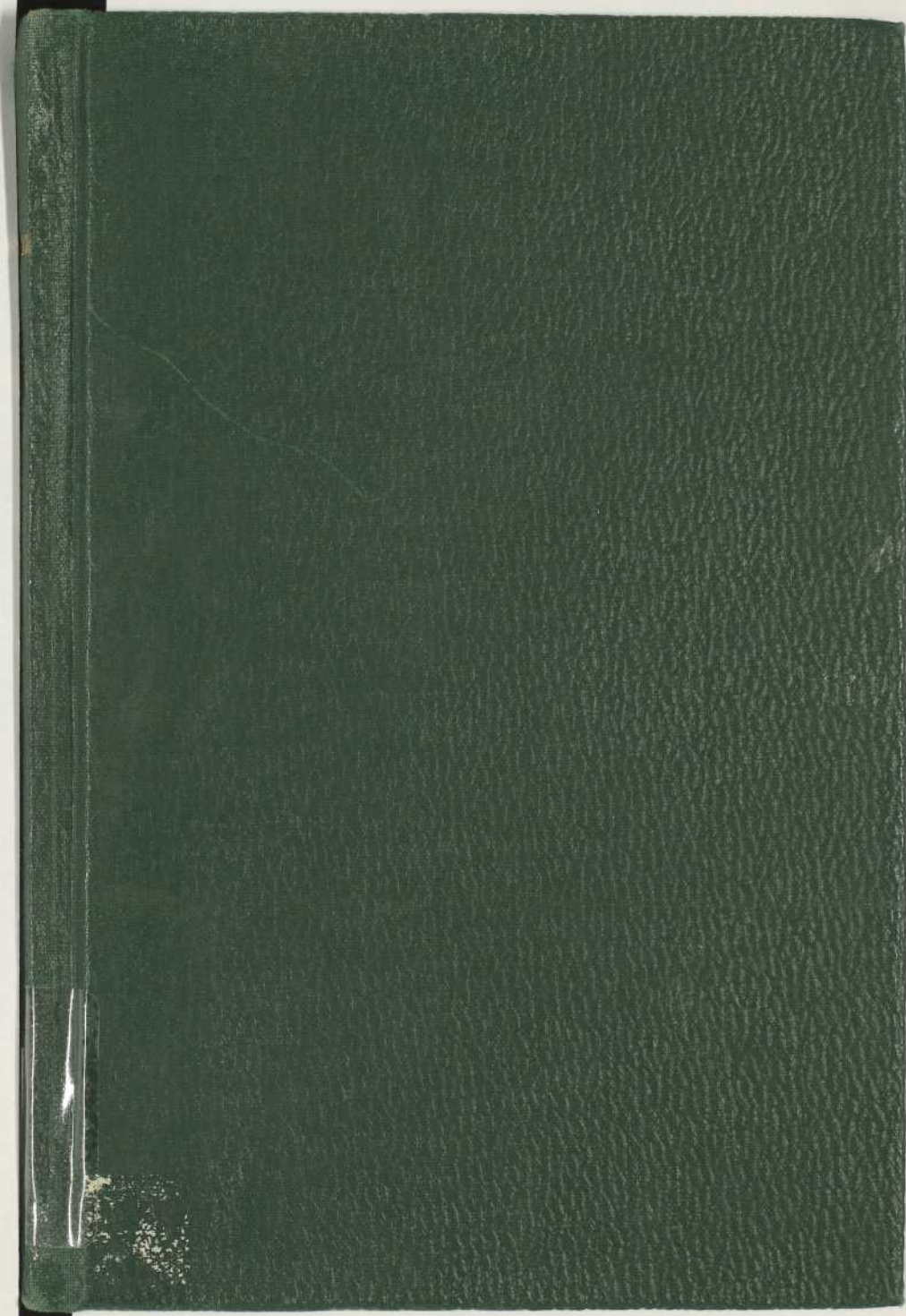




BONHOMME & BLANCHET

1035 MC NICOLL

MONTREAL

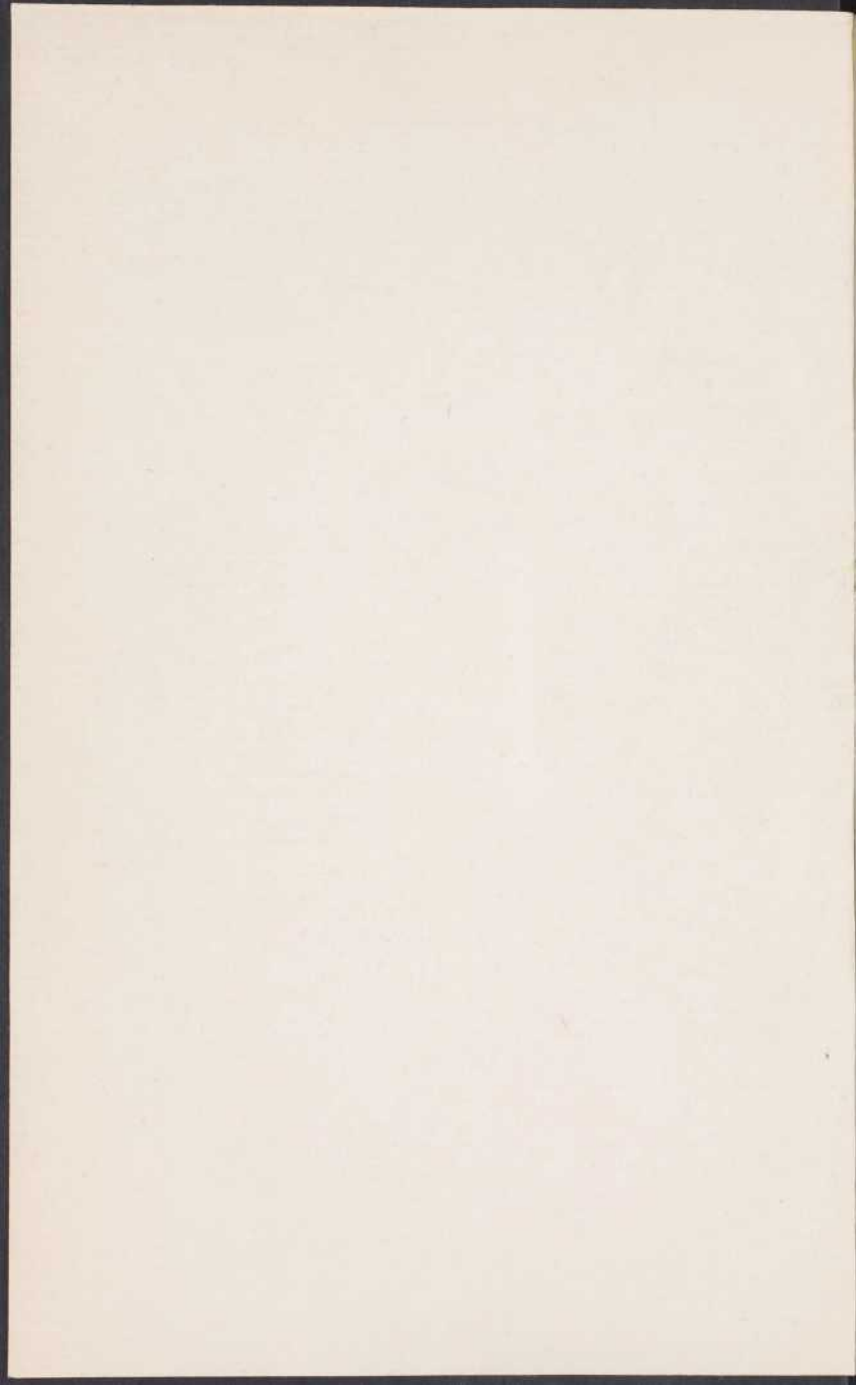


Bibliothèque Nationale du Québec

271.D

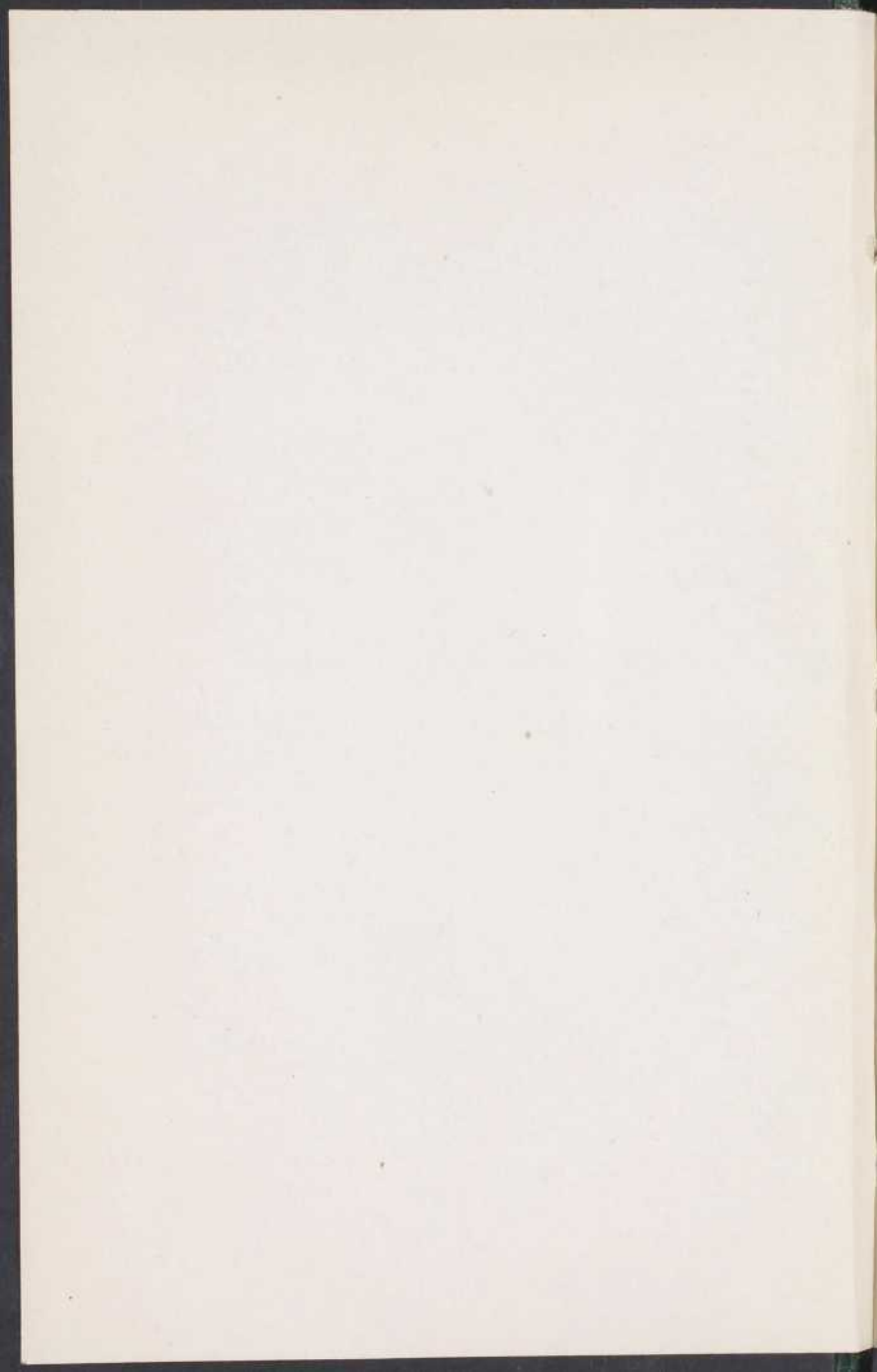
D671J





M. l'abbé P. Sacré P. M. G.
Collaboration & travail, de l'éc. & confiance,
rien compte pour tout ça la mort vivante.
J. J. Guichette P.





MÉDITATIONS SUR
L'IDÉAL DOMINICAIN



NIHIL OBSTAT :

Fr. Antonin PAPILLON, O. P.
Docteur en Théologie

Fr. HYACINTHE COUTURE, O. P.
Prédicateur général

9 avril 1942

IMPRIMI POTEST :

Fr. PIE-M. GAUDRAULT, O. P.
Provincial

9 avril 1942

Censor ad hoc : M.-CESLAS FOREST, O. P.

IMPRIMATUR :

† ALBERTUS VALOIS
vicarius generalis

Marianopolis, die 23a Aprilis 1942

DOMINIQUE-AUG. TURCOTTE, O. P.

MÉDITATIONS SUR

L'IDÉAL DOMINICAIN



**5375, AV. NOTRE-DAME DE GRÂCE
MONTRÉAL**

271.2

T 933 m

1942

LETTRE DU T. R. P. PROVINCIAL

Couvent de Notre-Dame de Grâce,

Le R. P. Dominique-Augustin Turcotte, O. P.

Mon Révérend Père,

La retraite religieuse que vous nous offrez aujourd'hui, se présente d'elle-même par sa valeur intrinsèque et elle sera accueillie avec reconnaissance par tous.

Elle est le fruit d'un long travail de préparation, de l'expérience, de l'amour de l'Ordre, d'une connaissance expérimentale de ses exigences de vie religieuse, de ses obligations, de ses ministères variés autant qu'apostoliques.

Vieux missionnaire, vous n'avez craint ni l'étude, ni le travail, ni les fatigues tout le long de votre carrière. Des auditoires variés ont bénéficié de votre prédication, toujours doctrinale et soignée.

Le plus redoutable auditoire est peut-être celui de ses frères. Je suis heureux de vous avoir, le

premier, invité à prêcher la retraite conventuelle dans notre maison d'études d'Ottawa. D'autres maisons ont voulu entendre votre retraite et vos frères ont exprimé le désir d'avoir en volume ce solide exposé de notre vie dominicaine.

Après le bien que vous avez fait chez nous, ce vous est la plus belle récompense pour votre travail.

Je vous en remercie d'abord et vous en félicite de tout cœur, en souhaitant que chacun s'imprègne de votre forte doctrine.

Veillez agréer, mon Révérend Père, l'expression de ma fraternelle affection et de mon religieux dévouement en S. D.

Fr. Pie-M. GAUDRAULT, O. P.
Provincial.

le 3 juin 1942

L'IDÉAL DOMINICAIN

Pour stimuler les Israélites à persévérer dans la fidélité au Seigneur et par là à mériter ses faveurs, le prophète Isaïe leur transmettait le divin message que voici : « Considérez la pierre d'où vous avez été tirés ; considérez Abraham votre père ».

La pierre d'où les Israélites fidèles ont été tirés, comme autant de chefs-d'œuvre dont le Seigneur est justement fier, c'est Abraham, le père des croyants et le dépositaire des grandes promesses ; et c'est en gardant la foi d'Abraham et en vivant de son esprit, que les fidèles auront part aux promesses que le Patriarche a reçues en leur nom.

Ces graves paroles, nous pouvons, en les transposant pour les adapter à notre cas, nous les redire à nous-mêmes, en vue de maintenir notre vie à la hauteur où Dieu la veut, ou de l'y replacer si nous avons eu le malheur de déchoir.

Pour transposer la formule d'invitation à la fidélité en une formule dominicaine, nous n'avons guère qu'à substituer le nom de Dominique à celui

d'Abraham. En sa qualité de Père des Prêcheurs, Dominique est devenu la pierre sacrée d'où nous avons été tirés ; et c'est en nous pénétrant de son esprit et en vivant de ses vertus, que nous irons avec succès aux œuvres auxquelles le Seigneur a promis à l'avance ses bénédictions les meilleures.

Tout idéal vit et se développe normalement, par le contact habituel et chaque jour intensifié, avec les sources où il puise son élan ; et en cas de déviation, il se renouvelle par le retour à ces mêmes sources.

Dans notre vie dominicaine, le contact, habituel ou renouvelé, avec les sources d'inspiration, s'impose avec d'autant plus de force que l'idéal lui-même est plus noble et plus élevé ; et tous nos efforts doivent tendre à le réaliser avec toute la perfection requise pour que notre vie atteigne à sa plénitude.

Il importe aussi de ne pas oublier que la gloire de l'Ordre est ici engagée. En effet, l'idéal de l'Ordre ne se soutient que par l'effort de tous les religieux ; et c'est pourquoi toutes nos défaillances sont comme autant d'atteintes portées à l'idéal de l'Ordre, à sa vitalité, à la puissance de son rayonnement. Par une conséquence rigoureuse, le contact habituel avec les sources d'inspiration, que les efforts de la vie quotidienne facilitent, et le retour à ces mêmes sources, que la retraite annuelle appelle, doivent être placés au premier rang des devoirs que nous ayons à remplir envers l'Ordre.

Chacune de nos vies reste ainsi en état de permanente restauration ; et de toutes ces restaurations partielles résulte la restauration permanente et to-

tale qui maintient l'Ordre dans tout l'éclat de sa première beauté.

*

L'antique formule par laquelle l'Ordre se définit et s'exprime, nous est connue ; et elle est assez compréhensive pour qu'il ne soit pas nécessaire d'en chercher d'autre. « *Contemplata aliis tradere* ». Communiquer à autrui les fruits de la contemplation.

La définition est complète ; car elle comprend tous les éléments de l'idéal que nous sommes invités à cultiver pour entrer pleinement dans l'esprit de l'Ordre.

Pour bien saisir la pensée de S. Dominique, et partant celle de Dieu, sur l'Ordre, il ne suffit pas d'envisager le but que l'Ordre poursuit ; il importe avant tout d'étudier la relation qui existe entre le but poursuivi et les moyens mis en œuvre. C'est alors seulement que nous saisirons sur le vif le caractère propre de l'Ordre.

Que fut S. Dominique ; que voulut-il ?

S. Dominique fut un contemplatif parfait, en même temps qu'un incomparable apôtre : aussi adonné à la contemplation que les plus contemplatifs d'entre les Saints, et aussi versé dans l'action que les Saints les plus actifs. C'est là le trait dominant de sa vie ; celui-là même qu'il a légué en héritage à ses fils.

« Va et prêche, lui disent les saints apôtres Pierre et Paul ; parce que tu as été choisi pour cet office ».

« Au Maître Dominique, et aux Frères Prêcheurs », écrira Innocent III, sous l'inspiration divine.

Dominique ne pouvait certes désirer de meilleurs parrains ; et le double mandat, reçu à la fois de Pierre et de Paul, les Colonnes de l'Eglise, et d'Innocent III, le successeur de Pierre, témoignait hautement en faveur de l'idéal que Dominique caressait, et en garantissait la réalisation.

Lorsque Dieu l'appela aux gloires de l'apostolat, Dominique avait déjà approfondi la science humaine qui fait les savants, et la science divine qui fait les saints, et appris à ne parler qu'à Dieu et de Dieu : il avait puisé aux sources profondes où l'apostolat trouve son inspiration et son élan.

Nous savons par l'histoire, tout ce que l'inspiration avait d'élévé et l'élan de généreux ; et aussi tout ce que l'inspiration et l'élan produisirent de résultats glorieux.

Dominique ne voulut pour ses fils que ce qu'il avait ambitionné pour lui-même : qu'ils devinssent des prêcheurs accomplis, capables de travailler avec puissance et succès à la conversion des âmes.

Mais ce titre de prêcheurs était-il vraiment susceptible de prendre une signification nouvelle, inconnue jusque-là ? Quand Dominique parut, l'Eglise avait douze cents ans d'âge ; et on ne pouvait certes lui reprocher d'avoir trahi le divin mandat lui enjoignant d'évangéliser les nations. Prétendait-il accaparer pour son Ordre le glorieux rôle de la prédication ?

Ce serait faire injure à sa mémoire que de le croire capable d'une telle présomption. Ce qu'il voulait était simplement de former des prêcheurs parfaits ; des prêcheurs qui ne fussent que cela, mais qui le fussent parfaitement.

Pour se préparer à l'honneur de devenir le père d'une longue lignée d'apôtres, il commença par réaliser lui-même l'apostolat sous sa forme la plus haute et la plus féconde. Avant de songer à fonder son Ordre, il avait accepté de remplir le rôle de prédicateur, que la volonté de Dieu, par le concours des circonstances, lui offrait.

Formé à l'école de Jésus-Christ, il prêcha comme Jésus-Christ. A l'exemple du divin Maître, il vivait dans la pauvreté parfaite, et dans une exceptionnelle austérité de vie. Comme lui, il vivait dans un commerce ininterrompu avec le Père, même au sein des occupations les plus absorbantes. Et le monde allait à lui, parce qu'il reconnaissait en lui l'imitateur parfait du divin Maître.

Sous l'inspiration de Dieu, Dominique comprit que l'apostolat avait besoin d'être renouvelé dans l'Eglise ; et il conçut la pensée de fonder un Ordre de Prêcheurs, dont la vie serait une imitation aussi parfaite que possible de la vie de Jésus-Christ et de celle des premiers Apôtres.

Certains ont pu croire, et le croient peut-être même encore, qu'il voulait avant tout fonder un Ordre de savants : c'est une erreur, en ce sens du moins que là n'est pas toute sa pensée, ni même sa pensée première.

Etant lui-même un savant, il ne dédaignait pas la science ; et il témoigna de l'estime qu'il en faisait en mettant l'étude au premier rang des devoirs qu'il imposerait à ses fils.

Nous savons aussi que ses premiers disciples se recrutaient de préférence dans les milieux universitaires. Les villes universitaires avaient ses préférences ; et dans ces villes le voisinage de l'université lui plaisait.

Ayant passé de longues années dans les universités en qualité d'élève d'abord, puis de professeur, il allait où son cœur le portait ; et les événements prouvèrent bien que son cœur ne l'avait pas trompé. Toutefois, Dominique voulait autre chose et plus que cela. Il voulait certes fonder un Ordre actif, puisqu'il lui assignait la prédication pour but total ; mais il entendait fonder un Ordre dont l'activité se distinguerait de celle des autres Ordres par des traits bien marqués, et directement en rapport avec les besoins de l'apostolat renouvelé. C'est dans cette pensée qu'il songea à faire de ses fils des actifs qui fussent en même temps des contemplatifs.

Il est bon de noter de suite que dans sa pensée, la prédication comprenait l'enseignement, lequel n'est d'ailleurs qu'une forme spéciale de la prédication, et non la moins noble et la moins utile.

Voilà bien le caractère propre de l'Ordre : unir, avec toute la perfection dont l'humaine faiblesse est capable, la contemplation intense et l'activité débordante.

Par là l'Ordre se distingue à la fois, et des Ordres voués à la seule contemplation, et des Ordres

actifs où la contemplation est réduite à son minimum.

En invitant la vie active à puiser aux sources vives de la contemplation, S. Dominique a fait œuvre originale et parfaite : œuvre en quelque sorte inimitable, puisqu'il n'est guère possible d'imaginer un Ordre actif où la contemplation ait une aussi large part de la vie quotidienne.

Œuvre parfaite, dis-je : entendez plutôt S. Grégoire, cité au Prologue de nos anciennes Constitutions : « L'enseignement et la prédication l'emportent sur la simple contemplation ».

Ajoutons, avec S. Thomas : « Parmi les religions diverses, celles-là sont au premier rang, qui sont ordonnées à l'enseignement et à la prédication, parce qu'elles se rapprochent davantage de la perfection des Evêques ». Et il nous en fournit la raison : « La prédication et l'enseignement sont des actes qui procèdent de l'abondance et de la plénitude de la contemplation ».

La conclusion s'impose : plus un Ordre réalisera la contemplation parfaite, plus il deviendra apte à former des prédicateurs, comme aussi des maîtres parfaits.

Contempler, c'est dans le langage ordinaire : regarder d'un regard intense, prolongé, qui absorbe toutes les facultés, exclue toute distraction, et provoque l'admiration et la joie.

Dans le langage mystique, la contemplation consiste en ce regard simple, prolongé et amoureux, sur Dieu, sans le secours des petits raisonnements humains ; comme si les voiles qui nous cachent Dieu tombaient devant nos yeux ravis.

La vie contemplative, c'est donc la contemplation devenue habituelle, et s'emparant de toutes les ressources et de toutes les énergies de l'âme, pour les fixer sur Dieu et sur Dieu seul.

Cette vie, S. Dominique l'a voulue pour nous ; parce qu'il comprenait que pour devenir apôtre et sauveur, il faut vivre de Dieu, de ses pensées, de ses désirs, de son amour. De là ce soin jaloux avec lequel il a mis à la base de son œuvre tout ce qui pouvait assurer à ses fils une vie de contemplation parfaite.

L'Office divin récité publiquement, de jour et de nuit : pour que l'Ordre vécût davantage de la vie du Christ, en vivant davantage de la vie de l'Eglise. « Cantare amantis est », disait S. Augustin. L'amour et la joie qui résultent de la contemplation et aussi la stimulent, ont besoin de s'exprimer, de se chanter, de se crier même. « In vociferatione ».

Bénissons Dieu de ce que l'Ordre ait vu le jour à une époque où l'on comprenait encore la vie liturgique : l'expression la plus pure de la foi, et l'avant-goût délicieux des joies du ciel.

Ce point est fondamental dans notre vie dominicaine ; l'Ordre ne pourrait y renoncer sans cesser d'être lui-même.

La claustration sévère ; pour qu'en dehors des jours et des heures où le religieux serait appelé au-dehors pour les besoins de son ministère, il pût fuir le monde, se ressaisir, refaire sa plénitude de vie, et demeurer en communication intime avec Dieu.

La vie régulière ; parce que le religieux est la chose de Dieu et l'instrument de ses œuvres, et qu'il

doit être appliqué au service de Dieu par les représentants de son autorité.

Les pénibles exercices de la mortification, telles que les veilles, l'abstinence, les jeûnes, les disciplines ; parce que sans la mortification, qui dompte la chair et maintient les passions soumises, la contemplation n'est pas possible.

Contentons-nous, pour le moment, de ce regard d'ensemble sur les éléments de la vie dominicaine ; dans les méditations qui suivront, chacun de ces éléments sera placé dans la lumière qui lui convient, en vue de déterminer la valeur de vie et d'action qu'il contient.

Ouvrons nos Constitutions, et tâchons de faire abstraction de la prédication, qui constitue pourtant le but de l'Ordre ; nous croirons avoir affaire à un Ordre purement contemplatif. Par ailleurs, relisons dans ces mêmes Constitutions tout ce qui a trait à la prédication et à l'enseignement ; et nous nous demanderons comment un Ordre aussi embesogné peut accorder une aussi large place à la contemplation.

Sans doute, en dehors des longues heures, consacrées aux exercices communs, une grande latitude nous est laissée ; mais alors il reste bien entendu que la contemplation se poursuit, bien que sous une forme plus facile.

A mesure que les siècles avanceront, de nouveaux Ordres paraîtront, qui feront moins large la part de la contemplation, et plus large celle de l'action ; ils ne feront jamais oublier les services que notre Ordre a rendus et continue de rendre à l'Eglise.

Aurions-nous la prétention de prêcher mieux que les autres ? Non pas ; car il est ici question de la perfection de l'Ordre, non de celle des personnes. Loin de nous la pensée d'établir des comparaisons, lesquelles font du mal à tous et ne font de bien à personne ; qu'il nous soit simplement permis de penser que dans la mesure où nous serons pleinement dominicains, nous deviendrons d'excellents prédicateurs.

La raison s'en conçoit facilement ; c'est que réalisant, grâce à notre vie dominicaine, la contemplation parfaite, nous aurons une plus large plénitude à communiquer aux âmes.

Il n'y a qu'un Ordre qui soit officiellement appelé « l'Ordre des Prêcheurs » ; c'est le nôtre. C'est un Ordre-type, fondé qu'il est sur la relation nécessaire qui existe entre la contemplation et la prédication. Il réalise la vie apostolique parfaite, selon la formule même des Actes : « Nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole ». Act. VI-4.

Nous nous réjouissons, et à bon droit, de ce que notre prédication est substantielle et doctrinale : n'est-ce pas là un fruit de la contemplation et de l'étude ?

Remercions et bénissons Dieu de nous avoir, en dépit de notre indignité, appelés à l'honneur de devenir les membres d'un Ordre si puissant à donner Dieu aux âmes. Mais remercier ne suffit pas ; et notre merci ne peut avoir de valeur que s'il nous stimule à travailler, chacun pour son propre compte

et dans la mesure de ses moyens, à la restauration de l'Ordre, de son idéal, de ses principes.

Dans notre vie dominicaine, ce devoir est aussi important que celui de la confession : ou plutôt, il fait partie intégrante du travail spirituel auquel chaque confession nous invite.

Ce devoir, il ne faut pas l'oublier, s'impose à nous en stricte justice ; car c'est en toute justice que nous sommes tenus de rendre à l'Ordre ce que nous avons pu lui ravir en beauté, en richesses surnaturelles, en puissance de vie et d'action.

Restaurer toujours l'idéal, qui inévitablement baisse par suite des infractions répétées ; réapprendre sans cesse ce que les mauvais hasards de la vie nous font oublier ; faire effort pour pénétrer chaque jour plus avant dans l'esprit de l'Ordre auquel nous avons tout donné : voilà à quoi la loyauté nous engage, et sur quoi l'Ordre compte pour garder inviolé et toujours fort l'idéal qui a présidé à sa naissance et qui lui a valu ses succès au cours des longs siècles qu'il a vécus.

* *

Cet idéal répond-il aux besoins de l'heure présente ? Nous ne sommes plus au Moyen-Age ; et le grand besoin de l'heure ne semble-t-il pas être celui de l'action intense et soutenue ?

Somme toute, ne vaudrait-il pas mieux réserver pour l'action les forces que nous dépensons en austerités de toutes sortes ?

L'objection, assez spécieuse puisqu'elle s'inspire d'un prétendu zèle de la gloire de Dieu et du bien du

prochain, est assez souvent formulée de nos jours ; et même lorsqu'elle ne l'est pas, elle flotte dans l'air comme un microbe.

Nos passions peuvent avoir quelque intérêt à nous la souffler, surtout à certaines heures douloureuses de la vie ; il est donc opportun de savoir nous mettre en garde contre elle.

C'est un fait bien digne de remarque, que l'inviolabilité des moyens mis en œuvre par l'Ordre pour atteindre sa fin, ait été si souvent, au cours des siècles, consacrée par les actes de nos Chapitres Généraux. Nos législateurs entendaient, non seulement respecter des coutumes rendues vénérables par l'âge, mais aussi et surtout assurer une nouvelle consécration à des principes fondamentaux, dont le temps avait prouvé l'efficacité, et dont les résultats étaient entrés dans le domaine de l'histoire.

Nous avons dû remarquer, et avec quelque fierté, que lors de la refonte de nos Constitutions, les modifications n'ont porté que sur des points secondaires et des détails de peu d'importance ; si bien que le travail de nos législateurs a fortement contribué à mettre en relief la vitalité de l'antique législation dominicaine.

Pourquoi cette adhésion si souvent renouvelée, à l'efficacité des moyens ? Simplement parce que la relation entre la fin et les moyens découle de la nature même des choses. « La prédication et l'enseignement découlent de l'abondance et de la plénitude de la contemplation ».

Il n'est qu'un apôtre, qu'un prêcheur : le Christ, l'unique envoyé de Dieu, et le porteur de l'unique

message offert par Dieu aux hommes. Il est donc de conséquence rigoureuse que pour réaliser son nom et remplir sa mission, l'apôtre doive s'identifier au Christ par la contemplation.

L'apôtre est l'envoyé du Christ : « De même que le Père m'a envoyé, de même aussi je vous envoie ». Jean XX-21.

Il est le témoin du Christ : « Vous serez mes témoins ». Act. 1-8.

C'est l'Evangile du Christ que l'apôtre a mission d'annoncer : « Allez, prêchez l'Evangile à toute créature ». Marc XVI-15.

L'union que le Christ entretient avec son apôtre, est une union vitale : « Je suis le cep de vigne ; vous, vous êtes les rameaux ». Jean XV-5.

La relation entre la contemplation est nécessaire et intangible ; personne ne peut la changer.

Cette relation existe, concédera-t-on ; mais devons-nous conclure de là que la contemplation parfaite soit l'indispensable condition de tout apostolat sérieux et fécond ?

Comment expliquer alors le succès de tant d'Ordres religieux, qui servent admirablement la cause de Dieu et des âmes, tout en ne faisant qu'une part assez limitée à la vie de contemplation ?

La réponse me paraît facile. A moins de faire mentir les principes, il faut bien admettre que plus un homme avance dans la voie sainte de la contemplation, plus il devient, de ce fait, apte à l'apostolat ; car ayant réalisé une plénitude plus achevée, il a davantage à déverser dans les âmes.

Dans le domaine des faits, il est facile de constater que les vrais succès apostoliques viennent en couronnement à la vie d'union intense avec Dieu et avec le Christ.

Nous ne devons jamais céder à la tentation de nous comparer aux autres Religieux : cette tentation naît de l'orgueil, qu'à son tour elle fortifie. Si toutefois cette tentation nous venait, et que nous fussions forcés de nous voir dans un état d'infériorité par rapport à d'autres Religieux, nous ferions bien de commencer par nous demander si nous réalisons dans sa plénitude notre grand idéal. Il faudrait d'abord réaliser parfaitement cet idéal, avant de conclure à l'inefficacité des moyens.

Puis, nous aurions tort d'oublier que S. Dominique a renouvelé l'apostolat dans l'Eglise de Dieu, pour le compte de tous les apôtres dans les siècles à venir.

Nous sommes sans doute les premiers bénéficiaires et les gardiens officiels du don fait à l'Eglise ; mais nous ne sommes pas les seuls à en bénéficier, et d'autres que nous en comprennent la portée et l'utilisent au profit des âmes. Quelle honte pour nous si à ce point de vue, nous étions forcés d'admettre que d'autres sont plus dominicains que nous, et se donnent avec plus d'empressement que nous au saint labeur de la contemplation !

D'ailleurs, si nous tenons à établir des comparaisons entre les personnes, pas n'est besoin de sortir de chez nous. En fait, quels sont, chez nous, les religieux qui travaillent avec le plus de succès dans la vigne du Seigneur ?

Je ne parle pas ici des succès humains, garantis par des louanges mondaines ou des reportages de journaux ; mais des succès divins, que Dieu enregistre et qui profitent aux âmes.

Ce sont, n'est-il pas vrai, les religieux fervents, zélés, travailleurs ; hommes de prière, de mortification, d'étude, fidèles à la règle et détachés du monde ? C'est à ceux-là que vont les véritables succès : ceux que Dieu proclamera au dernier jour. Et ceux-là ne songent guère à se faire réformateurs, étant assez occupés à leur réforme personnelle.

Notre grand tort dans la vie, est de vouloir tout réformer autour de nous, sans jamais songer sérieusement à nous réformer nous-mêmes. C'est un tort ; parce que la réforme personnelle entre dans le domaine de notre influence, tandis que les autres réformes nous échappent à peu près toujours.

De plus, en nous réformant nous-mêmes, nous en venons vite à constater que bien des réformes que nous avons pu croire nécessaires, n'étaient au fond que des suggestions de notre lâcheté.

Dans les réformes qui sont avant tout des déformations, et où tout l'effort consiste à retrancher, chacun aime à retrancher le point qui le gêne, qui entrave sa liberté, qui met ses passions mal à l'aise. Cela est si vrai, qu'en général nous ne préconisons les réformes extérieures, qu'après en avoir fait l'essai dans notre propre vie ; nous voudrions retrancher officiellement ce que la passion et l'intérêt nous ont fait retrancher dans notre vie intime.

Ce qui prouve également que nous nous illusionnons en pareille matière, est que les désirs de ré-

forme ne nous visitent jamais aux heures de ferveur et de vie religieuse intense ; à de tels moments, nous nous sentirions plutôt portés à ajouter qu'à retrancher.

Notre vie est sans doute pénible à la nature ; mais c'est par là même qu'elle devient apte à nous conduire à la vie supérieure, et à rendre notre action sur le monde profonde et durable.

Nos lois sont sages et se plient admirablement aux exigences de notre vie de labeur ; le travail et la mauvaise santé ont des droits officiellement reconnus, et que la règle respecte sans nuire au mouvement général ; il n'appartient qu'à nous de nous prévaloir de ces droits aux heures de labeur plus intense ou de fléchissement de la santé. La dispense, chez nous, entre dans le fonctionnement normal de la vie régulière : elle facilite la loyale acceptation des observances, par les égards qu'elle accorde, tant au travail qu'à la faiblesse des santés.

Notre règle, grâce à son admirable souplesse, s'adapte parfaitement aux besoins de toutes les époques, sans qu'il soit besoin d'en retrancher quoi que ce soit. Vouloir modifier la règle sur l'un ou l'autre de ses éléments essentiels, équivaldrait à nier le principe fondamental et traditionnel, savoir : que la prédication découle de la plénitude de la contemplation.

Seules la tiédeur et la paresse n'ont pas de droits ; et la règle, faite uniquement pour des âmes généreuses et loyales, ne saurait leur en concéder. Et il y aurait sûrement lâcheté à désirer que des dispenses et des tempéraments que rien ne légitime,

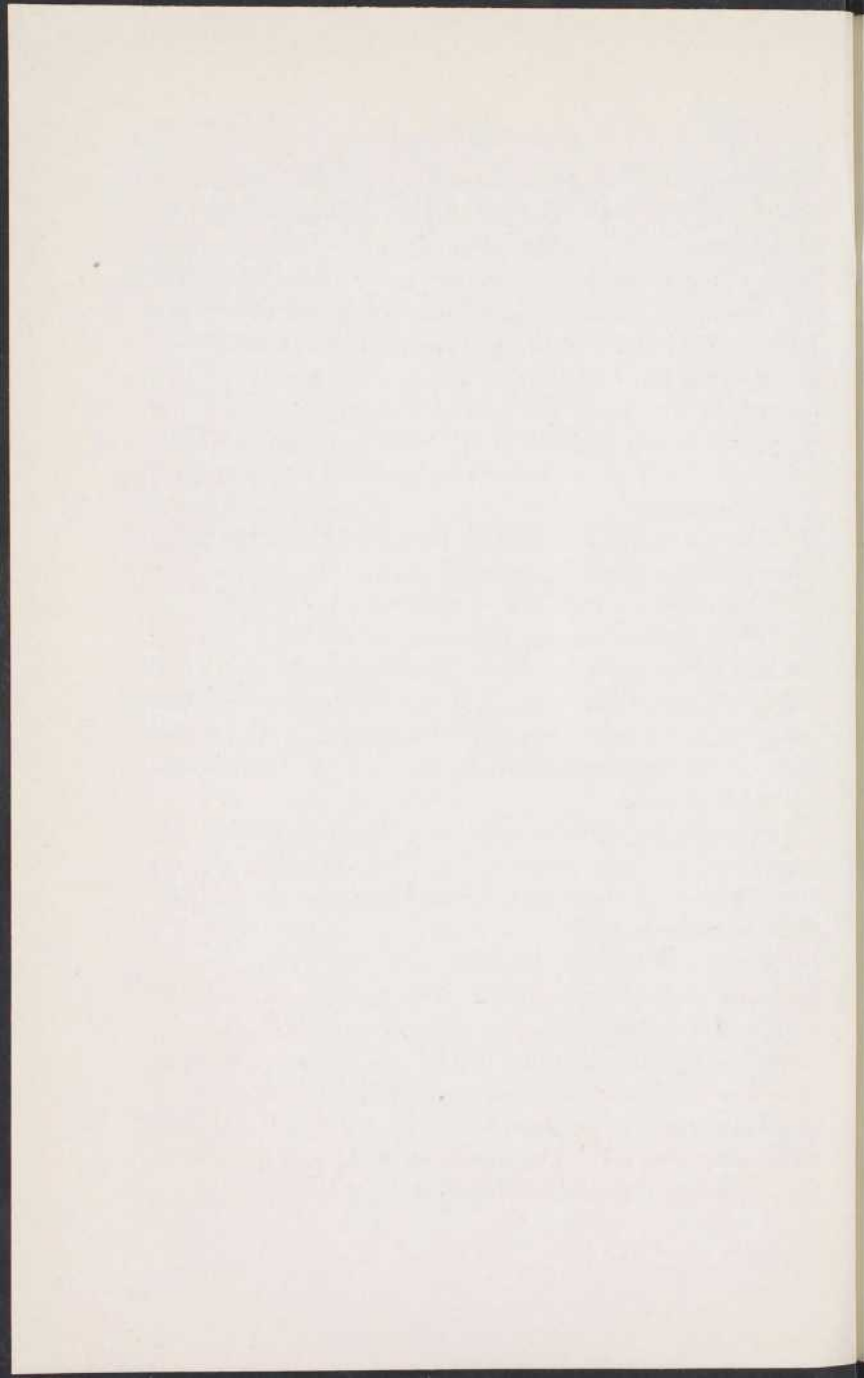
devinssent la loi ordinaire : autant vaudrait renoncer complètement à l'héritage du passé. Notre situation en face de la règle est bien nette.

La règle est assez austère pour défier tous les courages ; et ainsi il serait téméraire de prétendre y ajouter. D'autre part, la règle est assez souple et assez large pour répondre à toutes les exigences du travail, et s'apitoyer sur toutes les impuissances que comporte la vie ; et ainsi il serait non moins téméraire de vouloir l'amoindrir, pour la rendre plus accommodante.

Il nous reste donc, pour entrer pleinement dans l'esprit de notre vocation, à faire un retour sur nous-mêmes, en vue des résolutions qui s'imposent.

Il se peut que nous n'ayons pas donné à l'Ordre tout ce qu'il était en droit d'attendre de nous ; si nous ne l'avons pas fait, c'est tout d'abord parce que nous n'avons pas assez connu, aimé, respecté et vécu notre vie dominicaine, telle que S. Dominique nous l'a donnée.

Apprendre à la mieux connaître, jusqu'en ses plus intimes profondeurs ; à l'aimer d'un amour chaque jour grandissant, jusqu'au terme de la vie ; à la respecter pour notre propre compte, comme aussi pour le compte de ceux que nos exemples entraînent ; à en vivre loyalement, sans nous effrayer à l'avance des sacrifices et des renoncements qu'elle pourra réclamer de nous : voilà pour nous la grande résolution à prendre, celle qui prépare, résume et consacre toutes les autres résolutions, et qui doit nous conduire à la vie débordante et faire de nous de dignes fils de S. Dominique.



LA PERFECTION DOMINICAINE

La formule par laquelle l'Ordre se définit, nous permet de mesurer la profondeur et l'étendue de la perfection que l'Ordre attend de chacun de ses membres. Il s'agit d'une perfection actuelle; et d'une perfection assez intense pour qu'elle puisse communiquer la vie aux âmes.

La perfection de l'Ordre n'existe pas dans l'abstrait; elle est la résultante des perfections individuelles réalisées par ses membres. Ne pas envisager ainsi la vie, serait nous contenter de formules abstraites auxquelles les réalités ne répondraient pas; et la gloire de l'Ordre en ressentirait le contre-coup douloureux.

Le Prêcheur achevé, prêt à son rôle, doit donc posséder une plénitude de vie; une plénitude qu'il lui faudra entretenir, renouveler, élargir, mais qui devra exister au moment même où il entre en contact avec les âmes, en vue d'en assurer la conquête.

Les auteurs spirituels aiment à nous rappeler que notre grande obligation, en tant que religieux, — l'obligation professionnelle qui nous distingue des

chrétiens ordinaires — consiste dans la tendance à la perfection par la pratique des conseils évangéliques. Nous souscrivons à la formule ; mais à la condition de lui donner toute l'ampleur qu'elle doit prendre dans notre vie dominicaine.

Notre vie dominicaine est consacrée par la tendance à la perfection : en ce sens que le travail de la perfection doit durer toujours et s'intensifier toujours ; non en ce sens que le point de départ n'ait qu'une importance secondaire. C'est la perfection en tendance et en désir ; mais avec une plénitude comme point de départ, pour l'apôtre mobilisé pour la conquête des âmes.

Ainsi s'expliquent chez nous : le long noviciat, qui dure jusqu'au sacerdoce ; les longues années d'étude, qui assurent une préparation intellectuelle supérieure. Il s'agit non seulement d'assurer aux futurs prêcheurs une formation intellectuelle supérieure, mais encore et surtout de leur assurer la plénitude de vie nécessaire à l'apôtre.

Ce qui n'aurait pas été fait, quel que soit notre âge, serait à réaliser ; car c'est un point de départ.

Pour mieux comprendre tout ceci, concevons notre mission de prêcheurs : en regard du Christ, dont nous portons le message ; en regard de l'Eglise, qui nous a délégués à cet effet ; en regard des âmes, dont les besoins s'imposent à notre zèle.

*

Notre vie peut se concevoir à un double point de vue : en tant que vie religieuse ; et en tant que

vie apostolique. A ce double point de vue, elle se conçoit en fonction du Christ. Toutefois entre ces deux points de vue, une différence profonde est à remarquer.

En tant que vie religieuse, notre vie s'efforce de renouveler le sacrifice du Christ en l'imitant ; elle représente un effort pour faire revivre en nous la religion du Christ, et elle trouve son point d'appui dans les sentiments de révérence et de soumission que la religion fait naître en nous. Elle est satisfaite de la perfection en désir et en tendance.

En tant que vie apostolique, notre vie s'efforce de continuer le Christ, en le faisant revivre dans la plénitude de son divin rayonnement. Elle nous fait une obligation sainte de faire revivre le Christ en nous avec assez de puissance pour qu'il puisse par nous rayonner dans les âmes. Elle appelle la perfection actuelle et intense.

Il n'y a qu'un Médiateur, digne de servir d'intermédiaire entre Dieu et l'humanité ; qu'un Prêtre, capable d'offrir le sacrifice parfait, d'où Dieu attend la gloire et les hommes le salut ; qu'un Apôtre, au message unique et complet, envoyé par le Père au monde pour lui apporter la vérité et la vie : c'est le Christ, Fils unique du Père et sa parfaite Image, dépositaire des secrets divins, sacré prêtre pour le grand Sacrifice des temps nouveaux.

Nous, nous ne sommes apôtres qu'avec lui et par lui ; et c'est pourquoi notre vie doit être une copie parfaite de la sienne, dans la mesure, bien entendu, où l'humaine faiblesse le permet.

Le Christ a porté en lui la Vérité infinie, cachée dans le sein du Père, et révélée au monde par le ministère du Fils ; il a aussi porté en lui les vertus du Père, pour en laisser percevoir au monde la conquérante beauté.

Or notre vie dominicaine est essentiellement un apostolat, et fait de nous des apôtres par vocation ; nous devons, par une rigoureuse conséquence, être l'image du Christ, comme lui-même est l'image du Père.

Tout ceci peut sans doute en quelque manière convenir au prêtre ; mais avec combien plus de raison et de force, au prêtre consacré par sa vocation même, apôtre et sauveur, à qui le monde a été donné en partage, dont la vie est consacrée par tous les détachements qui apparentent celle-ci à la vie du Christ, et dont toutes les activités sont subordonnées à la conquête des âmes.

L'apostolat dominicain est universel : il ignore les limites de l'espace et du temps, les frontières qui délimitent les empires, les caractères profonds qui séparent les classes.

Cet apostolat, pour me servir de la formule de S. Paul, se fait tout à tous ; il veut répondre à tous les besoins et soulager toutes les misères. N'en pouvons-nous pas justement conclure que nous sommes plus près du Christ-Apôtre, et partant tenus à une perfection plus haute, et imitant de plus près la sienne ? S. Dominique le comprit dès la première heure.

Appelé de Dieu à l'honneur de renouveler l'apostolat dans l'Eglise, il se mit à l'école du Christ,

l'Apôtre unique, au message unique, en qui s'incarne toute la religion, et de qui découle toute vertu ; et c'est à cette école qu'il apprit à connaître la vraie valeur de la contemplation dans la vie de l'apôtre.

Le Christ n'a-t-il pas été le Contemplatif par excellence ; en quelque sorte l'unique Contemplatif, puisque toute contemplation rejoint la sienne, s'en inspire, la continue, et lui emprunte sa valeur ?

Seul le Christ connaissait parfaitement les secrets de la vie intime du Père et pouvait l'aimer comme il méritait de l'être : c'est pourquoi sa vie de prière ininterrompue, d'oraison brûlante, d'extase divine, rassasiait le cœur du Père, et faisait descendre sur la terre le retour de l'amour.

Et parce que sa contemplation s'épanouissait dans une action divinement féconde, qui éclairait les intelligences, rendait la vie aux âmes, et hâtait la remontée du monde vers Dieu, le Christ est resté le type idéal de l'apôtre.

Appelé à être apôtre, et le père d'une longue lignée d'apôtres, Dominique voulut être, à la suite du Christ, homme de contemplation et d'action. Nous admirons volontiers chez certains Saints, les six et huit heures qu'ils consacraient chaque jour à l'oraison ; dans le cas de Dominique, il serait plus facile de déterminer le nombre d'heures qu'il n'y consacrait pas.

Contempler Dieu dans ses infinies perfections, et lui parler toujours comme au confident unique, était pour le bienheureux Père une sainte passion que les extases de chaque jour ne parvenaient pas à rassasier. Ayant grandi à l'ombre de l'autel, il y

revenait avec une telle régularité, que l'église lui servait de chambre de repos.

Dans les couvents qu'il habita successivement, il fut toujours le seul à n'avoir pas de cellule, ni de lieu fixe pour le repos. La nuit comme le jour, il poursuivait, à l'imitation du Christ, sa vie de prière, n'interrompant celle-ci que pour concéder quelques instants au nécessaire repos, alors qu'il reposait sa tête sur le gradin de l'autel.

Et chose bien digne d'admiration, son incessante prière se poursuivait même en des lieux et en des circonstances que la plupart eussent jugés incompatibles avec la vie d'oraison. Dans ses longues courses apostoliques, faites le plus souvent à pied et par des routes impraticables, la faim sacrée de Dieu tourmentait son âme ; et s'écartant doucement de ses compagnons, il continuait de s'entretenir avec Dieu en méditant les saintes Ecritures.

C'est dans ce commerce ininterrompu avec Dieu, qu'il puisait le secret de cette parole enflammée qui brûlait les âmes, de cette puissance extraordinaire qui multipliait à loisir les miracles, de ce don mystérieux qui lui permettait de lire dans les âmes et de scruter l'avenir, de cette exceptionnelle sérénité d'âme qu'il savait garder au milieu des contradictions que ses ennemis lui suscitaient, de cette étonnante familiarité avec laquelle la Vierge et les Saints le traitaient.

« Inspice, et fac secundum exemplar ». Voilà bien ce que nous devons faire, à l'exemple du Christ, et de son merveilleux imitateur Dominique ; faire de notre vie une contemplation ininterrompue, et

dont la plénitude même se transforme en une puissance d'apostolat.

La perfection qui nous est demandée est donc la perfection actuelle : en tendance toujours, puisque l'idéal est infini ; mais actuellement assez intense pour que le Christ daigne nous accepter pour ses collaborateurs, et que le monde puisse reconnaître en nous le Christ.

Dans notre vie dominicaine, la contemplation et l'action sont inséparablement unies ; elle n'a donc pour fin, ni la contemplation seule, ni l'action seule, mais bien la contemplation portant ses fruits dans l'action.

La contemplation n'est pas ici simple moyen ordonné à l'action ; nous aurions alors la vie active. Elle est source plutôt que moyen. On ne dit pas que le soleil est moyen par rapport à la lumière et à la chaleur ; il en est la source.

Dans la vie dominicaine, il est facile de l'observer, tout est ordonné à la contemplation avant d'être ordonné à l'action, et précisément pour y être mieux ordonné : tout doit y prendre ce caractère de contemplation intense, puisque celle-ci doit devenir créatrice d'action.

Si nous oublions ce principe, qui est fondamental dans notre vie, l'action est recherchée de préférence à tout le reste ; et par une conséquence nécessaire, la contemplation passe au second rang, et n'est plus dès lors traitée avec l'amour et le respect qui conviennent.

Les conséquences de cet oubli sont faciles à prévoir. Au point de vue général de l'Ordre, l'idée

de la vie mixte perd de son ampleur, ou est simplement mise en oubli ; et le passage se fait vite, et sans trop qu'on s'en aperçoive, à la vie purement active. Au point de vue individuel, on est tenté de retrancher sur les graves obligations de la vie contemplative, envisagées comme inutiles, ou comme trop gênantes.

Ce serait là une grave erreur, et qui menacerait de stériliser notre ministère. La contemplation a une valeur en soi, et doit être recherchée et aimée pour elle-même, indépendamment de toute activité extérieure : n'étant pas autre chose que la vie amoureuse avec Dieu, elle ne suppose pas de fin supérieure à laquelle elle puisse être ordonnée. L'amour de Dieu n'est pas ordonné à l'amour du prochain ; il en est, au contraire, la source et le soutien.

C'est parce que la vie contemplative a une valeur en soi, qu'elle peut devenir la source d'une activité intense ; elle intensifie les divines réserves d'amour et de générosité, où l'apostolat trouve son élan et sa force.

Cela veut bien dire, n'est-ce pas, que dans notre vie dominicaine, tout ce qui a trait à la contemplation, est essentiel et doit demeurer toujours sacré : la clôture et le silence, qui créent l'atmosphère de contemplation ; l'oraison, l'étude, et l'office divin, qui nourrissent la contemplation ; les exercices de pénitence, qui favorisent la contemplation.

L'action vient après, et sous forme d'un épanouissement, et dont la beauté et l'intensité sont en relation directe avec l'intensité même de la contem-

plation. La contemplation est un enrichissement ; l'action est une magnificence qui se déploie.

La contemplation qui doit s'épanouir en action intense, aura sans doute besoin d'être assouplie et adaptée à ses nouvelles exigences : aussi ce n'est pas le moindre mérite de S. Dominique, que d'y avoir pourvu, et avec une sagesse telle, que les siècles ont toujours respecté son œuvre.

En effet, dans son œuvre, en dépit de certaines oppositions apparentes suggérées par le double principe du privilège et de la dispense, tout se ramène à l'idée de contemplation : l'étude, qui y est conçue comme une contemplation qui se prolonge ; la prédication et l'enseignement, qui y sont présentés comme les fruits savoureux de la contemplation ; la souffrance qui, consacrée par l'amour, favorise la contemplation et devient un élément puissant de rédemption.

Ce n'est sans doute pas une mince tâche que de vivre notre vie dans toute son austère plénitude ; mais c'est le moyen prévu et nécessaire, pour entrer pleinement dans l'esprit de l'Ordre, imiter le Bx Père, et nous rapprocher du Christ, l'Apôtre divin qui nous invite à entrer en collaboration avec lui dans l'œuvre royale du salut du monde.

Pour donner le Christ, il faut porter le Christ en soi, vivre de sa vie, de son amour, de ses vertus ; et tout cela avec assez de perfection pour que le monde, en nous voyant et en nous entendant, nous oublie, pour ne plus voir et entendre que le Christ Auteur et Consommateur du salut.

C'est à quoi notre vie dominicaine veut nous

conduire : vivons-la telle que le Christ et S. Dominique l'ont voulue pour nous, et nous serons parfaitement dominicains, parfaitement apôtres, puissants à conduire le monde à Dieu.

* *

Entre le Christ et S. Dominique, il y a l'Eglise, Epouse et Continuatrice du Christ ; aussi pour bien mesurer la profondeur et l'étendue de la perfection que l'Ordre veut nous voir réaliser, importe-t-il de tenir compte de la délégation de l'Eglise.

En sa qualité de Chef de l'Eglise, et de Tête du Corps mystique, le Christ inspire les œuvres qui doivent enrichir la gloire divine et pousser l'humanité vers Dieu ; l'Eglise, en sa qualité d'Epouse du Christ et de Mère de l'humanité, les consacre de son autorité ; et de la rencontre de ces deux amours qui veillent sur les destinées de l'humanité, naissent les œuvres qui durent.

Dominique avait appris à l'école du Christ la loi fondamentale de l'apostolat, savoir : la contemplation transformée en puissance de conquête. Cette loi, il l'appliqua à son œuvre, sous l'inspiration et avec la bénédiction du Christ ; et grâce à elle il conquist le monde, et renouvela l'apostolat lui-même.

A cette consécration venue du Ciel, l'Eglise ajouta la sienne, en confiant à Dominique et à ses fils une fonction jusque-là inconnue, celle d'être les Prêcheurs officiels de l'Eglise dans le monde.

Il n'y a qu'un Ordre qui possède officiellement le titre d'« Ordo Prædicatorum », c'est le nôtre. Cela suffirait à consacrer sa gloire à jamais.

Le titre d'« Ordo Prædicatorum » n'a pas été créé pour nous ; il existait déjà, de même que celui d'« Ordo Doctorum », son équivalent. Cependant le fait qu'il ait été donné à l'Ordre, donne un sens particulier à la mission reçue de l'Eglise.

Dans les dissertations, substantielles autant que savoureuses, que le Père Mandonnet a consacrées à S. Dominique et à son œuvre, l'histoire complète du titre a été magnifiquement mise en relief ; et nous n'avons ici qu'à en tirer les conclusions pratiques, en vue de notre conduite spirituelle.

Ce titre, avant S. Dominique, avait été officiellement et exclusivement réservé au corps des Evêques, considéré, et à juste titre, comme le corps enseignant officiel ; et cette circonstance même nous aide à mieux comprendre ce que l'Eglise a demandé à S. Dominique et continue de demander à ses fils. En nous honorant de ce titre, l'Eglise fait de nous les collaborateurs du corps épiscopal dans l'œuvre de l'évangélisation du monde.

L'action de l'Evêque nous le savons, s'exerce surtout sur le Corps mystique du Christ ; sur son Corps réel, son pouvoir est égal à celui de tout prêtre.

L'Eglise est une société ; elle suppose donc un organisme, grâce auquel la vie circule entre les membres de la société en vue de l'unité entrevue par le Christ, et pour laquelle il a prié au soir de l'institution de l'Eucharistie. C'est ici que se place le rôle de l'Evêque dans l'Eglise ; il est centre, pour faire circuler la vie du Christ dans les âmes.

Le Christ est le centre premier, d'où la grâce coule, comme de sa source unique, et où tout vient converger. L'Evêque est centre aussi ; centre secondaire, mais nécessaire, puisque le Christ a voulu que la grâce passât par lui pour atteindre les âmes.

Nous n'avons pas à faire ici le détail de ses glorieuses prérogatives ; qu'il nous suffise de rappeler avec S. Thomas, que c'est surtout par le don de la vérité que son action rejoint celle du Christ. La prédication, nous dit S. Thomas, est le plus important devoir de l'Evêque, continuateur du Christ et gardien de la doctrine. « Principalissimum officium ».

Aussi, en nous confiant la besogne sacrée de prêcher la doctrine, l'Eglise nous a conféré un insigne honneur, en même temps qu'elle nous a confié une charge redoutable. Sans doute, nous n'exerçons cette charge qu'en union et sous la direction du corps épiscopal ; mais la délégation à cette fonction nous vient directement de l'autorité suprême, qui n'a pu nous confier cette tâche que parce qu'elle nous en savait dignes.

L'Evêque, de par ses fonctions mêmes, est placé dans l'état de perfection consommée ; il ne peut donner la vie du Christ aux âmes que s'il en possède lui-même la plénitude. Sa fonction même appelle une sainteté consommée.

Or, puisque nous participons à la fonction, n'est-il pas de rigoureuse conséquence que nous participions à la sainteté de l'état ; et ne devons-nous pas conclure que l'office de Prêcheur exige de nous une sainteté qui fait penser à celle du Christ.

Par rapport à l'action de l'Evêque, notre vie est une suppléance. A certaines heures douloureuses de l'histoire, cette suppléance a été appelée par l'impuissance, d'ordre intellectuel ou moral. Dans l'état actuel du monde moderne, cette suppléance est requise pour les besoins d'une action plus universelle et plus profonde.

Nous ne sommes sans doute pas les seuls à la fournir ; cependant, notre vie étant mieux organisée pour assurer la plénitude de vie demandée de l'apôtre, l'Eglise a le droit de compter particulièrement sur nous pour recevoir cet appoint nécessaire.

Il y a plus ; car l'Eglise compte sur nous pour garder toutes grandes ouvertes les sources de l'apostolat, en rappelant que la prédication découle de la plénitude même de la contemplation.

Dans la mesure où nous sommes vraiment dominicains, nous contribuons à former des prêcheurs dans l'Eglise de Dieu. C'est là un rôle immensément glorieux, que nous ne comprenons pas toujours et que souvent nous remplissons assez mal ; mais enfin, il s'impose à nous, et reste invariable en ses exigences.

Quelle tristesse si d'autres que nous allaient recueillir un héritage fait pour nous, un héritage venu à nous à travers les siècles : un héritage, qui, ne l'oublions pas, ne doit pas se perdre, parce que l'Eglise en a absolument besoin.

Collaborateurs du Christ, et collaborateurs du corps épiscopal qui continue le Christ, souvenons-nous que la sainteté supérieure est notre premier devoir, et que la médiocrité nous convient si peu, que

dans le cortège des prêcheurs nous ne pouvons être qu'au premier ou au dernier rang.

Notre Ordre grandira ou faiblira dans la mesure exacte où il gardera la relation nécessaire entre la contemplation et l'action. Plaçons-nous à ce point de vue pour procéder à l'examen de conscience qui s'impose ; car ce point de vue est capital, et il nous aidera à replacer notre vie à la hauteur qui convient, et à donner à l'Eglise, au Christ, et à nos chefs spirituels, la somme de vertus et de dévouements qu'ils attendent de nous.

* * *

Enfin la plénitude à déverser dans les âmes, doit être proportionnée à leurs besoins. Or ceux-ci sont immenses. Ils l'étaient déjà au temps de Dominique ; mais les siècles ayant ajouté encore au fardeau des misères que porte l'humanité, le devoir se fait plus urgent que jamais d'aller au monde avec le summum de puissance spirituelle et divine.

Je ne crois pas opportun de faire ici le détail de ces besoins ; toutefois ils sont assez fortement accentués pour qu'il nous soit facile d'en faire une synthèse qui parle à nos cœurs d'apôtres.

Il ne s'agit pas d'être pessimistes — le pessimisme n'ayant jamais produit rien de bon — ; il s'agit simplement d'ouvrir les yeux, et de nous mettre en mesure de lutter efficacement contre les maux nombreux qui menacent la vie des âmes confiées à notre zèle.

Du côté du mal, nous constatons un zèle habile et persévérant à jeter dans le monde la semence des

idées mauvaises qui, lentement et progressivement, empoisonnent les masses.

Le monde est tout saturé de semences mauvaises, représentées par les idées libérales, laïques, socialistes, communistes, anti-familiales et anti-sociales ; et par voie du livre, du journal, du magazine, de la conférence, de l'action personnelle, les ennemis s'efforcent d'ébranler les croyants, de tromper les ignorants, de pervertir les faibles, d'entraîner la jeunesse, et d'arracher les âmes à l'amour, au respect et à la soumission, qu'elles avaient jusque-là donnés au Christ, leur Chef, et à l'Eglise, leur Mère.

Le mal prétend s'imposer comme une nécessité, presque à l'égal d'un droit ; et tout est organisé dans notre monde moderne en vue du plaisir malsain, qui tue les âmes, ruine les convictions chrétiennes, fait fuir le devoir, et produit la peur instinctive de tout ce qui a nom, austérité, pénitence, sacrifice. Jouir est devenu le but de la vie.

Grâce à cette coalition des puissances du mal, la foi baisse, les mœurs se dégradent, les vertus perdent de leur divine signification, les antiques traditions se perdent, les églises se vident ; et les âmes s'en vont à la damnation en se moquant de tout.

Du côté des bons, ou prétendus tels, qui ont gardé l'amour et le respect de l'Eglise, qui tiennent encore aux pratiques chrétiennes, ne constatons-nous pas une routine, une absence de convictions, une ignorance, une faiblesse morale, qui les désignent à l'attention des ennemis, et qui les préparent à succomber tôt ou tard sous leurs coups.

Il y a encore, chez nous, grâce à Dieu, des réserves puissantes et une élite qui compte ; il n'en reste pas moins vrai qu'à moins d'une réaction prompte et énergique, nos réserves seront assez vite épuisées, et que notre élite n'aura peut-être pas la force nécessaire pour lutter avec succès contre le mal envahisseur.

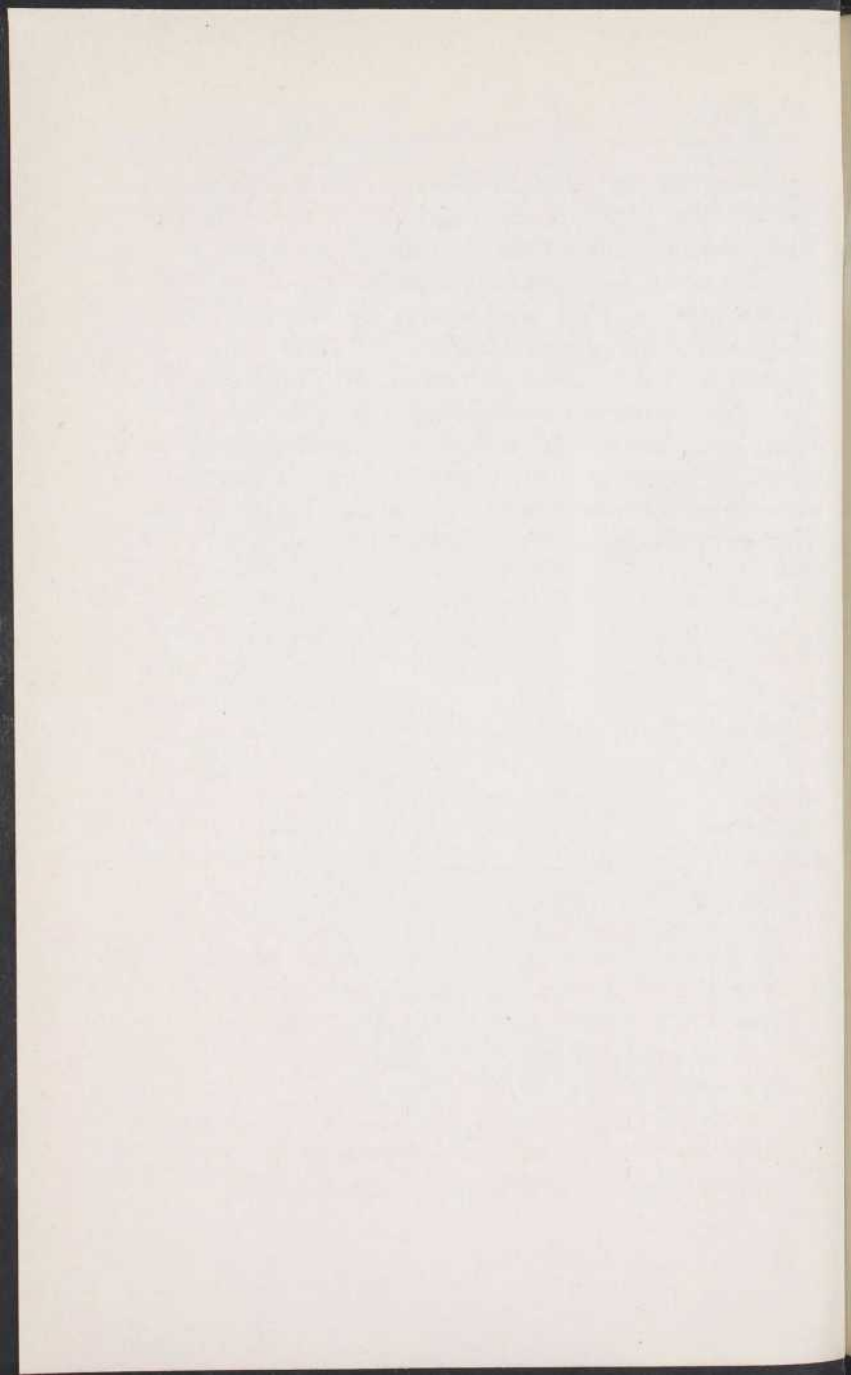
Du côté de l'Eglise, gardienne sacrée de la vérité et maîtresse des âmes, ne constatons-nous pas que la multiplication des appels pressants qu'elle fait entendre, des directions précises qu'elle multiplie à loisir, des œuvres qu'elle crée, adopte et bénit, nous force d'admettre que l'heure est grave, que les bases de l'ordre religieux, social et familial, sont profondément ébranlées, que les perspectives d'avenir sont douloureuses, et finalement que le besoin se fait sentir d'une armée de lutteurs vaillants et généreux, capables de se sacrifier pour la cause sacrée de l'Eglise et des âmes, et même d'aller au martyre s'il le fallait pour sauver l'héritage du Christ ?

Nous n'avons pas à désespérer, puisque l'Eglise a pour elle les promesses de vie ; toutefois nous n'avons pas le droit de fermer les yeux pour ne pas voir la menace du mal. Nous n'avons surtout pas le droit — qui ne serait d'ailleurs qu'une lâcheté — de fermer nos cœurs aux appels attristés qui partent du Cœur du Christ et du cœur de l'Eglise.

Souvenons-nous donc que noblesse oblige, et que marchant au premier rang dans la phalange des défenseurs de l'Eglise, nous devons mettre sur notre vie le double sceau d'une science profonde, et d'une vertu supérieure.

N'ayons pas peur du mot : soyons des saints. A six ans Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus se dit : Je veux devenir une sainte ; et elle le devint.

Ce qui nous manque à nous pour donner notre pleine mesure, c'est simplement de reprendre contact avec notre grand idéal, et de vivre notre vie dominicaine dans toute sa perfection ; à cette condition, nous apporterons notre large part de collaboration dans l'œuvre du relèvement de l'humanité en péril, et ferons la preuve que l'Ordre n'a pas dégénéré et qu'il est encore au service de l'Eglise un instrument puissant de restauration et de vie.



L'APOSTOLAT DOMINICAIN

La fin de l'Ordre est l'apostolat : l'apostolat en tant qu'il est le fruit d'une contemplation intense. Il se propose de reprendre, pour le continuer, l'apostolat même du Christ, le divin Contemplatif, le divin Champion de la Vérité.

Tout, dans notre vie, est d'abord ordonné à la contemplation. La contemplation est la route sacrée qui nous mène droit aux âmes ; et c'est dans la mesure où nous serons fidèles à la suivre, que nous garderons à notre apostolat ses caractères spécifiquement dominicains, et que nous aiderons l'Ordre à poursuivre sa magnifique mission.

Nous aimons cette route, où tant des nôtres ont glorieusement marché au cours des siècles ; et nous avons choisi d'y marcher nous-mêmes, parce que nous la savions jalonnée de sources débordantes où notre apostolat pourrait s'alimenter, se refaire et se fortifier.

D'autres Ordres religieux pourront, sous l'inspiration de Dieu et avec l'approbation de l'Eglise, suivre des routes différentes et également sûres ;

pour nous, la route que nous suivons est la meilleure et en un certain sens l'unique, parce que c'est en la suivant que nous assurerons à l'Eglise la plénitude de services qu'elle attend de nous.

D'ailleurs notre héritage est assez beau, pour que nous nous croyions dispensés de jalouser les autres ; et nous avons l'âme assez noble pour bien accueillir les exemples et les leçons, d'où qu'ils nous puissent venir.

En nous attardant à rechercher les caractères spécifiques de notre vie dominicaine, nous n'avons qu'un désir : celui de demeurer fidèles à nos origines, d'entrer pleinement dans la pensée de notre saint Fondateur, et de rester dans le monde les indéfectibles champions de la Vérité.

Les caractères de notre apostolat sont parfaitement mis en lumière par la parole d'Honorius III, dont nous connaissons les efforts en vue du renouvellement de l'apostolat dans l'Eglise : « Ils seront les champions de la Vérité, et les lumières du monde ». Et c'est en vue de ce glorieux rôle, que d'après une autre formule, empruntée au même Pontife : « Les Prêcheurs seront totalement députés à l'office de la prédication. *Totaliter deputati* ».

Notre apostolat emprunte donc ses caractères à la vérité, apportée au monde par le Christ lui-même : il est lumière et il est vie. Il se propose à la fois d'éclairer et de réchauffer les âmes.

*

Le plus beau titre de gloire de Dominique consiste à avoir mis son Ordre directement au service

de la Vérité. Alors que les Fondateurs d'Ordres cherchent leurs sources d'inspiration dans les besoins de l'heure présente, Dominique trouva les siennes dans les besoins éternels de la Vérité.

Il entendait sans doute garder son Ordre au service des âmes — et nous savons avec quelle passion et quel succès il l'a fait ; — mais dans sa pensée le service des âmes ne serait là que pour mieux assurer celui de la Vérité.

D'ailleurs, est-ce que tous les besoins des âmes ne se ramènent pas à un seul : celui de la Vérité, qui éclaire et qui fait vivre ?

La devise de l'Ordre ne comporte que ce mot : la Vérité. Et ce mot suffit ; car il indique clairement que la Vérité reste le centre obligé vers lequel toute l'activité de l'Ordre devra converger, et que l'amour de la Vérité reste la grande passion qui brûlera l'âme dominicaine.

C'est pour réaliser ce noble service de la Vérité, que Dominique concevra la pensée de rattacher l'apostolat de son Ordre à l'apostolat des premiers prédicateurs de l'Evangile, les Apôtres.

Quand Dominique parut, l'apostolat catholique avait perdu beaucoup de son éclat et de son emprise sur les âmes. Et pourquoi, sinon parce qu'en s'écartant des traditions primitives, on avait laissé le mensonge s'introduire dans la vie des prédicateurs de l'Evangile : le mensonge odieux qui consiste à prêcher la vérité après avoir cessé d'en vivre

En se mettant à l'école des Apôtres, Dominique découvrit quel était le secret de la puissance invincible de cette poignée d'hommes, qui tout pleins de

l'Esprit de Dieu, jetèrent à travers le monde les premières semences de la vérité, et le conquièrent grâce au double témoignage de la parole et du sang : le culte et la passion de la Vérité.

En subordonnant les besoins d'un groupe ou d'une époque aux besoins supérieurs et éternels de la Vérité, Dominique ramena l'apostolat à ses sources traditionnelles ; et le culte de la Vérité prit les proportions d'un bien commun dont tous bénéficièrent.

La ferveur qui accueillit la prédication de Dominique et de ses fils ; les succès, durables autant que rapides, qui couronnèrent leurs efforts ; le regain de vie que leur présence et leur concours apportèrent aux Universités ; le stimulant que l'exemple des nouveaux Prêcheurs assura à tous les ouvriers de l'Evangile : tout cela prouve bien que la pensée de Dominique était non seulement géniale, mais divine et inspirée de Dieu.

En donnant à son Ordre, pour base de sa vie, et comme principe unificateur de ses énergies, le culte de la Vérité, Dominique lui imposait une tâche immense et qui rappelait celle de l'apostolat catholique lui-même ; il lui assurait aussi du même coup une telle faculté d'adaptation, que le besoin ne se ferait jamais sentir d'un changement appréciable dans son mode de vie, dans son gouvernement, dans ses moyens d'action.

Devons-nous penser que S. Dominique se proposait avant tout de fonder un Ordre de savants ? A cette question, si souvent posée et si souvent mal résolue, il importe de donner une réponse précise,

si nous voulons savoir à quelles sources notre apostolat doit s'alimenter, et quelle orientation nous devons lui donner.

Si l'on entend la science au sens limité et incomplet, qu'on lui donne très souvent — la science qui règne froidement sur l'intelligence et reste sans influence sur le cœur et sur la vie — on peut affirmer sans aucune hésitation que telle n'était pas la pensée de Dominique.

Notre Bx Père était sûrement un fervent de la science, dont il appréciait les bienfaits, pour avoir longtemps fréquenté les Universités. Puis nous le verrons, en preuve de ceci : imposer l'étude à ses fils comme un devoir professionnel ; assouplir sa règle en vue des exigences de la vie d'étude ; rapprocher ses premières fondations des universités, afin que ses disciples pussent tour à tour y recueillir la science et la donner.

Toutefois, la science que Dominique voulait pour ses fils, était la science vivante et génératrice de vie. La vérité dont l'Ordre se faisait le champion attitré, était la Vérité divine : la Vérité donnée au monde par le Christ, pour le renouveler et l'orienter de nouveau vers Dieu. C'est pourquoi cette Vérité avait besoin d'être mûrie dans l'étude et assimilée dans la contemplation.

La Vérité ne peut devenir conquérante, qu'à la condition de nous conquérir d'abord nous-mêmes ; car c'est alors, et alors seulement, qu'elle peut être donnée au monde accompagnée du témoignage de la parole, de la vie, des vertus, et dans les cas héroïques et décisifs, du témoignage du sang.

Dans l'œuvre du saint Fondateur, il n'est pas question d'auditoires particuliers à rechercher, de pays déterminés à évangéliser, de formes limitées d'apostolat à embrasser ; ce qui domine tout, unifie tout, consacre tout, est le culte de la Vérité.

Moins de cinquante ans après la fondation de l'Ordre, le Bx Humbert pourra dire : « Nous enseignons les peuples, nous enseignons les prélats, nous enseignons les savants et les ignorants, nous enseignons les religieux et les séculiers, les clercs et les laïques, les grands et les petits ».

« Ils seront les Champions de la vérité », avait dit Honorius III. Le champ de bataille de la Vérité est vaste comme le monde ; et c'est le nôtre, à nous qui sommes ses champions. Partout où nos services sont requis pour la conquête, l'expansion et la défense de la vérité, nous devons répondre à l'appel de l'Eglise.

La Vérité, entendue en son sens le plus complet, c'est : la Vérité divine, apportée au monde par Jésus-Christ, et qui doit donner au monde lumière et vie ; l'Eglise, gardienne de la Vérité divine et maîtresse des âmes ; l'Ecriture Sainte, qui contient la parole même de Dieu, et que l'Eglise interprète sous la conduite de l'Esprit ; la tradition, qui, elle aussi, est source de la Révélation ; la théologie, qui met en lumière les richesses de la Révélation, pour en mieux assurer la connaissance, l'expansion et la défense, et qui guide les sciences humaines ; les âmes qui vivent de la foi et les peuples qui marchent à sa lumière.

Tout ce qui est susceptible de prendre la valeur d'un témoignage rendu à la Vérité, entre dans le domaine de notre activité ; et ainsi les sciences purement humaines, les arts et la littérature, ne restent pas étrangères à notre activité.

Il importe cependant de remarquer que dans tous les domaines, chez nous, la science et la sainteté restent inséparablement unies.

Les noms les plus glorieux qui ont illustré notre histoire, avaient reçu cette double consécration. En tête du cortège, nous voyons marcher S. Thomas d'Aquin, l'Ange de l'Ecole et le Prince des théologiens, et S. Albert, le Maître des philosophes : tous deux Docteurs de l'Eglise, et dont ils ont si bien mérité qu'ils ont en quelque sorte cessé d'être des gloires de famille pour passer au rang de gloires catholiques.

Nous savons que S. Albert a été victime de la trop grande confiance que l'on accordait à sa sainteté ; sa gloire en a été retardée de quelques siècles.

Je veux me contenter ici de ces deux noms, lesquels suffiraient d'ailleurs à illustrer la vie d'un Ordre ; toutefois, en relisant l'histoire, nous pourrions y constater que ceux des nôtres qui ont bien mérité de l'Eglise dans quelque domaine que ce soit, ont brillé autant et plus même par la profondeur et l'élévation de leur vie, que par la puissance de leur science.

Je veux bien qu'il soit question pour nous de science ; pourvu que ce soit de la science que la sainteté relève et féconde. Je veux bien que l'on

parle de notre vie dominicaine comme d'une vie essentiellement ordonnée à l'étude ; mais à cette condition qu'il soit aussi entendu que l'étude y est élevée à la hauteur d'une contemplation.

Pour l'Ordre qui, dans sa belle unité, marche à la conquête du monde et des âmes, il ne saurait être question d'établir une hiérarchie entre les formes diverses d'apostolat ; l'apostolat universitaire, scientifique, apologétique, missionnaire ou populaire. Ces apostolats divers, qui entrent tous dans le domaine de notre activité, s'unifient dans un apostolat unique : l'apostolat catholique, universel, qui vit du culte et de la passion de la Vérité.

Grâce à cette unification, l'Ordre peut utiliser tous les talents, orienter toutes les initiatives, satisfaire toutes les ambitions, couvrir tous les besoins.

L'apostolat de chacun est nécessairement limité ; il prend une valeur universelle, du fait qu'il a une valeur de collaboration par rapport à l'apostolat de l'Ordre. Cette valeur lui vient du but que se propose l'apostolat dominicain : servir la Vérité, la servir noblement et ne servir qu'elle.

C'est donc le service de la Vérité que nous recherchons toujours, quel que soit le mode choisi d'apostolat : le service de la Vérité éternelle, mesure de toutes choses, qui vient de Dieu et qui mène à Dieu.

Nous reviendrons sur le sujet, — capital pour nous —, de l'étude ; pour le moment il s'agissait de mettre en relief les caractères fondamentaux de l'apostolat dominicain. Nous venons d'en fixer le premier caractère, en rappelant que notre vie dominicaine est un service ; celui de la Vérité, mûrie dans

la contemplation et transformée ainsi en un instrument de conquête.

La devise de l'Ordre : « Veritas », et la formule dominicaine de l'apostolat : « aliis contemplata tradere », s'éclairent l'une par l'autre, nous donnant une idée adéquate de ce que doit être l'apostolat dominicain.

Comme le Christ à ses apôtres, l'Eglise nous a dit : « Allez, enseignez toutes les nations ». L'univers est notre champ d'action ; toutes les âmes nous ont été données ; tous les modes d'apostolat sont ouverts à nos initiatives ; toutes les situations doivent nous trouver prêts à agir.

Par-dessus tout, la Vérité attend de nous que nous restions à son service, pour les besoins de la grande conquête qui doit la faire régner sur le monde et sur les âmes. L'Ordre se meut à la façon d'une armée en marche : quel que soit le poste que nous occupions, l'important pour chacun de nous est de donner sa pleine mesure de valeur et de dévouement, de demeurer fidèle toujours, et de ne trahir jamais.

* *

Il ne suffit pas toutefois que l'apôtre porte la vérité sur ses lèvres ; il doit aussi la porter dans son cœur et dans sa vie.

Les prédicateurs sont plus nombreux que jamais : hélas ! combien qui oublient qu'avant de préparer le sermon, il importe de préparer le prédicateur. Ce serait le moment de rappeler le mot cinglant de S.

Grégoire : « Voici que le monde est rempli de prêtres ; et cependant, dans la vigne du Seigneur, qu'il est rare de rencontrer un véritable ouvrier ». La parole attristée de Pie X y fait douloureusement écho : « Les Apôtres étaient douze, et ils ont conquis le monde ; nous sommes 350 000, et le monde nous échappe ».

Ils sont légion, les prédicateurs légers, mondains, amis de leurs aises, avides de louanges, sans piété profonde, sans esprit surnaturel intense. Comment peuvent-ils parler avec conviction de Dieu, de ses infinies perfections, de son inépuisable amour pour nous ; prêcher Jésus-Christ humble, pénitent, crucifié, rappeler aux âmes les lois du détachement, de la pénitence et de la mortification ?

Comment ces prédicateurs peuvent-ils aller aux âmes avec respect et amour ; lutter avec succès contre le monde et l'enfer ; soutenir partout et toujours les intérêts de Dieu et des âmes ?

Ce qui leur manque assurément, c'est de mettre leur vie en accord avec ce qu'ils prêchent ; c'est l'onction qui jaillit d'un cœur rempli de Dieu et sans cesse en relation avec lui par la prière, la pénitence et la sainteté de la vie.

Pour donner Dieu aux âmes, ce qui est le but même de la prédication, il faut en vivre soi-même ; et dans la mesure où l'on n'en vit pas, on porte le mensonge dans la chaire de vérité.

Le peuple, qui a le sens de la droiture, aperçoit vite les contrefaçons ; et il établit facilement la distance qui sépare l'acteur qui joue un rôle, du prédi-

cateur qui parle de l'abondance du cœur. Et quand l'acteur a été démasqué, il n'a plus qu'à descendre.

Quel a été le meilleur prédicateur ; même le prédicateur unique, puisque son divin Message constitue le thème unique de toute prédication ? N'est-ce pas Jésus-Christ, le grand Apôtre du Père ? Et pourquoi ? Parce qu'il a donné au monde le pain substantiel de la Vérité divine, que lui seul pouvait donner ? Oui, sans doute ; mais aussi parce qu'il a donné au monde le spectacle d'une vie divinement belle, pure et sainte.

Le monde courait à lui parce qu'il avait soif de vertus autant que de vérité. Il rayonnait le divin. Une vertu s'échappait de lui, nous disent les Livres Saints, qui guérissait toutes les misères. Et cela était vrai des misères morales plus encore que des misères physiques.

Nous sommes apôtres et prédicateurs avec le Christ et comme lui ; en prêchant la Vérité et en la transposant en valeur de vie et d'action.

« Nul, nous dit S. Thomas, ne doit assumer le rôle de prédicateur, s'il ne s'est auparavant purifié de toute souillure, et s'il n'est parvenu à une vertu parfaite ». Et la raison qu'il en donne, c'est qu'il doit imiter parfaitement le Christ, dont il est dit au Prologue des Actes : « *Cœpit Jesus facere et docere* ». Cette forme de langage est traditionnelle ; et elle met le second terme en dépendance du premier ; Donc : la parole en dépendance de l'exemple.

Si nous remontons à nos origines, nous y constatons que l'Ordre naquit précisément à une époque où le mensonge s'était introduit dans la chaire de vérité ;

où l'on continuait de prêcher l'Evangile, après avoir cessé d'en goûter toute la saveur divine.

Ce qui faisait le succès des hérétiques, c'était l'exemple. Ils apportaient au monde l'erreur, mais cachée sous des apparences évangéliques. Et ce qui faisait l'insuccès des prédicateurs de l'Evangile, c'était l'absence d'austérité. Ils apportaient au monde la Vérité, mais déguisée sous les dehors d'une vie bourgeoise. Et je ne parle pas ici des maux plus profonds encore qui affligeaient l'Eglise, et qui mettaient davantage encore les prédicateurs dans une attitude de mensonge.

Aussi Innocent III comprit-il la nécessité de réformer la prédication en la ramenant aux formes évangéliques : imitation du Christ par la pauvreté et l'humilité dans les vêtements ; ardeur de l'esprit pour instruire le peuple par l'exemple de la vie et l'enseignement de la parole.

C'est ce qui fit le succès de Dominique et de ses prêcheurs : ses compagnons de labeur d'abord, puis plus tard ses fils. C'est ce qui a fait, au cours des siècles, le succès des vrais Prêcheurs : la Vérité non seulement sur les lèvres, mais aussi et surtout dans la vie.

La vérité dans la vie : chez nous, et au-dehors. Car si nous vivons dans le mensonge chez nous, nous porterons le mensonge au-dehors. L'héroïsme ne s'improvise pas ; il se cultive.

Notre vie est à base d'austérité ; vivons-la dans sa plénitude, et nous apprendrons ainsi à vivre dans la vérité.

Il est important de nous étudier à ce point de

vue, lequel est capital pour nous. Notre règle, faite pour des apôtres, est nécessairement large ; elle suppose des âmes loyales et généreuses.

Cette largeur d'esprit dont nous bénéficions, doit nous servir de stimulant ; toutefois, si nous n'y prenons pas garde, elle peut tourner à notre désavantage et servir de couverture à bien des mensonges.

Il ne s'agit pas simplement d'éviter le mensonge complet, déloyal, grossier, qui s'exprimerait par le scandale de la vie mauvaise : ce scandale empêcherait totalement l'efficacité de notre parole, et nous marquerait à l'avance du signe de la réprobation. Il faut éviter tout mensonge, quel qu'il soit, qui nous empêcherait de vivre notre vie dominicaine dans sa plénitude, et compromettrait, plus ou moins selon le cas, notre action sur les âmes.

Nous ne nous sommes faits dominicains, que dans la pensée et avec le désir de devenir des apôtres puissants par la parole et par la vie ; et c'est dans la mesure exacte où nous sommes parfaitement dominicains, que nous devenons parfaitement apôtres. Nous pouvons être assez fiers de la bonne tenue de nos sermons, exagérer nos petits succès humains, nous déclarer satisfaits des éloges que nous recevons : il n'en reste pas moins vrai que le mensonge n'engendre pas la vérité, et que la mort ne produit pas la vie. Tenons d'abord compte de la bonne tenue de notre vie, ne recherchons que les succès surnaturels et divins ; et les seuls éloges qui comptent nous seront décernés, ceux de Dieu. Et pour en arriver là efforçons-nous de réaliser la plénitude de vie que Dieu attend de nous.

Il s'agit évidemment ici d'une plénitude relative ; car la mesure en varie avec chacun. Il s'agit d'une plénitude proportionnelle à la grâce reçue, aux talents dont nous disposons, à la dose de santé et de forces que la nature nous a donnée et conservée.

Donner notre pleine mesure dans tous les domaines ; voilà la formule exacte de la vérité dans la vie.

Donc plénitude relative : dans l'étude, qui prépare l'apostolat ; dans la vie liturgique, qui nous associe plus intimement à la vie de l'Eglise dans son mouvement de conquête et d'expansion ; dans les observances, dites monastiques, qui intensifient la pénitence, favorisent la contemplation, et contribuent à accroître la plénitude de vie à déverser dans les âmes.

Dès que nous nous relâchons sur l'un de ces points, que ce soit par inertie d'âme, lâcheté, ou simple désaffection, nous introduisons le mensonge dans notre vie ; et nous mettons pour autant obstacle à l'efficacité de notre action sur le monde.

Il n'est pas demandé de nous que nous soyons tous des docteurs, mais que nous soyons tous et toujours des étudiants, avides de la sainte doctrine ; pas demandé que nous ne bénéficions pas des dispenses chorales, mais que nous n'en abusions pas, et que nous ne les acceptons que dans la mesure où la gloire de Dieu et le zèle des âmes l'exigent ; pas demandé que nous portions toujours le fardeau des observances intégrales, mais que nous ne le déposions pas sans de justes raisons, et encore approuvées par l'autorité compétente.

Il ne s'agit pas que d'être de bons prêtres, de bons professeurs, de fidèles observants ; il s'agit d'être dominicains et de l'être pleinement. L'esprit dominicain, qui est un esprit essentiellement apostolique, est une résultante, où bien des éléments divers viennent se fondre dans l'unité ; et c'est pourquoi nous devons veiller à ce qu'aucun des éléments qui lui donnent vie et fécondité ne soit absent de notre vie quotidienne.

Dans une pensée de loyauté il convient de laisser à chacun le soin de procéder à l'examen de conscience qui s'impose ; et cette méditation a simplement pour but d'en stimuler la sincérité.

Ce qui nous sert parfois d'excuse à nos propres yeux, est précisément ce qui peut nous condamner aux yeux de Dieu ; cette largeur d'esprit que nous rencontrons dans la règle et chez les supérieurs, et dont nos passions peuvent facilement abuser.

Notre vie n'est pas faite pour les âmes médiocres, mais uniquement pour les âmes assoiffées d'idéal et susceptibles de prendre le goût des hauteurs : sachons simplement nous en souvenir, et nous vivrons dans la vérité.

Nous devons aussi porter la vérité au-dehors.

Nous ne devons pas cesser d'être dominicains en quittant notre couvent : un peu comme si cet esprit dominicain dont nous faisons extérieurement grand état, était l'égal d'un vêtement liturgique que l'on ne prend que pour la durée d'un office religieux.

Nous aurions beau porter la vérité sur nos lèvres, si nous ne la portons pas dans le cœur et dans la vie, nous ne faisons pas le bien ou nous ne le fai-

sons qu'à moitié. Le mensonge se trahit toujours et le succès des acteurs est limité au temps que dure la comédie.

Dieu peut faire le bien sans nous, comme aussi il peut le faire avec la collaboration d'influences avec lesquelles nous n'avons rien à voir ; mais le bien qui compte pour nous et pour l'Ordre est celui que Dieu fait par nous, et avec notre collaboration de travail, de prière, de pénitence, de parole et de vie.

Humainement parlant, il est difficile, pour ne pas dire impossible, de savoir quelle mesure exacte de bien nous faisons ; tout ce qu'il nous est permis et utile de savoir, c'est que cette mesure correspond exactement à la somme de vérité que nous portons dans notre vie. Le prédicateur fait toujours plus d'impression que son sermon : s'il nous arrive de l'oublier, nous donnons alors le scandale du mensonge, après avoir distribué le pain de la vérité.

Et il y a scandale, souvent pour le peuple, plus souvent encore pour les prêtres, lorsque nous cessons de porter avec nous cette atmosphère de piété, de pénitence, de sérieux, de dégoût des choses du monde, qui fait le fond même de notre vie dominicaine.

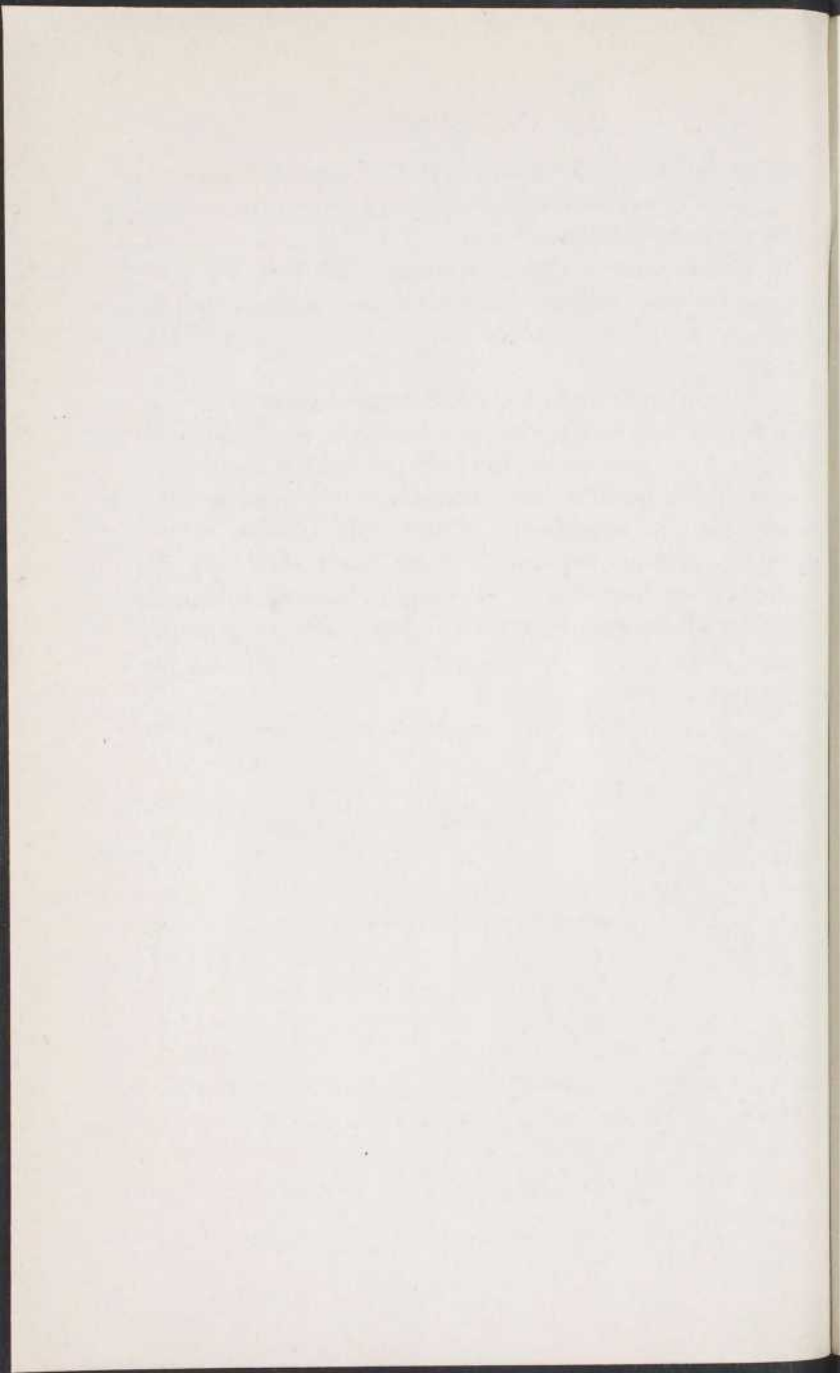
Le monde s'attend à beaucoup de notre part, parce que nous sommes dominicains, et il nous surveille volontiers pour surprendre chez nous le mensonge ; s'il le découvre, c'en est fait de notre influence.

Portons donc sur nos lèvres et dans notre vie la plénitude de la vérité ; de la vérité que la parole annonce, mais que la vie consacre. Le peuple chrétien ne se contente pas de nous entendre parler, il

nous regarde vivre aussi ; et il n'accepte notre parole que sous bénéfice d'inventaire, et dans la mesure où notre vie la confirme.

Nous pouvons lui pardonner l'illusion qu'il caresse, de voir en nous des savants ; et nous devons lui savoir gré d'exiger de nous que nous soyons des saints.

Champions de la Vérité et conquérants des âmes, gardons donc notre vie à la hauteur de la doctrine divine que nous prêchons ; et les âmes viendront à nous, parce qu'elles sont assoiffées de vérité et affamées de vie supérieure. Comme le Christ, sanctifions-nous pour les âmes ; et les âmes nous suivront de près sur la route où le monde chemine à la suite du Christ, auteur du salut et Maître des âmes.



L'OBÉISSANCE DOMINICAINE

Après avoir déterminé le degré de perfection auquel notre vie dominicaine veut nous conduire, il importe que nous nous mettions à la recherche des instruments de la perfection.

J'aime cette idée d'instruments appliquée par S. Thomas aux vœux de religion, dans leurs rapports avec la perfection ; car elle donne un relief tout particulier au caractère d'activité débordante qui marque la vie supérieure.

Apprentis de la perfection, nous sommes voués à une tâche sacrée, laquelle doit enrichir Dieu, tout en nous enrichissant nous-mêmes. Cette tâche, qui consiste dans la recherche et l'imitation de la perfection divine, est la plus haute et la plus noble de toutes les tâches humaines ; si bien que toutes les autres tâches y restent subordonnées et lui demandent le secret de leur fécondité.

Dans notre cas, la tâche est particulièrement belle et féconde, puisque notre perfection est conçue en

fonction du salut des âmes, lequel constitue le grand objectif dominicain.

Grâce à cette idée d'instruments, appliquée aux vœux, nous comprenons : d'une part, que la perfection représente la grande tâche de notre vie ; et d'autre part, que les vœux sont les indispensables préliminaires de la perfection.

Les vœux ne font pas la perfection ; ils se contentent d'enlever les obstacles qui pourraient entraver la marche en avant des âmes vers la perfection. Ils assurent aux âmes la liberté parfaite dont elles ont besoin pour se donner totalement à Dieu, et se dévouer à ses œuvres.

Il importe de comprendre ainsi la vie ; autrement nous céderions assez facilement à la tentation de nous créer de nouveaux liens, dont chacun pourrait paraître négligeable, mais dont l'ensemble prendrait vite les proportions d'un esclavage.

Or il va de soi que ces instruments de perfection peuvent être utilisés diversement, selon le degré de perfection que l'on se propose d'atteindre, et selon le genre d'activité auquel on désire se livrer. Ainsi, bien que les vœux restent substantiellement les mêmes, ils prennent, dans la pratique, certaines modalités bien caractéristiques, lesquelles contribuent à donner à un Ordre sa physionomie propre.

La pauvreté du religieux contemplatif n'est pas celle du religieux actif ; la pauvreté dominicaine diffère de la pauvreté franciscaine ; l'obéissance du Dominicain et celle du Jésuite offrent des caractères différents.

Dans la recherche des caractères qui devront

mettre sur ces instruments de la perfection la marque dominicaine, il convient d'assigner la place d'honneur à l'obéissance.

L'obéissance atteint la vie dans sa source même, par le sacrifice de la volonté qui est en nous le principe de toute activité ; c'est pourquoi elle est de beaucoup supérieure à la chasteté et à la pauvreté, qui ne représentent que le sacrifice des biens du corps et des biens extérieurs, et pourquoi aussi elle les contient virtuellement.

Aussi, chez nous comme chez beaucoup d'autres Religieux, la formule de profession ne fait mention que de l'obéissance ; pour marquer clairement que par elle l'homme entre de plein pied dans l'état de perfection.

La Règle dominicaine a mérité de se voir décerner le qualificatif de « Règle joyeuse ». L'éloge n'est certes pas banal ; car la joie est bien l'une des qualités maîtresses de l'obéissance religieuse. Obéir à Dieu doit être considéré un honneur et une joie.

L'obéissance a sans doute ses côtés pénibles, dont la nature s'accommode assez mal ; mais elle a aussi son côté joyeux, qui est de nous rapprocher du souverain Bien.

La joie est un repos de l'âme en présence du bien qu'elle aime ; et c'est pourquoi l'obéissance, en nous faisant goûter le Bien divin par l'union de notre volonté à la volonté de Dieu, nous stimule à la joie.

C'est là toutefois une considération qui est susceptible de s'appliquer à toute obéissance, et par là même à toute Règle : aussi bien, pour que la Règle dominicaine ait pu mériter le qualificatif de « Règle

joyeuse », est-il nécessaire qu'elle revête certains caractères qui la distinguent des autres Règles, et grâce auxquels elle devient plus apte à provoquer la joie de l'obéissance. Rechercher ces caractères, c'est en même temps préciser les caractères que notre obéissance doit revêtir pour être vraiment dominicaine.

*

Le premier caractère que nous sommes invités à admirer dans la Règle, est celui de la confiance ; de la confiance mutuelle qui doit présider aux relations entre supérieurs et inférieurs.

Chez nous, bien des choses contribuent à enlever à l'autorité ce qu'elle pourrait avoir de trop rigide et de trop austère : la perfection de la Règle écrite, la délimitation bien précise des droits et des devoirs des supérieurs ; la participation des gouvernés au gouvernement ; la facilité avec laquelle il peut être remédié aux abus possibles.

Les conditions mêmes dans lesquelles l'autorité s'exerce, contribuent à rendre l'autorité défiante vis-à-vis d'elle-même, et à faciliter aux subordonnés l'obéissance spontanée.

Les supérieurs ne sont pas nos mandataires, puisqu'ils reçoivent leur autorité de l'Ordre, pour l'exercer en son nom ; mais ils restent nos choisis, et les dépositaires de notre confiance.

L'Ordre attache une telle importance à cette confiance qu'il veut voir à la base même des relations mutuelles, qu'il exige que toute élection d'un supé-

rieur, local ou provincial — celle du Général faisant exception, pour des raisons faciles à saisir —, soit suivie d'une confirmation, laquelle doit être précédée d'une consultation.

L'élection peut même être précédée d'une consultation, que je qualifierais volontiers de populaire, et dont le but est de mettre en évidence les qualités des candidats possibles, ou d'éliminer les candidats non suffisamment qualifiés. Dans le cas où l'élection est remplacée par une nomination, la consultation s'impose encore, et qui offre les mêmes garanties.

De plus, au cours de chaque terme d'office du supérieur élu, l'Ordre entre en consultation avec les subordonnés, à l'effet de savoir si la confiance donnée au premier jour vit toujours.

Il est aussi à propos de noter que toute constitution nouvellement élaborée, exige l'acceptation par trois Chapitres successifs, ou par un Chapitre dit Généralissime. Ce n'est là qu'une forme de consultation populaire et la constitution nouvelle n'est définitivement admise qu'après un essai loyal et une acceptation loyale de la part des membres de l'Ordre. Dans de telles conditions, le supérieur doit se sentir à l'aise pour demander l'obéissance ; et le subordonné doit éprouver un saint empressement à la donner.

Le supérieur peut, sans crainte et sans faiblesse, imposer les devoirs et réclamer les sacrifices, parce qu'il ne fait que tirer sur le crédit de confiance qui lui a été ouvert au moment où il a reçu l'onction du commandement ; et l'inférieur éprouve de la facilité à tout accepter et à tout donner, parce qu'il ne fait

que détailler dans sa vie quotidienne, la confiance donnée au début.

Cela suppose évidemment que la confiance donnée, est de qualité, et qu'une fois donnée elle persévère ; autrement l'Ordre risquerait de connaître à brève échéance toutes les déficiences des gouvernements où la politique égoïste domine.

Il peut arriver parfois que notre confiance ne rencontre pas l'accueil qu'elle mérite, ou qu'elle croit mériter ; la plupart du temps nos malaises proviennent de ce que nous ne donnons pas une confiance vraie, ou que l'ayant donnée, nous la retirons.

Ce ne serait certes pas faire confiance à l'un de nos frères que de le désigner au supériorat, en raison de certains défauts ou de certaines faiblesses qui nous plaisent ou dont nous espérons tirer profit, à cause de certains avantages que nous en espérons, ou bien encore avec le secret désir de le maintenir en tutelle et d'en faire l'instrument d'une politique.

Celui-là, n'ayant pas reçu la confiance vraie, remplirait difficilement son rôle, à la satisfaction et pour le bonheur de tous.

Le plus sûr moyen de tuer le respect de l'autorité et de préparer la ruine de la vie régulière, est de propager le culte des qualités négatives et des personnalités sans relief ; car le malheur veut souvent que ceux-là mêmes qui n'ont pas donné la confiance vraie, soient les premiers à en souffrir, dès qu'ils constatent que les avantages espérés se font attendre.

Et quand cela se renouvelle à intervalles réguliers, l'inévitable se produit : l'autorité n'est plus res-

pectée, la vie régulière baisse, et le système du moins possible est mis à l'honneur.

Dans les Communautés, l'anarchie ne s'introduit jamais en sournoise ; elle y vient avec notre consentement, et même sur notre appel. Quand la médiocrité s'installe quelque part, elle a toutes les chances d'y faire un long séjour ; car elle est dans l'habitude de prendre d'autres médiocrités à son service, pour s'assurer le droit de durer.

Il est bien inutile d'insister sur le devoir de refuser la confiance qui n'aurait pas les qualités voulues ; ce serait trop demander à la pauvre nature. Nous avons vu des saints s'enfuir pour échapper aux honneurs et aux responsabilités du commandement ; mais c'est là une spécialité que nous leur laissons volontiers, avec bien d'autres d'ailleurs. A nous de ne pas donner la confiance fausse, si nous ne voulons pas courir le risque de la voir acceptée.

Ce serait aussi faire preuve d'une étrange déloyauté, que de retirer notre confiance après l'avoir donnée. Si elle n'était pas de qualité, il est clair que nous n'aurions jamais dû la donner ; si, au contraire, elle est bonne et s'inspire de motifs surnaturels, rien ne nous excuse de la reprendre.

La confiance une fois donnée, même si elle a été viciée dans son principe, devient respect et obéissance : elle revêt alors un caractère sacré, parce que c'est Dieu lui-même qui la recueille par le ministère du supérieur.

Nous étions libres d'accorder nos suffrages à celui que nous jugions le plus apte à nous bien gouverner ; mais une fois qu'il a reçu la consécration du

commandement, notre liberté se trouve liée, et nous devons à l'élu respect et soumission jusqu'au terme de son mandat.

Celui qui limite au supérieur, sous quelque prétexte que ce soit, le respect et la soumission qui lui sont dus, prouve par là qu'il est incapable de la plus élémentaire loyauté ; et il n'ira jamais au-delà de l'obéissance servile.

Il se peut que notre confiance soit, à de certaines heures, soumise à de rudes et crucifiantes épreuves, — et nul n'a le droit de s'en scandaliser — ; aussi le plus sûr moyen de goûter la joie de l'obéissance est-il de garder toujours notre confiance à l'abri du soupçon, du mécontentement, du blasement et de la critique, lesquels font tant de mal aux âmes religieuses.

Nous devons donc, par respect pour nous-mêmes autant que par respect pour les supérieurs : étouffer tous les mauvais sentiments auxquels la nature est encline ; accepter loyalement et joyeusement les inévitables imperfections du gouvernement humain ; et ouvrir largement nos cœurs au respect sincère et à la soumission loyale et persévérante.

A ces conditions, nous goûterons la joie de l'obéissance, sainement comprise et joyeusement acceptée ; nous donnerons la confiance, pour la recevoir ; nous unifierons notre vie dans l'obéissance qui doit la consacrer ; et nous marcherons d'un pas plus alerte dans la voie qui doit nous conduire à la perfection désirée.

* *

La perfection de la règle écrite contribue aussi à rendre notre obéissance joyeuse.

Une double règle régit notre activité religieuse : la règle écrite, représentée par notre code de Constitutions ; et la règle vivante, représentée par les supérieurs. L'une et l'autre, pour des raisons faciles à saisir, sont nécessaires pour nous conduire à la perfection, laquelle constitue le grand objectif à atteindre.

La règle écrite est digne de tout respect. Inspirée de Dieu, elle a reçu la confirmation de l'Eglise, et elle a conduit à la perfection un nombre incalculable d'âmes ; elle représente pour nous l'idéal parfait, entrevu dans tout son éclat au jour de la profession.

C'est elle qui nous a assuré la joie et la paix aux heures de fidélité parfaite ; qui a gardé notre vertu à l'abri des dangers du monde ; qui a fécondé notre action sur le monde et sur les âmes. Elle est la loi sainte de Dieu dans nos cœurs : « Je veux faire ta volonté, ô mon Dieu, et ta volonté est au fond de mon cœur » Ps. XL-9.

Mais si admirable et digne de respect qu'elle soit, la règle écrite a besoin, pour vivifier les âmes, d'être unie à la règle vivante représentée par le supérieur.

Les raisons de ceci se conçoivent facilement. Tout d'abord, il est assez évident que nulle règle n'est assez parfaite pour tout prévoir. Une règle qui voudrait tout prévoir, tournerait vite à la tyrannie.

La règle écrite précise le but, indique les moyens nécessaires, forme les cadres où la vie doit se mou-

voir ; elle ne saurait prévoir ce qui varie toujours, le mouvement même de la vie.

Ce qui manque à la règle écrite, c'est un élément de vie, lequel lui est précisément communiqué par la règle vivante ; et c'est bien pourquoi le rôle du supérieur est un rôle vital

C'est grâce à la règle vivante que l'unité se fait, que toutes les énergies sont utilisées, que toutes les âmes sont dirigées vers Dieu, et que l'Ordre complète sa mission.

En venant à la vie religieuse, chacun de nous apporte un capital, plus ou moins riche, de talents, de science, de vertu, et surtout de grâces : c'est sa mise de fonds dans la sainte entreprise, dont Dieu veut avoir tout le bénéfice.

Ce capital variant avec chacun, il est juste de dire qu'il n'est pas deux âmes qui se ressemblent, ni deux hommes qui aient exactement même caractère ou égalité d'aptitudes. C'est le rôle du supérieur, agissant au nom de Dieu, d'essayer de tirer de chaque capital le plus grand rendement possible, et d'unifier ces éléments divers en vue de la cause commune.

La règle vivante étant conçue en fonction de la règle écrite, qu'elle a mission de vivifier, il est évident que plus la règle écrite sera parfaite, plus elle deviendra apte à créer l'atmosphère de paix et de joie dont les âmes ont besoin pour donner leur pleine mesure ; toujours sous la direction éclairée et bienveillante de la règle vivante.

Notre règle dominicaine réalise cette perfection à un degré qui n'a pas souvent été égalé : elle prévoit

tout, et avec une telle sagesse, qu'elle n'offre guère de prise à l'arbitraire et à l'imprévu, lesquels font si souvent obstacle à la paix des maisons religieuses.

Qu'il s'agisse des observances, de l'administration, des études, des divers ministères, la règle nous offre un tel luxe de détails et de précisions, que l'on se demande comment il serait possible d'y ajouter. La règle nous présente même un code pénal complet.

Ce qui contribue pour beaucoup à sa perfection, c'est qu'elle suit le mouvement de la vie, et qu'elle s'adapte admirablement aux multiples besoins des âmes, et aux divers besoins des temps.

Au moment de la refonte des Constitutions, en vue de les adapter aux exigences du nouveau Code, nous avons pu remarquer, avec autant de fierté que de joie, que les changements nécessités pour en faire une règle moderne, n'ont porté que sur des points secondaires et de peu d'importance.

Et ce qui est très digne d'admiration, c'est que cette règle, en dépit de la richesse des détails et des précisions qu'elle renferme, ne nous donne pas l'impression d'une règle étroite, mesquine et dure à porter.

Bien au contraire : cette profusion de précisions et de détails nous laisse l'impression d'une règle large, sûre d'elle-même, qui sait ce qu'elle doit demander pour marcher à son but, et qui le demande en toute loyauté.

Cette perfection de la règle écrite facilite aux supérieurs l'accomplissement de leur tâche, en même temps qu'elle sert de stimulant à notre loyauté.

Il vous souvient qu'autrefois, en récitant la for-

mule de notre profession, nous tenions entre nos mains le livre des Constitutions : eh bien ! c'est ainsi que nous continuons d'obéir.

Les supérieurs n'ont rien à nous demander qui ne soit clairement indiqué ou à tout le moins suggéré, dans nos Constitutions ; et nous ne leur donnons dans la vie quotidienne, que ce que nous leur avons donné en une fois au jour de la profession.

La Règle dominicaine ne laisse pas que d'être rude en ses exigences ; mais faites pour des âmes magnanimes, elle ne sent pas le besoin de voiler ses rudesses. Elle nous invite à l'obéissance ; mais à une obéissance libre, spontanée, joyeuse, qui, loin de s'effrayer des sacrifices, les recherche comme la condition même d'une vie débordante.

Le respect de la règle écrite prépare la soumission à la règle vivante ; ce respect et cette soumission n'étant que des expressions diverses de la loyauté gardée à l'Ordre et à sa mission sainte.

L'obéissance a besoin de la joie, pour porter tous ses fruits ; et par un heureux retour, l'obéissance provoque une joie intense, laquelle naît de la satisfaction d'avoir donné à Dieu et à l'Ordre tout ce qu'ils étaient en droit d'attendre de nous.

La lecture assidue et réfléchie de la règle devient ainsi la source de nos joies les plus pures ; car elle nous tient en contact intime avec l'idéal, qui après nous avoir conquis au premier jour, doit nous accompagner jusqu'au bout du chemin.

* * *

L'accueil loyal que l'Ordre daigne faire aux ini-

tatives individuelles, contribue aussi à rendre notre obéissance joyeuse.

Dans un corps bien constitué, les membres ne se contentent pas de recevoir l'influx vital ; tous entrent en collaboration, pour maintenir le corps dans l'état de santé parfaite et d'activité normale.

De même dans la vie de l'Ordre, toutes les initiatives comptent, parce que toutes contribuent à sa gloire, et favorisent la puissance et l'étendue de son action. En fait l'Ordre doit immensément à de telles initiatives ; et il n'a jamais cessé d'y faire appel.

Il est à remarquer que dans la formation que l'Ordre donne à ses membres, il n'y a rien d'étroit, ni de trop exclusif : rien qui sente le moule.

Fidèle à sa devise, l'Ordre entend que ses membres entrent et demeurent, grâce à des études jamais interrompues, en contact avec la Vérité, qu'ils auront mission de propager et de défendre ; mais dans le déploiement de leur activité, il leur laisse une latitude assez généreuse.

Sans doute notre activité doit demeurer sous la direction et le contrôle de l'Ordre, sans quoi elle cesserait d'être dominicaine, et pourrait même n'être pas religieuse du tout ; cependant cette direction et ce contrôle, loin de comprimer l'activité, la stimulent et lui assurent une saine orientation, tout en la protégeant contre elle-même.

L'Ordre reste le seul maître de notre activité, et il est libre d'en disposer selon les exigences de la cause sacrée qu'il doit servir : ce droit reconnu, l'Ordre s'applique à atténuer dans la mesure du possible, le sacrifice de cette activité, qui ne laisse pas que de

nous être chère, même après que nous l'avons donnée.

L'Ordre témoigne de sa délicatesse envers les jeunes, en tenant compte de leurs goûts et de leurs préférences dans l'orientation de leur activité.

L'Ordre se doit de faire la distinction qui convient, entre les préférences fondées en raison et les illusions auxquelles la jeunesse reste exposée ; mais il n'en est pas moins vrai que dans l'orientation de sa propre vie, chacun se voit accorder une latitude très large.

D'ailleurs le goût n'est pas autre chose que la relation sentie, entre les aptitudes personnelles et le genre d'activité désiré : aussi l'Ordre fait-il preuve de sagesse en tenant compte de ces aptitudes dans l'appel aux diverses fonctions qui doivent contribuer au bien général de l'Eglise et des âmes.

Cela suppose, en toute évidence, que les préférences personnelles sont appuyées sur des aptitudes réelles et dûment constatées par l'autorité ; autrement la porte se trouverait ouverte à l'illusion, au caprice et à l'égoïsme.

Nous savons aussi que dans l'organisation de notre travail, une latitude aussi large et généreuse nous est accordée. Les heures que nous passons en cellule prennent la majeure partie de nos journées ; et l'Ordre compte sur notre loyauté pour occuper saintement ces heures, en vue de Dieu et des âmes.

Parmi les responsabilités qui pèsent sur nous, celle-ci est l'une des plus lourdes à porter ; et elle fournira sûrement la matière d'un chapitre dans l'examen de conscience final. La porte de notre chambre

peut être porte de sanctuaire, ou porte de salon ; c'est à nous qu'il appartient d'en déterminer le caractère.

Notre prédication offre un caractère commun, lequel consiste en une doctrine fortement mûrie et sagement adaptée aux besoins des âmes ; mais à ce caractère, chacun peut et doit y ajouter un caractère personnel, qui unit ensemble la grâce, le talent et le travail.

Nous devrions savoir gré à l'Ordre de nous traiter avec autant de loyauté et de délicatesse ; et la latitude qui nous est laissée, devrait nous inviter à donner à l'Ordre la pleine mesure de dévouements et de services qu'il attend de nous.

Même si nous n'avons qu'un talent, il ne nous est jamais permis de l'enfouir ; et en toutes circonstances nous devons donner en proportion de ce que nous avons reçu. Et comme nous sommes ici dans un domaine où les apports de la grâce ont plus d'importance que ceux de la nature, nous ne devons jamais céder à la tentation, ou de nous enorgueillir, ou de nous décourager.

Utilisons, en toute loyauté comme en toute simplicité, pour le bien de l'Ordre et de l'Eglise, tous les dons reçus de Dieu ; et nous pourrons nous croire en règle avec la conscience et avec Dieu.

Nous savons enfin que dans la genèse et l'épanouissement des œuvres, les initiatives personnelles jouent un rôle de premier ordre.

Toutes les œuvres, pour être vraiment dominicaines, ont besoin d'être adoptées par l'Ordre, de vivre de sa pensée et de s'épanouir sous sa direction ;

cependant rien ne s'oppose à ce que ces œuvres rencontrent l'initiative privée à leur point de départ. Grâce à cette collaboration généreuse et spontanée, l'Ordre voit s'épanouir dans tous les domaines, — théologie, histoire, sciences, arts, mouvement social —, toute une floraison d'œuvres magnifiques, dont la gloire lui revient et dont le monde recueille le bénéfice.

Ce qu'il importe seulement de remarquer, est que ces œuvres, personnelles au début, prennent, par suite de l'adoption que l'Ordre en fait, un caractère impersonnel, qui les purifie et leur assure de meilleures garanties de succès et de durée. Les œuvres qui tiennent à demeurer strictement personnelles, ou qui se poursuivent plus ou moins en marge de l'Ordre, sont assurées de périliter, et même de mourir avec ceux qui leur ont donné le jour.

Cette remarque me paraît de souveraine importance ; car le danger le plus fréquemment rencontré dans les œuvres, est celui de l'égoïsme et de la recherche personnelle. Si tant d'œuvres périlitent, et si le monde n'avance guère en dépit de la multitude des œuvres, c'est qu'il y a trop d'œuvres personnelles, humaines, où la recherche de soi est au premier plan, et pas assez d'œuvres impersonnelles, divines, où la gloire de Dieu et le salut des âmes restent les uniques motifs inspirateurs.

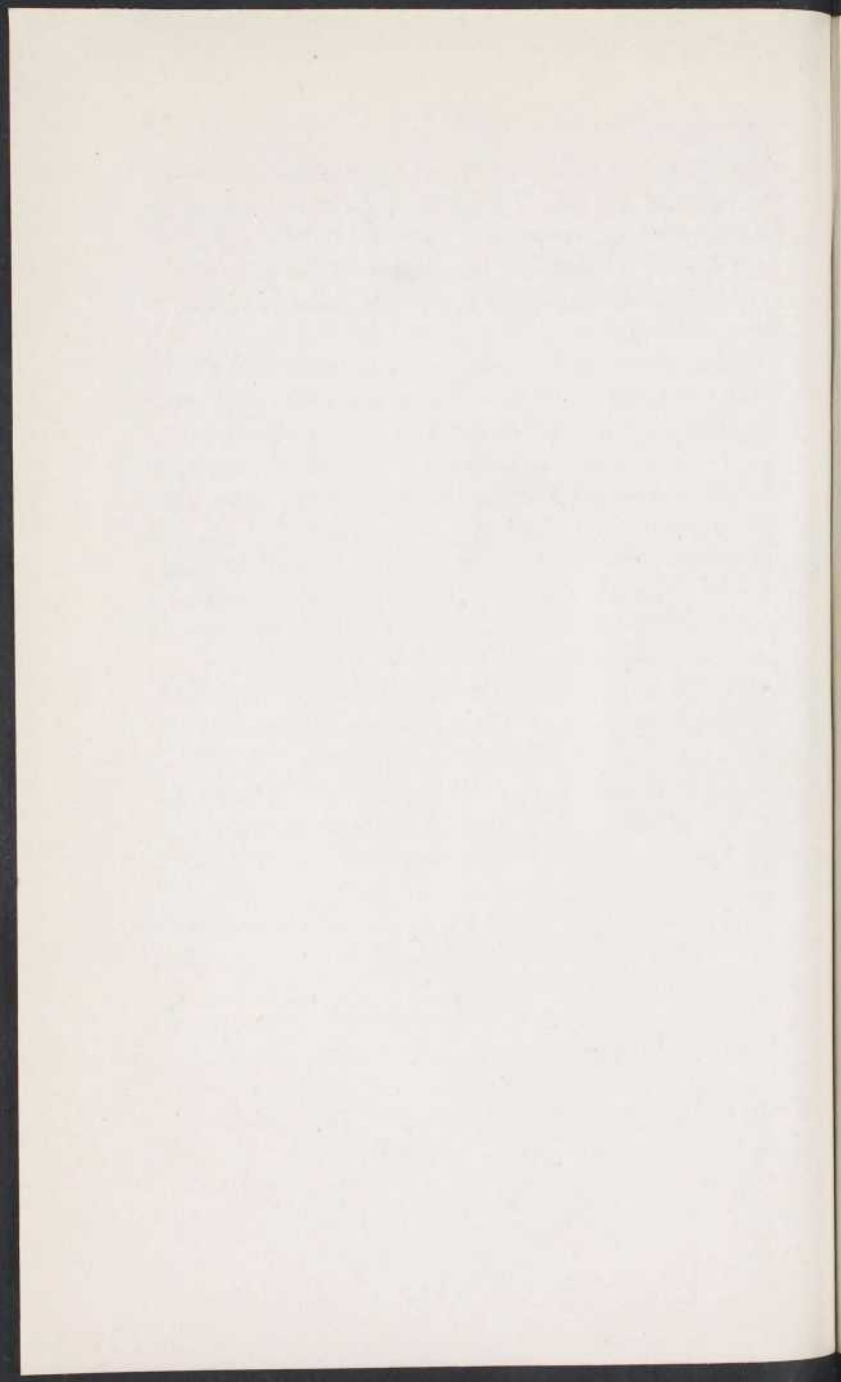
Toute œuvre entreprise uniquement pour notre satisfaction personnelle, ou accompagnée du secret désir d'échapper à la tutelle de l'Ordre, est indigne de l'Ordre et indigne de nous-mêmes.

Si, en effet, l'Ordre nous fait confiance, en nous

laissant beaucoup de latitude dans le déploiement de notre activité, ce n'est pas en vue de favoriser notre égoïsme, mais uniquement en vue de réveiller en nous toutes les énergies latentes, et nous pousser à des œuvres sur lesquelles il compte pour poursuivre sa mission sainte.

Chez nous l'obéissance est joyeuse, parce que la règle est large ; mais pour que nos âmes s'ouvrent à la joie véritable, elles doivent se faire larges comme la règle elle-même. Cette règle s'impose à nous avec confiance ; elle doit rencontrer en nous une confiance égale.

Jouissons de la confiante latitude que la règle nous offre ; n'en abusons jamais, au détriment de nos véritables intérêts. Acceptons généreusement la règle, avec tous les sacrifices qu'elle nous impose, et tous les dévouements qu'elle attend de nous, sans aucune recherche personnelle, ni aucun retour d'amour propre ; et nous goûterons alors la joie de l'obéissance, de l'obéissance qui donne toujours sans compter, et qui attend de Dieu seul la louange, comme elle attend de lui seul la récompense.



CHASTETÉ DOMINICAINE

C'est avec une légitime fierté que nous aimons à nous rappeler que notre Ordre a maintes fois été salué du titre glorieux d'« Ordre des Lys ». *Liliatus Ordo*.

Sans doute, la présence dans l'Ordre, de S. Dominique, qui avouait, sur son lit de mort, avoir gardé la chasteté parfaite, de S. Thomas d'Aquin, lys parmi les lys, et de la multitude de ses vierges, suffirait à légitimer ce titre.

Mais il y a plus ; et si l'Ordre mérite ce titre, c'est encore et surtout parce que la chasteté qu'il demande à ses membres, revêt certains caractères particuliers, en rapport avec l'idéal dont il vit.

Essayons de préciser ces caractères. Et pour les mieux préciser, précisons tout d'abord le véritable rôle de la chasteté dans la vie religieuse. La chasteté ne vise pas qu'à nous arracher à la fascination des plaisirs de la chair, ou à nous libérer des charges de la famille : c'est là un point de vue plutôt négatif.

Le véritable rôle de la chasteté est de nous assurer la pleine et entière liberté dont nous avons besoin pour nous appliquer efficacement à l'œuvre

de Dieu ; son rôle consiste avant tout en une spiritualisation dont Dieu veut avoir tout le bénéfice. « Qui sine uxore est sollicitus est quæ Domini sunt, quomodo placeat Deo ».

La liberté parfaite ; voilà exactement ce que nous avons cherché en renonçant aux joies charnelles, même envisagées sous leur aspect le plus noble.

A oublier ce point de vue supérieur, nous pourrions courir le risque de céder à la tentation de remplacer les joies auxquelles nous avons renoncé, par des joies de substitution ; et ces joies, tout en étant moins dangereuses, n'en mettraient pas moins obstacle à la liberté parfaite sans laquelle nous ne pouvons être totalement à Dieu.

Tous les vains amusements du cœur, même quand la chasteté est gardée, vont contre l'esprit de la chasteté.

Envisageant les choses de ce point de vue, il nous est permis de conclure que la chasteté doit être d'autant plus parfaite, que plus grande est la liberté requise pour nous permettre d'entrer dans le plan providentiel et de réaliser notre idéal.

Notre vie est une vie de contemplation, et d'une contemplation assez intense pour que les fruits en puissent être communiqués aux âmes ; elle postule une chasteté parfaite, marquée du trait de l'héroïcité.

*

Nous retrouvons là le premier caractère de la chasteté dominicaine : contemplatifs par vocation, nous sommes par vocation des chastes.

La contemplation ne représente pas dans notre vie un acte isolé, ou une série d'actes isolés, requis de nous simplement pour maintenir notre vie à un niveau supérieur, et assurer par là même l'efficacité de notre action : elle est un état permanent et stable.

La contemplation n'est pas autre chose que le groupement de toutes nos énergies, l'orientation de toutes nos puissances, vers Dieu, en vue de notre sanctification personnelle et de notre action sanctificatrice sur le monde.

La contemplation fait de Dieu l'objet unique de notre amour ; le centre obligé de toutes les affections dont notre cœur reste la source ; la fin de toutes nos activités. C'est pour lui et avec lui, que nous vivons ; pour lui et avec lui, que nous travaillons. Toute activité dont il n'a pas le bénéfice immédiat, est perdue ; pour lui, dont la gloire se trouve amoindrie, et pour nous, à qui le bonheur échappe. Toute affection qui ne va pas directement à lui, s'égare.

Cela suppose la liberté parfaite ; celle que seule la chasteté absolue peut assurer.

Le mariage est saint ; mais il divise, en fractionnant les énergies, dont Dieu perd ainsi une part. C'est pourquoi S. Paul, au nom du Seigneur, va jusqu'à inviter les chrétiens engagés dans le mariage, à la chasteté parfaite ; au moins occasionnellement, en vue de la prière. Et c'est pourquoi aussi, à ceux qui veulent avoir uniquement souci des choses du Seigneur, il recommande la virginité comme un état supérieur ; et cela en raison même de la liberté parfaite qu'elle assure aux âmes.

Par une conséquence rigoureuse, toute affection qui enlève quelque chose à Dieu, en nuisant à la liberté de l'âme, va contre l'esprit de la chasteté : la contemplation en souffre d'autant. C'est pour nous le signifier, que S. Dominique a fait de nous des cloîtrés.

La clôture n'est pas une simple protection accordée à la chasteté, encore qu'elle lui soit d'un puissant secours. Cette idée raccourcie, pourtant chère à certains auteurs, ne répond sûrement pas à l'idée que l'Eglise s'en fait.

La clôture est née avec le monachisme lui-même ; et elle ressort de l'idée que le moine, séparé du monde pour appartenir uniquement à Dieu, doit limiter le plus possible les rapports avec ce monde d'où l'amour du Christ l'a tiré.

La clôture nous permet de réaliser la cité idéale, loin du monde et au-dessus de lui, où il nous devient plus facile de faire l'œuvre divine. Il s'agit avant tout d'une opposition d'esprit ; d'où la séparation, qui en est la conclusion nécessaire.

Si nous savons envisager ainsi les choses, nous serons moins tentés de nous contenter de la chasteté négative, qui évite simplement les fautes ; et nous nous efforcerons de cultiver la chasteté active, celle qui, en tranchant tous les liens humains, nous facilite l'union au Christ, Epoux des âmes.

La chasteté parfaite, ayant pour but de nous assurer la liberté absolue, pour que notre contemplation devienne vie, tout ce qui dans l'ordre des affections vient contrarier cette liberté, va en quelque manière contre la chasteté religieuse.

C'est ainsi que les rapports inutiles avec le monde, les affections trop sensibles, les amusements du cœur, surtout avec les personnes du sexe, et même l'affection exagérée des parents, nous sont représentés par les auteurs spirituels, comme venant en quelque façon en contradiction avec la chasteté, dont le but est de nous unir au Christ, et de faire de nous les instruments de ses œuvres.

Il appartient à chacun de nous de procéder à l'auscultation nécessaire, laquelle nous éclairera sur les liens à trancher. Même si les liens ne sont que des fils, ils nuisent à l'action de l'Esprit et empêchent l'essor de l'âme.

Garder notre cœur à l'abri de toute souillure grave, ne devrait pas nous suffire, à nous qui avons vidé notre cœur de tout amour humain pour l'ouvrir uniquement à l'amour divin.

Cultiver la chasteté parfaite comme notre plus cher trésor ; la garder à l'abri de tout soupçon, comme aussi de tout compromis ; la défendre contre tous les ennemis, ceux de l'intérieur comme ceux de l'extérieur : cela devient la loi de notre vie, parce que c'est la condition de l'amour divin dont Dieu veut remplir notre cœur.

Contemplatifs-apôtres, notre vie doit se tenir sur les hauteurs, comme celle du Christ, le divin Prêcheur, dont nous portons au monde le message. A nous, comme aux Apôtres dont nous sommes les continuateurs, le Christ a donné le monde comme champ d'action. A notre paternité il a confié le soin des âmes qu'il a aimées et pour lesquelles il est mort, et qu'il veut voir aimées de nous et sauvées par nous.

Il veut que, comme la sienne, notre vie soit assez pure pour être digne d'être offerte en nourriture au monde. « Cœpit facere et docere ». Il a nourri le monde de sa vie autant que de sa doctrine ; et il veut qu'il en soit ainsi de nous.

Purs comme le Christ, le Contemplatif idéal, l'Apôtre unique, dont la vie se tient à des hauteurs telles que les laideurs de la terre ne sauraient l'atteindre ; tel est bien l'idéal que notre vie de contemplation supérieure nous impose. Ne pas nous élever jusque-là, c'est déchoir.

Nos Saints ont vécu de cet idéal, et lui ont demandé le secret de leur vie toute angélique ; c'est en y communiant, que nous découvrirons le secret des grandes victoires que nous ambitionnons, et de la liberté parfaite dont nous sentons le besoin.

Et parce qu'il est juste de tenir compte de la faiblesse humaine, j'ajoute que c'est en communiant à cet idéal supra-humain, que nous pourrons racheter le passé, et à l'imitation de Marie-Madeleine, nous refaire une virginité à force d'amour.

De quelle qualité est le regard que nous accordons au Christ et à Dieu ? Est-ce un regard pur que rien n'a souillé ; ou un regard que les hasards de la vie ont pu souiller, mais qui a été de nouveau purifié par l'amour et les larmes ? Est-ce un regard franc et loyal, qui se fixe uniquement sur le Christ et sur Dieu ; ou un regard incertain et fuyant, qui va tour à tour du Christ au monde et du monde au Christ ?

Si donc quelque chose a voilé la pureté de notre regard, il n'y a qu'un remède, qu'un tonique : les larmes de l'amour.

Il est bien peu de regards humains qui n'aient pas besoin de ce tonique ; aussi notre consolation est-elle de penser que sur les hauteurs de la contemplation, l'angélique Thomas et l'aimante Marie-Madeleine se rencontrent : Thomas jetant sur le Christ un regard que rien n'a jamais souillé ; Madeleine lui accordant un regard que l'amour a purifié.

Jésus a tant pleuré à cause du péché ; pleurons avec lui, pour garder ou refaire le passé, et préparer l'avenir.

* *

Les rapports de l'Ordre avec la Vérité assurent à la chasteté dominicaine un trait particulier.

Ces rapports sont tels que l'Ordre a pu prendre pour devise : la Vérité. Notre Ordre est celui de la Vérité ; notre mission est de répandre la Vérité.

Il est ici question de la Vérité divine, objet de connaissance, et objet d'amour ; la Vérité conquérante, qui doit apporter aux âmes lumière, chaleur et vie.

Il n'est qu'un message que l'Ordre ait mission de communiquer au monde ; celui du Christ lui-même, le premier des Prêcheurs, et le Prêcher unique. Message divin, au contenu illimité, que les siècles n'épuiseront point, mais que la foi accepte, en attendant que tombent les voiles qui empêchent la pleine lumière. Tout en découle, et tout s'y ramène ; il est la source d'où tout sort, et le centre vers lequel tout converge.

Pour le vrai dominicain, l'étude se conçoit en fonction de la contemplation ; elle est l'une des

formes de la contemplation, laquelle prépare le rayonnement de la vérité dont les âmes ont besoin.

S. Thomas confiant ses manuscrits à l'Hôte divin de nos tabernacles : voilà qui fixe l'attitude du dominicain allant à la conquête de la vérité. Toute étude qui ne s'épanouit pas en contemplation, et qui ne conduit pas à l'amour, n'est pas spécifiquement dominicaine.

Sans doute, toutes les sciences entrent dans le domaine de sa compétence ; mais toutes doivent s'unifier au même point de rencontre : la Vérité divine, absolue, indéfectible. Conquérir, défendre et communiquer cette Vérité ; c'est tout notre rôle.

Or de tels rapports avec la Vérité requièrent la pureté du cœur : non seulement la pureté des sens, mais aussi la pureté qui consiste dans le détachement de tout le créé. Aussi bien, n'avons-nous pas à nous étonner de voir S. Thomas inviter la béatitude des cœurs purs à servir de couronnement au don d'intelligence. Ce rapprochement est l'un de ceux qui s'imposent avec le plus de force et d'évidence.

Le don d'intelligence nous aide à pénétrer l'intime des mystères, en attendant la pleine lumière ; d'autre part la pureté du cœur nous dispose à voir Dieu, dès ici-bas à travers les obscurités de la foi, et demain dans la pleine lumière. Les deux rôles sont connexes et ont le même objectif : la vision de Dieu.

Il est une pureté qui est produite par les vertus ; elle consiste dans le retranchement de toutes les affections désordonnées.

Il est une autre pureté qui est spécialement le

fruit du don d'intelligence ; et elle a pour effet de garder l'esprit à l'abri de toute erreur et de toute illusion. La première prépare les voies à la seconde, qui sans elle ne saurait exister.

L'âme perd de l'acuité de son regard, et se voit exposée aux ténèbres et aux illusions, dans la mesure où elle reste sous l'esclavage des sens ; elle devient surtout incapable du regard qui doit s'épanouir en amour.

Par ailleurs il est facile de constater, à la lumière de l'histoire, que les révoltes de l'esprit aboutissent très souvent aux révoltes de la chair ; par où il devient évident que ces deux puretés sont faites pour se prêter un mutuel concours.

La pureté du cœur par la chasteté, hâte donc heureusement la spiritualisation de l'homme ; et plus elle est parfaite, plus elle conduit à la spiritualité intense, requise pour la conquête de la vérité.

Qui oserait douter que S. Thomas d'Aquin ne dût immensément de sa puissance intellectuelle à l'ineffable pureté reçue du ciel en récompense de sa grande victoire sur la chair rebelle.

Il ne serait peut-être pas le grand Docteur de l'Eglise, s'il n'était aussi le Docteur Angélique. Docteur Angélique : non seulement parce qu'il a bien parlé des Anges ; mais aussi parce qu'il a vécu lui-même comme un ange.

La chasteté parfaite crée « l'homme spirituel » dont parle S. Paul ; celui-là qui se présente avec une capacité exceptionnelle à pénétrer les choses spirituelles.

Dieu est esprit pur ; et l'homme devient apte à

monter vers lui dans la mesure où il est devenu spirituel par l'empire que l'âme exerce sur le corps.

Le monde nous met parfois sous les yeux le spectacle d'âmes supérieures qui, pour marcher plus sûrement et plus facilement à la conquête de la vérité, renoncent aux joies charnelles. Nous trouvons ce spectacle admirable, honorable pour la terre autant que glorieux pour le ciel ; et nous savons tout ce que pareil héroïsme produit de résultats heureux dans la vie du monde et des âmes. Eh ! bien, ce que de telles âmes font par héroïsme, nous devons le faire par souci d'un devoir professionnel à remplir.

Nous sommes officiellement les conquérants, en même temps que les défenseurs et les propagateurs de la Vérité divine ; nous devons, par une conséquence rigoureuse, être des professionnels de la pureté.

Plus nous cultiverons jalousement la chasteté, et plus nous porterons loin ses victoires, plus nous entrerons dans l'esprit de notre vocation dominicaine ; car nous nous disposerons à entrer en des rapports plus intimes avec la Vérité divine, à en vivre plus pleinement, et à la communiquer avec plus de puissance aux âmes.

* * *

Enfin, nos rapports avec Marie, Reine des vierges, ajoute un dernier trait, et non des moins aimables, à la chasteté dominicaine.

Notre Ordre, au témoignage du Seigneur lui-même, est l'Ordre de Marie. « J'ai confié ton Ordre

à ma Mère », a dit le Seigneur à S. Dominique. Nous ne pouvons certes exiger de meilleure garantie de l'intimité et de la douceur des rapports mutuels de l'Ordre et de la Vierge.

Par la puissance de sa prière, Marie a obtenu la fondation de l'Ordre ; elle lui a donné son habit ; elle l'a couvert de sa maternelle protection à toutes les heures de son histoire.

Chez les Prêcheurs, Marie est chez elle ; et elle y reçoit des honneurs qui ne sont accordés qu'aux reines et aux mères. C'est sous son regard que les frères prient et chantent les divines louanges ; c'est avec sa protection qu'ils travaillent et accomplissent les tâches diverses confiées à leur zèle ; c'est en chantant ses louanges qu'ils quittent la terre ; c'est sous son manteau royal qu'au ciel ils se cachent.

On a fait à l'Ordre l'honneur de l'appeler le « liliatus Ordo » ; l'Ordre des lys. Et c'est là, en somme, un honneur rendu à la Vierge, qui de là-haut veille sur son Ordre. La Vierge, gardienne jalouse et fidèle de l'honneur de son Ordre de prédilection, ne saurait y tolérer ceux qui ne savent pas garder le saint et noble joug de la chasteté. Les misères peuvent parfois se produire ; mais on se convertit, ou on s'en va. Les apostasies de l'intérieur ne sauraient durer ; et la Vierge se charge elle-même de faire tomber les masques trompeurs.

C'est qu'en effet il n'est pas possible d'aimer Marie, sans la pureté exquise du cœur ; comme aussi il n'est pas possible que Marie nous aime, si elle ne voit en nous la pureté imitatrice de la sienne.

« Ebur castitatis », chantons-nous tous les jours,

dans la louange de notre Bx Père : louange qui ne fait que prolonger celle que, sous l'esprit de Dieu, il s'est accordée à lui-même en léguant à ses fils son testament suprême.

Dominique est pour nous le modèle parfait, dont nous devons nous efforcer de reproduire la copie. N'est-ce pas grâce à sa pureté restée jusqu'à la fin inviolée, qu'il a mérité de vivre dans l'intimité de la Vierge, de recevoir d'elle le Rosaire, de la voir toujours doucement penchée sur son Ordre, de marcher avec elle aux grandes victoires apostoliques ? C'est en cultivant, nous aussi, la pureté idéale, que nous mériterons de devenir de dignes fils de la Vierge et de S. Dominique, et de devenir, à l'exemple de notre Bx Père, des apôtres au cœur brûlant d'amour, à la parole ardente, prêts à toutes les luttes et à toutes les victoires.

Lorsque nous voyons marcher à la suite du Bx Père, la glorieuse phalange de nos Saints et de nos Saintes, de nos Bienheureux et de nos Bienheureuses, le mot des Saints Livres nous revient naturellement sur les lèvres : « *O quam pulchra est casta generatio cum claritate* ».

Amant toujours fidèle et loyal de la pureté, le Bx Père a mérité de devenir le père d'une génération d'âmes pures comme la sienne. Ici, c'est tous les noms qu'il conviendrait de citer.

Parmi les étoiles de première grandeur, au firmament de l'Ordre, n'avons-nous pas : S. Thomas d'Aquin, Protecteur officiel donné par l'Eglise aux pauvres lutteurs que nous sommes, et qui, après sa grande victoire, ne connut jamais plus les humi-

liantes luttes ; S. Vincent Ferrier, si pur que la Vierge se permettait de violer la clôture pour aller l'entretenir ; S. Hyacinthe, qui mérita de porter dans ses bras le Fils et la Mère ; le Bx Réginald, le protégé de la Vierge ; Ste Catherine de Sienne, à qui il fut donné de changer de cœur avec le Christ ; Ste Catherine de Ricci et Ste Rose de Lima, les épouses sanglantes du Roi des vierges. Mais il faut savoir se borner, surtout là où il faudrait tout dire.

Marie, nous dit Bossuet, a porté son Fils dans son cœur par l'amour, avant de le porter dans son sein virginal, dans la réalité de sa chair : de même l'apôtre doit porter le Christ dans son cœur et dans sa vie, avant de le donner aux âmes. Or l'apôtre ne peut porter en lui le Christ et le donner aux âmes, qu'à la condition d'être digne du Christ par la pureté des vierges ; c'est l'indispensable condition de l'efficacité de son ministère.

A l'œuvre donc et haut les cœurs ! Nous souvenant des saintes exigences de notre haute vocation, travaillons, sous le regard de Marie, et avec son secours, à consolider les positions acquises ou reconquises ; à lutter héroïquement contre tout ce qui, en nous et en dehors de nous, voudrait nous faire déchoir ; à imiter tous les jours de plus près l'inimitable pureté du Christ et l'ineffable pureté de Marie ; à nous dégager chaque jour plus complètement des étreintes d'une chair dont la lourdeur s'oppose au vol de l'esprit ; à entrer chaque jour en relations plus intimes avec la Vérité libératrice.

Par là nous mériterons de garder sur nous le regard bénissant de la Vierge, et de marcher en

union avec elle et en partageant sa puissance ; réalisant ainsi le but même pour lequel la Vierge, par le ministère de son fils Dominique, a donné au monde l'Ordre dont nous restons les trop indignes fils.

LA PAUVRETÉ DOMINICAINE

Le premier et le plus parfait éloge qui ait été fait de la pauvreté, l'a été par celui-là même qui l'a pratiquée le premier, et au degré le plus héroïque ; par le Christ, le divin Pauvre dont la pauvreté stimule et consacre la nôtre.

Il a été le premier à marcher dans cette voie ; car avant lui la pauvreté était considérée comme un opprobre et une malédiction. Et il y a marché avec une telle perfection, qu'il a pu léguer au monde la pauvreté comme une bénédiction, et faire de la pauvreté la voie royale qui conduit les âmes à la vie supérieure.

Le Christ a consacré cet éloge en présentant la pauvreté comme une béatitude ; c'est-à-dire comme un acte parfait de vie chrétienne, dont l'Esprit-Saint donne le secret aux âmes. « Bienheureux les pauvres en esprit ».

Aussi les âmes désireuses de marcher à la suite du Christ dans la voie de la perfection et des vertus, se sont-elles senties poussées par l'Esprit de Dieu à réaliser dans leur vie le plein sens de la formule

divine ; et c'est pourquoi elles se sont proposées de transformer la pauvreté en un culte rendu à Dieu, en s'engageant par une promesse solennelle et publique, acceptée par l'Eglise au nom de Dieu, à aimer et à rechercher la pauvreté.

Toute vie religieuse reprend l'éloge du Christ et en enrichit la signification ; et chaque forme de vie religieuse en adopte une modalité spéciale, en vue de faire revivre avec toute la perfection désirable l'inimitable pauvreté du Christ.

Nous sommes, nous aussi, appelés à continuer cet éloge ; aussi importe-t-il que nous sachions bien quels caractères notre pauvreté doit prendre, si nous voulons ajouter à l'éloge la note particulière que Dieu attend de nous et qui doit concourir à la beauté de l'ensemble.

Il y a d'autant plus d'importance pour nous à les préciser, que la prédication par la pauvreté représente aujourd'hui l'un des grands besoins du monde en rupture avec l'idée chrétienne du détachement.

Notre Ordre est avant tout un Ordre apostolique ; aussi pour juger de la perfection de sa pauvreté, devons-nous la considérer dans ses rapports avec le but que l'Ordre poursuit et l'activité qui le distingue.

Ordre apostolique, sa pauvreté doit offrir à la fois un élément de sanctification pour ses membres, et un élément de sanctification pour le monde ; elle doit être éminemment sociale et doit se rapprocher le plus possible de la pauvreté évangélique.

En partant de ce principe, il nous sera facile de

reconnaître que le trait dominant de la pauvreté dominicaine réside dans l'importance accordée par la règle à la vie commune.

Ce trait, emprunté à la Règle de S. Augustin, devait briller d'un éclat très vif dans la vie des Chanoines d'Osma, au milieu desquels S. Dominique fit l'apprentissage de la vie régulière ; et cette circonstance même préparait le Bx Père à devenir l'un des grands amants de la pauvreté évangélique.

Ce n'était là sans doute qu'une initiation, puisque les Chanoines d'Osma n'étaient pas liés par les vœux de religion ; mais elle servirait heureusement à faire naître dans l'âme de Dominique le désir de la pauvreté parfaite.

Quoi qu'il en soit, ce trait domine toute l'histoire des Prêcheurs. La vie commune parfaite a contribué à sa ferveur ; et aux heures difficiles, elle a été le grand élément de restauration.

La vie commune offre, en effet, aux religieux un élément puissant de sanctification ; et de plus elle les met en état d'exercer sur le monde une influence profonde et durable.

*

Nous savons que S. Dominique fut un amant passionné de la pauvreté ; et s'il l'a léguée à ses fils comme le grand trésor à garder, ce n'a été qu'après l'avoir pratiquée lui-même au degré héroïque.

Il ne posséda jamais qu'une tunique, et encore la plus grossière qu'il put trouver ; si bien que lorsque l'heure du blanchissage était arrivée, il lui fallait emprunter la tunique d'un frère.

Il ne mangeait jamais que d'un seul plat, voyageait toujours à pied, sans argent et sans provisions, couchant sur la paille ou la planche.

Vivant dans la pauvreté complète, dont il goûtait les divines douceurs, il se rendait pleinement compte des avantages qu'elle apporterait à ceux qu'il voulait inviter à le suivre dans la voie de la sainte perfection. Ces précieux avantages, il voulait les assurer, non seulement aux religieux pris individuellement, mais aussi à l'Ordre lui-même ; la pauvreté de l'Ordre demeurant, dans sa pensée, la condition de la pauvreté de ses membres, en même temps que la condition de leur influence.

Ce dessein héroïque lui fut inspiré par le spectacle du fanatisme et des hypocrites austérités des hérétiques, contre lesquels il devait lutter toute sa vie ; et ce spectacle même le poussa au désir de gagner les âmes par le spectacle contraire de la pauvreté parfaite.

Apostolique dans ses visées, l'Ordre vivrait uniquement d'aumônes ; ainsi il assurerait à ses membres la liberté et l'indépendance requises pour le plein épanouissement des œuvres apostoliques.

Devons-nous croire que Dominique vit clairement dès la première heure la place qu'il entendait assigner à la pauvreté dans son œuvre, et qu'ainsi son concept de la pauvreté se trouva de suite fixé en une formule adéquate et définitive ? Certains l'ont pensé ; et par une conséquence nécessaire, ils ont aussi accepté la conclusion que l'acceptation des possessions et des revenus, aux premiers jours, ne représente dans l'histoire de la pauvreté dominicaine

qu'une étape transitoire, suffisamment expliquée par la difficulté de solliciter la charité chrétienne en des pays travaillés par l'hérésie.

Cette opinion nous paraît demander aux faits plus qu'ils ne voudraient donner.

S. François vit clairement dès la première heure ce qu'il entendait demander à la pauvreté ; car elle était pour lui le but même à réaliser, et comme le thème unique de sa prédication.

S. Dominique, au contraire, désirant porter au monde le message total du Christ, ne vit dans la pauvreté qu'un moyen, excellent sans doute, mais un moyen ; et puisqu'il présentait au monde, par suite de la suppression du travail manuel pour les Frères, un idéal nouveau de pauvreté, il est facile d'admettre qu'une période d'essai s'imposait.

Solliciter les aumônes, mais en refusant strictement les revenus qui exigeaient le travail des mains, c'était là certes un concept nouveau de la pauvreté, et qui différait à la fois du concept franciscain et de celui des Ordres anciens : pourquoi serait-il nécessaire d'en sortir, simplement pour y revenir plus tard ?

La Règle de S. Augustin, qui servit de base à l'œuvre nouvelle, n'exigeait pas le renoncement à toute possession. Puis, ce qui importait avant tout pour Dominique, était que le travail des mains ne vînt pas nuire au travail de l'étude ; ce à quoi il pourvoyait suffisamment en supprimant le travail des mains et les possessions qui exigeaient ce travail.

Serait-il téméraire de supposer que l'histoire de

la pauvreté dominicaine a connu une triple phase : une phase d'essai ; une phase de réaction ; une phase de fixation.

La phase d'essai connut bien des tâtonnements, et même des excès assez douloureux ; le tout s'expliquant par les déficiences d'une règle imprécise, peu sûre d'elle-même, et n'offrant pas à la vie commune les protections que le temps devait lui assurer.

La réaction s'imposa donc assez tôt ; et elle s'exprima par le renoncement total aux possessions. L'influence franciscaine se fit-elle sentir ici, quand et sous quelle forme ? Les documents à pleine valeur historique n'en disent rien.

La période de fixation viendra plus tard, lorsque l'Ordre se décidera à accepter la possession des biens, mais avec cette entente que ces biens ne dépasseront jamais ce qui est strictement exigé par les besoins de la vie et du travail. L'esprit primitif reste le même ; et la dernière phase ne fait que nous ramener au point de départ.

La vie commune parfaite, alimentée par l'aumône, et stabilisée par la possession commune des biens ; voilà bien, il me semble, le caractère distinctif de la pauvreté dominicaine.

Il ne conviendrait pas d'attacher une trop grande importance au qualificatif de « Mendiant » décerné à l'Ordre de S. Dominique, de même qu'à d'autres Ordres qui, comme lui, vivent de la charité des fidèles. La pauvreté n'étant qu'un moyen, et d'ordre secondaire, ce qualificatif d'Ordre Mendiant n'est guère propre à différencier les Ordres entre eux. Puis ce qualificatif sert à couvrir des formes de pau-

vreté très diverses, et répondant à des idéaux très différents.

Le terme peut utilement servir la Curie, soucieuse de former des cadres en vue d'une hiérarchie à établir ; il ne saurait prétendre à servir de base à une classification rigoureuse.

En fait, notre pauvreté tient à la fois de celle des Mendiants et de celle des vieux Ordres ; la mendicité est à son point de départ, et la possession commune des biens lui assure les conditions nécessaires de stabilité et de durée.

La pauvreté que le Christ a bénie, est la pauvreté d'esprit et de cœur. Le détachement extérieur n'est que la conséquence, et comme le resplendissement du détachement intérieur ; et sans le détachement intérieur qui le consacre, le détachement extérieur n'aurait aucun sens.

La spiritualisation de l'homme a des limites que la nature elle-même impose ; et la pauvreté consiste, non à manquer de tout, mais à être détaché de tout. Voilà précisément ce que la vie commune parfaite réalise : le détachement parfait.

Grâce à la vie commune ; l'activité, avec tous ses fruits, appartient à la Communauté, sans appartenir à aucun de ses membres ; la distribution des biens se fait à chacun selon des besoins réels, et sans que les réclamations de l'égoïsme ne se fassent entendre ; le superflu n'est pas recherché, parce que le nécessaire est toujours assuré ; le travail se poursuit joyeusement, parce que les inquiétudes sur l'avenir sont supprimées, tant par la confiance en Dieu que par une prévoyance avertie ; la paix et la joie

règnent dans les âmes, parce que toutes les activités sont unifiées dans la recherche du Royaume de Dieu.

La vie commune parfaite a toujours été considérée, chez nous, comme le grand trésor à garder ; et nos Constitutions sont organisées en vue de fermer toutes les issues possibles à une invasion de la vie privée.

Dans le vêtement, la table, l'ameublement des cellules, l'acquisition et la disposition des biens, l'uniformité est assurée.

Du côté des inférieurs, rien ne peut se faire sans la permission des supérieurs ; cela sans égard pour l'âge, les mérites, les titres, les services rendus.

Du côté de la pauvreté, nul privilège pour qui que ce soit ; et toutes les concessions, dans ce domaine, sont faites, non en faveur des personnes, mais en faveur des œuvres. A quelques-uns l'usage de deux cellules est concédé ; non par honneur, mais parce que le travail l'exige. Il en va de même pour les livres.

Les dispenses relatives au vêtement et à la nourriture, sont accordées uniquement en vue de compenser certaines faiblesses de santé, ou de répondre à certaines exigences du travail.

Si nous relisons attentivement les Constitutions, au chapitre de la pauvreté, nous y verrons quel soin l'on a mis à protéger les religieux sans distinction de rang, contre les dangers du pécule et de la vie privée.

Certaines prescriptions pourraient même nous paraître assez dures, si elles étaient appliquées au pied de la lettre : ainsi l'obligation de soumettre au

supérieur, à intervalles réguliers, les choses concédées à notre usage.

La loi du dépôt ; la défense de garder des argents ou des objets de prix ; la défense de recevoir de l'extérieur des objets en dépôt ; le devoir de rendre scrupuleusement ses comptes : voilà autant de prescriptions qui indiquent clairement le souci de maintenir dans toute sa perfection la vie commune.

Sous le rapport de la pauvreté, les supérieurs, de même que les officiers chargés de l'administration, sont sur le même pied que les inférieurs.

Leurs droits sont limités par les exigences du bien commun ; et tous sont tenus de rendre leurs comptes, sans en excepter même le Maître Général.

Nous ne mendions plus — au sens moderne du mot — mais nous continuons de recevoir le matériel de ceux à qui nous donnons le spirituel.

L'Ordre est admis à posséder des revenus ; cependant la pauvreté n'en souffre aucune atteinte, parce que ces revenus sont uniquement destinés à la subsistance de ses membres et à l'épanouissement de ses œuvres. L'esprit de Dominique est demeuré inviolé.

La loyauté la plus élémentaire nous fait un devoir de nous pénétrer de cet esprit, qui est celui de notre Bx Père, et qui reste pour nous, comme il l'a été pour nos frères dans le passé, la condition d'un progrès rapide dans les voies de la perfection.

Nos besoins, dans la religion, sont limités par les exigences de la vie et par celles du travail : c'est en les maintenant dans ces limites précises, que sous

la direction éclairée et bienveillante de l'Ordre, nous enlèverons de la route l'un des plus grands obstacles à notre progrès spirituel.

Savoir limiter nos besoins personnels, pour accorder toute notre attention aux besoins supérieurs de l'Ordre, me semble bien être l'un des caractères spécifiques de l'esprit dominicain.

La Règle de S. Augustin vient à propos nous le rappeler : « C'est aux soins que vous mettrez à préférer le bien commun à votre avantage particulier que vous reconnaîtrez vos progrès dans la vertu ».

Ainsi se trouve amorcé l'examen de conscience qui nous permettra de constater dans quelle mesure nous possédons l'esprit de S. Dominique, et de préciser les résolutions qui pourraient s'imposer à nous.

Il ne saurait être question de superflu, pour nous qui avons renoncé au droit même de posséder. La recherche des aises nous siérait mal, à nous qui avons fait de la pauvreté la reine de notre vie. La course aux vanités ne nous est plus permise, à nous qui avons renoncé à tout pour trouver Dieu. Et finalement, nous ne sommes dans le véritable esprit, que si nous restons dans une dépendance absolue vis-à-vis de l'Ordre auquel nous nous sommes donnés, pour tout ce qui a trait aux nécessités de la vie et aux exigences du travail.

Tout donner à l'Ordre, pour tout recevoir de lui ; nous en remettre à sa discrétion pour tout ce qui concerne les besoins ; fermer le cœur aux suggestions de l'individualisme : voilà l'idéal à réaliser.

Au lieu d'individualisme, disons : égoïsme. Si laid soit-il, l'égoïsme n'a rien d'une doctrine ; il n'est

qu'un fait, douloureux peut-être, mais où il se mêle beaucoup d'inconscience et d'illusion.

Précisément parce qu'il renferme peu de malice, et qu'il est même susceptible de prendre parfois un certain air de respectabilité, l'égoïsme a plus de facilité pour nous atteindre. Et il nous atteint si bien en fait, que de tous les instruments de la perfection, celui de la pauvreté est peut-être celui que nous manions le plus mal.

La recherche du superflu, la course aux futilités qui agrémentent la vie, l'indifférence à l'endroit du bien commun, représentent la grande misère des âmes religieuses à l'heure actuelle. Nous en surprenons l'aveu sur les lèvres de tous les supérieurs de communautés religieuses.

Que voulez-vous ; c'est dans le ton moderne. La révolution sociale est en marche ; et nous sommes envahis par les nouveaux riches. Ne serait-ce pas le glas de l'héritage du passé qui sonne ?

Vite, ressaisissons-nous ; dépouillons-nous de cet égoïsme si franchement contraire à l'esprit de S. Dominique, et si fatal à nos œuvres ; et revenons à la pauvreté héroïque que le Bx Père nous a léguée sur son lit de mort, et qui a fait la gloire de l'Ordre et assuré son succès sur le terrain de l'action.

* *

L'Ordre de S. Dominique est un Ordre apostolique ; sa pauvreté doit donc offrir, en plus d'un élément de sanctification pour ses membres, un élément de sanctification pour le monde.

La mission de l'apôtre est de prêcher l'Evangile; non seulement en proposant au monde le divin message du Christ, mais aussi et surtout en transposant l'Evangile en valeur de vie et d'action.

A l'imitation du Christ, le premier des Apôtres, et même l'Apôtre unique puisque tout message se ramène au sien, l'apôtre doit pouvoir offrir sa vie en garantie de la valeur de la doctrine qu'il prêche : de lui, comme du Christ dont il porte le message, il doit être vrai de dire : « Cœpit facere et docere ».

Comme l'a si bien dit Lacordaire dans son admirable vie de S. Dominique : « L'apôtre n'est pas seulement un homme qui sait et qui enseigne par la parole ; c'est un homme qui prêche le christianisme par tout son être, et dont la présence seule est déjà une apparition de Jésus-Christ ».

Appelé à l'honneur de renouveler l'apostolat dans l'Eglise, et de devenir le père d'une longue lignée d'apôtres, Dominique recevrait une grâce spéciale pour reproduire dans sa vie les traits ineffables de Jésus-Christ, le divin Prêcheur.

Or la pauvreté est l'un de ces traits ; précisément l'un des traits qui dominent dans la vie du Sauveur, comme aussi elle marque de son empreinte les relations du Maître avec ses disciples.

Pauvre lui-même, à n'avoir pas où reposer sa tête, le Christ enverra ses disciples à la conquête du monde, en leur recommandant la pauvreté pour compagne. « Ne prenez ni or ni argent, ni aucune monnaie dans vos ceintures, ni sac pour la route, ni deux tuniques, ni chaussures, ni bâton ; car l'ouvrier mérite sa nourriture ».

Des Prêcheurs vivant d'aumônes ; voilà bien ce que le Christ voulait faire de ses Apôtres.

Dominique avait vécu trop longtemps à l'école du Christ, pour ne pas avoir recueilli la leçon. Et cette leçon fut mise en un relief puissant par le spectacle que les événements lui mirent sous les yeux, aux premiers jours de son apostolat.

D'une part, il voyait comment les hérétiques trompaient le peuple en cachant leurs erreurs et leurs excès sous les dehors de la pauvreté et de l'austérité ; et d'autre part, il constatait l'impuissance des Légats du Pape allant à la rencontre des hérétiques avec un pompeux apparât de chevaux et de costumes, un peu comme ils fussent allés à la parade.

C'était la rencontre de deux mensonges : celui des hérétiques, dont l'hypocrite austérité servait de paravent aux pires erreurs ; et celui des Légats, dont la vie sérieuse et digne était en quelque sorte démentie par le luxe dont ils s'entouraient. Pris entre ces deux mensonges, le pauvre peuple ne savait reconnaître l'erreur qui venait à lui sous le déguisement de la pauvreté, ni la vérité qui venait à lui sous le déguisement de la richesse ; et dans le conflit où se débattaient les âmes, c'était souvent l'erreur qui l'emportait.

Dominique comprit dès lors qu'il fallait opposer à la fausse pauvreté la pauvreté véritable ; celle dont le Christ avait donné l'exemple au monde en rupture avec Dieu.

Nous savons quels succès vinrent couronner les efforts des prédicateurs, dès que ceux-ci se rendirent

aux conseils de Dominique et de son Evêque, Don Diego.

Dominique avait trouvé sa voie ; et de ce jour il choisit la pauvreté parfaite pour reine de sa vie. Cette pauvreté il la voulut aussi pour ses fils. Ayant fait l'expérience de la puissance que la pauvreté avait assurée à son apostolat, il voulut assurer à ses fils la même puissance, en demandant d'eux la même pauvreté.

Nous savons par l'histoire avec quelle sainte ténacité il défendit toujours les droits de la sainte pauvreté, et avec quelle force il réagit contre les excès capables de la déflorer. C'est dans une pensée de réaction contre tous les excès, passés ou futurs, qu'au premier Chapitre Général, il obtint le renoncement à tous les revenus que les Frères avaient possédés jusque-là.

Il aurait même voulu, pour assurer à ses fils une plus grande liberté dans leur travail apostolique, confier aux Convers le soin des intérêts matériels de l'Ordre. La pensée lui revenait sans doute de la part jouée par les diacres dans la vie du Collège Apostolique ; et c'est là une preuve de plus que son idéal de pauvreté était d'inspiration toute apostolique.

Certaines expériences malheureuses, faites ailleurs, ne permirent pas aux Frères d'accéder au désir du Père ; et pour une fois il dut se soumettre, ce qu'il fit d'ailleurs avec une exquise humilité.

Il fallait, disait S. Dominique, prêcher d'exemple à une société viciée par les richesses, et ne pas se laisser vaincre par les hérétiques.

Sa pensée fut si bien respectée, que plus tard, lorsque par le mauvais concours des circonstances l'Ordre fut forcé d'accepter des revenus, ce fut avec la pensée bien arrêtée que ces revenus ne dépasseraient pas les exigences d'une honnête subsistance. Le retour à l'idée primitive pouvait se faire sans danger ; car le temps avait élaboré autour de l'idéal de la pauvreté tout un ensemble de lois protectrices.

Plus tard, S. Thomas fixera en une formule théologique la pensée du Bx Père. « Là, dira-t-il, où la pauvreté doit régner absolument, c'est dans les Ordres voués à la contemplation, mais à la contemplation qui doit s'épanouir au dehors par le double ministère de l'enseignement et de la prédication ».

La raison qu'il en donnera est que ces Ordres ont besoin d'une plus grande liberté d'esprit et de cœur pour se donner aux choses spirituelles ; liberté qui est nécessaire à l'honneur de l'Eglise.

La prédication de la pauvreté était opportune au temps de Dominique ; elle ne l'est pas moins de nos jours, en un temps où le monde semble se faire un point d'honneur de pratiquer le renversement des valeurs.

La sagesse chrétienne apprend à l'homme à hiérarchiser les biens d'après leur importance et leur dignité : tout d'abord au premier rang, les biens surnaturels et divins ; puis les biens de la vie et de l'honneur ; et enfin au bas de l'échelle, les biens matériels. Tout renversement de cet ordre est une dégradation ; et de plus il mène au désordre et à l'anarchie.

C'est la grande folie du monde que d'avoir ren-

versé cet ordre providentiel, en plaçant les biens matériels au premier rang. D'après lui, il faut aimer la vie pour elle-même, en fonction des plaisirs qu'elle peut procurer. Et parce que l'argent est la grande puissance qui achète tout, et se présente ainsi avec une virtualité infinie, partout le culte de l'argent domine.

On insiste aujourd'hui sur la nécessité d'un partage plus équitable des biens de ce monde ; et l'Eglise appuie cette légitime revendication. Toutefois il est à propos de remarquer, que le partage équitable des biens de ce monde ne suffira pas à lui seul à renouveler l'humanité, et à lui assurer la paix et le bonheur qu'elle réclame avec tant d'insistance : pour que ces heureux résultats se produisent, il est avant tout nécessaire que l'humanité revienne au véritable esprit de l'Evangile, qui seul apprend aux hommes à utiliser les biens d'ici-bas sans s'en faire les esclaves.

La pauvreté évangélique est plus que jamais nécessaire à notre action sur le monde : la pauvreté dont le Christ a été l'Initiateur divin, en même temps que le divin Modèle.

C'est la course folle aux biens de ce monde qui perd les âmes, enfante toutes les corruptions, dégrade les sociétés et les pousse à la décadence ; c'est par la pauvreté que nous sauverons le monde, ou qu'à tout le moins nous l'empêcherons de devenir pire qu'il n'est.

A force de nous voir heureux dans notre pauvreté, le monde finira peut-être par comprendre que le bonheur n'est pas dans la richesse, et qu'il faut

le chercher plus haut : nous prêcherons la béatitude du détachement en la vivant.

Nous sommes détachés de la terre ; nous comptons uniquement sur Dieu pour les besoins de l'avenir comme pour ceux du présent ; nous n'avons de goût que pour les biens spirituels ; nous sommes invulnérables aux coups du monde, qui ne réussit qu'à nous enrichir lorsqu'il croit nous appauvrir ; et dans notre pauvreté nous restons souvent les meilleurs bienfaiteurs des pauvres.

L'esprit de pauvreté se manifeste ici par l'absolue confiance en Dieu : confiance dont le monde semble avoir perdu le secret, et qu'il importe de lui faire aimer de nouveau.

Souvenons-nous de la parole du Seigneur aux Apôtres : « Quand je vous ai envoyés sans bourse, ni besace, ni souliers, quelque chose vous a-t-il manqué ? »

En retour du sacrifice que nous lui avons fait de tous nos biens, présents et futurs, Dieu s'est engagé à nous assurer le nécessaire. Toutefois le superflu n'entre pas dans le contrat divin ; aussi bien, s'il nous arrive de nous charger nous-mêmes du superflu, nous pouvons nous attendre à ce que Dieu nous laisse également le soin du nécessaire. Mettons donc notre confiance en Dieu ; cette confiance est la grande preuve de l'esprit de pauvreté, du point de vue de la vie commune.

N'aimons pas à thésauriser en vue des jours mauvais ; car pour les disciples du Christ, amants de la pauvreté, les jours mauvais n'existent pas. Ne

tremblons pas inutilement, si parfois le budget paraît difficile à équilibrer ; c'est l'affaire de Dieu.

Acceptons les conseils de la prudence humaine ; mais que le souci du côté matériel de la vie ne nous fasse pas oublier que Dieu compte avant tout, pour assurer le succès de son œuvre, sur nos richesses spirituelles.

La pauvreté est notre trésor, notre titre de gloire, le legs sacré reçu du Bx Père à son heure dernière ; gardons-la, et elle nous gardera.

Poursuivons donc, sous le regard de Marie et de S. Dominique, et avec la bénédiction divine, la prédication de la sainte pauvreté. Elle a fait notre force dans le passé ; elle fera notre force demain, si nous savons y être fidèles.

SPIRITUALITÉ DOMINICAINE

Notre vie dominicaine se présente à nous comme un service : un service que l'on donne librement à Dieu, après avoir recherché dans l'union amoureuse avec lui le secret de sa valeur et de son efficacité.

Elle se propose d'unir avec le plus de perfection possible le double effort de la vie contemplative et de la vie active ; et elle y réussit si bien qu'elle défie toute imitation.

La divine charité reste toujours une, dans son principe comme dans son objet ; mais elle varie ses formes à l'infini, selon les exigences de la vie amoureuse que Dieu veut voir s'épanouir dans les âmes, et selon les services variés et divers que les âmes sont invitées à rendre à Dieu.

Or la formule qui résume notre vie, indique clairement le caractère essentiel, et de l'amour et du service que Dieu attend de nous : c'est l'amour poussé assez loin pour créer une plénitude de vie ; et c'est le service en tant qu'il découle de cette pléni-

tude d'amour et de vie. « Communiquer à autrui les fruits de la contemplation ».

Il devient donc permis de dire qu'il y a une façon dominicaine d'aimer Dieu, de le servir, de pratiquer les vertus, d'utiliser les ressources de la grâce et les mouvements de l'Esprit-Saint : en d'autres termes, qu'il existe une spiritualité dominicaine.

Il est de souveraine importance d'en déterminer les principaux caractères, si nous voulons demeurer dans la tradition dominicaine, suivre la route tracée par le Bx Père, et mettre sur notre vie les véritables traits dominicains.

Cette méditation ne vise pas à épuiser le sujet ; et pour prendre pleinement conscience des merveilleuses richesses contenues en germes dans notre spiritualité dominicaine, nous devons tenir compte de ce qui sera dit touchant la récitation publique et solennelle de l'Office divin.

En effet, l'Office divin, l'Opus Dei, en nourrissant notre contemplation et en stimulant notre zèle apostolique, met sur notre spiritualité l'un de ses traits les plus marquants : l'oublier serait, pour autant, sortir de l'idéal dominicain.

*

Ce qui me paraît tout d'abord caractériser la spiritualité dominicaine, c'est sa spontanéité : elle vise à utiliser pleinement la nature avec tous ses moyens.

On ne retrouve pas chez nous de méthodes spéciales d'oraison, ou imposées par la coutume ou sug-

gérées par nos Spirituels. L'oraison, conçue à la façon d'un mouvement vital complet et permanent, est affaire de grâce, non d'artifice ; et la spiritualité dominicaine n'aspire pas à mouler des saints, mais entend laisser à chacun sa liberté d'allure.

Une grande latitude nous est laissée, nous l'avons remarqué déjà, dans l'orientation et le déploiement de notre activité extérieure, toujours évidemment dans les limites strictes de l'obéissance : eh bien ! une latitude égale nous est laissée dans l'orientation et le déploiement de notre activité intérieure et toute spirituelle.

C'est un fait qu'il est peu d'Ordres religieux où la sainteté se diversifie davantage que chez nous. Sans doute il est facile de reconnaître chez tous nos Saints des traits de famille, lesquels résultent de l'unité de formation, de la similitude des aspirations, de l'utilisation des mêmes principes et des mêmes sources spirituelles : ces traits n'empêchent pas qu'une remarquable originalité ne distingue chacun d'eux.

Cette spontanéité résulte du fait que notre vie est avant tout une vie de contemplation ; c'est-à-dire une vie où tout est ordonné à la contemplation, avant de l'être à l'action.

C'est du sommet des montagnes que descendent les nobles rivières qui arrosent les vallées et leur apportent la fécondité : de même, si nous montons sur les sommets de la contemplation, c'est pour y aller chercher les réserves de vie spirituelle intense dont les âmes ont besoin. Nos activités pourront se diversifier à l'infini ; elles resteront unifiées dans la con-

templation qui les consacrera en gardant le regard de l'âme fixé sur Dieu.

Les observances, dites monastiques, la clôture et le silence, la favorisent en créant l'atmosphère d'austérité et de calme où les âmes se sentent à l'aise pour attendre et capter les mouvements de la grâce.

La contemplation, commencée au chœur avec l'Office divin, en tant qu'il comprend la Messe, se poursuit en cellule, grâce à l'étude vivifiée par la charité et devenue élément de contemplation ; et l'âme monte vers Dieu d'un mouvement si rapide et si sûr, que les déficiences de la nature blessée ne semblent pas le ralentir.

La réglementation de l'oraison, par l'indication précise des moments où elle doit se faire ; le morcellement de la vie de piété en tranches allant du quart d'heure à la demi-heure ; l'importance exagérée accordée aux méthodes d'oraison : tout cela n'est guère dans notre esprit.

Dans cet ordre d'idées, il faut bien l'avouer, nous avons subi des influences qui ont contribué à déflorer quelque peu notre idéal ; aussi est-il opportun pour nous de revenir au véritable esprit, si nous voulons maintenir notre vie dominicaine dans sa belle intégrité.

L'obligation de la double oraison du matin et du soir n'est entrée qu'assez tard, et comme à regret, dans nos Constitutions. Peut-être le refroidissement de la ferveur primitive la rendait-elle nécessaire ; en tout cas elle était sûrement dans la note d'un monde moderne, où la fièvre d'agir et la tentation

d'accentuer la valeur des moyens humains d'action commençaient de travailler les âmes.

La loi, dont les premières traces remontent au début du seizième siècle, se fit de plus en plus intransigeante à mesure que le sens de la Liturgie baissa, et que les oraisons secrètes cessèrent d'être conçues comme le prolongement obligé de la grande oraison représentée par l'Office divin.

L'Office divin allumait dans les âmes de telles ardeurs, que chacune sentait le besoin de les utiliser au plus tôt pour son propre avancement ; par là s'explique la course sacrée aux oraisons secrètes.

Ces saintes ardeurs finirent malheureusement par se refroidir ; et c'est alors que la loi se crut autorisée à intervenir.

Le premier texte de la loi fait directement allusion à l'antique coutume en honneur chez nous ; ce qui prouve bien que la loi entendait protester contre le refroidissement de la ferveur première.

A un certain moment la loi poussa même ses rudesses jusqu'à considérer la négligence à l'endroit des oraisons secrètes comme une sorte d'apostasie que seule l'excommunication pouvait justement punir ; et en conséquence elle refusa aux négligents la participation aux biens spirituels de l'Ordre.

Cette odieuse et inutile excommunication a été heureusement retranchée de nos Constitutions.

Ce qui est toutefois certain, c'est qu'à vouloir limiter notre effort spirituel à la double oraison du matin et du soir, nous risquons d'enlever à notre vie spirituelle beaucoup de sa spontanéité et de sa fraîcheur. Le geste peut nous tenir en règle avec la vie

extérieure ; il est loin de réaliser l'idéal qui doit être le nôtre.

Pour être dans le vrai, nous devons voir dans l'oraison du matin un élan, et dans l'oraison du soir un repos : entre ces deux moments, la contemplation ne laisse pas que de conserver tous ses droits, bien que cependant elle les exerce de façon mitigée et conforme aux exigences du travail.

L'oraison du matin rappelle les longues heures passées autrefois dans l'oraison, en préparation à la Messe ; l'oraison du soir rappelle les doux moments passés à l'église après Complies, en attendant que le Bx Père chassât les frères de l'église, pour y commencer lui-même son oraison nocturne.

Ce point de vue n'a pas échappé aux législateurs qui ont les premiers légiféré en la matière, puisqu'ils ont tenu à indiquer les moments précis où les oraisons secrètes devaient se faire : le matin après Matines ou None ; le soir après Complies.

Dans leur pensée les oraisons secrètes devaient simplement continuer d'être ce qu'elles avaient toujours été ; une mise à profit des richesses spirituelles jetées dans l'âme par l'Office divin.

Unie à l'Office, ou séparée d'avec lui comme c'est le cas aujourd'hui, l'oraison du matin garde le sens d'un élan pour la vie spirituelle qui reprend la besogne sacrée ; c'est pourquoi elle a tant d'importance, et pourquoi elle doit être différée le moins possible si pour des raisons valables elle n'a pu être faite au moment voulu. Sans la rosée des grâces que l'oraison du matin apporte, notre journée risque de ne pas recevoir pleinement la consécration domini-

caine, et de n'entrer que médiocrement dans le plan général de la contemplation.

De même à vouloir nous contenter de la double demi-heure, nous courons le risque de ne plus saisir le sens et la portée de certains éléments de notre vie ; en particulier la clôture et le silence.

Si notre effort spirituel cesse avec l'oraison du matin, et si la contemplation perd ses droits sur nous, la clôture, qui doit maintenir entre le monde et nous l'indispensable barrière, et le silence, qui doit favoriser la contemplation et l'étude, n'ont plus qu'une signification raccourcie.

La clôture semble avoir perdu pour nous beaucoup de sa signification, et le silence ne semble plus avoir pour nous les charmes que les anciens lui reconnaissaient : ne serait-ce pas parce que nous avons perdu le goût et l'habitude de la contemplation, à laquelle la clôture et le silence sont ordonnés.

La solitude n'est agréable que si Dieu l'habite avec nous ; et si nous en chassons Dieu, elle nous paraîtra assez vide et ennuyeuse pour que nous soyons tentés d'y introduire le bruit. A quoi bon l'atmosphère de contemplation, si nous avons renoncé à la contemplation elle-même.

Pour rendre à notre vie spirituelle son caractère de spontanéité, faisons retour à l'idée intégrale de la contemplation dominicaine.

Le matin et le soir, deux moments réservés à la vie spirituelle plus intense et à l'union plus forte et plus intime avec Dieu ; et entre ces deux moments, vie spirituelle soutenue et union continuée, avec moins d'intensité peut-être mais en toute réalité.

Et parce que l'étude est conçue en fonction de la contemplation, nous devons, dans la mesure où l'humaine faiblesse le permet, lui donner ce caractère de contemplation continuée ; nous devons étudier avec notre esprit et avec notre cœur, en regardant souvent vers Dieu dont l'amour sollicite le nôtre.

Si l'élan du matin n'a pas été donné, et si le travail du jour n'a pas été marqué de ce caractère de la contemplation, notre journée dominicaine aura, en tout ou en partie, été gâchée.

L'oraison du soir, considérée toujours en fonction des Complies, c'est le repos nécessaire après le dur labeur du jour. Nous savons avec quelle fidélité et quelle joie nos premiers pères se l'accordaient ; nous pourrions en conclure qu'il ne nous est pas moins nécessaire à nous, en raison du surmenage que la vie moderne impose et de l'épuisement moral qu'elle provoque.

Nous souffrons à l'heure actuelle d'un excès de formalisme dans nos rapports avec Dieu ; et tout se fait plus ou moins automatiquement, et comme au son de la cloche. Dieu a sa part, et les œuvres ont la leur ; et les deux programmes ne doivent pas empiéter l'un sur l'autre.

Cela est si vrai, que même dans le cas où, pour des raisons très acceptables, par exemple l'excès de fatigue, une indisposition passagère, une mauvaise nuit, la part de Dieu est restée en souffrance, nous ne songeons pas du tout à nous reprendre ; l'heure de Dieu passée, il ne nous semble pas que nous ayons à y revenir.

Nous comptons parfois sur le travail pour servir de compensation ; malheureusement le travail qui n'a pas reçu la consécration d'une vie surnaturelle intense, peut difficilement satisfaire les exigences de l'amour divin froissé par nos indélicatesses et nos négligences.

Sachons seulement renoncer à ce formalisme débilitant et revenir au véritable esprit ; et notre vie spirituelle retrouvera vite sa spontanéité et son élan, en même temps qu'elle nous mettra en état de donner à Dieu la pleine mesure d'amour, de générosité et de dévouement qu'il est en droit d'attendre de nous.

La loi imposant la double demi-heure d'oraison demeurera impuissante et même inutile, si l'oraison elle-même n'est pas désirée ; et celle-ci ne sera pas désirée si la pensée habituelle de Dieu n'en a pas nourri le désir dans l'âme.

L'oraison est un acte vital ; elle suppose une préparation, et une préparation qui atteigne le fond même de la vie. Une oraison, pour être fructueuse, suppose la faim de Dieu ; et cette faim sacrée doit être assurée par le regard habituellement dirigé sur Dieu. Notre vie, consacrée à la contemplation de Dieu et de ses inépuisables perfections, facilite ce regard ; utilisons plus sérieusement cette facilité que notre vie nous offre, et nous irons à Dieu d'un mouvement à la fois spontané, joyeux et progressif.

Le regard de Dieu est toujours sur nous ; laissons seulement notre regard aller au-devant du sien ; et nous réaliserons sûrement la vie de contemplation que l'Ordre veut nous voir vivre dans toute sa perfection.

* *

La spontanéité ouvre la voie à la confiance : à une confiance qui se nourrit avant tout de clarté.

Cette clarté, génératrice de confiance, notre spiritualité est bien propre à la produire, nourrie comme elle l'est de la moelle des Ecritures et des richesses de la Théologie.

Grâce au rôle unificateur de la contemplation, tout, dans notre vie, se résout en une recherche de Dieu : non en une recherche inquiète, froide, purement spéculative, qui s'arrête à l'esprit ; mais en une recherche confiante, vivante et pratique, qui capte aussi le cœur et engage la vie tout entière.

Connaître Dieu, autant qu'il peut être connu par la foi agrandie par la puissance des dons de l'Esprit, pour l'aimer d'un amour toujours grandissant ; telle est la voie que la spiritualité dominicaine offre aux âmes généreuses.

Notre devise ne comporte qu'un seul mot : la Vérité. La grande passion de notre vie est celle de la Vérité. Le but même de notre vie est de donner la Vérité aux âmes. Par une conséquence nécessaire, la voie unique à suivre est celle de la Vérité.

Si je puis m'exprimer ainsi, notre spiritualité croit à la puissance des idées ; et elle s'applique à imiter d'aussi près que possible la contemplation éternelle, où l'amour procédera d'une surabondance de lumière.

Notre méthode d'oraison est simple autant que facile et féconde : garder toujours le regard fixé sur la Vérité divine, et nous en nourrir, pour que les

âmes s'en nourrissent à leur tour en venant la chercher sur nos lèvres et dans notre vie.

Tous nos saints se sont formés à l'aide de cette méthode, qui offre à l'âme le grand avantage d'aller à la rencontre de Dieu avec tous les moyens dont elle dispose ; et c'est peut-être ce qui explique pourquoi nous admirons chez eux une admirable diversité, laquelle ne s'oppose cependant pas à l'unité.

Cette méthode permet heureusement d'utiliser toutes les ressources de la nature et toutes les richesses de la grâce. « Que je vous connaisse, Seigneur, disait S. Augustin, et que je me connaisse ». C'est à quoi la spiritualité dominicaine nous invite. Elle nous place en face de Dieu et de ses infinies perfections, de même qu'en face de son Christ, modèle de toute perfection ; et elle nous dit : « Inspice, et fac secundum exemplar ».

D'une part, elle nous invite à utiliser toutes nos ressources ; parce que Dieu veut consacrer et diviniser tout ce qu'il y a de bon en nous, et faire de nous des saints qui soient aussi des hommes complets. D'autre part, elle veut utiliser toutes les richesses de la grâce ; parce que dans ce domaine Dieu est chez lui, n'est pas lié par nos petits moyens, et entend se rendre le maître absolu de notre activité spirituelle.

Et parce que nous ne pouvons rien faire si la grâce de Dieu ne nous sollicite, il faut toujours en revenir à ce regard sur Dieu, qui, en nous éclairant sur lui, prépare en nous les effusions de son amour.

Nous sommes parfois saisis de crainte, à la pensée que sans Dieu nous ne pouvons rien, que nous ne pouvons rien lui donner qu'auparavant nous ne

l'ayons reçu de lui, et que de l'homme parfait au chrétien parfait il y a une distance incommensurable : c'est pourtant de cette pensée même que la confiance jaillit.

Pourquoi tant nous regarder nous-mêmes, quand nous avons constamment sous les yeux la Vérité divine, la Beauté divine, la Bonté divine ?

Pourquoi tant avoir peur de nos faiblesses, de nos impuissances, et même de nos misères, quand nous savons que Dieu est là pour soutenir notre faiblesse, remédier à nos impuissances, et guérir nos misères ?

Pourquoi tant redouter les sacrifices, les dévouements, les devoirs austères, quand nous savons que la volonté divine les réclame, et que la grâce divine est là pour les faciliter ?

La voie que notre spiritualité nous offre est bien celle de la confiance et de l'abandon : la voie large, tout inondée de lumière, et qui mène directement à Dieu. Cette voie fait penser à celle que, dans une pensée d'humilité, Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus appelait la « petite voie », mais qui en réalité était bien la voie de l'abandon poussé jusqu'à l'héroïsme.

Rechercher Dieu, ne rechercher que lui, et voir tout le reste dans sa divine lumière ; est-il une voie plus facile et plus sûre pour aller à Dieu, et y aller joyeusement et vite ?

Mais n'y aurait-il pas là présomption ; et l'humilité, si chère aux Spirituels, n'y serait-elle pas mise en péril ?

Mais n'est-ce pas S. Thomas lui-même qui enseigne que la voie la plus sûre pour parvenir à la

véritable humilité, est celle de la contemplation des infinies perfections de Dieu ? Le regard intense et prolongé sur Dieu est cause que tout paraît si petit, en nous et dans notre vie, que l'orgueil ne saurait survivre à la puissance d'un tel regard.

Puisque tout vient de Dieu, tout doit être utilisé pour Dieu. Puisque la gloire de Dieu est le but unique qui s'impose, la pusillanimité, la mesquinerie, la paresse, la tiédeur ne sont plus de mise : le renoncement, l'esprit de sacrifice, l'enthousiasme et l'élan, cela devient la loi.

Les épreuves, les contradictions, les railleries, les persécutions ; tout cela est compté pour rien, pourvu que Dieu soit connu et aimé.

L'âme, forte de ce regard gardé sur Dieu, ne compte sur ses propres forces qu'en autant qu'elle les voit consacrées par la force même de Dieu ; et travaillant uniquement pour Dieu, et ne comptant que sur lui, elle peut tout oser et tout entreprendre, sans que rien ne l'émeuve ni ne la décourage. L'âme se trouve ainsi admirablement disposée à marcher avec courage et succès à la lutte contre la grande misère qui détourne le monde de Dieu : le péché.

Le souvenir nous revient ici du Bx Père, dont il est dit « qu'il ne parlait qu'à Dieu et de Dieu » ; parce qu'il ne voyait toujours que Dieu.

Notre vie dominicaine est une vie joyeuse ; ne serait-ce pas parce que notre spiritualité est à base de confiance ? Notre règle est large ; mais notre spiritualité l'est aussi.

Nos grandes dévotions sont des dévotions éminemment théologiques : la dévotion au S. Sacrement,

la dévotion au S. Nom de Jésus, la dévotion du Rosaire de Marie.

Notre dévotion est simple, franche, spontanée. Elle est moins expansive peut-être que la dévotion rencontrée ailleurs ; elle n'en est que plus profonde. On la voit moins peut-être : c'est qu'elle a des ailes, et qu'il faut monter sur les sommets de la contemplation pour la rencontrer.

« Sursum corda » ; semble-t-elle nous dire toujours ! Nous contemplons Dieu toujours, quand nous sommes dans l'esprit de l'Ordre ; au chœur, en cellule, au milieu de nos courses apostoliques. Nous ne pouvons manquer de rencontrer Dieu, et de nous unir parfaitement à lui dans l'amour.

Sans doute cette rencontre a besoin d'être préparée par les exercices de la pénitence et de la mortification, dont le rôle est de rétablir en nous l'ordre rompu par le péché ; aussi notre Règle y a-t-elle amplement pourvu.

Notre vie est par définition même une vie de pénitence, et d'une pénitence rendue héroïque par les exigences de nos rudes travaux apostoliques ; dans ce domaine nous n'avons guère à rechercher l'héroïsme, puisqu'il vient de lui-même à notre rencontre.

Notre vie, qui est joyeuse, ne nous apporterait pas la joie totale, si elle ne nous assurait celle de la pénitence et de la mortification.

En effet, lorsque par l'effort d'une mortification généreuse et forte, ennemie de toute lâcheté comme de toute exagération, nous avons réussi à dompter et à assouplir nos puissances, et à les débarrasser de

tous les mauvais germes que le péché y avait déposés, nous pouvons sans crainte aller à la rencontre de Dieu ; près de lui nous goûterons la joie totale, puisque rien ne s'opposera plus aux effusions de l'amour divin en nous.

Il restera sans doute en nous, en dépit de nos efforts, bien des imperfections ; mais notre confiance ne s'en effraye pas, et elle les utilise pour continuer de marcher dans la voie de l'humilité.

Si parfait que puisse être le travail d'un artiste, bien des défauts peuvent demeurer dans la pierre rebelle d'où il a tiré son chef-d'œuvre ; de même les imperfections qui s'éternisent en nous prouvent simplement que Dieu travaille sur une matière rebelle et ingrate.

Quoi qu'il en soit de l'ensemble des petites misères que nous traînerons jusqu'à la fin, il est bien certain que Dieu nous conduirait vite aux plus hauts sommets, si seulement nous consentions à nous abandonner à lui et à le laisser libre de faire de nous ce qu'il lui plaît.

Pour bénéficier pleinement des ressources de notre spiritualité, et atteindre à la parfaite contemplation, il n'est besoin que d'une seule chose ; mettre toute notre confiance en Dieu, le supplier ardemment d'agir en nous, et nous abandonner totalement à lui. Dieu respecte notre volonté ; mais quand elle s'ouvre d'elle-même, Dieu aime à y entrer et à y régner en maître, surtout si cette volonté est allée directement à la rencontre de la volonté divine par mode de sainte provocation.

Renoncer à tout soi-même, à toute volonté pro-

pre, à toute ambition humaine, à toute activité humaine ; assurer librement à Dieu, sur notre âme, notre corps, et toutes nos puissances, des droits absolus de propriété, pour qu'il les utilise selon son bon plaisir ; accepter à l'avance tous les renoncements, tous les sacrifices, tous les martyres ; rester soumis à Dieu comme le Christ lui-même l'était, pour que la gloire de Dieu éclate et que le monde marche au salut : telles sont les conditions à réaliser, pour que soit assuré le plein épanouissement de la vie divine en nous. Nous réaliserons ces conditions en marchant d'un pas toujours ferme dans la voie que notre spiritualité ouvre devant nous ; celle de la confiance et de l'abandon.

« Faites que je voie », disait au Seigneur le pauvre aveugle de l'Evangile ; ce doit être notre prière de prédilection.

Amants de la Vérité divine, notre unique désir doit être de la rechercher, de la rencontrer, de nous enivrer de sa lumière, de nous pénétrer de sa vie, de réchauffer notre cœur à son contact ; car c'est de là que nous devons partir pour aller à la conquête des âmes, et là qu'il nous faut revenir pour y ramener les âmes conquises par notre ministère. « Ut videam ».

LA PÉNITENCE DOMINICAINE

La vie dominicaine ne saurait se concevoir sans la pénitence. Vie éminemment apostolique, elle vise à réaliser la contemplation parfaite, laquelle doit porter ses fruits dans l'action ; elle appelle nécessairement la pénitence, qui reste l'indispensable condition, et d'une vie contemplative intense, et d'une vie active féconde.

L'apostolat, sous toutes ses formes, est une rédemption qui se continue ; et cette rédemption, pour devenir complète et efficace, a besoin de sentir sur elle l'ombre de la Croix.

De plus, la vie religieuse, parce qu'elle prolonge la vie du Christ en l'imitant, appelle la pénitence, requise pour que les traits du divin Modèle s'impriment profondément dans l'âme.

Pour marcher à la suite du Christ et mettre ses pas dans la trace des pas divins, l'âme religieuse doit endosser la croix, et la porter joyeusement sans jamais regarder en arrière. La pénitence devient pour elle un besoin d'amour.

L'apôtre sent davantage encore ce besoin, parce qu'il porte en lui-même une plus grande richesse

d'amour. La pénitence, pour lui qui volontairement s'est fait sauveur, porteur des misères humaines, prend de suite les proportions d'un devoir professionnel. Et ainsi en raison même du caractère professionnel de sa pénitence, la croix se fera d'autant plus lourde pour lui, que plus nombreuses seront les âmes que son apostolat adoptera, et que plus profondes seront les misères qu'il ambitionnera de guérir.

S. Dominique, sous l'inspiration divine, caressait la noble ambition de fonder un Ordre de Prêcheurs, d'apôtres, de sauveurs ; il ne pouvait pas ne pas en faire un Ordre de Pénitents.

Il avait trop souvent rougi de son sang les degrés de l'autel, et trop souvent troublé de ses rugissements de douleur le silence du saint lieu pour ignorer quel rôle la pénitence joue dans la vie de l'apôtre ; et c'est pourquoi il voulut que ses fils fussent comme lui des amoureux de la pénitence. Aussi, pour entrer pleinement dans la pensée du Bx Père, avons-nous besoin d'entrer pleinement dans l'esprit de la pénitence.

Dans ce domaine comme dans tous les autres, se retrouvent des caractères spécifiquement dominicains, qu'il s'agit de découvrir si nous voulons réaliser l'esprit dominicain dans sa merveilleuse plénitude.

*

Le caractère essentiel de la pénitence dominicaine, — je serais même tenté de dire l'unique caractère — me paraît être celui de l'universalité.

La pénitence est en fonction directe de l'apostolat ; il convient donc qu'elle lui emprunte ses caractères distinctifs. Or l'apostolat dominicain est avant tout universel.

L'Ordre a été fondé pour répondre à des besoins qui sont de tous les temps. De plus, il cherche le secret de son action féconde dans les sources mêmes de l'apostolat, la contemplation et la pénitence ; il est fait pour durer.

Puis il est riche de sève surnaturelle et divine : il adopte toutes les âmes, offre son dévouement à toutes les causes sacrées, assure à l'Eglise une large part des ouvriers dont elle a besoin pour la conquête du monde, se plie admirablement aux diverses formes d'apostolat, et peuple la terre de savants et d'apôtres, le ciel de saints.

A un apostolat universel, doit correspondre une pénitence universelle.

La pénitence est une justice que l'on exerce contre soi-même, en vue de venger les droits souverains de Dieu ; et elle est pour tous d'une absolue nécessité, puisque tous sont pécheurs et ont à payer la dette du péché.

Pour l'apôtre, elle devient devoir professionnel ; car adoptant les âmes, il les adopte avec toutes leurs misères, se porte garant pour elles, et se charge de solder leurs dettes.

La pénitence dominicaine, orientée vers les besoins de l'apostolat, peut très justement être qualifiée de pénitence apostolique ; et elle prend, de ce fait un caractère d'universalité.

Elle est universelle, tout d'abord, parce qu'elle

ne se relâche jamais. Elle prend le religieux au seuil de la vie, et l'accompagne tout le long du chemin, en lui rappelant sans cesse l'obligation de payer pour les pécheurs.

Seuls le travail et la mauvaise santé pourront motiver un certain relâchement dans ce domaine. Et pour peu qu'il soit généreux et dévoué aux âmes, toute latitude sera laissée au religieux, pour lui permettre de consacrer par le martyre de la pénitence toutes et chacune des heures de sa vie, sans en excepter même les dernières. La règle garde un contrôle assez rigoureux pour que les excès soient évités ; mais elle laisse une latitude assez large pour que la générosité en soit stimulée.

Et dans les cas où la dispense intervient, le travail noblement accompli et la maladie joyeusement acceptée, servent de succédanés aux exercices de la pénitence.

La pénitence dominicaine vise encore à l'universalité, en s'appliquant à punir tout ce qui, en nous et chez autrui, a pu servir d'instrument au péché : l'âme et le corps, les puissances supérieures et les puissances sensibles.

Pourtant il n'est pas question dans la règle de tout ce qui a coutume de servir d'accompagnement à la grande pénitence, les macérations, les disciplines, les chaînes de fer, et le reste : en quoi dès lors peut bien consister cette pénitence universelle, si nécessaire à l'apôtre pour marcher avec puissance à la conquête des âmes ? Elle consiste dans la règle elle-même.

S. Dominique, dont la sagesse était inspirée du

Ciel, tenait à donner à ses fils une règle, qui tout en étant austère, resterait cependant à la portée de tous. Cette règle ne dépasserait pas les limites de ce qui peut être demandé à tous, laisserait aux âmes la latitude de l'amour, et couperait court aux dangers du faux mysticisme ; elle porterait la marque d'une discrétion éprouvée.

Toutefois, si nous examinons la règle dans son bel ensemble, il nous sera facile de constater qu'elle est assez rude pour épuiser tous les courages et tous les héroïsmes. Elle me fait penser à la croix, toute hérissée de pointes, à laquelle le Bx Henri Suzo demandait l'assouvissement de ses immenses désirs de pénitence. Chaque pointe ne faisait qu'une blessure légère : l'ensemble constituait un martyr.

Notre règle est comme une croix que l'on porte fixée dans sa chair ; elle fait mal de toutes les pointes de ses détails. Ceci paraît avec encore plus d'évidence, si nous tenons compte du fait que cette règle est faite pour des hommes chargés d'œuvres de toutes sortes.

Si l'œuvre était à faire aujourd'hui, la question se poserait sans doute, de savoir s'il serait sage et prudent de soumettre des apôtres à la vie débordante, aux strictes observances monastiques, représentées par la clôture active et passive, les longs jeûnes, l'abstinence perpétuelle, le silence rigoureux, ainsi qu'à l'office canonial de jour et de nuit.

Cependant cela s'est fait, il y a sept cents ans ; et les siècles ont si bien prouvé que l'idée était heureuse, que depuis les jours lointains du début, nulle modification substantielle n'a été apportée à la règle.

Tenons simplement compte de notre vie de labeur, avec ses pénibles exigences ; et nous admettrons assez facilement qu'il serait difficile, pour ne pas dire impossible, d'ajouter au programme de la pénitence.

Les Saints y ajoutent sans doute ; mais ils ont une capacité d'héroïsme qui nous dépasse.

Par contre, notre faiblesse et notre lâcheté voient du premier coup d'œil ce qui pourrait être adouci : et c'est alors que nous trouvons heureux que la faiblesse et la lâcheté n'aient pas de droits à faire valoir.

Certains traits ne sont pas directement ordonnés à la pénitence ; mais cela ne leur enlève rien de leur rudesse, et partant de leur valeur pénitentielle.

Ainsi l'idée du lever de nuit se ramène plutôt à l'idée de la prière perpétuelle : c'est une rude pénitence tout de même.

Le chapitre relève de la vie extérieure ; cependant qui pourrait s'empêcher d'y voir une pratique pénitentielle de première valeur ?

La clôture et le silence sont ordonnés à la contemplation, dont ils facilitent les progrès ; mais qui ne voit les entraves qu'ils imposent à la nature et les invites qu'ils comportent à la mortification extérieure.

Chacun peut facilement apprécier la valeur des pratiques de pénitence représentées par l'abstinence perpétuelle et les longs jeûnes.

Aussi est-ce toujours un sujet d'étonnement pour le monde que d'apprendre quelles austérités se cachent sous cette règle partout reconnue comme large et joyeuse. Ces austérités, pense-t-on, font bel effet dans la vie des contemplatifs : dans la vie des apôtres

que nous sommes, elles apparaissent comme un vieux contresens, respectable uniquement en raison de son âge.

Il semble bien que S. Dominique soit allé à la limite de ce qui peut être demandé à la faiblesse humaine, dans les conditions normales d'une vie prise par le double labeur de l'étude et de la prédication ; et nous en trouvons une preuve dans les insuccès qui ont marqué certaines tentatives faites depuis, en vue d'unir dans toute leur rigoureuse perfection, la vie contemplative et la vie active.

Au temps où S. Dominique posa les assises de son œuvre, les Chanoines Réguliers avaient gardé l'héritage des vieilles observances, dites monastiques, tout en donnant comme but principal à leur activité la célébration solennelle de l'Office divin ; et la règle, ainsi conçue, était si rude et austère qu'y ajouter eût pu paraître un défi.

Cependant le Saint n'hésita pas un seul instant ; et il alourdit encore l'antique règle, en la subordonnant au double labeur de l'étude et de l'apostolat. C'est précisément de là que lui vient son caractère de rigoureuse austérité ; de ce contraste, qui frappe toujours, entre le côté contemplatif et le côté actif, de la règle dominicaine. Ce n'est pas tel ou tel point de la règle qui pèse ; c'est l'ensemble.

Il est donc bien inutile de courir après l'héroïsme, quand il est de tous les jours. Les Saints ont pu, sans aucun doute, ajouter au programme ; mais ils avaient des réserves de courage et d'héroïsme que nous ne connaissons pas.

Même en tenant compte des dispenses réclamées par le travail et la mauvaise santé, il faut un courage à toute épreuve pour vivre la règle telle qu'elle s'impose à nous ; et la règle suffit à transformer notre vie en une pénitence incessante et parfaite.

Elle punit notre esprit orgueilleux, inquiet, raisonneur, en le soumettant à la discipline d'une règle précise, où tout est prévu, ou rien n'est laissé à l'arbitraire, et qui échappe aux interprétations de la nature rebelle.

Elle punit notre volonté instable, facilement rebelle, lâche en face du devoir, en la courbant sous le joug d'une autorité qui s'impose au nom de Dieu, exige que tout le devoir soit fidèlement rempli.

Elle punit les sens, les uns après les autres, par les sacrifices qu'elle réclame, par les pénitences officielles qu'elle impose, par les plaisirs qu'elle supprime.

Ceci, pensera-t-on, peut tout aussi bien s'appliquer à bon nombre de règles religieuses ! Il est possible ; toutefois si nous tenons compte des exigences de notre vie de labeur, nous devons bien conclure que tout ce que la règle nous demande prend de ce fait un caractère particulier de rudesse. Ainsi notre règle, bien gardée, et sans qu'il soit nécessaire d'y ajouter, fait de notre vie une pénitence parfaite, puissante pour le succès de notre apostolat.

Cette pénitence a toutefois besoin des services de l'amour. En effet, c'est l'amour qui l'inspire, la consacre et la fait durer ; sans quoi elle serait subie, non aimée, et elle resterait sans mérites pour nous-mêmes et sans fruits pour les âmes.

Dieu peut bien faire à certaines âmes privilégiées l'honneur de leur demander les suppléments que seul un amour intense peut donner ; mais à nous tous, il demande le minimum représenté par la règle joyeusement acceptée et gardée dans tous ses détails.

D'ailleurs nous savons bien, après expérience faite, que le minimum devient presque toujours pour nous, et cela pour des raisons que chacun peut constater, le maximum ; et ainsi nous n'avons pas à faire effort pour savoir exactement ce que Dieu attend de nous dans le domaine de la pénitence, et ce que nous pouvons donner de meilleur aux âmes. Soyons de fidèles observateurs de la règle, de parfaits dominicains ; et nous serons de parfaits pénitents.

* *

La régularité extérieure sert d'appui et de stimulant à ce régime pénitentiel dominicain. Il est bien peu de Règles religieuses qui soient aussi riches de détails relatifs à la vie extérieure, et qui possèdent un code pénitentiel plus complet, en rapport avec les exigences de cette vie. C'est là un aspect de la vie dominicaine qu'il convient de signaler ici, parce qu'il est en rapport assez direct avec la pénitence.

La vie dominicaine est, par définition même, une vie de contemplation ; il n'est donc pas étonnant que notre Bx Père ait songé à assurer à notre vie l'atmosphère requise pour que la contemplation se poursuive dans les meilleures conditions possibles.

Dans un remarquable article que la Vie Spirituelle nous a donné il y a quelques années, il y est question de l'atelier de contemplation.

La formule me plaît ; car elle souligne heureusement le véritable caractère de la contemplation.

Le contemplatif n'est pas, comme on se le figure parfois, un oisif qui se laisse simplement emporter par le souffle qui le pousse vers Dieu : il est, au contraire, un actif, qui va à Dieu d'un mouvement vital, lequel met toutes les puissances à contribution.

La contemplation est avant tout une œuvre à réaliser ; c'est pourquoi elle requiert un atelier bien équipé pour ce genre de travail.

La clôture stricte, qui garde le monde à distance ; le silence, qui supprime le gaspillage du temps, les conversations inutiles, les dangereuses coteries ; la confession régulière de la communauté, où les droits de la règle sont vengés : tout cela aide à créer ou à entretenir dans notre atelier une atmosphère d'austérité, grâce à laquelle la contemplation produit tous ses fruits.

Et parce que chez nous, cette atmosphère fait contraste avec l'activité intense qui nous sollicite, elle met vivement en relief le besoin de la pénitence et en favorise l'épanouissement.

Pour entrer pleinement dans son rôle, l'apôtre doit vivre à l'avance avec les âmes, souffrir de leurs profondes misères, et offrir à Dieu en leur faveur un acompte de pénitence ; et il ne peut le faire qu'à la condition de vivre dans l'atmosphère d'austérité.

Dans une vieille Province de l'Ordre, qui a donné à l'Eglise d'innombrables martyrs, les Frères y vivent dans ce que je serais tenté d'appeler « une atmosphère de martyr ». Partout les ossements de martyrs et les instruments de torture abondent ; ain-

si le martyr leur apparaît, non seulement comme une éventualité que leur zèle doit accepter, mais comme une gloire que leur amour ambitionne.

A défaut de cette atmosphère de martyr, l'apôtre doit à tout le moins s'assurer une atmosphère d'austérité ; faute de quoi la pénitence ne sera ni joyeusement aimée ni sérieusement recherchée.

En preuve de ceci, il est facile de constater qu'à mesure que l'atmosphère d'austérité baisse, le goût de la pénitence s'en va. Aussi bien, lorsque nous négligeons, même sans y mettre beaucoup de mauvaise volonté, ces points importants de la règle, nous sabotons notre outillage de contemplation, nous compromettons le travail de la pénitence, et nous saturons notre atmosphère de mauvais microbes.

S. Bernard affirmait que pour ramener une maison religieuse à sa ferveur primitive, il suffisait d'y réintroduire le silence : un simple renversement de la formule nous permet de conclure que les infractions au silence amènent une diminution progressive de la ferveur.

Quand la clôture n'est pas religieusement gardée, selon l'esprit qui l'a inspirée, l'esprit du monde entre chez nous, et en chasse l'esprit religieux.

Lorsque la confession régulière de la communauté ne se fait plus, ou n'est pas inspirée par le désir du bien commun, l'esprit de fraternité, d'ordre et de paix, s'en va.

Vous souvient-il d'avoir lu dans la vie de Ste Catherine de Ricci, que la supérieure du couvent de Prato, la Mère Raphaëla, était dans l'habitude de

porter une discipline à sa ceinture, et de punir sur-le-champ les infractions au silence.

Le procédé peut nous paraître teinté d'exagération ; mais il faut tout de même croire qu'il était de quelque valeur, puisque le couvent de Prato devint un couvent très fervent, et que Ste Catherine de Ricci lui fut donnée en récompense de sa ferveur.

Il nous arrive trop souvent, même aux heures de réflexion plus intense, de limiter notre effort spirituel à la confession, sur laquelle nous comptons uniquement pour nous mettre en règle avec Dieu ; et parce que nous ne faisons rien pour améliorer le milieu où notre vie évolue, nous piétons sur place, sans faire un pas vers la vie intense et forte.

La pénitence dominicaine, conçue en fonction de l'apostolat, ne saurait vivre, et se développer normalement, sans l'atmosphère d'austérité : c'est là, il ne faut pas l'oublier, un point de départ où il nous faut sans cesse revenir, sous peine de manquer le but de notre vie.

Nous avons tort d'oublier que nous sommes tous les gardiens de l'idéal dominicain, et que la ferveur commune s'entretient grâce au combustible sacré que chacun apporte ; car il y a là pour nous une responsabilité dont nous ne pouvons nous dégager, et qui fera demain l'objet d'un examen minutieux et sévère de la part de Dieu. Et puisque les examens de conscience d'aujourd'hui nous forcent de conclure que nous avons, par nos infractions, porté atteinte à l'idéal commun et amoindri la ferveur commune, la plus élémentaire loyauté nous invite à rendre à l'Or-

dre ce que nous avons pu lui ravir, en idéal, en ferveur, en vertu, en puissance de vie.

Travaillons à maintenir dans nos maisons l'atmosphère de contemplation et de pénitence : nous nous faciliterons ainsi à nous-mêmes la marche en avant ; nous soutiendrons nos frères dans la tâche sacrée de la perfection ; nous aiderons l'Ordre à aller aux âmes avec le summum de puissance ; et nous hâterons la remontée du monde vers Dieu.

* * *

Nous avons fait allusion, au début, à la latitude de l'amour dans le beau et fécond travail de la pénitence ; c'est par là que nous terminerons ce chapitre.

La pénitence : voilà un trait qui marque bien la vie de nos saints, de nos tertiaires, et de nos religieux les plus dignes. Et il nous est permis de voir là un magnifique témoignage en faveur du caractère pénitentiel de l'Ordre.

S. Dominique nous paraît bien digne de marcher en tête de cette glorieuse phalange de pénitents que l'Ordre a gardée au service de l'Eglise et des âmes. Nous pouvons, sans craindre d'être accusés de vouloir exagérer une gloire de famille, affirmer que dans le cortège royal des Saints, peu ont, à l'égal de Dominique, compris et réalisé la loi de l'immolation, qui est la loi fondamentale de l'apostolat.

Pour les âmes il aurait voulu donner au Christ le témoignage du sang ; et c'est pourquoi il songeait à aller vers les nations infidèles, qu'il eût provoquées à lui accorder la palme du martyre.

Cette faveur lui fut refusée, parce que Dieu le réservait pour être le Père d'une famille où les martyrs abonderaient ; et ainsi le désir du père obtiendrait son effet dans la vie de ses fils.

En revanche, le martyre de chaque jour ne lui fut pas refusé ; simplement parce qu'il se l'accorda lui-même.

Ce martyre était fait ; de cette absolue pauvreté, qui faisait qu'il était le seul à ne pas avoir de cellule dans la maison ; de cette abstinence si complète, qu'il ne s'accordait même pas le nécessaire, passant des carêmes entiers au pain et à l'eau, tout en prêchant avec force ; de ces sanglantes disciplines prises, chaque nuit, au pied de l'autel, avec accompagnement de rugissements de douleur et de larmes brûlantes ; des calomnies, des moqueries et des dérisions, dont les hérétiques ne cessaient de l'accabler, et au-devant desquelles il courait ; de cette mortification si parfaite, qu'il ne connut jamais d'autre couche que le dur plancher ou les degrés du sanctuaire.

Mais c'est toute sa vie qu'il faudrait faire passer sous nos yeux : sa belle vie d'apôtre et de pénitent, toute émaillée des fleurs sanglantes de la pénitence, et rendue glorieuse par ses innombrables conquêtes.

Cette soif d'immolation est passée du cœur de S. Dominique au cœur de ses enfants ; et elle est restée comme l'un des traits distinctifs de l'Ordre.

Pour nous en convaincre, il suffit de voir cheminer sur les grandes routes de la vie sainte, à la suite du Bx Père : les légions rouges des martyrs, dont le sang généreux a marqué les étapes de la conquête dominicaine — S. Pierre, S. Jean de Gorcum,

les Bx Alphonse et Sadoc, marchant au premier rang ; la glorieuse phalange des confesseurs et des vierges, ascètes par vocation, martyrs par le désir, pénitents héroïques, dont le souvenir ramène sur nos lèvres la triple note traditionnelle, « vigiliis, jejuniis, et flagellis », avec, en tête, S. Thomas, à la virginité reconnue par les Anges, et à la doctrine authentiquée par Dieu lui-même, l'admirable vierge de Sienne, Ste Catherine de Ricci, l'amante de la Passion, l'étonnante Rose de l'Amérique, l'épouvantable Henri Suzo ; la légion de nos tertiaires, qui ont hérité de l'esprit du Bx Père, et ont porté dans le monde l'amour des âmes et le goût des pénitences héroïques.

Tout près de nous, nous pouvons admirer cette sainte ardeur pour la pénitence, laquelle s'exprime par la régularité parfaite, le zèle de l'observance, la pratique des petites pénitences qui se cachent pour mieux durer.

Entrons donc dans la pensée de notre Bx Père, et dans l'esprit de nos traditions ; et ne laissons pas passer les défilés héroïques sans nous choisir des modèles et sans accueillir loyalement les leçons qui se dégagent de leurs vies.

Les résolutions qui s'imposent à nous, sont assez faciles à fixer. Acceptons tout, quand cela est possible ; et gardons dans sa belle intégrité le programme pénitentiel, en ne tenant que raisonnablement compte des exigences du travail et des impuissances de la mauvaise santé. C'est avant tout affaire de loyauté entre Dieu et nous, et qui relève de la conscience gardée droite et ferme.

Offrons une juste compensation pour tout ce que

nous sommes forcés de retrancher. La pénitence doit varier, pour s'adapter aux circonstances ; elle n'a jamais le droit de chômer.

Ajoutons à tout, sinon habituellement, du moins quand les grandes circonstances l'exigent.

Il importe surtout de cultiver l'art des petites pénitences que l'amour relève, des pénitences qui prennent de la valeur en raison même de leur durée, des pénitences que Dieu seul voit, et qui ne nous coûtent qu'un effort plus intense. Ainsi nous entrerons dans la pensée de S. Dominique, et nous marcherons à sa suite, et avec un succès proportionnel à notre pénitence, à la grande conquête du monde qui a tant besoin qu'on lui donne Dieu.

L'OFFICE DIVIN

Le plus bel hommage rendu au caractère canonical de l'Ordre, est celui qui a été élaboré au cours des siècles par nos Chapitres Généraux.

L'Ordre avait été officiellement approuvé et reçu dans l'Eglise en qualité d'Ordre canonical. S. Dominique avait clairement manifesté sa pensée en inscrivant en tête des Constitutions le texte : *De Officio Ecclesiæ*.

Au moment de mourir, le Bx Père avait définitivement consacré son œuvre en exhortant les frères à persévérer dans la Religion Canoniale.

La pensée du saint Fondateur a été fidèlement gardée, s'il faut en juger par l'insistance que nos Chapitres ont mise à revenir sur ce sujet, justement considéré comme capital dans la vie de l'Ordre.

Nos législateurs y revenaient parfois par mode de législation, plus souvent par mode d'exhortation ; et — chose assez significative — ils y revenaient même à des moments où il ne semblait pas que la négligence pût donner prise à des protestations. Ils

se souvenaient du geste du Bx Père passant d'un côté à l'autre du chœur, pour inviter les frères à psalmodier de tout leur cœur et à grande allure ; et c'est bien ce geste qu'ils entendaient faire revivre.

L'Ordre est aujourd'hui ce qu'il était au moment de son approbation par l'Eglise ; un Ordre de Chanoines Réguliers Prêcheurs. Ceux qui veulent voir dans le fait pour l'Ordre d'avoir substitué le mot de « clericus » à celui de « canonicus », une renonciation au titre et à l'office de chanoines, oublient sans doute qu'un Ordre religieux reste dans l'Eglise ce qu'il était à l'heure de sa naissance officielle, tant qu'une décision de l'Autorité suprême n'est pas intervenue pour modifier son statut.

Or dans le cas présent, l'histoire ne relate aucune intervention de ce genre.

D'ailleurs le mot de « clericus » s'oppose à celui auquel on voulait précisément qu'il s'opposât, à celui de « conversus » ; il ne s'oppose pas à celui de « canonicus », le chanoine étant nécessairement clerc.

D'ailleurs pourquoi renoncer au titre, si on entendait garder la fonction ? L'Ordre n'a-t-il pas amplement prouvé qu'il tenait à ce service public de la prière, rendu à l'Eglise depuis le premier jour, et qu'il entendait le continuer à travers les siècles ?

L'Ordre peut se glorifier de n'avoir jamais manqué à ce noble devoir ; et nos Constitutions le placent au premier rang des observances sur lesquelles il compte pour « favoriser la contemplation de la Vérité divine, la sanctification des frères et l'édification des fidèles ».

Là où certaines formes d'apostolat pourraient empêcher l'acceptation intégrale du devoir sacré, par exemple le service des paroisses, l'Ordre exige qu'il y ait toujours assez de religieux dans la maison pour que l'Office ne soit pas délaissé.

Ceux qui, à cause de leur travail, bénéficient des dispenses, sont invités à assister aux Offices quand la chose peut se faire ; cela en raison des multiples avantages que la récitation solennelle de l'Office divin assure.

L'Ordre affirme ainsi la relation qu'il entend maintenir entre l'Office divin et le but spécial assigné à son activité : le salut des âmes par la prédication.

Contemplata aliis tradere. Contempler, pour communiquer aux âmes les richesses qui découlent de la contemplation : voilà exactement ce que l'Ordre attend de l'Office divin, auquel il demande de devenir le premier élément de sa contemplation, et le plus riche stimulant de sa vie apostolique.

*

Nous demandons tout d'abord à l'Office divin ce que les Apôtres, les premiers Prêcheurs, lui ont demandé ; la vie avec le Christ.

En faisant de ses fils des chanoines, voués par état à la prière publique, S. Dominique se souvenait des Apôtres, qui avaient renoncé aux préoccupations de la vie matérielle pour se donner totalement à la prière et au ministère de la parole. « Quant à

nous, nous serons tout entiers à la prière et au ministère de la parole » (Act. VI-4).

Dans la pensée des Apôtres, il s'agissait surtout de la prière publique ; car nous savons qu'ils se réunissaient à heures fixes pour prier ensemble, et mettre ainsi en commun leurs efforts en vue d'assurer le plein succès de l'œuvre que le divin Maître avait confiée à leur zèle.

Leur prière devait, selon toute probabilité, consister dans la récitation, ou peut-être même dans le chant, des Psaumes, dont l'Esprit-Saint leur avait découvert le sens mystérieux.

Il me paraît juste d'ajouter que cette prière devait prendre pour eux la valeur d'une contemplation. La vie avec le Christ était un besoin pressant pour ces hommes que l'amour du Christ avait conquis et formés, que le Christ avait sacrés de ses propres mains, auxquels il avait confié sa mission et ses pouvoirs, et qu'il venait de renouveler en leur envoyant l'Esprit d'amour et de vie.

Ils brûlaient de s'unir à lui, non seulement pour continuer en son nom l'office public de la divine louange, mais aussi et surtout pour s'unir à lui dans les élans d'un amour toujours croissant, s'identifier à lui par la puissance de leurs vertus, prendre ses pensées et ses désirs, lui emprunter sa puissance pour monter à l'assaut des âmes. Les premiers des Prêcheurs, ils furent aussi les premiers des contemplatifs.

Ce que Dominique avait pu voir dans la lumière de l'histoire, il le comprit mieux le jour où une expérience personnelle et vécue lui permit de cons-

tater que la vie apostolique trouverait dans la récitation publique et solennelle de l'Office divin une source merveilleuse où elle pourrait s'alimenter toujours sans l'épuiser jamais ; aussi, en astreignant ses fils à cette grave obligation il savait à l'avance quel enrichissement il offrait à leur spiritualité et quel stimulant il offrait à leur zèle apostolique.

Pour nous comme pour les premiers Apôtres, dont nous continuons la tradition, la vie avec le Christ s'impose ; la vie dans l'union toujours plus intime et plus forte, afin que l'identification des vies serve de prélude à la grande conquête spirituelle qu'il a commencée, et que nous, nous continuons avec lui et pour lui.

Or cette vie avec le Christ trouve dans l'Office divin l'un de ses meilleurs aliments. Il représente l'acte principal de la contemplation, laquelle fait le fond même de notre vie ; la source mystérieuse où notre contemplation vient s'alimenter et stimuler son élan.

C'est un point de départ et un point de retour ; une rencontre, à intervalles réguliers, avec le Christ, dont la grâce féconde notre travail, et dont l'amour en recueille les fruits. C'est la voie royale qui va de l'éternité à l'éternité ; qui part de Dieu avec le Christ, et qui mène à lui par le Christ.

L'Office divin, en tant qu'il est uni à la Messe, laquelle représente ici-bas l'action divine par excellence, devient le centre mystérieux d'où tout part et où tout converge.

Nous trouvons là le Mystère total qui épuise nos capacités d'admiration, de louange, de recon-

naissance et d'amour, en même temps que nos désirs de grâces et de bienfaits, pour nous-mêmes et pour autrui.

C'est tout d'abord le mystère de la vie intime de Dieu et de ses infinies perfections, nous conviant à la contemplation du Bien absolu, de celui qui fait l'objet de la contemplation commencée ici-bas à travers les inévitables obscurités, et qui se poursuivra demain dans la pleine lumière.

Durant l'Office, nos hommages à la Trinité Sainte ne se lassent pas de se faire entendre ; et chacun de ces hommages nous invite à unir nos voix à celles des Anges et des Saints, pour louer l'Eternel.

Et parce que l'Ordre est toujours en voie de refaire sa belle unité au ciel, nous ne devons pas oublier que l'Office se chante à deux chœurs ; l'un qui s'extasie devant les divines réalités, et l'autre qui soupire après elles, les deux s'unissant dans les élans d'un même amour.

Le grand mystère du Christ, détaillé dans ses phases glorieuses : du Christ, dépositaire des secrets divins qu'en son nom nous communiquons au monde, ouvrier de la gloire divine dont la garde nous a été confiée, prêtre éternel dont les pouvoirs nous ont été délégués, auteur du salut qui va au monde par nous comme par lui, Epoux de l'Eglise dont nous sommes à la fois les fils et les défenseurs, et Tête des chrétiens que nous devons diriger vers lui.

Revivre avec lui tous et chacun des mystères de sa vie, c'est la loi de notre vie de contemplation et d'apostolat ; c'est dans ce commerce ininterrompu

que nous puisons la lumière qui nous dirige, la grâce qui nous soutient, l'élan qui nous pousse au sacrifice, le goût de la pénitence qui consacre notre vie, la joie qui refait les forces vives de l'âme. Tout se résume dans un mot : l'amour.

Le mystère de l'Eglise, portant au monde le message du Christ, propageant le culte de la Vérité divine, luttant contre les puissances mauvaises, et comme lui restant clouée à la croix et nageant dans le sang.

Ici la joie et les larmes se rencontrent, parce que le mystère rappelle celui de la Croix ; mais l'amour y domine les larmes, parce que l'amour est plus fort que la haine et que la Croix reste le symbole de la victoire définitive.

Le mystère des âmes, et de la grâce divine agissant en elles. C'est le mystère des âmes qui travaillent, qui peinent, qui luttent et qui souffrent, sous l'ombre bénie de la Croix ; mais c'est aussi le mystère du Christ qui triomphe de toutes les faiblesses, de toutes les impuissances, de toutes les misères, par la puissance de sa grâce et la force de son amour, par la grâce de son Sacrifice et de ses sacrements, par le don de l'Esprit-Saint.

Dans le cortège glorieux qui sans cesse repasse sous nos yeux, la Vierge est au premier rang ; à sa suite marche la phalange des couronnés de toute nation ; puis vient la foule anonyme de tous les choisis de Dieu, que le monde ignore mais dont les noms sont imprimés au Livre de vie.

Et tous ces mystères s'unifient dans notre espérance, qui goûte déjà au mystère de la contemplation

éternelle, en attendant d'aller s'en rassasier demain dans l'Office divin éternel.

Ce Mystère total, si nous le comprenons bien, et surtout si nous en vivons, mettra sur toute notre vie le sceau unificateur de la contemplation.

Dans cet office de louange, tout est utilisé, et tout y prend un caractère sacré ; parce que la contemplation est une œuvre qui accapare tout l'homme, corps et âme, esprit et volonté, puissances intérieures et puissances sensibles. L'homme contemple en tant qu'homme, tout comme il le fera au ciel après la résurrection ; et de là vient que les inclinations, les prostrations, les génuflexions, empruntent un sens sacré au mouvement de l'âme s'élançant à la rencontre de Dieu.

Les textes sacrés y reçoivent l'adjonction de textes fournis par l'homme lui-même ; pour qu'il soit mieux compris que dans le concert de louange la voix du Christ et celle de l'homme restent inséparablement unies.

Et ici, comme le fait si bien remarquer le P. Clérissac dans son beau livre sur « L'esprit de S. Dominique », les textes sacrés se mettent pour ainsi dire à notre portée, et prennent un caractère de canonicité seconde, grâce à laquelle ils se prêtent admirablement à exprimer tous les sentiments dont nos cœurs débordent.

L'Office qui nous apporte le plus de réconfort n'est pas toujours celui où nous avons serré de plus près le texte sacré, encore qu'il soit bon de ne pas trop s'en écarter à cause de ses inépuisables richesses ; c'est celui où l'âme est allée à la rencontre

de Dieu avec les meilleurs sentiments d'amour, de confiance, de reconnaissance, d'humilité, de détachement de soi et de tout l'humain.

La Liturgie marque pour ainsi dire les étapes de notre vie d'union à Dieu ; elle scande les strophes de l'hymne d'amour que notre journée dominicaine voudrait être. Elle sert de cadre aux exercices de la vie extérieure ; et elle devient surtout le principe animateur de la vie intérieure.

Les anciens moines concevaient ainsi la vie ; nous devons les imiter, mais en ne perdant pas de vue que notre vie est ordonnée à l'apostolat, et que nos richesses spirituelles appartiennent de droit aux âmes.

C'est pourquoi, chez nous, l'Office se fait remarquer par une sobriété justement réclamée par les exigences de notre vie apostolique : sobriété par ailleurs amplement compensée par la précision et la richesse des formules théologiques.

Sans doute notre Liturgie a renoncé aux splendeurs, et surtout à la longueur, des Offices, tels que nous les retrouvons encore chez les contemplatifs ; toutefois, pour avoir pris une allure plus rapide, comme il convient à une liturgie faite pour des apôtres, elle n'en a pas pour cela perdu de son caractère apostolique. On peut même affirmer qu'elle convient parfaitement aux besoins du peuple chrétien qui, en raison même des rudes besognes auxquelles il est astreint, s'accommode bien des offices où la sobriété domine.

Notre chant lui-même participe à cette sobriété ; et il revêt un double caractère de grandeur et de

douceur par où il plaît à tous ceux qui l'entendent.

Jouant, comme nous l'avons dit, un rôle d'animateur, l'Office divin fait bénéficier chacune de nos journées de sa bienfaisante influence.

L'union au Christ, l'Apôtre divin dont nous portons le message au monde, prend son élan de l'Autel où le Christ habite et sur lequel il s'immole ; puis elle s'intensifie dans les ardeurs des oraisons secrètes, et dans le labeur sacré de l'étude ; et elle donne ses fruits, sans cependant cesser de s'intensifier, dans la prédication, qui nourrit les âmes affamées de Dieu.

Ne perdons jamais de vue le lien qui unit les oraisons secrètes à l'Office divin ; car c'est en envisageant les choses de ce point de vue, que nous comprendrons bien que nul élément étranger n'a fait invasion dans nos Constitutions et que la loi de l'oraison mentale n'est pas une innovation mais un simple rappel à l'esprit des temps primitifs.

De même en nous plaçant à ce point de vue, nous gagnerons de demeurer davantage unis à l'Ordre dans le mouvement général qui le pousse à ses glorieuses destinées ; et tous les actes de notre vie spirituelle grandiront en mérites et en puissance de vie.

Gardons-nous aussi de rompre la belle unité entre la prière liturgique et l'étude ; ce serait nous condamner à la science sèche, stérile, incapable d'alimenter la vie des âmes.

S. Thomas d'Aquin interrompait volontiers le cours de ses travaux pour assister aux Offices ; et selon son propre témoignage : « Il renouvelait là sa

dévotion pour s'élever plus facilement à la spéculation ». Nous serait-il permis de penser que Dieu a voulu récompenser son zèle pour la Liturgie en faisant de lui le chancre par excellence de l'Eucharistie, et l'unique théologien dont les écrits aient mérité de prendre place sur l'Autel dans les Conciles tout près des Saintes Ecritures ?

L'étude sert sans doute d'adjuvant à la contemplation ; mais ce ne peut être qu'à la condition qu'elle en découle d'abord, puis qu'elle la continue, et qu'ainsi le mouvement d'amour soit complet qui part de Dieu et qui ramène à lui.

Le Mystère total, objet de la contemplation, vécu sous la poussée de l'amour, suffit à alimenter toute notre vie : notre fidélité en face de la Règle, vivante ou écrite ; notre ardeur au travail, dont Dieu bénéficie immédiatement ou dont le monde profitera ; notre pénitence, qui sert de contrepoids à nos péchés et à ceux du monde ; nos luttes soutenues contre nous-mêmes et contre tout ce qui pourrait nous éloigner du Christ ou nous empêcher d'être tout à lui.

Ce mystère sert aussi de remède : à nos découragements en face de l'insuccès, de l'humiliation, de l'épreuve, de l'inaction, de la souffrance ; à la routine qui peut s'emparer de nous, à la tiédeur qui nous menace toujours, à la lâcheté qui nous arrache des concessions, au blasement qui désaxe la vie.

Ce Mystère total, qui centre notre vie sur Dieu et sur son Christ, constitue pour notre vie spirituelle un aliment complet, dont la puissance et la douceur

paraissent bien dans la puissance du Sacrifice et les joies de la communion.

Professionnels de la contemplation, demeurons fidèles à l'Office divin qui lui sert d'aliment ; et nous pourrons entretenir le doux espoir que notre vie restera à la hauteur où le Bx Père S. Dominique l'a située, et qu'elle sera féconde en gloire pour Dieu et en fruits de salut pour les âmes.

* *

L'Office divin féconde le travail de la contemplation ; il stimule aussi le zèle apostolique. Grâce à l'orientation donnée à notre contemplation par la Liturgie, nous entrons plus profondément dans la tradition apostolique ; et notre vie bénéficie du large courant de vie qui circule dans l'Eglise. Aussi aurions-nous grandement tort de ne pas utiliser cette source tant pour notre profit personnel que pour celui des âmes vers lesquelles nous porte notre ministère.

La messe privée et la récitation privée de l'Office peuvent sans doute nous aider à pénétrer dans la vie de l'Eglise et à participer à son action sur le monde ; toutefois le caractère public et officiel de l'Office canonical nous permet d'accentuer ces salutaires effets pour notre propre compte et pour celui des âmes.

Hérauts du Christ et serviteurs de l'Eglise, notre vie s'identifie avec celle du Christ et de l'Eglise ; et à ce titre nous avons à porter aux âmes tout l'amour caché dans le cœur du Christ et dans le cœur de l'Eglise.

Médiateurs entre Dieu et les âmes, notre vie s'identifie avec celle des âmes ; nous avons à porter devant Dieu les appels de leur impuissance, de leur faiblesse, et de leur misère. En pénétrant dans l'intime des mystères que la Liturgie fait revivre sous nos yeux, et en reprenant, pour le compte du Christ, de l'Eglise et des âmes, les paroles brûlantes empruntées à nos Saints Livres, nous vivifions notre apostolat et le transformons en une puissance de vie ; nous vivons notre Liturgie, en nous unissant au Christ pour ensuite le donner aux âmes.

Assimiler le Christ par un effort de notre amour d'abord sollicité puis fécondé par la grâce, et cela en vue d'aider les âmes à l'assimiler à leur tour : n'est-ce pas à quoi vise l'apostolat dominicain ? Dans ce grand et divin travail, la Liturgie nous est d'un précieux secours ; et dans notre vie dominicaine elle constitue l'un de nos meilleurs moyens d'action.

Un Dominicain qui n'aimerait pas la Liturgie, et qui, sous quelque prétexte que ce soit, en négligerait les saints exercices, ne serait pas digne de son grand idéal ; car sa vie comporterait un mensonge odieux et en quelque sorte fondamental.

Notre apostolat est universel, ayant la terre entière pour champ d'action ; nous ne pouvons le concevoir qu'accompagné du devoir sacré de veiller sur le monde et d'étendre sur lui le voile protecteur de la divine Prière.

En qualité de prêtres nous y sommes déjà tenus ; mais notre titre de Prêcheurs, de Conquérants officiels, élargit l'obligation sainte en nous invitant à

aller à la rencontre du monde avec une plus grande réserve d'amour et de miséricorde.

La grande conquête des âmes se prépare et commence au pied de l'Autel, sur lequel se consomme la grande action salvatrice qu'est la Messe, et près duquel retentissent les accents de la louange divine. Ici les fins du sacrifice deviennent aussi celles de la louange, le sacrifice et la louange n'ayant qu'un seul et même but, qui est de faire monter la gloire vers le ciel et de faire descendre la miséricorde sur la terre.

C'est là aussi que la conquête des âmes s'achève et s'affermir ; dans le geste de l'apôtre ramenant au Christ les âmes conquises, pour que son amour les garde.

L'apôtre doit aller aux âmes avec une abondante réserve de science divine, puisée dans une étude sérieuse et soutenue des sources sacrées ; il doit surtout aller à elle avec une réserve illimitée d'amour, de bonté et de miséricorde.

Cette dernière réserve, où la puisera-t-il mieux que dans les doux épanchements et les ardentes supplications de la grande Prière ?

C'est là qu'il apprendra à voir les âmes comme le Christ lui-même les voit, à les aimer comme le Christ les aime, à se livrer pour elles comme le Christ l'a fait ; parce qu'alors la lumière, la chaleur et la vie passeront de l'âme du Christ dans la sienne.

L'apôtre n'a pas à faire effort pour voir clairement ce à quoi l'engage son rôle de médiateur ; il sait de quelles luttes la terre est le théâtre et de quelles misères elle est le rendez-vous, et il sait par

conséquent tout ce que les âmes attendent de lui.

Aux âmes enténébrées il doit porter la lumière, aux âmes ignorantes la science divine, aux âmes faibles le soutien, aux âmes souffrantes le réconfort, aux âmes tombées le repentir ; et à toutes il doit assurer le courage nécessaire pour lutter contre le mal, persévérer dans le bien et faire de la vie une ascension ininterrompue vers Dieu.

Ces âmes il les connaît très souvent, parce qu'il est entré en contact avec elles par son ministère ; il peut faire devant Dieu le détail de leurs besoins, de leurs faiblesses et de leurs misères ; il peut indiquer à Dieu les points précis où la rosée des grâces et des bienfaits doit tomber pour y stimuler la germination des œuvres vivantes.

Pour conquérir une seule âme, de longues années d'une lutte généreuse et persévérante sont parfois requises ; quels efforts ne seront pas dès lors requis pour assurer la conquête totale ?

Même s'il ne connaît pas ces âmes par le contact personnel, elles ne laissent pas que d'être siennes, puisque Dieu les lui a toutes données pour les fins providentielles de la Rédemption.

Il n'aura pas à aller chercher bien loin les formules brûlantes capables d'exprimer toutes les situations d'âme, toutes les faiblesses, toutes les misères, toutes les grâces à demander, tous les mercis à adresser à Dieu, tous les bienfaits à solliciter ; les paroles empruntées aux Saints Livres, et rendues vivantes par la présence du Christ à l'Autel et le souvenir du Christ immolé sur l'Autel, prendront

une valeur d'impétration que le langage humain ne connaît pas et triompheront du Ciel lui-même.

Quand le peuple d'Israël eut poussé la folie jusqu'à se faire un veau d'or pour l'adorer, Moïse se présenta devant Dieu, et lui dit : « Ah ! ce peuple a commis un grand péché ! Ils se sont fait un veau d'or. Pardonnez maintenant leur péché ; sinon effacez-moi de votre livre que vous avez écrit ». Et Dieu pardonna à son peuple.

L'apôtre, debout devant l'Autel, en acte de médiation, peut reprendre courage et confiance ; Dieu ne saurait rien refuser à une prière dont il a lui-même fourni les formules, et à laquelle il prend part par le ministère de son propre Fils.

Il se fait plus de conquêtes à l'Autel à l'heure de la prière, que dans l'acte même de la prédication. La prédication est sans doute nécessaire et réclame tous nos soins ; mais son utilité se trouverait singulièrement amoindrie si nous négligions de préparer les âmes à répondre aux avances de la grâce, et si nous négligions surtout de nous préparer nous-mêmes à aller aux âmes avec l'ardeur conquérante dont le Christ a seul le secret.

Les grandes victoires que parfois nous nous flattons de remporter sur ce terrain ne représentent très souvent que la dernière phase d'une conquête commencée par d'autres, ou commencée par nous-mêmes à l'heure sacrée de la divine Prière ; nous sommes, si je puis m'exprimer ainsi, arrivés au moment de l'armistice.

Ce point de vue est capital dans la vie d'un Ordre qui se flatte de marcher à la conquête des

âmes à la façon d'une armée où tous les services sont ordonnés à ce but unique. L'Ordre attache une grande importance au mouvement d'ensemble, grâce auquel tous les dévouements sont utilisés, et toutes les richesses surnaturelles mises à profit ; et par là s'explique l'importance qu'il attache à la récitation publique de l'Office divin, laquelle constitue l'une de ses meilleures collaborations à l'œuvre divine.

L'apôtre ne peut prêcher toujours ; cela va de soi. Les forces physiques sont limitées, et les forces morales le sont peut-être davantage : il faut savoir se refaire.

Mais si l'apôtre ne peut prêcher toujours, il reste toujours en acte de conquête, grâce à la grande Prière, qui lui permet de renouveler les forces vives de son âme tout en assurant à l'œuvre commune une collaboration souverainement efficace.

Cette collaboration il est heureux de la recevoir à l'heure même où le dur labeur de la prédication prend toutes ses énergies — heure parfois douloureuse où il réalise mieux les difficultés de la conquête — il doit se sentir non moins heureux de pouvoir l'assurer à son tour à ses frères quand le moment est venu pour lui de venir devant l'Autel renouveler son élan et réchauffer son zèle.

Et pour peu qu'il vive de cette pensée, l'Office divin, récité privément en raison même du travail lui apparaîtra dans un rayonnement nouveau ; et il verra mieux comment sa prière se fond pour ainsi dire dans la grande Prière qui garde l'Ordre agénouillé devant Dieu.

L'apôtre doit tour à tour, monter au Sinaï où

les victoires se préparent, et descendre dans la plaine où elles s'achèvent ; le travail apostolique et la prière apostolique constituent les deux phases d'une même œuvre héroïque.

« Je crois, disait Donoso Cortès, que ceux qui prient font plus pour le monde que ceux qui combattent, et que si le monde va de mal en pis, c'est qu'il y a plus de batailles que de prières ».

Et il ajoutait : « Pour que la société soit en repos, il faut qu'il y ait un certain équilibre, que Dieu seul connaît, entre les prières et les actions, entre la vie contemplative et la vie active ».

Ces paroles s'appliquent admirablement à notre cas ; et c'est précisément cet équilibre mystérieux que notre vie dominicaine voudrait réaliser. Essentiellement actif, l'Ordre est aussi essentiellement contemplatif ; officiellement voué à l'action par le ministère de la parole, il est aussi officiellement voué à la Prière publique.

Notre prière, tout comme notre action, doit couvrir entièrement le champ de l'apostolat ; et ce champ est immense, comme celui couvert par la prière du Christ. Dieu, le Christ, l'Eglise et les âmes ont besoin de nous plus que jamais ; soyons prêts à leur offrir notre collaboration.

En face de la mobilisation générale des forces du mal, l'Eglise sent le besoin de mobiliser les forces du bien ; entrons dans sa pensée.

Nous sommes, depuis toujours, grâce à notre vie elle-même, en état de mobilisation ; donnons simplement à cette mobilisation plus d'ampleur, et nous aurons fait notre devoir et apporté à la lutte

formidable l'apport que le Christ et l'Eglise attendent de nous.

Sachons, pour l'heure de la prière comme pour celle de l'action, élargir nos horizons, pour hâter la victoire de toutes les luttes qui se livrent pour Dieu, pour aider au succès de toutes les œuvres qui intéressent la gloire divine, pour offrir notre collaboration à tous ceux qui se dévouent pour l'Eglise et les âmes, pour faire descendre sur la terre toutes les grâces, tous les bienfaits, tous les pardons, pour purifier la nature inanimée dont le monde abuse contre Dieu.

Avec le Christ nous nous offrons sur l'Autel ; avec le Christ offrons-nous devant l'Autel : vivons notre Office comme nous vivons notre Messe.

Si le Christ demande des sacrifices, donnons-les lui ; si le Christ sollicite notre aide, donnons-lui celle de nos prières, de nos sacrifices, de nos travaux, de notre vie ; si le Christ veut des consolations et des compensations, accordons-lui celles d'une plus grande fidélité à la Règle, d'une piété plus profonde, d'un zèle plus ardent pour le service divin, d'une plus grande douceur dans les rapports avec nos frères, d'une plus grande régularité.

Nous mettrons ainsi sur notre vie le sceau de la contemplation ; d'une contemplation féconde, qui portera partout la vie. Nous puiserons près de l'Autel le secret de vivre de la pensée et de l'amour de Dieu, et d'assurer à notre vie la plénitude qui la fera vraiment apostolique et pleinement dominicaine. Et cette plénitude, nous irons la refaire et l'intensifier toujours, en nous unissant au Christ

pour l'Office de la louange. C'est aussi un sacrifice : *Sacrificium laudis* ; sacrifice qui prolonge celui de l'Autel.

Sachons garder à la récitation publique et solennelle de l'Office divin, la place d'honneur qui lui a été assignée au premier jour ; et nous réaliserons le souhait le plus cher au cœur de S. Dominique : « Persévérez dans la religion canoniale ».



L'ÉTUDE DOMINICAINE

L'apostolat dominicain est essentiellement doctrinal ; il appelle, comme préparation nécessaire, l'étude.

La devise de l'Ordre l'indique clairement : Veritas. L'homme est un être enseigné ; il ne peut donner la vérité qu'après en avoir fait lui-même la conquête.

Nos Constitutions sont organisées en vue de faire à l'étude une place d'honneur dans notre vie. Elles limitent, en faveur de l'étude, la longueur de la prière ; et elles accordent à l'étude une exceptionnelle facilité de dispenses.

Et pour qu'il soit bien compris que dans la vie dominicaine, la préparation à l'apostolat est toujours en acte de progrès, c'est à tous indistinctement que, chaque jour, sont assurées les longues heures de vie en cellule.

L'Ordre n'entend pas faire de l'étude un but ; mais il la place au premier rang des moyens qu'il

entend utiliser pour remplir dignement sa mission, qui est de donner au monde la vérité libératrice.

Il ne sacrifie pas la prière à l'étude ; il lui demande simplement de prendre une allure plus rapide, et de prendre en intensité ce qu'elle perd en longueur, afin que le labeur sacré de l'étude ne soit pas empêché.

D'ailleurs les sacrifices que la Règle consent à l'étude, ne sont qu'apparents ; car dans la pensée de l'Ordre, l'étude n'est qu'une contemplation continuée, et qui offre le double avantage, et de continuer la contemplation commencée au chœur, et de la nourrir.

Pour bien comprendre avec quelle force le devoir de l'étude s'impose à nous, quel que soit notre âge, et quelque degré de perfection que notre préparation à l'apostolat ait atteint, demandons-nous quel est exactement le rôle de l'étude dans notre vie dominicaine.

Elle est tout d'abord un élément de contemplation ; et ainsi elle est nécessaire pour donner à notre vie son plein sens surnaturel et divin.

Elle est aussi un culte rendu à la Vérité ; et ainsi elle est nécessaire pour nous permettre de bien remplir notre rôle de Champions de la Vérité.

Elle est enfin un service donné aux âmes ; et ainsi elle est nécessaire pour assurer les fruits de notre apostolat.

Refuser ce grave devoir, ce serait donc : enlever à notre vie son sens vrai ; trahir la vérité ; et laisser les âmes dans la détresse. Ce serait, pour tout dire d'un mot : cesser d'être dominicains.

*

L'étude entre dans les cadres de la contemplation dominicaine, à titre d'élément vital. Dans notre vie, l'étude est conçue directement en fonction de la contemplation, dont elle devient l'inséparable compagne.

L'étude est pour nous une obligation fondamentale et permanente, découlant de notre vocation même ; nous sommes tenus d'étudier, comme nous sommes tenus de contempler. C'est à ce point que sans l'étude, notre vie s'abaisse jusqu'à devenir mensonge, parce qu'alors elle ne réalise plus sa définition.

Prenons notre vie telle qu'elle est ; et essayons de la concevoir, avec l'étude sans doute, mais avec l'étude dépouillée de son caractère de contemplation. Impossible ! Il ne reste plus rien de l'œuvre de S. Dominique ; et notre vie descend au niveau de la simple vie cléricale, et entre en contradiction avec notre haut idéal. Toute tentative en vue de limiter notre effort spirituel constitue pour nous, ne l'oublions pas, une réelle déchéance, dont nous portons devant Dieu la honte et la responsabilité.

Ce qui donne précisément à notre vie son véritable cachet, c'est qu'elle communique à toute notre activité le caractère d'une contemplation ininterrompue. Et parce que notre activité intellectuelle prend la majeure partie de notre temps, et garde nos puissances supérieures en état de mobilisation permanente, elle doit nécessairement prendre ce caractère.

Remontons aux origines ; nous verrons tout ceci dans une meilleure lumière.

Aux premiers jours de notre histoire, il n'était pas question de ce morcellement de l'activité spirituelle, que les siècles à spiritualité ralentie nous ont apporté ; et l'unité parfaite régnait dans la vie du Prêcheur.

Nul temps particulier n'était assigné à l'oraison ; parce qu'alors il était entendu que la vie elle-même prenait le sens d'une oraison ininterrompue. L'importance de l'étude y était fortement mise en relief ; parce que l'étude y était conçue comme intégrant l'oraison.

Les avantages d'un tel régime sont faciles à saisir. L'étude, élevée au niveau d'une recherche amoureuse de Dieu, y est aimée ; et loin d'en sentir le fardeau, on y court comme à une besogne sacrée.

L'étude, vivifiée par la charité, entre dans le programme de la contemplation ; et elle contribue à élever le niveau moral et religieux de la vie.

L'étude se poursuit dans une atmosphère de calme et de paix, sans fièvre, sans hâte inutile, et sans autre désir que celui de trouver Dieu ; et elle use moins vite les énergies du corps et les forces vives de l'âme.

Après les fatigues de l'étude, la contemplation plus intense, au pied de l'autel devient un repos ; et le cœur se refait dans les oraisons intimes et brûlantes, ou dans le chant de l'Office. L'âme va à la rencontre de Dieu avec une heureuse provision de pensées fortes et de sentiments aussi riches qu'abondants ; et l'oraison produit alors tous ses fruits.

L'âme se sent heureuse de tout le bonheur que donne la présence de Dieu sentie et goûtée ; et elle est admirablement protégée contre les assauts du monde, la révolte des passions, l'attrait du plaisir, les poussées de l'orgueil, en un mot contre tout ce qui voudrait l'empêcher d'être à Dieu.

Force nous est d'avouer que l'ambiance moderne nous a assez fortement touchés, et que l'étude a perdu beaucoup pour nous de son caractère de contemplation. C'est là, je crois, l'une des grandes causes des misères dont nous souffrons, et par où notre vie spirituelle est menacée d'anémie profonde.

L'étude souvent nous pèse, parce que nous n'y voyons plus qu'une obligation rude et austère, dont nous cherchons à alléger le fardeau le plus possible.

Pour nous convaincre de ceci, suivons simplement les jeunes d'aujourd'hui, au lendemain du cycle régulier des études. Épuisés, physiquement et moralement, et par ailleurs assez satisfaits de leurs richesses péniblement acquises, ils croient avoir droit à un long repos ; et en dehors du travail requis pour la préparation immédiate des sermons, ils se croient autorisés à renvoyer à un lointain lendemain la reprise, ou mieux la continuation des études.

Sans trop s'en rendre compte, et sans y mettre de mauvaise volonté, ils risquent de perdre les années les meilleures de leur vie ; celles où la saturation de l'intelligence par le long stage des études, pourrait heureusement préluder à des études en profondeur.

Le coureur qui s'essouffle au premier élan, ne fera jamais un professionnel : et de même celui qui

croit possible de tout apprendre dans l'espace de quelques années, ne fera jamais un professionnel de l'étude, et il renoncera facilement à la tâche dès qu'il aura réussi à se convaincre qu'il sait tout.

Puis il semble bien qu'aujourd'hui nous ayons cessé d'étudier en contemplant ; je veux dire : d'étudier avec notre esprit et avec notre cœur, en cherchant Dieu, et en jouissant de lui quand la rencontre se fait. La conséquence en est que la vie se passe au ras du sol, que l'esprit perd de son acuité, que le cœur se dessèche, que la piété se refroidit, et que du rang des contemplatifs nous descendons à celui de simples intellectuels.

Lorsque la recherche de Dieu passe à l'arrière-plan, on travaille fiévreusement, poussé par la seule ambition de la « carrière », et tourmenté par le désir de briller et de mettre ses talents en évidence, ou encore par le souci de décrocher les titres : le tout accompagné assez souvent d'un relent de vie bourgeoise.

Je n'ai rien à dire contre la « carrière » ni contre les « titres » — tout ce qui peut procurer la gloire de Dieu et avancer l'œuvre dominicaine restant digne de tout respect — cependant je reste convaincu que la carrière n'a de valeur que dans la mesure où elle est dominicaine dans ses visées, et que les titres n'ont de signification que dans la mesure où ils reconnaissent et récompensent un travail spécifiquement dominicain.

Enfin l'expérience prouve amplement que seule l'étude transformée en contemplation, peut nous protéger efficacement contre les influences débilitantes

que nous rencontrons en cours de route. La vie purement intellectuelle peut sans doute servir de réaction contre tout ce qui pourrait nous faire déchoir ; mais à de certaines heures, que tous ont à traverser dans la vie, la réaction spirituelle peut seule nous sauver.

Le « démon du midi », quand il vient à notre rencontre, prend bien des visages divers. Il ne prend pas toujours le visage d'une femme ; il peut tout aussi bien prendre celui d'une ambition déçue, d'un renversement des vieux rêves, d'un effondrement de la carrière, ou même simplement d'une grande épreuve envoyée par Dieu. Souvenons-nous de la douloureuse histoire de l'héroïque P. Didon.

Notre histoire a, comme celle de tous les autres Ordres, ses taches douloureuses ; et combien de nos intellectuels sans piété profonde, et sans vie spirituelle intense, s'en sont allés à la dérive.

Les cèdres du Liban tombent, nous dit S. Jérôme : sommes-nous plus forts qu'eux, et avons-nous moins besoin qu'eux de protection ?

Pour tout résumer d'un mot : aimons l'étude, et acceptons-la comme une tâche sacrée que nous ne déposerons qu'à la tombe ; gardons-lui son caractère de contemplation et de vie avec Dieu ; demandons-lui la force et le courage qui nous élèverons au-dessus des contingences du pèlerinage terrestre. Nous resterons alors pleinement et franchement dominicains.

* *

Dans notre vie dominicaine, l'étude prend les

proportions d'un culte rendu à la Vérité. Ce culte s'exprime aussi par la défense et l'expansion de la Vérité ; mais il trouve sa première expression dans la conquête de la Vérité.

S. Dominique a accepté pour lui et pour ses fils le titre glorieux de « Champions de la Vérité ».

C'est là, il convient de ne pas l'oublier, plus qu'un titre qui consacre la gloire de l'Ordre ; c'est une mission sainte dont il a été investi, et vers laquelle toute son activité est orientée.

Le plus beau don que Dominique ait fait à l'Eglise consiste précisément dans cette passion de la vérité, dont il brûlait lui-même, et qu'il a léguée à son Ordre comme un héritage à conserver ; et c'est grâce à ce don qu'il a renouvelé l'apostolat dans l'Eglise.

Il nous est doux de croire que c'est en retour de ce don fait par Dominique à l'Eglise, que Dieu a donné à l'Ordre, aux premières heures de sa vie, S. Thomas d'Aquin, le Prince des Théologiens, et S. Albert, le Maître des Philosophes : par ce double don Dieu consacrait à l'avance la gloire de l'Ordre, et garantissait la durée de sa mission.

Le culte de la vérité appelle donc, comme première expression, en même temps que comme condition essentielle, l'étude.

La foi est un don de Dieu ; mais elle est aussi objet de conquête. La vérité ne peut devenir conquérante, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, qu'à la condition de nous conquérir d'abord nous-mêmes ; car c'est alors qu'elle peut être donnée

au monde, accompagnée du témoignage de la parole et de la vie.

La vérité conquérante, c'est la vérité mûrie dans l'étude et assimilée dans la contemplation : ce qui dans notre vie dominicaine est tout un.

La foi nous ouvre des horizons immenses, sur un monde nouveau, le monde du divin : ces horizons, il nous faut les scruter toujours, pour en découvrir tous les mystères et en sonder toutes les profondeurs.

La foi nous offre un trésor, aux richesses incalculables, le trésor de la Révélation : ce trésor, nous devons en faire l'inventaire détaillé.

La foi nous trace une voie, celle qui vient de Dieu et nous conduit à Dieu : cette voie, il importe que nous la connaissions parfaitement, tant pour être sûrs de ne pas nous en écarter nous-mêmes, que pour l'indiquer aux âmes à la recherche de Dieu.

C'est ce que l'étude nous permet de faire. Dieu a parlé à l'humanité en général ; il faut aussi qu'il parle à chacun de nous. Il ne s'agit pas d'une nouvelle révélation, mais bien d'un commerce intime, qui nous permette d'apercevoir dans une lumière toujours grandissante ce que nous avons accepté dans l'obscurité d'une foi sincère, mais ignorante d'elle-même.

Et ce qui est de prime importance pour nous, c'est que ce commerce intime avec la vérité, ne doit pas connaître d'intermittence.

Les raisons de ceci sont faciles à saisir. La Vérité divine reste la source unique et inépuisable, en même temps que la mesure officielle, de toute vérité ; et ce n'est qu'en demeurant en commerce intime et constant avec elle, que nous nous mettrons en état

de juger sainement, parce que divinement, des acquisitions de la science humaine dans tous les domaines.

Le programme des études va tous les jours se compliquant davantage, non seulement pour les étudiants de nos collèges dominicains, mais aussi pour ceux qui ne dédaignent pas de rester toute leur vie des étudiants ; et il continuera de se compliquer à mesure que le monde avancera, parce que la Vérité divine devra toujours servir de guide à l'humanité en quête de lumière. Les Champions de la vérité oseraient-ils s'en plaindre ?

D'ailleurs ne pouvons-nous pas, avec quelque fierté, affirmer que la collaboration de l'Ordre à la conquête de la vérité ne soit pour beaucoup responsable de cette complication des programmes scolaires !

Qui oserait nier, par exemple, que le T. R. P. Lagrange, de sainte mémoire, ne soit responsable, dans une très large mesure, des complications apportées au programme des Etudes scripturaires ? Et je ne cite que ce cas, typique d'ailleurs, par simple souci de brièveté. Souvenons-nous donc que noblesse oblige, et que les champions de la vérité doivent toujours marcher au premier rang.

Toutes les sciences sont de notre domaine ; depuis la science théologique — avec son inséparable compagne la philosophie — et la science scripturaire, jusqu'aux sciences positives, parce que nous étudions toujours « sub ratione Dei ».

Partout nous cherchons Dieu ; et sur toutes choses, nous voulons projeter la grande lumière que Dieu a fait luire sur le monde. C'est pourquoi nous

partons toujours du Christ, qui seul a connu les secrets de Dieu, pour retourner à lui ; et ce n'est qu'après nous être pénétrés de sa pensée, et après avoir vécu de son amour, que nous allons au secours des âmes enténébrées.

Ce commerce intime avec la vérité s'imposera d'ailleurs toujours à nous, pour peu que nous ayons le sens de notre vocation sainte. Les études d'aujourd'hui ne sont qu'un prélude aux études de demain ; et celles-ci, à leur tour, serviront de prélude à des études encore plus approfondies.

Le seul moyen de garder nos richesses, si limitées soient-elles, est de les accroître toujours : jusqu'à ce que tombent les voiles devant nos yeux, alors que nous reconnâtrons n'avoir rien vu ni appris jusque-là.

A mesure que nous avançons dans la vie, la maturité de l'âge, les expériences de la vie, les apports de la grâce, et les épreuves mêmes, augmentent l'acuité de notre regard ; et les vieilles questions, cent fois étudiées peut-être, nous offrent de nouvelles lumières et de nouveaux charmes.

Puis à mesure que nous avançons, le monde avance aussi ; et de nouveaux problèmes se posent, qui réclament de nouvelles solutions. La Vérité divine, inépuisable de profondeurs inexplorées, présidera jusqu'à la fin à la marche en avant de l'humanité ; et c'est en intensifiant leur commerce avec elle que les champions de la Vérité contribueront pour leur part à donner au monde la lumière dont il a besoin pour voir Dieu et marcher jusqu'à lui.

Ce qui nous manque peut-être surtout, et qu'il

importe de demander à Dieu, c'est le goût de l'étude : la noble et sainte « Curiositas » dont parle S. Thomas. L'étude ne pèse toujours qu'à ceux qui ne l'aiment pas ; et le moyen de l'aimer toujours, n'est-ce pas de ne jamais la délaisser et d'en faire la compagne assidue de nos jours ?

Ce qui nous manque aussi pour que l'étude garde pour nous tous ses charmes, c'est d'étudier en ne cessant jamais de regarder Dieu. Demandons à Dieu cette grâce insigne : il se doit de nous l'accorder car sa gloire se trouve par là engagée.

Grâce à ce regard puissant et épanoui en amour, le cœur et l'intelligence iront ensemble à la conquête de la Vérité et du Bien ; et à travers les aridités de l'étude, s'inaugurera pour nous la contemplation éternelle de demain.

* * *

Enfin l'étude est un service donné aux âmes.

Nous devons aux âmes un service complet, puisque notre vie, unifiée dans la contemplation, leur appartient ; toutefois, dans ce service, l'étude prend une place d'importance en raison même de notre mission, qui est de donner au monde la vérité.

Tout ceci me paraît avoir été suffisamment mis en lumière dans nos méditations sur la contemplation et sur l'apostolat ; aussi pour éviter des redites, je me contenterai de compléter ici la matière en rappelant quelques-uns des besoins de l'heure présente.

Et tout d'abord il est important de remarquer que l'apostolat dominicain est universel dans ses

visées, et qu'il doit être assez souple pour s'adapter à tous les auditoires. Sans doute une certaine division du travail s'impose ; et tous ne sont pas aptes à affronter indistinctement tous les auditoires. Je suis en faveur de la spécialisation, lorsqu'elle est possible ; car elle permet d'utiliser mieux tous les talents, et d'obtenir de chacun un meilleur rendement.

D'autre part nous ne devons pas oublier que les besoins sont immenses, que nos noviciats sont moins garnis qu'autrefois, et qu'en conséquence nous devons, pour rester à la hauteur de la tâche, élargir nos horizons, nous mettre hardiment à la besogne, et nous efforcer de répondre avec plus d'empressement et de succès à tous les besoins qui nous sollicitent.

Je me permets donc, fût-ce au risque de passer pour un optimiste entêté, de croire, qu'étant donnés, et le choix de vocations que Dieu nous envoie, et le programme des études tel que nous l'avons, nous devrions être en droit de compter sur un plus grand nombre de sujets capables d'affronter tous les auditoires.

Ce qui nous manque le plus souvent, ce n'est pas le talent ; ce sont plutôt le goût et le zèle de l'étude. Ceux qui réussissent à remplir, et avec un succès qui honore l'Ordre, ce programme général, ne se font pas toujours remarquer par des talents exceptionnels, et c'est uniquement à leurs efforts généreux et persévérants que le succès est attribuable.

Ainsi il en est beaucoup qui n'aiment pas à affronter un auditoire de prêtres, de religieux et de religieuses ; et je me demande vraiment pourquoi. Ils ont vraiment tort ; car ce ministère, à cause de

ses répercussions dans le domaine des âmes, a une valeur de tout premier ordre. Sans compter que ce ministère nous met en contact avec des âmes choisies, très bienveillantes, très sincères, et très capables d'apprécier le dévouement.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il importe de ne pas oublier, c'est que le succès ne couronne jamais le talent tout seul : il couronne le talent consacré par le travail ; et il couronne aussi le travail servi par un talent même modeste. Travaillons : tout est là. Et ne laissons pas, par suite de notre pusillanimité ou de notre paresse, des catégories d'âmes dans la détresse ; Dieu pourrait demain nous en demander un compte très sévère.

D'autres passent à l'excès contraire, et tentent d'excuser leur peu de zèle pour l'étude, en prétendant qu'ils sont suffisamment armés pour faire face aux auditoires populaires. Nous l'entendons répéter souvent : il n'est pas nécessaire de tant en savoir, pour faire un bon catéchisme ou une bonne instruction populaire.

C'est une grave erreur. Les ignorants, avec lesquels nous pourrions nous sentir à l'aise, n'existent plus. Aujourd'hui tout le monde lit, scrute les problèmes nouveaux, entend des objections, rencontre partout sur la route le préjugé et l'erreur ; et en conséquence tout le monde attend de nous un enseignement substantiel, franc et loyal.

Les enfants du catéchisme eux-mêmes, parce qu'ils voient et entendent tout, ont leurs problèmes et leurs inquiétudes ; et vivant dans un milieu où ils sont plus exposés, ils ont besoin d'être fortifiés dans

la foi, et poussés sur la voie d'une vie chrétienne supérieure.

Que ceux qui ambitionnent de jouer le « grand rôle » en fassent leur deuil. Le temps de la « grande prédication » est passé ; et ce que le peuple chrétien, assoiffé de lumière, et travaillé par les idées qui circulent et les coutumes payennes qui s'affirment, est une prédication à allure rapide, qui éclaire vite et profondément, parce qu'on est pressé et que d'autre part l'âme est travaillée en ses plus intimes profondeurs.

La parole du Prophète reste plus opportune que jamais : « Les lèvres du prêtre sont les gardiennes de la science, et c'est de sa bouche qu'on demande l'enseignement » (Mal. II, 7).

Or ce devoir n'est pas rempli du simple fait que l'on se préoccupe de la préparation immédiate du sermon — ou du cours, s'il s'agit de l'enseignement spécialisé — ; ce devoir couvre toutes les heures de la vie, et toute l'étendue de la science divine.

Il importe avant tout de se faire un fonds d'idées, où l'on puisera naturellement, sans parfois même s'en rendre bien compte. Lorsque vous constatez que les idées viennent facilement à un homme, vous pouvez sans crainte conclure que vous avez affaire à un travailleur ; l'apparente facilité que vous admirez en lui n'est pas autre chose que la faculté d'emprunter au vieux trésor depuis longtemps accumulé.

Il n'y a pas d'idées innées, pas plus qu'il n'y a de facilité naturelle et spontanée. Les idées viennent à ceux qui se donnent la peine de les chercher ; et la facilité de travail s'acquiert par le travail lui-même.

Autrefois il pouvait être permis, parce que les risques étaient moindres, de cultiver l'art de dire peu de choses en beaucoup de mots ; mais aujourd'hui il convient de renverser la formule, et de cultiver l'art, beaucoup plus difficile, de dire beaucoup de choses en peu de mots. Or cet art suppose précisément un travail consciencieux et persévérant ; parce qu'il suppose que l'on sait faire la synthèse de ses idées, et que l'on a le courage de s'oublier soi-même pour ne songer qu'aux besoins des âmes et au triomphe de la Vérité.

Travailler : tout est donc là. Il ne s'agit pas de faire plus ou mieux que les autres ; il s'agit simplement de donner sa pleine mesure.

Donc, pour les âmes, et par amour pour le Seigneur qui nous les a confiées, travaillons, peignons sur les livres, allons à la conquête de la Vérité. Et Dieu qui bénit le travail, et qui assure le succès aux efforts généreux, rendra notre ministère efficace.

Contemplatifs, champions de la Vérité, gardiens des âmes, nous sommes par vocation des spécialistes de la science divine. Pour rester à la hauteur de notre spécialité, cultivons la science sacrée, pénétrons-la de sève surnaturelle dans la contemplation continuelle et intense ; et nous deviendrons les instruments puissants de la gloire de Dieu et du salut des âmes. Dieu nous en fasse à tous la grâce.

LA DISCRÉTION DOMINICAINE

En recevant à l'habit le postulant qui désire faire un essai loyal de la vie dominicaine, le représentant de l'autorité met quelque fierté à lui rappeler que la discrétion est l'une des qualités maîtresses de la règle. Et pour que la valeur de la formule n'échappe pas au jeune homme, le supérieur lui en fournit aussitôt la raison profonde : la règle ne demande pas du religieux plus qu'il ne peut donner.

Il est évident que la discrétion ainsi entendue, est une qualité que nous nous attendons à retrouver dans la règle ; tant dans la règle écrite que dans la règle vivante, représentée par le supérieur. En effet, sans cette note de douceur que la discrétion vient y ajouter, la longue litanie des austérités serait dure à entendre ; et les perspectives d'avenir n'auraient rien de très encourageant.

La discrétion est tout à la fois une science, un art, une sagesse : la science des âmes ; l'art d'utiliser toutes les ressources qu'elles offrent ; la sagesse qui les dirige d'après les vues supérieures de Dieu.

Elle suppose : une claire vue de la fin à atteindre ; et une heureuse combinaison des moyens propres à atteindre cette fin.

Ce double élément qui sert de fondement à la discrétion, se retrouve à un degré remarquable en S. Dominique. Il fut, au témoignage de ses historiens, un administrateur habile, autant qu'un apôtre au zèle brûlant. Sous-Prieur du Chapitre d'Oasma, secrétaire de son Evêque, mêlé à toutes les complications d'un vaste diocèse, il avait appris l'art de gouverner les hommes longtemps avant la fondation de son Ordre.

Rien d'étonnant dès lors qu'il ait mis dans les Constitutions qu'il donna à son Ordre, cette admirable discrétion, ce sens de la mesure, qui font qu'elles restent adaptées aux besoins de tous les temps, comme aussi elles s'adaptent parfaitement aux besoins de toutes les âmes.

Pour comprendre en quel sens cette discrétion s'exerce, il convient de rappeler que l'idée fondamentale de S. Dominique fut de fonder une armée de Prêcheurs, pour l'envoyer à la conquête du monde. Dans sa pensée, le mouvement devait être un mouvement d'ensemble, grâce auquel tous les talents, toutes les énergies et toutes les ressources, pourraient être utilisées.

Nous ne devons pas oublier non plus que dans sa pensée, enseignement et prédication se confondent, de même que étude et contemplation.

De formation universitaire intense, il ferait une place d'honneur à la conquête des âmes par l'enseignement ; et concevant l'étude comme une contemplation qui se prolonge, il se sentirait à l'aise pour

accorder des dispenses spéciales aux frères chargés de l'enseignement.

La prédication, l'enseignement, la pénitence, l'Office divin, constitueraient les grands moyens d'action, toujours en disponibilité. Dans la vie de chacun, ces éléments seraient appliqués de façon diverse ; mais tous seraient appliqués à l'œuvre commune et contribueraient au succès de la grande conquête spirituelle.

Il est évident, pour qui sait réfléchir, que ce n'est pas une mince tâche que de réduire à l'unité, en vue de l'œuvre commune, des éléments aussi divers et variés que ceux représentés par les différences de talents, de santé, de vertu, de force morale : cette tâche suppose, pour être menée à bonne fin, une certaine participation de la Sagesse divine.

Dieu seul connaît à fond les âmes, avec tous les dons dont elles ont été enrichies, avec toutes les ressources dont elles disposent, avec toutes les faiblesses qui les caractérisent ; aussi, pour travailler dans l'unité, celui-là qui remplace Dieu auprès des âmes, doit les connaître et les aimer comme Dieu lui-même les connaît et les aime, et utiliser leurs ressources selon les desseins divins.

Admiron avec quelle sagesse et quelle douceur la sainte discrétion fait chez nous, l'unité requise pour les besoins d'un mouvement vital intense.

*

Ce qui nous frappe tout d'abord, à ce point de vue, dans l'œuvre dominicaine, c'est la participation

des gouvernés au gouvernement. L'Ordre entend faire appel à toutes les lumières, en vue du bien commun.

Il ne tient même que modérément compte de l'âge ; parce que si l'âge apporte dans les conseils un élément de sagesse et d'expérience, par contre la jeunesse y apporte un élément d'enthousiasme et de vie qui n'est pas à dédaigner.

Cette participation au gouvernement s'exprime : par le choix des supérieurs, et de ceux qui ont à traiter des intérêts généraux de l'Ordre, dans les Chapitres provinciaux ou généraux ; par les avis et les votes donnés, soit dans les divers conseils, soit dans les Chapitres, soit plus simplement au Chapitre conventuel.

Chez nous, nulle décision d'importance ne se prend, sans qu'il y ait, sous une forme ou sous une autre, une consultation que je qualifierais volontiers de « populaire ». Nous savons que certaines questions intéressant l'avenir spirituel ou temporel de l'Ordre — comme par exemple l'admission à la prise d'habit ou à la profession, et l'acceptation des charges matérielles, nécessitent toute une série de consultations, par où s'affirme le souci de l'Ordre de faire appel aux lumières de tous quand les intérêts de tous sont engagés.

Il nous arrive assez souvent d'entendre dire de notre gouvernement qu'il a un caractère fortement démocratique ; l'affirmation comporte sûrement une forte dose d'exagération. En effet, si chez nous les administrés participent, dans une mesure assez large, à l'administration, nous ne devons pas oublier qu'ils

constituent eux-mêmes une élite très capable de fournir la lumière que l'on attend d'elle.

Il importerait de ne pas oublier non plus que ceux qui font partie des conseils, y ont été appelés, ou parce qu'ils sont honorés de certains titres, ou parce qu'ils ont rempli ou remplissent actuellement des charges importantes dans l'Ordre ; et ainsi nos Conseils gardent plutôt l'air aristocratique d'un Sénat que l'air démocratique d'une Chambre des Communes.

Quoiqu'il en soit, il y a là de la part de l'Ordre une délicatesse exquise, en même temps qu'une marque évidente de confiance : une délicatesse et une confiance qui nous invitent à cultiver la discrétion nécessaire au bien commun.

La discrétion suppose que l'Ordre ne demande pas aux religieux plus qu'ils ne peuvent donner ; mais elle suppose aussi que les religieux fournissent leur plein rendement dans tous les domaines, dans celui de l'administration comme dans tous les autres.

Cette discrétion suppose que nous étudions et que nous connaissons les âmes, en vue de Dieu et du bien commun ; que nous faisons de la gloire de Dieu et du salut des âmes les motifs inspirateurs de nos décisions et de nos démarches.

Tout avis et tout vote qui s'inspirent uniquement de vues humaines, ou qui sont viciés par des vues intéressées, sont ennemis de la discrétion, d'où dépend, dans une très large mesure, le bien commun.

Il nous arrive parfois de penser et de dire que la discrétion fait souvent défaut chez les supérieurs. Il est possible qu'ils aient leurs défauts — et qui aurait le droit de s'en étonner — ; mais pour le mo-

ment nous avons à établir nos responsabilités, non à peser les leurs. Aussi importe-t-il avant tout que nous nous demandions si nous n'apportons pas assez souvent dans le gouvernement de l'Ordre des éléments nocifs.

En effet, tout vote, tout avis, toute appréciation de personnes, qui ne sont pas inspirés par des motifs surnaturels, et qui ne sont pas ordonnés directement au bien commun, constituent des éléments nocifs qui entravent la marche des âmes et le succès des œuvres ; et que nous le voulions ou non, ils formeront demain la matière obligée de l'un des importants chapitres de l'examen de conscience final.

Il est à remarquer que tous ces éléments nocifs portent généralement une étiquette commune ; celle de l'exagération. L'exagération semble bien être notre arme préférée, à la fois défensive et offensive.

Mentir ouvertement serait trop laid ; nous ne nous y résignerions pas. Mais l'exagération paraît si bénigne, que l'on trouverait malséant de s'en priver. L'exagération n'est qu'une forme du mensonge ; mais ceci est vite oublié, à cause de la parcelle de vérité qu'elle contient.

L'exagération me fait penser à un assassin avec un visage honnête ; un assassin tout de même.

Exagérez les difficultés d'une œuvre ; et vous la tuez dans son principe, un peu comme vous feriez d'une semence que vous plongeriez dans un acide. Exagérez les défauts d'un homme ; et vous le tuez aussi sûrement que d'un coup de poignard.

Le petit travers, de soi fort innocent, transformé en un grave défaut de caractère ; la simple impru-

dence, transformée en faute accomplie ; la défaillance passagère, transformée en une habitude : voilà l'exagération qui tue, et que pourtant nous rencontrons à chaque pas dans la vie.

Il serait encore assez juste de nous représenter l'exagération à l'instar d'un suaïre, auquel nous confierions les qualités qu'il s'agit de voiler : un suaïre fait un excellent voile, simplement parce qu'il ne viendra à personne la pensée de le lever pour voir ce qui se cache dessous.

C'est là un point de vue que la passion et l'intérêt nous font trop souvent oublier, mais qui devrait pourtant faire l'objet de fréquentes méditations de notre part.

Je veux bien que la plupart de nos manquements à la discrétion aient pour cause l'illusion, bien plutôt que la malice ; cependant il est bon de ne pas oublier que l'illusion, quand elle dépasse une certaine mesure, prend la forme d'une responsabilité, parce qu'alors rien ne l'excuse, et qu'elle s'accompagne d'un douloureux oubli, et du respect dû au bien commun, et de la charité due à tous.

Que nous plairions à Dieu, si dans nos retours sur nous-mêmes, nous nous donnions la peine d'accuser nos péchés d'exagération, et d'aviser aux moyens de les réparer.

Je laisse à chacun le soin d'entrer dans les détails que seule la conscience aime à envisager, et à se demander avec quel zèle, quel désintéressement, et quelle honnêteté, il accepte ce grave devoir d'où dépendent l'honneur et la puissance de rayonnement

de l'Ordre ; la réponse donnera pour chacun la mesure de la sincérité et de l'efficacité de ses résolutions.

* *

L'Ordre manifeste sa discrétion par la bonne utilisation de toutes les ressources, naturelles et surnaturelles, intellectuelles et morales, de tous et de chacun, en vue du bien commun.

Nos Constitutions ne sont pas un Code ascétique ; toutefois, en les lisant et en les méditant attentivement, nous pouvons y puiser d'abondantes leçons, non seulement sur les exigences de notre vie religieuse, mais aussi sur les devoirs et les obligations qui nous incombent, à quelque titre que ce soit.

En effet les Constitutions indiquent de façon concise mais lumineuse : les qualités requises de tous ceux qui doivent détenir la moindre parcelle d'autorité dans l'Ordre, ou qui sont appelés à y participer par voie de conseil ou de vote ; les conditions requises de tous ceux qui, sans détenir l'autorité, ont cependant quelque charge à remplir ; les droits et les devoirs attachés aux divers ministères qui sollicitent notre activité, tels que l'enseignement, la prédication, les missions, le soin des paroisses, les œuvres ; l'indication des aptitudes requises pour chaque genre d'activité ; les conditions à réaliser pour avoir droit aux titres honorifiques, qui récompensent le travail, reconnaissent le talent, stimulent les initiatives, et créent dans l'Ordre une aristocratie basée sur la vertu, la science et les services rendus.

Tous les talents ne sont pas au même niveau ; mais tous sont utilisables. Tous les postes ne sont pas également honorables ; mais tous sont nécessaires.

Tous les religieux ne sont pas appelés aux titres honorifiques ; mais tous bénéficient de l'honneur et du prestige qui en reviennent à l'Ordre.

Tous ne sont pas appelés aux ministères extérieurs ; mais tous collaborent au succès commun, d'une collaboration où la vie, la prière et la pénitence, sont au premier plan.

Il est bien inutile de tenter de faire dès aujourd'hui le partage des influences, en vue de déterminer la part qui revient à chacun ; ce soin doit être laissé à Dieu, qui seul connaît les âmes et qui seul aussi connaît la mesure des grâces qu'il leur a accordées, et la mesure de générosité qu'elles peuvent donner.

Pour vivre et agir dans la vérité, nous ne devons pas oublier que l'œuvre à laquelle nous travaillons est une œuvre surnaturelle et divine, qui vit et grandit par l'apport des influences surnaturelles ; et que par une conséquence nécessaire la part d'influence de chacun est basée, non sur le talent mais sur la vertu, Dieu acceptant notre collaboration dans la mesure où elle est consacrée par une vie religieuse intense.

Ainsi nul n'a le droit de se glorifier ; et nul ne doit jamais être tenté de se décourager. Ce que Dieu attend de nous est que nous donnions notre pleine mesure, quels que soient les ressources dont nous disposons, le poste que nous occupions, et le genre de travail qui nous soit demandé.

Depuis le dernier des Frères Convers, jusqu'au Maître en Sacrée Théologie, tous sont ouvriers de la gloire de Dieu et de la grandeur de l'Ordre : la seule différence entre nous est qu'à mesure que nous montons, les responsabilités s'accroissent, et que le jugement se prépare plus rigoureux pour demain.

L'Ordre s'applique à tout utiliser en vue du bien commun ; il n'entend pas juger de la vraie valeur des vies.

Nous ne sommes dans l'esprit de cette discrétion dont l'Ordre s'honore, que dans la mesure où nous donnons bien à l'Ordre, en travail, en dévouement, en sainteté de vie, tout ce qu'il est en droit d'attendre de nous. Ici encore, l'Ordre ne peut pratiquer la discrétion sans notre consentement ; et s'il est vrai de dire de notre Religion « qu'elle est discrète, et ne demande pas du religieux plus qu'il ne peut donner », il reste vrai aussi d'affirmer qu'elle lui demande effectivement tout ce qu'il peut donner.

Si donc, par apathie, négligence, paresse, ou simple découragement, nous ne donnons pas tous nos talents, toute notre activité, toutes nos ressources, toutes nos vertus, nous faisons obstacle à la sainte discrétion, nous empêchons le bien de se faire, nous nous opposons à la montée des âmes vers Dieu.

Y a-t-il en nous-mêmes ou dans notre vie, un ou plusieurs obstacles à la discrétion ainsi entendue, à nous de nous le dire à nous-mêmes, et d'y apporter prompt remède. La discrétion dont l'Ordre fait preuve, donne la mesure de sa loyauté à notre égard ; donnons-lui une loyauté égale à celle que nous en recevons.

* * *

Enfin l'Ordre témoigne de sa discrétion par la facilité avec laquelle il accorde les dispenses. La dispense n'est, ni un privilège, ni une exception à la loi ; elle entre dans le fonctionnement normal de la loi. La dispense remédie aux inégalités inévitables ; inégalités dans la santé, et surtout dans le travail.

Bien qu'il fondât un Ordre d'apôtres, saint Dominique légua à ses fils un code d'austérités qui paraîtrait cadrer assez mal avec les exigences d'un ministère intense, si l'on ne retrouvait à la première page de ce code le principe des dispenses.

Les observances monastiques surajoutées aux exigences de la vie religieuse ordinaire, constituent un fardeau assez lourd à porter pour des religieux voués à la vie extérieure ; la dispense est l'allègement prévu à ce fardeau.

S. Dominique n'a pas inventé la dispense ; elle entrerait dans le fonctionnement normal de toutes les règles religieuses, et remédiait aux impuissances de l'âge et de la mauvaise santé. Mais s'il ne l'a pas inventée, il lui a assignée une fonction peu connue et peu appliquée jusque-là, en la faisant tributaire des exigences du travail.

Dans sa pensée, les impuissances de l'âge ou de la mauvaise santé, garderaient tous leurs droits ; cependant les exigences du travail passeraient au premier rang des motifs qui légitiment la dispense.

Dans les Ordres purement actifs, les observances sont réduites au minimum ; la dispense n'y joue qu'un rôle assez limité. Dans les Ordres purement

contemplatifs, le travail n'est qu'un moyen ; il peut, sans inconvénients graves, limiter son effort quand les impuissances de l'âge ou de la faiblesse l'exigent.

Dans un Ordre mixte, comme le nôtre, où les droits de la contemplation et ceux de l'action apostolique doivent être également respectés, la dispense joue un rôle capital ; car c'est grâce à elle que la règle, tout en respectant les droits de la contemplation, s'assouplit en vue des exigences de l'action apostolique. Et c'est parce que chez nous, les conditions dans lesquelles l'activité apostolique doit s'exercer, sont précisées de façon bien nette dans la règle, que beaucoup de dispenses y prennent un caractère officiel.

Lorsque la dispense est réclamée par l'âge ou la mauvaise santé, elle est laissée à la discrétion des supérieurs ; lorsqu'elle est réclamée par le travail, la règle y pourvoit directement et en quelque sorte officiellement. Ainsi se trouve fixé le caractère propre de la dispense dans notre vie dominicaine.

L'Ordre, ainsi que nous l'avons fait remarquer déjà, se meut à la façon d'une armée, et dans un mouvement d'ensemble marche à l'assaut des âmes ; dans ce mouvement vital et conquérant, chacun a son rôle à remplir. Puis nous sommes ici, il ne faut pas l'oublier, sur un terrain où les batailles se gagnent par la puissance de la prière et de la pénitence, autant et même plus que par la puissance du talent et de la science ; par où il est clairement indiqué que la dispense est une nécessité dont il ne faut pas abuser.

Il est bon de rappeler ceci, pour qu'il soit bien compris, que ceux qui bénéficient des dispenses ne

sont pas des héros que l'on honore, pas plus que ceux qui portent le poids des observances ne sont des incapables remplissant une fonction secondaire : les uns et les autres sont les soldats d'une même armée, et achètent la victoire au prix de l'héroïsme.

Ce serait une grave erreur que de vouloir partager l'Ordre en deux camps : celui des travailleurs, et celui des observants. Comme s'il appartenait aux uns d'acquérir les richesses spirituelles, et aux autres de les utiliser.

La vérité est que selon les exigences du travail et les fluctuations de la santé, nous passons successivement de l'un à l'autre camp ; un peu comme les soldats d'une armée, qui passent successivement du front à l'arrière, et de l'arrière au front.

La fameuse idée que les poids des observances et de la vie canoniale repose sur la communauté et non sur les individus, n'est qu'un paravant à l'usage de ceux qui ne tiennent pas à se gêner, et qui ne se sentent guère de goût pour le martyre de la vie dominicaine intégrale. Une loi qui obligerait la communauté sans obliger les membres, ne mériterait même pas le nom de loi, puisqu'elle ne réaliserait pas la condition essentielle du bien commun.

S'il m'était permis de fixer dans une formule, banale peut-être, mais claire, le point de vue dominicain, lorsqu'il s'agit des observances, je l'exprimerais ainsi : pas tous ensemble, mais chacun à son tour, et dans la mesure où la santé et le travail nous en laissent la liberté.

Ceux qui prient bien et se mortifient, travaillent pour Dieu, tout comme ceux qui enseignent ou

prêchent ; ils apportent à la formidable lutte contre le mal des éléments indispensables de succès. S'ils vous arrivait d'en douter, je vous citerais à ce propos, le cas d'un prédicateur au sujet duquel il fut révélé, que tandis qu'il prêchait, avec autant de succès que de véhémence, un humble Convers qui l'accompagnait, convertissait les âmes en récitant son Rosaire derrière une colonne de l'église.

Les saints étaient assez forts, surtout assez généreux, pour réaliser au complet le double programme, de la vie contemplative et de la vie active ; notre faiblesse à nous, nous fait une nécessité de procéder à un certain partage, grâce auquel nous varions selon les circonstances la part faite à chacune de ces deux vies. Ainsi l'Ordre garde sous le regard du monde le spectacle, d'une contemplation qui ne s'interrompt pas, et d'une action qui ne se refroidit pas ; il marche au bien avec le summum de puissance.

La dispense, comme on le conçoit facilement, requiert toujours un motif qui la légitime ; elle n'est pas laissée à la libre discrétion des supérieurs. Une dispense, non légitimée par un motif proportionné, devient une responsabilité qui pèse sur la conscience de l'individu ; et de plus elle ravit à l'Ordre un élément de vie et de succès. Ici donc, comme dans les autres domaines, l'Ordre ne pratique la discrétion qu'avec notre collaboration.

Ce serait aller contre la discrétion : que de solliciter des dispenses hors de proportion avec les exigences du travail ; d'exagérer les prétendues exigences de la santé ; de chercher dans l'activité extérieure un simple moyen d'échapper à la vie régulière et aux

observances ; d'accaparer les dispenses au point que d'autres ne puissent en avoir leur part légitime ; de recourir à la diplomatie, ou même à une certaine intimidation, pour obtenir le plus de dispenses possibles.

Il est bien difficile d'échapper totalement à l'illusion, dans un domaine où nos passions ont tant d'atouts contre nous ; aussi l'important est-il de limiter le plus possible ces déloyautés, lesquelles dénotent une grande faiblesse morale.

Nous ne sommes en règle avec Dieu, avec l'Ordre, et avec notre conscience, que si nous donnons la plus grande somme de travail et de vie régulière compatible avec nos talents et avec nos forces.

C'est avant tout affaire entre Dieu et nous ; car Dieu seul peut, en définitive, porter un jugement vrai sur l'usage que nous faisons de la dispense. Nous pouvons nous tromper nous-mêmes, en cultivant l'illusion volontaire ; nous pouvons tromper les supérieurs, à l'aide de fausses allégations ; nous pouvons tromper le public, grâce à une activité qui paraît de bon aloi : mais nous ne pouvons tromper Dieu, seul juge en la matière.

La règle, chez nous, est large ; elle suppose, pour atteindre au but qu'elle se propose, des âmes droites, loyales et généreuses. Aussi, à quelque point de vue que nous nous placions, il devient vrai de dire que l'Ordre ne peut utiliser la sainte discrétion, que si nous entrons en une active collaboration avec lui, pour lui donner ce qu'il attend de nous : la plus grande somme relative de dévoûment, de travail, de vie régulière.

Mettre dans notre vie plus de loyauté, plus de désintéressement, plus de dévouement, plus de vertu : telle est donc la résolution qui s'impose à nous, si nous voulons que l'Ordre continue de servir l'Eglise et les âmes avec l'ardeur généreuse et le succès toujours grandissant, qui ont fait sa gloire dans les siècles passés.

La gloire de l'Ordre est pour nous un bien de famille ; comme des enfants bien nés et saintement fidèles, travaillons à l'accroître toujours.

LA SIMPLICITÉ DOMINICAINE

Il est un trait de la vie dominicaine qui, de prime-abord, semble moins accentué que les autres, bien qu'en réalité notre vie soit profondément marquée de son empreinte ; c'est celui de la simplicité.

Il n'y a rien d'étonnant à cela ; car ayant adopté les mœurs de la violette de nos champs, la simplicité ne livre sa beauté et son parfum qu'à ceux qui se donnent la peine de la chercher.

Le monde nous reconnaît volontiers un certain air de noblesse, qu'il prend pour un héritage apporté du lointain Moyen-Age ; et il s'en étonne plus encore qu'il ne l'admire. Nous lui faisons un peu l'effet de nobles attardés dans un pays démocratique.

Quand l'étonnement seul est en cause, le mal n'est pas grand ; mais pour peu que la malveillance se mette de la partie, ce grand air que l'on daigne nous reconnaître passe plutôt pour de l'orgueil mal déguisé.

Aussi ceux qui pénètrent dans nos maisons pour la première fois, sont-ils étonnés d'y voir régner la

plus franche simplicité, et sont-ils vite conquis par l'atmosphère où y baignent les âmes.

L'absence de tout luxe et de tout confort dans nos maisons ; la cordialité des rapports mutuels ; la joie de nos récréations ; l'absence de toute morgue et de toute vanité chez ceux qui détiennent l'autorité, occupent les charges, sont honorés des titres, jouissent des privilèges : tout cet appareil de simplicité fait heureusement contraste avec les jugements sévères et injustes portés par ceux qui nous connaissent peu ou nous connaissent mal.

Comme il y a plus de joie pour nous, et surtout plus de mérite, à découvrir cette belle simplicité qu'à la voir découvrir par autrui, hâtons-nous d'en rechercher les principales manifestations. C'est en cultivant la noble simplicité que nous prouverons au monde, que si nous prêchons la vérité nous vivons aussi dans la vérité.

*

La simplicité est moins une vertu qu'une disposition qui accompagne la pratique de la vertu. Elle réside avant tout dans cette disposition qui nous invite à faire l'unité dans notre vie, en voyant toutes choses dans une lumière unique. Et parce que nous venons de Dieu et que nous allons à Dieu, en qui seul nous pouvons trouver la perfection et le bonheur, la simplicité consiste à ne voir que Dieu dans la conduite de notre vie et à aller droit à lui.

C'est pourquoi les auteurs spirituels, à la suite de Jésus lui-même, la font consister avant tout dans

l'intention ; car c'est en nous-mêmes que se réalise tout d'abord l'unité qui mettra sur notre vie le sceau de la beauté.

Nous pouvons être composés et doubles, de bien des manières. Dans l'intention ; lorsqu'à l'intention que nous affirmons et qui paraît nous diriger, s'en ajoute une autre, qui reste secrète peut-être mais qui est souvent celle qui nous tient le plus à cœur. En paroles ; lorsque nos paroles, mises en regard de nos pensées, deviennent mensonges. Dans notre manière d'être ; quand nous nous formons un masque, lequel nous superposons à notre nature véritable. Dans la vie extérieure ; si nous la compliquons, au lieu d'aller droit devant nous.

En unifiant notre vie, pour la soumettre à la volonté divine et la garder totalement au service de Dieu, la simplicité supprime ces mensonges et ces complications ; et elle facilite la marche rapide et sûre vers la perfection entrevue.

Pour nous la volonté divine s'exprime par la volonté de ceux qui nous dirigent au nom de Dieu ; et le service de Dieu coïncide avec celui que l'Ordre attend de nous, parce que nous avons promis de le lui donner. Il s'ensuit donc que le caractère fondamental de la simplicité dominicaine consiste dans cette disposition qui nous invite à unifier notre vie, pour la garder au service de l'Ordre et l'orienter uniquement vers le but que l'Ordre poursuit.

Ce qui me paraît bien donner à la simplicité dominicaine un caractère original, et comme spécifiquement dominicain, c'est l'admirable unité que l'Ordre s'applique à réaliser en vue du but final

autour duquel toutes nos énergies se centralisent.

Un simple mot orne notre blason : « Veritas ». C'est comme un phare à foyer unique, mais d'une telle puissance que sa lumière suffit à guider la marche.

Conquérir la Vérité, pour la donner aux âmes, et conquérir les âmes en la leur donnant ; voilà le grand objectif que l'Ordre, sous l'inspiration divine, s'est donné dès la première heure, et dont il ne s'est jamais écarté. Son idéal s'y ramène, comme à un point de départ qui est aussi un point d'arrivée ; ses moyens d'action lui empruntent leur signification et leur valeur ; son mode de gouvernement s'en inspire ; et par lui l'unité est assurée au mouvement général qui porte l'Ordre à ses glorieuses destinées.

S. Dominique a voulu, et avec une clarté de vision qui perçait à l'avance les siècles, donner à l'Eglise un corps de Prêcheurs assez fortement constitué pour marcher à toutes les conquêtes, résister à toutes les tempêtes, survivre à toutes les vicissitudes ; et les succès qui ont couronné son œuvre ont rendu un témoignage non équivoque à la sagesse et à la fécondité de sa pensée.

Nous ne devons pas, comme on le fait quelquefois, céder à la tentation de disséquer notre vie dominicaine en ses éléments divers, en vue d'établir entre ces éléments une hiérarchie de prééminence et de valeur ; ce serait fausser la pensée même de notre Bx Père.

Qu'il s'agisse de l'Office choral et de la vie liturgique, de l'étude, des observances et des exercices

de la pénitence, ces éléments divers ne sont pas subordonnés les uns aux autres, comme aussi ils ne s'excluent pas : ils prennent une valeur d'ensemble du fait qu'ils concourent tous au but unique, qui est de sauver les âmes par le double ministère de la prédication et de l'enseignement.

Que l'on ait cessé de nous donner le nom de chanoines, alors qu'en réalité l'élément canonial est fondamental dans notre vie dominicaine, ou que l'on nous donne de préférence le nom de moines, alors que le qualificatif n'indique guère ce qu'il y a d'essentiel dans notre vie, cela n'y change vraiment rien. Ce qui importe pardessus tout, c'est que nous soyons, et avec le plus de perfection possible, ce que S. Dominique a voulu que nous fussions : des apôtres parfaits, des fervents de la prière liturgique, de l'étude et de la pénitence.

Vouloir négliger l'un des traits de notre physiologie morale, et faire prédominer l'un des éléments de notre vie au détriment des autres, serait travailler contre l'unité, fausser l'idée maîtresse du Bx Père et sortir de la simplicité.

Notre armure dominicaine, pourrions-nous justement penser, a besoin de toutes ses pièces ; sans quoi nous serions mal armés pour la grande bataille que nous avons à livrer contre les puissances du mal.

D'ordinaire, lorsqu'il nous arrive d'être tentés de déposer l'une ou l'autre pièce de notre armure, ce n'est pas parce que nous la croyons inutile et impropre à nous protéger, mais bien plutôt parce que nous la trouvons trop lourde à porter.

Quoi qu'il en soit, déposer notre armure, si lourde qu'elle puisse nous paraître, sous prétexte que nous pouvons nous en passer, serait trahir.

Une autre leçon qui profite à la simplicité dominicaine, est celle qui ressort du double caractère de notre législation, laquelle, nous le savons, a conquis l'admiration des siècles, dans le monde profane aussi bien que dans le monde religieux.

Ce caractère est à la fois démocratique et fortement centralisé. L'Ordre est avant tout un Ordre de Chanoines, et par conséquent d'hommes instruits et accomplis : ainsi s'explique la part que chacun est appelé à prendre dans l'administration. Dans ce corps, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, tous les membres fournissent leur apport vital ; et ce qui leur est demandé n'est pas un service imposé d'autorité, mais une loyale collaboration généreusement donnée.

D'un autre côté, il nous est donné d'y admirer une autorité forte, sûre d'elle-même, parce qu'elle est responsable à tous les degrés ; moins exposée aux abus, parce qu'il devient plus facile d'y remédier.

Ainsi le but de l'Ordre est mis en un puissant relief : le salut des âmes par la prédication. Tous, à tous les degrés, sont serviteurs de l'Ordre, gardiens de son honneur, ouvriers de sa gloire ; tous travaillent au même but, qui est unique.

Dans ce mouvement général, qui fait penser à celui d'une armée en marche, nous ne voyons rien qui rende les charges attrayantes par elles-mêmes ; rien qui fasse le joug de l'obéissance dur à porter ; rien qui porte à désirer les titres, lesquels ne sont qu'une responsabilité de plus à porter ; rien qui per-

mette aux initiatives privées de s'enorgueillir, puisqu'elles n'ont de valeur que dans la mesure où elles sont adoptées par l'Ordre.

L'apport de chacun peut être assez limité, assez obscur même : il emprunte sa valeur au mouvement général de l'Ordre.

Il faut avoir longtemps vécu et longtemps travaillé, pour constater que l'on a en somme donné bien peu en retour de ce que l'on a reçu ; et c'est alors que l'on cherche sa consolation dans les résultats d'ensemble. Chez nous l'unité se réalise par la force même de l'idéal qui nous travaille : il n'a rien d'une contrainte subie, il a tout d'une loyauté spontanément donnée.

Nous savons que l'Ordre pratique la discrétion en ne demandant au religieux que ce qu'il peut donner et que le religieux entre dans cet esprit en donnant effectivement tout ce qu'il peut donner ; et c'est grâce à cette discrétion que l'unité se réalise, créatrice de simplicité.

Nous n'avons donc pas à nous demander si d'autres donnent davantage que nous, ni à leur porter envie si de fait leur apport a plus d'importance que le nôtre : fournir notre plein rendement, uniquement par amour de Dieu et de l'Ordre, sans aucun retour d'amour propre ou de vanité, et sans aucune tentation de découragement ou de mécontentement, doit être notre unique ambition.

Et puisque nous sommes ici dans un domaine où il est difficile, pour ne pas dire impossible, de préciser la valeur réelle de chaque apport, il n'est permis à personne de s'enorgueillir de la part donnée.

Au ciel s'établit un ordre de préséance que nous ne connaissons pas ; mais parce qu'il est basé sur la grâce, il est bon que nous comprenions qu'ici-bas nous ne sommes pas toujours à notre rang. « Ascende superius, ou descende » : Dieu seul le sait.

Ne serait-ce pas parce que l'Ordre sait garder la hiérarchie des valeurs, que chez nous une large et loyale affection est accordée à nos chers Frères Convers, dont les vertus ignorées, les humbles travaux, les pénitences secrètes, les prières ferventes, sont acquis au succès de l'œuvre à laquelle nous nous dévouons tous.

Qu'ils l'apprennent, s'ils ne le savent déjà : nulle part les Frères Convers ne sont aimés comme chez nous. Nulle part on ne jouit davantage d'eux durant la vie ; et nulle part on ne les pleure plus fraternellement quand ils nous sont ravis. Que cette pensée les soutienne dans leur rude vie de labeur ; et qu'elle les aide surtout à réaliser pleinement leur idéal, et à apporter à la cause commune des richesses surnaturelles toujours accrues.

Et tous, quel que soit le rang que nous occupions, et quels que soient les services que nous rendions, gardons la simplicité dominicaine, en nous oubliant nous-mêmes pour ne songer qu'à l'Ordre, et pour nous dévouer sans compter à l'œuvre royale que la Miséricorde divine lui a confiée.

Ici le mot de Jean-Baptiste siérait bien à nos lèvres, parce qu'il résume parfaitement nos sentiments vis-à-vis de l'Ordre, et tout le désir qui nous brûle de le servir loyalement : « Il faut que lui grandisse, et que moi je diminue ».

* *

L'Ordre accorde des titres, lesquels donnent droit à un rang d'honneur et à des privilèges appréciables : cela n'irait-il pas contre cette simplicité dont nous paraissions si justement fiers ?

Ceux qui ne sont pas dans l'habitude d'aller au fond des choses, et qui basent leurs jugements sur les apparences, pourraient croire qu'il en est ainsi ; mais en toute réalité, cette création d'une classe privilégiée sert plutôt d'expression en même temps que de stimulant à la simplicité.

Nous ne pouvons certes faire reproche à l'Ordre de reconnaître le talent, la science et les services rendus : et d'ailleurs la reconnaissance est une vertu trop rare pour que l'Ordre ne se fasse pas un point d'honneur de la pratiquer à l'égard de ses membres.

Je n'entends pas parler ici des titres que l'Ordre accorde au nom de l'Eglise : tel le Doctorat. Encore que ce titre consacre heureusement la science lorsqu'il la rencontre, il n'est pas spécifiquement dominicain.

Il faut avouer aussi que notre Lectorat a perdu quelque peu de son lustre, depuis qu'il est passé au rang d'invite aux études prolongées qui préparent le Doctorat. Cela ne diminue en rien le mérite des personnes ; et l'Ordre y trouve un stimulant à la vie intellectuelle plus intense.

J'entends parler ici des titres spécifiquement dominicains, représentés par la Maîtrise et la Prédication Générale. Le Baccalauréat, on le sait, n'est qu'une Maîtrise amorcée.

Il importe aussi de ne pas oublier le rang d'honneur et les privilèges accordés aux Pères-Maîtres demeurés en fonction durant au moins dix années.

L'Ordre se plaît à reconnaître le talent et les services rendus ; mais en nous laissant clairement entendre que le service qu'il place au premier rang, est celui d'une vie dominicaine intense. Dans l'appréciation de l'Ordre, le talent non consacré par la vie dominicaine intégrale, ne représente pas une vraie valeur. L'Ordre, en honorant ses fils, consacre sa propre gloire ; ce qui ne serait pas, s'il n'avait égard qu'au talent ou aux services rendus.

Le titre est conçu moins en fonction des services rendus que des services à rendre ; il consacre la maturité d'un talent et l'épanouissement d'une vertu sur lesquels l'Ordre compte pour étendre son influence et travailler plus efficacement à son œuvre de salut. Le titre reste pour l'Ordre un moyen d'influence et un instrument de conquête.

Nous trouvons une preuve de ceci dans le fait que la concession du titre est ordinairement précédée d'une consultation populaire.

Le Maître Général accorde les titres en réponse à une postulation faite par le Chapitre de la Province ; il ne fait que répondre aux désirs de tous. Ainsi il nous devient facile d'accorder à ceux que l'Ordre a honorés un respect tout spontané : ils sont les dépositaires de notre confiance.

Puis il est facile aussi de remarquer qu'à ceux qu'il consent à honorer, l'Ordre demande beaucoup plus sous le rapport religieux et moral que sous le rapport intellectuel. La vie religieuse exemplaire, le

zèle des observances, la sagesse du conseil, conditionnent le titre autant, et davantage même, que le talent et la science.

Ceci se conçoit facilement. En leur accordant un titre d'honneur, l'Ordre entend leur imposer un fardeau assez lourd à porter ; celui de participer au gouvernement de l'Ordre et de favoriser le maintien des observances et l'épanouissement de l'esprit religieux.

L'Ordre leur suppose en conséquence une sagesse mûrie dans la vie contemplative intense ; et pour la reconnaître, il unit au titre honorifique une fonction sacrée.

On dit que le T. R. P. Jarrett, Provincial de la Province d'Angleterre, exigeait, dans sa Province, que les religieux honorés des titres, fussent des modèles parfaits de vie dominicaine, des saints : il était dans la note vraie.

Le nombre des Maîtres n'est pas limité, la nature même du titre limitant le nombre des aspirants, sans qu'il soit besoin pour cela d'une loi spéciale.

En revanche, le nombre des Prédicateurs Généraux est limité. L'histoire nous laisse soupçonner qu'ici il y aurait danger peut-être que le nombre des aspirants ne dépassât la limite raisonnable, et qu'il pourrait y avoir danger de voir se lever une classe, au sens péjoratif du mot.

Au début, les Prédicateurs Généraux avaient le pas sur les Maîtres ; mais après une lutte pacifique qui dura assez longtemps, les Maîtres finirent par l'emporter, et une trêve à durée indéfinie fut signée.

Une question se pose ici à nous : pourquoi l'Ordre limite-t-il le nombre des Prédicateurs généraux au nombre des couvents d'observance ?

Si le titre n'était accordé qu'en reconnaissance du talent et des services rendus, il serait difficile d'expliquer le petit nombre des élus. Nous savons bien qu'en fait le nombre des méritants dépasse à peu près toujours celui des choisis. On peut en tout cas se demander pourquoi chaque couvent n'a pas son Prédicateur Général ?

C'est que grâce à ce procédé judicieux, l'Ordre nous donne à entendre qu'il donne le Prédicateur Général au couvent régulier, en récompense de sa fidélité à garder les observances dominicaines dans toute leur intégrité. C'est là une prime à l'observance, et une consécration officielle de la vie contemplative et apostolique.

Les couvents qui ne sont pas encore parvenus à la maturité dominicaine par l'acceptation intégrale des observances, se voient refuser la récompense. Et puisqu'il est question de récompense, il est juste d'ajouter que le couvent qui reçoit la récompense n'est pas celui qui fournit le Prédicateur Général, mais bien plutôt le couvent à qui ce Prédicateur est accordé.

Il se peut que des prédicateurs, aussi méritants que zélés pour l'observance, passent dans l'Ordre alors qu'il n'y a pas de gloire en disponibilité, et que tous les titres sont occupés ; ils pourront toujours s'en consoler en pensant qu'ils ont bien servi l'Ordre et que Dieu leur en tiendra compte demain.

Quoi qu'il en soit, ce qu'il est important de re-

marquer, est que les titres ne visent pas tant à récompenser les individus qu'à promouvoir les intérêts généraux de l'Ordre.

Ainsi tout s'éclaire dans la lumière du but final ; et les titres aident à l'épanouissement de la simplicité vraie. Et ce qui donne encore du relief à la simplicité dominicaine, c'est que chez nous les titres sont désirés avec la sobriété qui convient, et portés avec l'humilité qui en rehausse la valeur.

Nous ne remarquons aucune tentation d'envie ou de jalousie chez ceux qui ne détiennent pas les titres, ni aucune tentation de vanité ou de morgue chez ceux qui en sont honorés.

L'âme dominicaine, faite de noblesse et de loyauté, est au-dessus de telles petitesse ; et tous, quel que soit le sort que la vie nous fasse, nous ne caressons qu'une ambition, celle de servir utilement l'Ordre auquel nous nous sommes donnés et auquel nous voulons être fidèles toujours.

* * *

La simplicité dominicaine s'exprime enfin par l'horreur de la bagatelle.

J'entends par bagatelle, tout ce qui est fait uniquement pour flatter les sens, assurer le confort, supprimer l'effort et rendre la vie agréable. Il est évident que tout cela ferait contraste avec l'atmosphère de contemplation et de pénitence qui doit embaumer nos maisons.

Notre vie de contemplation intense, en fixant le regard de l'âme sur la Beauté divine elle-même,

nous dispense de rechercher les superfluités que le monde estime et recherche, parce que la vie sensible y trouve son agrément.

Nous ne sommes pas ennemis de la beauté ; pourvu que ce soit la beauté substantielle, vraie, forte, capable de durer, et qui porte en elle un reflet de la Beauté divine.

Nous ne sommes pas opposés au progrès ; pourvu que ce progrès ne soit pas ennemi de la pauvreté qui est notre plus cher trésor, et qu'il ne nous crée pas des besoins inutiles.

Nous ne sommes pas opposés à un confort modéré ; pourvu qu'il n'empêche pas le travail de la pénitence, et qu'il ne devienne pas une cause de l'affaiblissement du caractère.

Ce que nous voulons avant tout pour nos maisons, c'est une atmosphère de calme, de paix, de silence, de liberté, qui favorise la contemplation, soutienne l'étude, maintienne le sérieux, stimule à la pénitence, et garde toutes nos énergies tendues vers le but que l'Ordre poursuit : la conquête des âmes. Grâce à la simplicité, cette atmosphère nous baigne de sa fraîcheur bienfaisante ; et nous pouvons y cultiver en profondeur et en beauté la terre de nos âmes.

Cette simplicité règne dans nos maisons. Dans l'ameublement de la maison et des cellules, on n'y rencontre rien qui rappelle le luxe, le confort, le snobisme, lesquels semblent de bon ton dans les maisons séculières. Comme ornementation des cellules, le Crucifix, accompagné des images de la Vierge et du Bx Père.

La course aux articles de luxe ou de simple agrément, aux babioles que le monde apprécie, aux coûteux outillages de toilette recherchés des mondains, n'est pas dans nos traditions ; et si nous ne dédaignons pas le nécessaire, par contre nous renonçons volontiers au superflu.

La table est suffisamment garnie pour répondre aux exigences d'une vie où le jeûne et l'abstinence jouent un rôle capital ; mais elle n'offre rien qui puisse pousser bien loin les satisfactions du goût.

D'ailleurs nous savons par expérience que nos maisons et nos cellules ne sont jamais plus aimées que lorsque la pauvreté et la simplicité y règnent en maîtresses.

La contemplation et l'étude, l'enseignement et la prédication ; voilà les grandes occupations, et comme les grandes passions de notre vie. Et elles suffisent amplement à capter nos énergies, à satisfaire nos ambitions, à rassasier nos âmes de bonheur vrai ; si bien que nous restons facilement indifférents à tout le reste.

Vus du dehors, nos couvents peuvent avoir grand air, parce qu'ils prétendent perpétuer la beauté ; mais ce grand air n'a rien qui sente le « parvenu » et il ne nuit en rien à la simplicité vraie qui se cache derrière nos murs.

Il nous arrive parfois de passer pour des riches. Ne nous en plaignons pas trop ; car c'est là une excellente sauvegarde de la pauvreté et du désintéressement. Le jour où le monde cesserait de nous croire riches, le superflu pourrait nous envahir ; et

nous aurions tout à y perdre. Dieu est avec nous, cela doit nous suffire.

Cultivons donc cette belle simplicité dominicaine ; et pour la mieux cultiver, faisons dans notre vie l'unité parfaite. Donnons à Dieu, à l'Ordre et aux âmes, toutes nos énergies, toutes nos ambitions, tous nos désirs, toutes nos vertus ; et nous vivrons dans la simplicité parce que nous vivrons dans la vérité.

Ne nous recherchons en rien, n'acceptons aucun retour d'amour-propre et de vanité, ne nous imposons à personne, ne trompons personne, et ne soyons durs pour personne ; car en tout cela il y a du mensonge. Pour Dieu, l'Ordre et les âmes, prions, travaillons, sanctifions-nous, mortifions-nous ; et nous pourrons dire en toute vérité le mot de simplicité de S. Paul : « Si Deus pro nobis, quis contra nos ».

LA CONSCIENCE DOMINICAINE

L'apôtre saint Paul s'adressait à lui-même un éloge parfait, lorsqu'il réclamait comme un titre de gloire le témoignage de sa conscience.

Une conscience éclairée, droite, ferme et délicate, est, en effet, le plus beau don que Dieu puisse faire à un homme ; car grâce à elle, l'homme marche dans la vérité, la justice et la paix.

La foi n'est pas une vertu qui se contente de la simple et froide adhésion aux vérités révélées, sans rien de plus : vertu essentiellement active et pratique, elle aspire à dominer toute la vie.

Des hauteurs du dogme, l'homme doit descendre sur le terrain pratique, où les principes doivent être appliqués aux cas multiples et variés de la vie quotidienne ; il a donc besoin, en plus des guides extérieurs que sa condition d'être enseigné lui assure, d'un guide intime sur lequel il puisse compter toujours, pour lui indiquer la marche à suivre, les devoirs à remplir, les moyens à prendre, les écueils à éviter. Ce guide-compagnon est la conscience.

Voix de Dieu dans l'âme, elle stimule au bien, invite au respect du devoir, protège contre les dangers et les écueils, ouvre la voie au repentir, soutient la persévérance. Elle est le plus beau don de Dieu à l'homme. Lorsqu'on a dit de quelqu'un : « qu'il est un homme de conscience », l'éloge est parfait ; il n'y a rien à ajouter.

Ce don, nous l'avons reçu de Dieu ; et pour ce don comme pour tous les autres, il importe que nous nous demandions quel usage nous en avons fait, et avec quel soin nous l'avons cultivé. Et puisque nous en sommes à rechercher les caractères spécifiques de l'idéal dominicain, il n'est que juste que nous recherchions quelle note particulière notre idéal doit donner dans le travail intime de la conscience. Notre conscience doit avoir un parler dominicain, pour nous mettre en état de réaliser dans sa perfection l'idéal qui est nôtre.

Cela suppose que la conscience dominicaine revêt une triple qualité : la fermeté, la loyauté, la délicatesse. La Règle dominicaine est rude et austère ; elle requiert une conscience droite et ferme. Elle est large ; elle appelle une conscience loyale. Elle aspire à nous pousser aux sommets de la perfection ; elle sent le besoin de faire appel à une conscience délicate.

*

La Règle dominicaine est rude et austère ; assez rude et austère pour défier notre courage et épuiser notre capacité d'héroïsme.

Le grand désir de Dominique était de mettre au service de l'Eglise une armée de Prêcheurs puissants en paroles et en œuvres ; et c'est pour en assurer la réalisation qu'il unit, avec une perfection qui n'a pas eu d'égale dans l'histoire des Ordres religieux, la contemplation et l'action. Cette synthèse même contribue pour beaucoup à donner à la Règle dominicaine son caractère de rudesse et d'austérité.

En soi, la Règle dominicaine est beaucoup moins rude que celle des anciens Ordres voués uniquement à la contemplation. La double loi de la clôture et du silence y est moins rigoureusement appliquée.

Les exercices de la vie chorale y prennent moins de place ; et la récitation de l'Office y est invitée à prendre une allure plus vive et plus rapide, à cause de l'étude, devenue chez nous devoir professionnel. Les pratiques de pénitence y sont moins nombreuses et moins pénibles à la nature.

Le travail des mains n'y est demeuré que pour nos chers Frères Convers, qui le transforment en moyen de sanctification et en puissance d'apostolat.

Puis le principe des dispenses y joue un rôle capital, en assouplissant la règle en vue des besoins de l'apostolat.

Toutefois, si l'on tient compte du fait que notre règle a été faite pour des apôtres, voués aux œuvres de toutes sortes, l'on admettra facilement qu'elle représente, en dépit des adoucissements qu'elle comporte, un fardeau assez lourd à porter.

Vous avez admiré peut-être, dans quelque musée, de ces antiques armures qui servaient aux chevaliers d'autrefois. Chaque pièce de l'armure

paraît joliment lourde ; mais l'ensemble représente une telle masse d'acier, qu'il ne viendrait à personne l'idée de l'endosser, pas même pour marcher à la rencontre d'un ennemi, et encore moins pour s'en faire un habit de travail.

Notre règle a quelque chose de cela. Chaque particularité de la règle, qu'il s'agisse de la pauvreté rigoureuse, de l'Office choral avec le lever de nuit, de la clôture et du silence, des longs jeûnes et de l'abstinence perpétuelle, peut stimuler notre courage ; l'ensemble prend plutôt les proportions d'un véritable défi.

Il semble bien que S. Dominique soit allé à l'extrême limite des austérités susceptibles d'être imposées à des apôtres ; et je vois une preuve de ceci dans le fait que son œuvre est restée unique dans l'histoire du mouvement religieux. Avant lui, l'appel de la vie active intense ne s'était pas encore fait entendre ; et après lui, les rares tentatives faites en vue d'imiter son œuvre ou de la dépasser, ont abouti au désastre.

La nature, blessée en ses plus intimes profondeurs, pourrait être tentée de voir une certaine opposition entre les austérités de la vie contemplative et les exigences de la vie active : pour ne pas nous laisser griser par l'objection, devenue assez spécieuse en un temps où l'on sent partout le besoin d'une action intense sur le monde et sur les âmes, il n'est besoin que de regarder vers l'Ordre, toujours sûr de ses destinées, et continuant sa marche glorieuse à travers les siècles, sans sacrifier quoi que ce soit de l'héritage du passé.

Notre règle est rude, simplement parce qu'elle veut être un service complet et adapté aux besoins réels de l'Eglise ; elle est un service où l'amour joue le premier rôle. Elle est le service d'un Dieu qui reste sans doute pour nous un Maître, mais un Maître qui nous a appelés à l'honneur de collaborer avec lui dans l'œuvre royale du salut du monde ; ce service, si dur qu'il puisse paraître à la faiblesse de la nature, n'a rien de forcé, et il est spontané, généreux et facile, comme tout ce que l'amour consacre.

Notre règle est faite pour des chevaliers, à la fois gardiens de la Vérité, défenseurs de l'Eglise, guides des âmes ; donc pour des âmes fortement trempées, qui ne s'effraient de rien, parce qu'elles ont appuyé leur vie non sur les bases fragiles de la sensibilité mais sur les bases inébranlables de la conviction.

Or quelle sera la force capable de garder toutes nos énergies tendues vers l'idéal à réaliser, sinon la conscience ? C'est elle qui rendra la loi extérieure volontaire, facile, aimable ; qui facilitera l'acceptation généreuse des fécondes rudesses de la règle ; qui nous gardera dans la fidélité, ou nous stimulera au repentir qui fait revivre la fidélité. Et dans la mesure où nous voudrons être généreux, elle nous invitera à aller même au delà des strictes exigences de la règle.

La Règle dominicaine est austère et rude en ses exigences ; mais précisément parce qu'elle est austère, elle a besoin d'être assez fortement aimée pour que l'amour vienne en adoucir les rudesses.

Ceci, pensera-t-on, peut tout aussi bien s'appli-

quer à n'importe quelle règle religieuse. Je ne le nie pas ; seulement vous conviendrez avec moi que plus une règle est austère plus elle requiert les services d'une conscience éclairée, droite et ferme, pour en assurer la pleine efficacité.

C'est précisément notre cas. La règle, non aimée mais subie par contrainte, serait un non-sens chez nous plus que partout ailleurs ; car elle ne serait plus du tout en rapport avec le haut idéal que nous ambitionnons de réaliser, et la voie d'austérité par où nous avons choisi de marcher.

Nous l'oublions parfois, aux heures de lassitude morale ; et cet oubli est cause de la plupart des malaises dont nous souffrons.

La conscience devrait agir en nous à la façon d'un ressort toujours tendu ; et il nous arrive malheureusement assez souvent de laisser le ressort se détendre, et au point parfois qu'il n'agit plus.

Alors la règle, qui est rude — et précisément parce qu'elle est rude — cesse d'être aimée, et est subie comme un joug : dans de telles conditions elle ne saurait nous conduire ni à la perfection ni au bonheur.

Garder notre conscience dans la droiture et dans la fermeté, est donc un devoir fondamental de notre vie dominicaine ; car c'est là l'indispensable condition d'une marche sûre et rapide, vers un idéal très élevé.

La règle ne se propose pas d'enchaîner la liberté, mais bien de la diriger, en l'orientant avec force vers le souverain Bien ; et les rudesses dont elle s'entoure n'ont pas d'autre but que de nous assurer

la liberté parfaite, celle qu'on a si bien surnommée « la sainte liberté des enfants de Dieu ».

C'est là la source de nos joies les meilleures. Lorsqu'il nous a été donné d'entendre la conscience proclamer que nous marchons dans la voie de la liberté vraie, et de regarder vers le ciel dans l'attente des biens éternels, il nous devient facile d'aimer notre Règle dominicaine malgré ses rudesses, et peut-être même à cause d'elles.

Il peut bien nous arriver de sortir quelquefois de la voie étroite, et de regimber en face des exigences d'une règle qui ne cesse de nous solliciter à l'héroïsme ; mais grâce à la conscience, gardée dans la droiture, nous n'allons jamais très loin, et nous refaisons, en hâte et d'une meilleure allure, le bout de chemin manqué.

D'une part, les infractions, dûment constatées et noblement réparées, ne mettent jamais la règle sérieusement en danger ; et d'autre part, la règle n'est jamais mieux vengée que lorsqu'elle l'est par un mouvement de retour que l'amour inspire et consacre.

Sainte Catherine de Sienne nous représente la conscience sous la figure d'un chien fidèle, qui garde les avenues de l'âme et aboie contre les ennemis qui passent : notre Règle dominicaine est pour nous le grand trésor à garder, et il convient de le confier à la garde du chien fidèle.

Ne transigeons jamais avec les détails de la règle dont chacun peut nous paraître de minime importance, mais dont l'ensemble constitue la garantie de notre perfection ; et allons toujours fière-

ment au devoir, en dépit de tous les sacrifices qui s'imposent, de tous les ennemis qui bloquent le chemin, de tous les obstacles qui encombrant la route.

Ainsi nous irons droit à la perfection supérieure, à laquelle notre vie dominicaine veut nous conduire; et nous deviendrons puissants en œuvres, lesquelles hâteront le règne de Dieu dans les âmes, tout en nous enrichissant nous-mêmes pour l'éternité.

* *

Notre Règle dominicaine est austère : elle est large aussi. Nous avons eu l'occasion de le remarquer déjà, l'obéissance offre, chez nous, un caractère de spontanéité que l'on rencontre rarement ailleurs, du moins au même degré.

Pour ceux qui observent notre vie de très près, ce deuxième caractère est même plus accentué que le premier ; si bien qu'ils n'hésitent pas à qualifier la Règle dominicaine de « règle large ».

C'est qu'en effet, chez nous, la vie est conçue à la façon d'une collaboration, fortement sollicitée par l'Ordre, mais spontanément accordée par ses membres.

Tout en soumettant ses fils à une discipline austère, S. Dominique entendait ne leur rien demander qui ne fût une réponse de leur confiance et de leur loyauté. Son gouvernement était ferme, mais teinté d'une douceur quasi maternelle, laquelle rendait facile à tous la tâche de l'obéissance. Ce gouvernement était à base de confiance.

Nous savons par l'histoire qu'il ne faisait rien sans avoir auparavant consulté les frères, et qu'il

cédait volontiers à leurs instances, à moins qu'il ne s'agît de points qu'il considérait comme fondamentaux dans l'organisation de son œuvre.

Sachant tout le prix des œuvres qui s'épanouissent dans la spontanéité de l'amour, il ne voulut point d'une règle qui obligeât sous peine de péché. Ainsi, notre règle est large et n'a rien qui puisse blesser ou rebuter les âmes ; elle nous permet d'offrir à Dieu un amour plus libre et plus spontané, et de donner d'un meilleur cœur ce que la règle nous invite à donner. Elle suppose évidemment une grande loyauté de notre part ; autrement ce qui était destiné à agrandir l'amour, ne pourrait servir qu'à le diminuer.

Cette largeur d'esprit est demeurée dans l'Ordre ; et elle fait notre force autant que notre joie. Chez nous, les supérieurs participent à cette largeur d'esprit qui s'incarne dans la règle ; et leur commandement reste à base de confiance.

On dit parfois qu'il n'est rien de plus difficile que de conduire une communauté religieuse et de diriger des âmes religieuses. Cela peut être vrai dans certains cas ; mais en principe, cela est faux, et il vaut mieux rester dans la région des principes, et ignorer certains faits, malheureux sans doute, mais sûrement isolés.

En principe, les âmes religieuses doivent être considérées comme des âmes supérieures, assoiffées d'idéal et travaillées par une charité intense ; il est facile de leur faire confiance. Les maisons religieuses sont des cités saintes où la gloire de Dieu et le bien des âmes constituent les grands objectifs

qui dominant toute l'activité ; le gouvernement de confiance s'impose.

Quoi qu'il en soit, ce mode de gouvernement existe de fait dans l'Ordre ; et nous ne pouvons que remercier Dieu d'en avoir inspiré l'idée à notre Bx Père.

Nous savons aussi qu'en dehors des cas où les vœux sont directement en cause, une grande latitude nous est laissée, comme par exemple, dans les permissions et les dispenses à demander, dans l'emploi de notre temps, dans le choix de notre activité ; et ceci ne fait qu'élargir le champ où la générosité glane les sacrifices.

La règle ne peut tout prévoir ; puis elle n'est pas toujours appliquée au pied de la lettre. Aussi en beaucoup de matières sommes-nous laissés plus ou moins à notre conscience. En voulez-vous quelques exemples, choisis au hasard ?

Il est bien entendu que nulle correspondance ne laisse la maison ou n'y entre, sans que les supérieurs ne soient au courant ; et cependant nous savons parfaitement bien que les supérieurs ne peuvent lire toutes les lettres qui arrivent ou qui partent, et qu'ils comptent sur nous pour éviter tout ce qui serait de nature, ou à souiller notre caractère, ou simplement à nous discréditer.

Nous sommes appelés à recevoir ou à faire des visites ; et dans ce cas la bénédiction des supérieurs nous accompagne et nous tient lieu de clôture. Cependant qui ne voit qu'alors nous sommes laissés à nous-mêmes et à notre conscience.

L'emploi des longues heures de la vie en cellule,

est dans une large mesure laissé à notre initiative ; et la règle compte sur notre loyauté pour mettre sur ces heures fécondes le cachet de la contemplation.

La règle invite les supérieurs à faire le plus loyal accueil aux raisons qui motivent les permissions et les dispenses ; mais c'est à notre conscience que revient le devoir d'en apprécier la valeur devant Dieu.

Ceci ne veut pas dire que les supérieurs soient à notre merci, ni qu'ils soient dispensés d'apprécier à leur juste valeur les raisons qui leur sont soumises : ceci veut dire simplement que la loyauté appelle la loyauté, et que la déloyauté ne doit jamais avoir le bénéfice de la largeur d'esprit qui s'incarne dans la règle, et à laquelle les supérieurs participent.

Cette largeur d'esprit que nous admirons dans la règle et dans le gouvernement de l'Ordre, peut facilement devenir un danger pour des âmes faibles et languissantes ; et si la conscience n'est pas gardée, grâce à une vigilance assidue, dans la loyauté parfaite, ces âmes peuvent glisser insensiblement dans l'embourgeoisement de la vie, ou même dans la paresse totale.

Nous ne sommes pas les seuls à souffrir de ce mal ; toutefois l'Ordre, parce qu'il estime la loyauté et qu'il a conscience de la donner généreusement, se sent mal à l'aise lorsqu'il s'agit de réagir contre les coups que la déloyauté peut lui porter, et il souffre parfois longtemps avant de donner le coup de grâce qui le libérerait.

D'ailleurs, même les âmes ordinairement généreuses et fortes, peuvent faiblir momentanément, et

être tentées de modérer leur effort ; de telle sorte qu'il est juste de dire que tous nous avons besoin de la conscience pour nous soutenir, et pour nous permettre de répondre loyalement à la confiance qui nous est faite.

La règle se fait large, simplement pour nous permettre de donner une plus large mesure d'amour ; il importe donc que nous sachions garder notre conscience assez éclairée pour tout voir, assez droite pour ne rien négliger, assez ferme pour ne se laisser jamais, assez saturée d'amour pour tout consacrer.

La loyauté de la conscience peut s'exprimer par un seul mot, mais par un mot qui contient à lui seul tout un programme de vie et d'action : le devoir. Faire partout et toujours son devoir, en regardant toujours devant soi, et en gardant le regard de l'âme fixé sur Dieu qui nous fait signe d'avancer ; voilà le propre de la conscience loyale.

« Demeurer fidèle : malgré la monotonie du devoir, qui revient toujours le même et risque de n'apporter à la longue que satiété et dégoût ; malgré l'apparente inutilité du devoir, alors que les efforts paraissent stériles, et que s'en dispenser semblerait aboutir au même résultat ; malgré la vulgarité du devoir, qui n'impose que de petites choses, insignifiantes, sans prestige ; malgré l'invisibilité du devoir, puisqu'il n'a souvent aucun témoin, aucun signe approbateur ». Telle est la conscience loyale, caractérisée en termes lumineux par le vénéré P. Cormier.

Ce n'est pas tout. Savoir se reconnaître, se ressaisir, réparer, revenir au point d'où l'on revoit la

lumière et d'où l'on aperçoit Dieu : cela est encore de la loyauté, que l'Ordre apprécie, et dont il tient compte dans son code pénal tout saturé d'exquise bonté.

Quand la conscience est loyale, les fautes elles-mêmes sont utilisées ; car elles aguerrissent l'âme, la rendent plus prudente, et préviennent les fautes futures, surtout les fautes plus graves.

« Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ? » C'est le dernier mot de la conscience loyale et droite, allant au but comme une flèche, sans dévier.

* * *

Enfin notre Règle dominicaine vise à nous conduire aux sommets de la perfection ; il importe donc que nous mettions sur notre vie le sceau de la beauté.

L'antique formule par laquelle l'Ordre se définit, « aliis contemplata tradere », indique clairement que la perfection à laquelle notre vie veut nous conduire est la perfection surabondante ; celle qui doit non seulement se suffire à elle-même, mais aussi servir d'aliment aux âmes.

Notre règle est riche de détails ; si riche même, qu'elle ne sent pas le besoin de s'adjoindre un Coutumier, dont le rôle serait précisément de donner plus de relief aux détails. Et nous trouvons que tout est bien ainsi ; car la richesse des détails ne nous fait nullement l'impression d'alourdir la règle, et ne lui enlève rien de son allure libre et spontanée.

Cette richesse de détails, nous l'avons remarqué déjà, contribue à rendre notre obéissance franche

et joyeuse, en réduisant au minimum les dangereuses complications de l'arbitraire et de l'imprévu dans le gouvernement : ne serait-il pas juste aussi d'y voir une invite à la vie cultivée en profondeur et en beauté ?

Dans tout ce qui sert au culte, la beauté, la magnificence et le luxe sont de rigueur ; ainsi l'exige le service d'un Dieu qui a épuisé à notre profit les richesses de sa sagesse, de sa puissance et de son amour, et qui est demeuré parmi nous pour continuer de les donner.

Puisque notre vie dominicaine ambitionne d'offrir à Dieu un culte parfait, nous n'avons pas à nous étonner si la règle exprime son souci de la perfection par la richesse des détails.

Notre règle, rude en ses exigences et large par son esprit, est haute dans ses visées ; elle est faite pour des âmes qui savent prendre le goût des hauteurs, et suivre de près le Christ dans la voie de l'obéissance joyeuse et spontanée.

Notre obéissance reste sans doute un joug, mais un joug qui ne saurait blesser ; car c'est le jour de l'amour qui s'offre spontanément.

Jésus, l'inaugurateur et le modèle parfait de l'obéissance, chantait à l'avance les douceurs de l'obéissance lorsqu'il disait : « Ma nourriture est de faire la volonté de mon Père ». L'obéissance lui était si douce, qu'il en sentait un besoin pressant, comme d'un aliment qui refait les forces et entretient la vie. Etant par vocation apôtres et sauveurs comme lui, nous devons l'imiter, et nous nourrir de l'obéissance.

L'obéissance peut se contenter d'être consciencieuse, et de se limiter aux strictes exigences du commandement clairement et formellement exprimé ; ainsi toute faute est évitée, et Dieu, semble-t-il, ne saurait avoir rien de sérieux à nous reprocher.

Cela peut être ; seulement une telle obéissance, privée d'enthousiasme et dépourvue d'élan, ne saurait conduire une âme bien loin sur la route de la perfection, ni mettre une grande joie au cœur de Dieu. « Hilarem datorem diligit Deus ». Dieu aime ce qui porte la marque du cœur ; et cette marque doit se retrouver sur les œuvres de l'obéissance.

Sans être méticuleuse — ce qui serait bien le contraire de la largeur — notre règle est assez riche de détails pour qu'il nous soit donné de voir clairement à l'avance ce que l'obéissance nous demandera ; et cette richesse de détails nous devient une invitation à cultiver la délicatesse de conscience, sans laquelle la montée vers les sommets reste impossible.

La conscience dominicaine est délicate. Elle n'est ni mesquine ni scrupuleuse ; elle tient simplement compte des vraies valeurs. Pour elle, il n'y a rien de petit. Tous les péchés sont grands, parce qu'ils blessent Dieu ; et tous les devoirs sont grands, parce qu'ils honorent Dieu.

C'est un effet de cette délicatesse que de voir à l'avance toutes les conséquences possibles du mal. Jusqu'où peuvent conduire la négligence des détails, la multiplication des petites infractions, l'abus progressif des grâces, nul ne le voit mieux que celui qui, par délicatesse de conscience, évite les moindres

infractions ; et son regard affiné plonge loin dans l'avenir.

Il en va de même pour ce qui est du respect accordé aux humbles devoirs de la vie quotidienne. Notre vie est un culte qui s'exprime par le sacrifice total fait à Dieu ; ainsi tous nos actes, participant de la dignité de la vertu de religion, sont comme autant de rubriques dont chacune prend une importance particulière du fait qu'elles concourent à la beauté de l'ensemble. C'est ainsi que dans la Passion du Christ, que nous nous efforçons de renouveler, en l'imitant, tout s'éclaire dans le resplendissement de la croix.

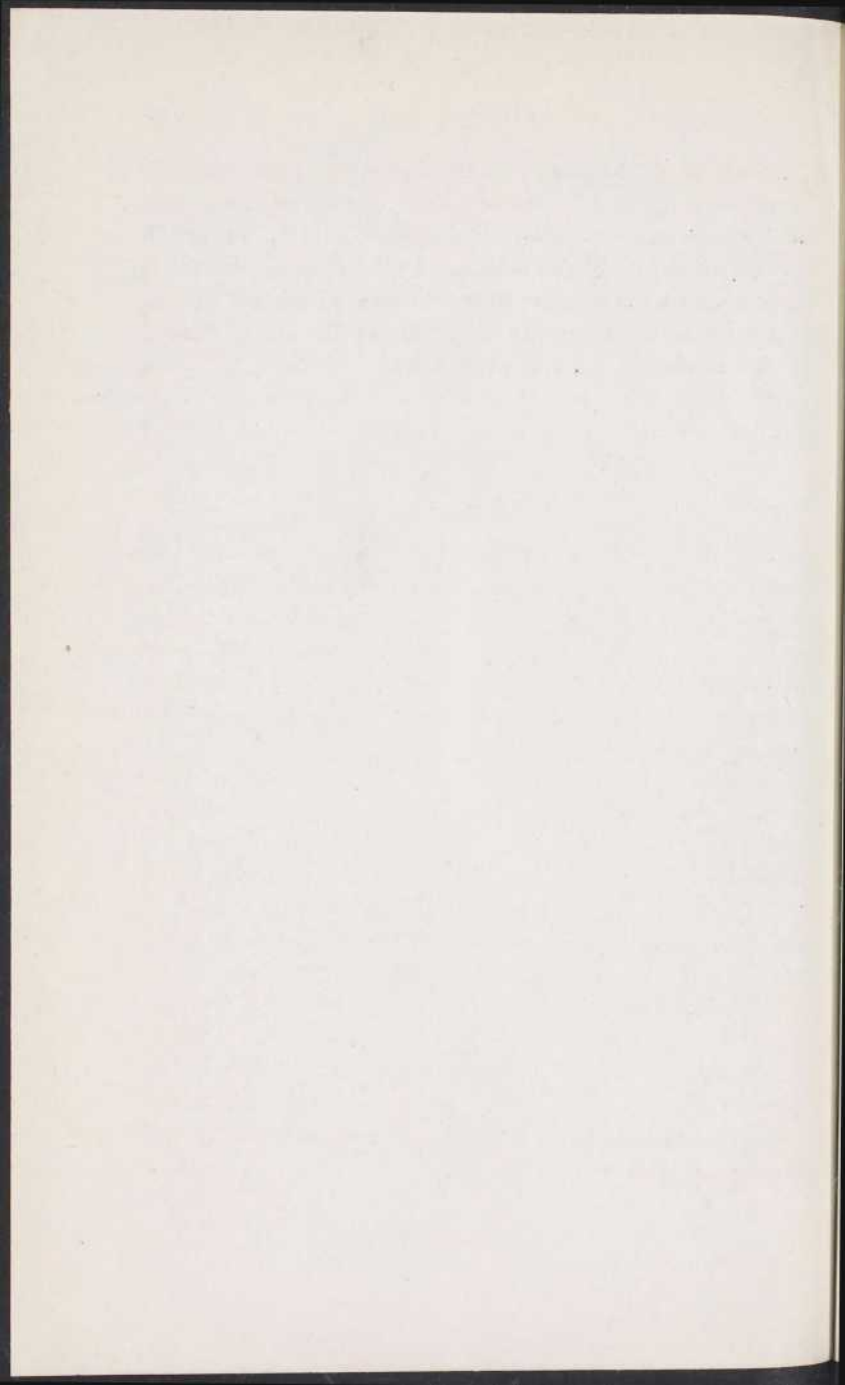
Au noviciat, on nous invitait au respect des détails ; parce qu'alors nous multiplions les répétitions en vue du sacrifice qui durerait autant que la vie. La fidélité s'impose aujourd'hui à nous avec bien plus de force encore ; parce que l'heure des répétitions est passée, et que nous réalisons la vérité du sacrifice.

On multiplie, à la Messe, les signes de croix, pour que l'attention reste fixée sur la réalité divine ; nous devons faire de même dans la vie, et signer chacun des petits devoirs et des petits sacrifices, pour ne pas oublier la réalité du sacrifice total.

Cultiver notre vie en profondeur, en largeur, en hauteur et en beauté, voilà bien, il me semble, un idéal très dominicain ; et c'est pour assurer cette admirable culture que nous devons garder à notre conscience les caractères que nous venons de signaler.

Souvenons-nous donc que noblesse oblige, que

l'Eglise et l'Ordre comptent sur nous pour assurer la grande conquête du monde et des âmes, et que la médiocrité serait une honte pour nous ; et appliquons-nous à tout faire beau et grand dans notre vie dominicaine, afin que notre Ordre continue de réjouir Dieu, de consoler l'Eglise, et de contribuer à la remontée du monde vers Dieu.



LA FRATERNITÉ DOMINICAINE

L'un des traits caractéristiques de l'Ordre est celui de la fraternité profonde qui règne entre ses membres. L'Ordre s'honore de posséder un bel et noble esprit de famille, lequel s'exprime par une affection profonde et loyale donnée d'abord à l'Ordre, et à cause de lui, accordée à tous les autres membres de la famille.

Le monde ne croit guère à la fraternité religieuse ; et il n'y a certes pas lieu de nous en étonner, puisque le monde semble avoir renoncé à étudier notre vie, en vue de la comprendre et de l'apprécier.

Mais que nous, nous n'y croyions pas, alors que nous en bénéficions tous les jours, il y aurait là une ingratitude autant qu'un non-sens. Notre grand réconfort, dans notre vie de labeur et de sacrifices, n'est-il pas, en effet, de savoir que Dieu nous a donné un foyer où les affections les plus profondes et les plus stables compensent heureusement les affections auxquelles nous avons renoncé pour nous donner à Dieu ?

C'est toujours notre grande joie de sentir la douceur du foyer quand nous revenons de nos longues courses apostoliques, ou que la vie commune nous reprend après le dur labeur du jour ; nous y retrouvons des frères aimants et aimés, et dont l'affection loyale nous est assurée pour le temps et pour l'éternité.

La fraternité reste pour nous le grand trésor à garder et à cultiver : trésor où nous n'avons le droit de puiser, qu'à la condition d'y verser notre apport personnel.

Pour cela il est utile que nous nous demandions quels sont les caractères de la fraternité dominicaine, et quelles sont les sources où elle s'alimente. D'ailleurs en indiquer les sources, c'est du même coup en préciser les caractères.

Nous n'envisageons pas l'esprit de famille à l'égal d'un article de monopole : cet esprit, nous l'admirons volontiers dans les autres Ordres religieux et nous trouvons ample matière à édification dans l'examen des sources où cet esprit s'alimente.

Loin de nous donc la pensée de vouloir établir des comparaisons : ce que nous devons désirer uniquement, est de réaliser la fraternité dominicaine dans sa plénitude, simplement parce que nous en vivons et que l'Ordre l'attend de nous.

*

Je crois découvrir une première source de cette fraternité, profonde autant que douce, dans le carac-

tère même de l'autorité telle qu'elle s'exerce chez nous

L'amour fraternel, on le sait, est une conséquence directe de l'amour filial. Dans l'ordre naturel, l'amour fraternel n'est pas autre chose que l'amour filial, remontant avec force vers les parents, pour de là se répandre sur les êtres issus du même sang et honorés de la même formation.

Dans l'ordre surnaturel, l'amour du prochain est une conséquence directe et rigoureuse de l'amour de Dieu ; il est l'une des formes de l'amour de Dieu. En Dieu nous aimons le Bien infini ; dans le prochain nous aimons une parcelle, plus ou moins large, du bien divin communiqué aux créatures.

Dans la vie religieuse, l'amour fraternel est une conséquence directe de l'amour que nous accordons à l'Ordre. Pour aimer nos frères, nous devons tout d'abord aimer notre Ordre ; autrement nous tarissons la source même d'où l'amour fraternel jaillit. Celui qui n'aime pas son Ordre, ne connaîtra jamais les douceurs de l'affection fraternelle.

L'amour filial est ici premier ; l'amour fraternel est second, et suit par voie de conclusion. Et de plus il reste toujours en dépendance du premier. Or c'est un fait bien digne de remarque, que cette affection filiale, source et garantie de l'affection fraternelle, formait le fond même des relations des premiers frères avec le Bx Père S. Dominique.

Rarement un fondateur d'Ordre a été aimé de ses fils autant que S. Dominique l'a été des siens. S. Dominique était bon, d'une bonté exquise et qui se

trahissait d'elle-même : à ce point que les traits de son beau visage en portaient les reflets.

Au témoignage de Sœur Cécile : « Il émanait de son front une certaine splendeur radieuse, qui lui attirait l'affection et la vénération de tous. Et il apparaissait toujours joyeux et souriant, sauf quand il était mû à la compassion par quelque affliction du prochain ».

Il nous arrive souvent de rencontrer la bonté ; mais une bonté prise de fausse pudeur, et se cachant sous un dehors austère. Dieu le permet ainsi, pour nous laisser la joie et le mérite de découvrir cette chose aussi rare que belle, qu'est la bonté.

Chez Dominique, au contraire, la bonté était conquérante ; si bien que personne ne résistait à ses appas. Consoler est sans contredit l'une des fonctions les plus délicates de la charité : or Dominique y excellait, et à ce point même que simplement de le voir et de l'entendre on se sentait consolé.

Alliant à la perfection l'affection rude et austère du père et l'affection tendre et délicate de la mère, il savait si bien reprendre, corriger, punir, conseiller et encourager, qu'il répandait toujours dans les âmes la consolation.

Cette exquise bonté ne se démentit jamais ; aussi fut-il jusqu'à la fin entouré du respect et de l'affection des frères. Jamais il ne leur vint à la pensée qu'un autre pût être à la tête de l'Ordre, tant qu'il serait là.

Il aurait voulu déposer le fardeau ; mais sa proposition rencontra toujours d'unanimes protestations,

inspirées à la fois par la raison et par le cœur. L'on tenait à garder le Maître, pour ne pas courir le risque de perdre le Père.

Et l'affection, qui de partout allait à lui, contribuait largement à cimenter l'union des frères entre eux. Les discordes, les divisions, les coteries, les ambitions égarées, le faux zèle : tout cela n'avait pas droit de cité chez les premiers Prêcheurs. Vivant dans une atmosphère saturée de bonté paternelle, ils sentaient le désir et le goût de maintenir entre eux une harmonie parfaite, dont ils pouvaient faire hommage à leur Père, centre et inspirateur de cette harmonie.

Ce caractère de l'autorité semble avoir pris droit de cité chez nous. Nulle part peut-être, la distance est moins accentuée entre les supérieurs et les inférieurs. L'autorité, chez nous, peut avoir ses rudesses, parce qu'elle veut être droite et loyale ; mais elle reste toujours tempérée par la bonté, laquelle s'efforce d'effacer les distances.

La peur des supérieurs est chose que l'on ne rencontre pas chez nous, du moins chez ceux qui sont pénétrés du véritable esprit ; et c'est uniquement la confiance qui préside aux relations mutuelles.

C'est ce qui fait que nous nous sentons toujours à l'aise, pour donner l'obéissance et accepter le sacrifice ; parce que tout supérieur devient pour nous un Père. Il se peut que parfois on l'oublie, en haut comme en bas ; mais cela ne change en rien l'esprit de l'Ordre.

L'affection, que pour cette raison nous accordons

à l'Ordre, appelle, en faveur des frères, une affection proportionnelle.

Evidemment, chez nous comme ailleurs, il nous faut bien payer le tribut à la nature blessée par le péché, et encline à l'égoïsme, à la dureté, aux défauts de caractère, aux soubresauts des passions ; cependant en dépit de la somme de misères que la vie quotidienne puisse nous mettre sous les yeux, notre fraternité reste de haute qualité.

Toutefois, pour que l'harmonie règne entre nous, il importe que chacun sache mettre son cœur à l'unisson de ceux des frères. Il est permis d'avoir une voix fausse, mais non d'avoir un cœur faux : aussi le plus sûr moyen de nous mettre à l'unisson, est-il de centrer notre affection sur l'Ordre, et de lui accorder une affection assez loyale et assez profonde pour que la vue des misères rencontrées en cours de route ne nous émeuve pas.

Tout ce qui nous divise, divise l'Ordre ; toute atteinte à l'honneur de l'un des frères, est une atteinte à l'honneur de l'Ordre ; toute souffrance infligée à un membre est ressentie par le corps entier.

N'avons-nous pas vu le Seigneur choisir l'amour du prochain comme le signe officiel auquel on reconnaît ses vrais disciples ? Et lorsque le support, le pardon et l'oubli nous sont demandés en faveur de nos frères, ne nous sont-ils pas demandés par le Christ lui-même ? En définitive, c'est lui que nous aimons en chacun de nos frères ; et c'est à cause de lui que nous leur accordons le support, le pardon et l'oubli.

De même pourrait-il être dit de nous : c'est à ce signe que l'on reconnaîtra si vous êtes vraiment Dominicains, à savoir : si vous vous aimez les uns les autres. En tous vos frères, c'est l'Ordre que vous aimez ; et si vous leur refusez l'affection vraie, la bienveillance large, la miséricorde effective, c'est à l'Ordre que vous les refusez.

Tout ce qui blesse les âmes, les divise, met obstacle au bien, empêche le mouvement d'ensemble — l'antipathie, la rancune, l'ambition, la jalousie, les coteries — ; tout cela est ennemi de l'affection large et loyale que l'Ordre attend de nous.

Il est évident que beaucoup des misères dont nous souffrons, doivent être portées au compte de l'égoïsme, qui souvent s'ignore lui-même ; aussi en élargissant nos horizons, et en envisageant les devoirs de la charité de ce point de vue supérieur, nous hâterons la mort de l'égoïsme, et nous nous faciliterons à nous-mêmes la pratique de la charité fraternelle.

Aimons d'un amour large, fort, désintéressé et persévérant, l'Ordre auquel nous devons tout ; et l'amour fraternel en découlera comme d'une source surabondante et intarissable.

* *

Nous trouvons une autre source où la charité fraternelle est invitée à s'alimenter, dans les traditions de loyauté en honneur chez nous.

Je n'entends pas dire que nous ayons le monopole de la loyauté, ni que chez nous la loyauté soit assez parfaite pour nous garder à l'abri de toute souf-

france. Ce serait trop beau et trop bon ; et cela cesserait même d'être humain. Rien cependant ne me paraît plus légitime que de constater l'existence de cette loyauté, et d'en remercier Dieu comme d'un bienfait inestimable.

Nous l'avons remarqué, en parlant de la discrétion dominicaine, nulle décision d'importance n'est prise dans l'Ordre, sans qu'il y ait, sous une forme ou sous une autre, une consultation.

L'Ordre se fait un point d'honneur de faire appel aux lumières de tous, quand les intérêts de tous sont engagés. En utilisant ainsi toutes les lumières, toutes les ressources et toutes les énergies, l'Ordre a conscience de marcher avec plus de puissance à la conquête des âmes, qui est sa fin propre.

Cela suppose que la loyauté préside aux relations mutuelles, et qu'à la confiance que l'Ordre nous fait, nous répondons par la confiance donnée à nos frères.

L'Ordre se plaît à nous consulter, parce qu'il suppose en nous une loyauté capable d'apprécier les personnes et les choses du point de vue supérieur du bien commun ; et il entend que nous l'aidions à découvrir les vertus cachées, les talents qui s'ignorent, les ambitions trop timides, les ressources insoupçonnées. Par là même il prononce l'excommunication contre tout ce qui porterait la marque de la déloyauté : les ambitions mal comprimées, les coteries qui divisent, les appréciations malveillantes, les faux rapports qui tuent, les jalousies toujours mesquines et lâches, les cabales en marge du bien commun.

La charité trouve ici à s'exercer. En effet, pour que la charité règne partout et unisse fortement les âmes, il importe souverainement que toutes les ressources soient utilisées, que chacun soit à sa place et dans le rôle où il peut produire davantage.

Nous ne semblons pas avoir à faire effort pour découvrir nos frères après leur mort, et à leur faire crédit de toutes les qualités qu'ils possédaient, et de tout le bien qu'ils ont pu faire : notre seul tort est de n'y pas penser plus tôt, au moment même où l'Ordre pourrait bénéficier de nos intéressantes découvertes.

Si nous savions mieux cultiver la loyauté que l'Ordre attend de nous, il est certain qu'il bénéficierait de bien des talents qui restent ignorés, et de bien des ressources qui restent inutilisées.

D'ailleurs, découvrir la vertu, le talent ou la science, et les mettre en évidence pour que l'Ordre les utilise, ce n'est pas nous appauvrir nous-mêmes ; car les richesses spirituelles de l'Ordre étant pour nous l'égal d'un bien de famille, nous avons tout intérêt à ce que ces richesses s'accroissent normalement. Cela suppose une humilité vraie, en même temps qu'un profond désintéressement ; mais c'est à quoi la loyauté nous invite.

Il peut bien nous arriver de ne pas rencontrer partout la loyauté, ni de la recevoir dans une mesure égale à celle que nous donnons : nous devons avoir assez de grandeur d'âme pour ne pas porter au compte de l'Ordre des déficiences dont il souffre tout autant que nous.

La loyauté est dans les traditions de l'Ordre ; et

nous devons la cultiver parce que l'Ordre en a besoin pour rendre à l'Eglise la plénitude de services qu'elle attend de lui. Recevant la loyauté, donnons-la à notre tour ; et sachons mettre le point d'honneur à la faire d'aussi bonne qualité que celle que nous recevons.

Ne serait-il pas juste aussi de voir une expression de la loyauté dominicaine, dans le chapitre des coupes, tel qu'il est conçu et pratiqué dans l'Ordre ?

Sans doute, chez nous comme ailleurs, le rôle premier du chapitre est de contribuer au maintien de la vie régulière, en exigeant de chacun la rançon des infractions contre la règle ; toutefois si nous y regardons d'un peu près, nous constaterons que l'Ordre tient à ce que cette confession légale soit consacrée par la loyauté fraternelle la plus délicate.

Nous possédons un code pénal complet, et des plus détaillé. La gravité des fautes y est établie à l'avance, non en regard de la conscience mais en fonction de la vie extérieure ; et à chaque catégorie de fautes une sorte de tarif de pénitences est attaché. Dans la vie fraternelle, où il faut nécessairement compter avec la faiblesse humaine, c'est là un véritable soulagement, en même temps qu'une invitation à la loyauté mutuelle.

Puis la règle voit à ce que le chapitre des coupes, tout en maintenant la discipline et en vengeant les infractions, blesse le moins possible la susceptibilité des coupables : ce qui est encore d'une grande loyauté.

Ici, c'est aux détails qu'il faut faire appel : dé-

tails auxquels nous n'accordons malheureusement pas toujours l'importance qu'ils méritent.

Nous voyons, par exemple, qu'il est défendu : de proclamer à une même séance de chapitre, celui de qui l'on aurait reçu quelque proclamation. Il s'agit bien, selon toute évidence, d'éviter tout ce qui pourrait prendre une apparence de vengeance.

Adresser à celui qui a cru de son devoir de compléter notre confession légale, des paroles malveillantes, ou même simplement irréligieuses, est qualifié de faute grave ; et par là même l'idée de vengeance est pleinement flétrie.

La règle veut aussi que la loi de l'oubli soit religieusement gardée : elle regarde comme une faute grave de reprocher à un frère une faute pour laquelle il aurait dûment fait pénitence. Et je choisis au hasard des détails.

D'ailleurs — et ceci reste bien digne de remarque — les manquements à la charité fraternelle sont à peu près tous rangés sous la double catégorie des fautes graves ou très graves.

Ce sont là des détails ; mais des détails d'une haute portée psychologique, et qui témoignent du désir de l'Ordre de voir la charité, toujours bienveillante et loyale, présider à nos relations mutuelles.

Dans la vie fraternelle, les petites misères sont inévitables ; elles sont comme la rançon des avantages, si nombreux et si précieux, de la vie commune. Laissons seulement à la charité le soin de présider au règlement des comptes mutuels ; et la charité fraternelle gardera pour nous tous ses charmes et tous ses avantages.

* * *

La fraternité dominicaine trouve encore, et amplement, matière à s'alimenter : dans les traditions d'hospitalité en honneur chez nous ; dans les traitements de choix assurés aux malades ; dans le culte passionné des morts.

Notre hospitalité est assez connue, pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister. Et si tous en bénéficient, nul n'en bénéficie plus sûrement que les frères.

Cette hospitalité varie sans doute dans ses manifestations, avec les nationalités ; mais elle reste toujours franche et cordiale. Il semble même que les différences de nationalités soient moins accentuées chez nous qu'ailleurs : c'est ce qu'affirment ceux qui ont beaucoup voyagé.

Nous savons aussi que l'Ordre fait une situation d'honneur à ses malades. Les soins, les dispenses, les consolations : les supérieurs sont gravement tenus d'accorder le tout aux malades, même s'il fallait pour cela grever les biens de la communauté. C'est l'un des cas où il est formellement indiqué que les couvents peuvent subir la taxe.

L'Ordre affirme ainsi sa bienveillance envers tous mais il nous rappelle à propos que dans la conquête des âmes le rôle de porteur de croix n'est pas le moins glorieux ni le moins utile. Dans la pensée de l'Ordre, les malades sont moins des déshérités du sort, ayant droit à la pitié, que des prédestinés marqués du sceau de la croix et ayant droit au respect.

Si l'Ordre tient à leur assurer une place d'hon-

neur et des traitements de choix, c'est avant tout pour leur permettre d'aimer leurs souffrances et de les transformer en un instrument de conquête.

Aussi la leçon est utile à tous : à ceux qui aujourd'hui portent la croix ; et à tous ceux qui sont sûrs de la rencontrer demain, à quelque détour de la route.

Mais la plus belle et la plus douce expression de la fraternité dominicaine, est celle de la charité qui nous lie dans la mort. Pour être moins expansive peut-être, notre fraternité n'en est que plus forte ; et la preuve en est dans ce fait qu'elle pense à tout et pourvoit à tout.

La mort dominicaine est joyeuse : elle groupe sous le regard bénissant de la Vierge ceux qui partent et ceux qui restent, en attendant le groupement final sous le manteau virginal, au séjour du repos. Pourquoi tant se regretter, quand au fond on ne se quitte pas !

Avant le départ, le règlement final des comptes se fait. Après avoir reçu le pardon de Dieu, le mourant reçoit celui de l'Ordre et des frères ; ainsi la charité est pleinement satisfaite, et rien ne s'oppose plus à ce que les liens fraternels ne soient affermis pour l'éternité.

Puis le geste est noble et riche de signification, que celui des frères prêtant le secours de leurs voix à celui qui va partir, pour chanter avec lui les louanges de la Vierge, en même temps que pour affirmer leur désir d'aller le rejoindre un jour.

Et lorsque tout est fini ici-bas, la fraternité semble unir encore plus fortement les âmes. L'Ordre

accorde à ses morts un culte en quelque sorte passionné. Le dortoir des défunts est pour nous un lieu sacré, où le silence profond est de règle.

Nulle part des suffrages plus abondants ne sont accordés aux défunts ; et nulle part leur souvenir n'est mieux gardé.

Ce n'est pas l'une de nos moindres joies que de nous sentir entourés d'une affection aussi sincère et loyale durant la vie, et de savoir que cette affection nous accompagnera au delà de la tombe ; et pour peu que nous soyons disposés à accueillir loyalement l'affection qui vient à nous, et à donner non moins loyalement celle que l'on attend de nous, nous devons nous sentir portés à en remercier Dieu comme d'un incomparable bienfait.

Donnons donc, pour recevoir ; et donnons tous les jours davantage, pour recevoir davantage aussi. Pardonnons, pour qu'on nous pardonne ; oublions, pour bénéficier nous-mêmes de l'oubli que nous voulons voir planer sur nos manquements ; supportons, pour que le support nous soit assuré à nous aussi, qui en avons tant besoin. En un mot, aimons-nous cordialement, loyalement, aujourd'hui, demain et toujours, comme il convient à des frères bien-aimés qui n'ont d'autre désir que celui de travailler ensemble, en attendant d'aller ensemble se reposer sous le manteau béni de la Vierge.

LA JOIE DOMINICAINE

La joie est l'un des traits marquants de la vie dominicaine. Il n'y a pas lieu de nous en étonner ; car s'il reste vrai que la mort rend témoignage à la vie, il est dans l'ordre que la joie qui consacre la mort dominicaine, vienne aussi consacrer la vie dominicaine.

A l'heure où nos frères nous quittent pour le suprême rendez-vous, les larmes se refusent à monter à nos yeux. Dans le ciel, nous voyons par la pensée la douce Vierge qui entr'ouvre son manteau et fait signe au frère d'aller s'y cacher ; c'est pourquoi les gémissements, qui ailleurs paraissent de rigueur en pareille circonstance, font place, chez nous, au cantique joyeux en l'honneur de la Bonne Mère, qui aujourd'hui accueille nos frères, et qui demain, nous l'espérons, nous accueillera nous-mêmes. Chez nous, la mort joyeuse est préparée par la vie joyeuse.

Ce trait se retrouve dans la vie de nos Saints. Les plus grands pénitents parmi nos Saints, S. Dominique tout le premier, étaient des joyeux.

Rien ne nous choque plus que de rencontrer dans nos rangs la présence de blasés, de misanthropes, de mécontents ; ils nous font l'effet de jeter des notes fausses dans l'harmonie par où la joie s'exprime.

Mais voilà ! A force d'entendre parler de la terre comme d'une vallée de larmes, d'un inévitable rendez-vous de toutes les douleurs et de toutes les tristesses, la tentation pourrait nous venir de croire que la joie n'y est pas de saison, et que la tristesse est l'une des conditions de la sainteté. Il en est tant qui pensent que pour être saint, il faille avoir un certain air renfrogné et des yeux rouges d'avoir trop pleuré.

Rien n'est moins dominicain ; aussi pour garder le secret de la joie surnaturelle et divine, que le monde a malheureusement perdu, devons-nous rechercher les sources profondes où notre joie dominicaine peut et doit s'alimenter.

*

Rappelons d'abord, et brièvement, ce qu'est la joie. La joie est un repos de l'âme en présence du bien qu'elle aime. C'est l'amour ; mais l'amour en possession de son objet. La joie peut naître aussi du désir ; parce que le désir est un commencement de possession. Elle accompagne le souvenir ; parce que le souvenir est une possession continuée. Toutefois seule la possession actuelle et vivement sentie, est cause de la joie pleine et rassasiante.

La joie, qui est l'un des plus beaux sentiments

que l'âme puisse connaître, ne saurait avoir que le bien pour objet ; car la joie naît de l'amour, et seul le bien est aimable.

Il y a de fausses joies, parce qu'il y a de faux biens ; mais seul le bien véritable peut causer la joie vraie, et seul le bien infini peut causer la joie parfaite.

C'est pourquoi la joie goûtée dans le mal dure si peu ; elle n'est qu'une parodie de la joie.

C'est pourquoi aussi le monde ne saurait rendre heureux ceux qui le servent ; n'ayant que de faux biens à leur offrir, il ne peut leur donner la joie véritable.

En Dieu seul nous pouvons goûter la joie pure et stable ; car il est le Bien infini, et la source inépuisable d'où sort tout bien. Cela explique suffisamment comment la joie parfaite est un fruit de la divine charité ; en nous donnant la présence amoureuse de Dieu, la charité ouvre toutes grandes pour nous les sources de la joie.

De plus, la joie étant un repos de l'âme en présence du bien, réside avant tout dans la volonté ; elle est essentiellement spirituelle, et n'a rien de commun avec le plaisir, qui, lui, est d'ordre sensible. Toutefois l'homme est à la fois esprit et chair ; et le corps, qui apporte son concours à la recherche du bien, participe à la joie de l'âme. Quand l'âme est en liesse, le corps tressaille ; et ainsi la joie, qui est un hommage rendu à Dieu, devient un hommage de tout l'homme.

Ainsi faisait David, lorsqu'il dansait avec entrain devant l'Arche ; il extériorisait la joie sainte dont son cœur débordait, et en l'extériorisant provo-

quait le peuple d'Israël à la même joie, qui avait le Seigneur pour objet.

Plus généralement elle est discrète ; et elle se cache d'autant plus volontiers qu'elle est plus intense. S. Dominique, qui était un joyeux, n'exprimait jamais sa joie autrement que par le rayonnement particulier qui se trahissait dans la douceur de son regard.

Ces quelques données établies, il nous sera facile de voir pourquoi et comment notre vie dominicaine est essentiellement, et comme par définition, une vie joyeuse ; c'est qu'elle est une vie de contemplation.

La contemplation est un mouvement de tout l'être vers Dieu, en vue de l'union toujours plus intime. Ce mouvement s'inaugure dans l'intelligence, pour s'épanouir dans les effusions de la divine charité ; en toute rigueur il appelle la joie.

La joie n'est pas qu'une récompense que Dieu accorde à nos efforts et un stimulant qu'il offre à notre bonne volonté ; elle découle de notre vie elle-même, à laquelle la contemplation sert d'aliment.

De plus, notre vie dominicaine nous invite à réaliser la contemplation parfaite — celle qui doit déborder sur le monde et sur les âmes — ; elle fait en conséquence jaillir du fond de nos âmes la joie surabondante.

La joie est au premier rang des biens que le monde nous envie. Il nous envie souvent nos biens matériels, dont il exagère instinctivement l'étendue ; et il nous en dépouille même assez souvent, mais sans jamais réussir à nous ravir notre joie.

Le monde, habitué comme il l'est, à tout apprécier du point de vue matériel et sensible, se trompe étrangement lorsqu'il essaye d'apprécier la qualité des joies que nous goûtons au service de Dieu. Pour lui, ces joies consisteraient avant tout dans l'exemption des charges, des ennuis et des épreuves que la vie lui apporte avec une désespérante régularité. Elles seraient toutes naturelles, et comme à caractère négatif.

De là vient sans doute qu'il établit une sorte de relation nécessaire entre les joies que nous goûtons et les biens matériels dont il nous croit possesseurs. Ce qu'il voudrait nous ravir, en nous dépouillant, c'est notre joie ; et il n'y réussit pas, simplement parce que la source n'en est pas là.

Au point de vue simplement naturel, notre vie a sans doute ses joies, très pures et très profondes ; mais la joie sur laquelle nous comptons avant tout pour nous faciliter l'acceptation des renoncements et des sacrifices que notre vie réclame de nous, est la joie surnaturelle et divine, que nous ne pouvons trouver qu'en Dieu seul.

Sans cette joie, notre vie ne serait qu'un long martyre, sans mérite pour nous parce qu'il serait mal accueilli ; et c'est ce qu'elle devient en effet lorsque nous cessons de cultiver la joie surnaturelle.

Cette joie nécessaire, notre vie de contemplation intense nous l'assure, en nous maintenant en des rapports directs et constants avec l'objet de toute joie, qui est Dieu lui-même.

Notre contemplation dominicaine ne consiste pas dans une série d'actes isolés, plus ou moins dépen-

dants les uns des autres, tels ces regards fugitifs que le pilote accorde aux phares éclairant la route ; elle est permanente et couvre tout.

Rechercher Dieu ; c'est pour nous la grande tâche de la vie, l'unique objectif poursuivi dans l'atelier où le Christ nous a conviés et où il dirige lui-même le travail. Et cette recherche est totale ; elle utilise toutes nos puissances, tant d'ordre spirituel que d'ordre sensible ; elle couvre toutes et chacune des heures de notre vie ; elle aspire à consacrer toutes nos œuvres.

Cette recherche de Dieu, commencée au cœur, sous le regard du Christ, le divin Modèle dont nous essayons de continuer la vie en l'imitant, se poursuit en cellule, et même au milieu des longues et pénibles courses apostoliques.

Cette recherche conduit à la possession de Dieu, parce que l'union qu'elle établit entre Dieu et nous est une union d'amour et de vie. « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole, et mon Père l'aimera, et nous viendrons en lui et nous ferons en lui notre demeure ». Jean XIV-23. Elle conduit donc à la joie. Mais parce que dans l'état actuel, Dieu ne peut se donner à nous que très imparfaitement, la recherche de Dieu est en perpétuel achèvement.

Ainsi l'amour que nous donnons à Dieu, après l'avoir reçu de lui, nous pousse à le rechercher toujours davantage, afin de nous unir à lui d'un amour toujours croissant : divin travail qui ne s'achèvera qu'avec les clartés de la vision et les joies de la pleine possession.

Notre belle vie est précisément organisée en vue

de cette recherche totale, qui doit nous conduire à l'amour divin et à la joie divine ; elle est toute ordonnée au regard intense et prolongé qui nous permet d'entrer en contact avec la Vérité divine et le Bien divin.

Le bien divin peut être considéré à un double point de vue ; ou selon que Dieu le possède en lui-même, ou selon que nous y participons et qu'il devient notre bien. Ainsi un double objet est assigné à la joie.

Dieu est le Bien infini, éternel, immuable ; il est à lui-même sa fin, sa perfection, son bonheur. Contre ce bien, rien ne saurait prévaloir ; et nulle puissance ne saurait empêcher Dieu d'être infiniment heureux.

N'est-ce pas ce bien divin qui constitue l'objet premier de la charité ? Par la charité nous aimons Dieu, infiniment aimable parce qu'infiniment bon ; la joie en découle naturellement, joie ineffable et que rien ne saurait troubler, puisque ce bien ne saurait être empêché. C'est la joie radieuse des Saints, à laquelle la contemplation nous fait communier.

La charité nous invite aussi à aimer le bien divin en tant que nous le recevons en nous. La charité rend Dieu présent en chacun de nous et nous donne l'Esprit-Saint, lequel nous fait participants de la vie même de Dieu. Elle le rend aussi présent dans nos frères.

C'est là une source nouvelle de joie : joie moins parfaite que la première et susceptible d'être mêlée de tristesse, mais radieuse, et surpassant toutes les joies que le monde peut nous offrir.

En effet, cette joie se conçoit mêlée de tristesse ; car ce bien peut rencontrer bien des obstacles, en nous-mêmes ou dans les autres. Ainsi s'explique chez les Saints cet alliage de joie débordante et de larmes intarissables ; de joie débordante, à la vue du bien immuable qui est en Dieu ; de larmes intarissables à la vue des obstacles que le bien rencontrait en eux et dans les autres.

Qui mieux que nous, dont la vie est faite à la fois de contemplation et d'action, peut puiser à cette double source d'où la joie pure jaillit ?

Notre vie est une vie de contemplation débordante ; plus intense que la contemplation ordinaire, puisqu'elle doit porter la vie dans les âmes. Elle me fait assez bien penser à ces lacs magnifiques, auxquels on a ajouté un barrage, pour augmenter leur réserve d'eau et de force motrice ; elle nous offre une plus ample provision de joie.

En traitant de l'Office divin, nous avons parlé assez longuement du « Mystère total » qui fait l'objet de notre contemplation et devient par là même cause de notre joie ; il ne me paraît pas utile d'y revenir.

Ce qu'il importe avant tout de remarquer, puisque nous en sommes au chapitre de la joie, c'est que notre vie nous place dans les meilleures conditions possibles pour assimiler le « Mystère total » et en extraire tous les principes d'amour, de vie et de joie qu'il contient.

La présence de Dieu dans l'âme ne peut produire la joie complète, qu'à la condition d'atteindre un haut degré d'intensité et d'être de plus vivement sentie : le regard fugitif sur Dieu et la vie intermit-

tente avec lui ne réalisent pas les conditions d'une joie profonde et durable.

C'est pourquoi tant d'âmes, par ailleurs sincères, ne goûtent que rarement la vraie joie ; elles ne vont pas assez loin dans la vie d'intimité pour jouir des faveurs divines, et ne se dilatent pas assez pour recevoir tous les fruits de la visite de Dieu.

Quand Dieu se donne à une âme, il se donne tout entier ; et par un juste retour, il veut qu'elle soit toute à lui. Tant que cette parité d'amour et de don n'est pas réalisée, l'union n'est pas parfaite ; et la joie ne l'est pas non plus.

Notre vie de contemplation totale nous aide admirablement à réaliser cette sainte parité d'où résultent pour nous la vie pleine et la joie durable ; elle est non seulement une recherche de Dieu mais aussi et surtout une vie avec Dieu.

Nous nous tenons debout devant l'Autel, dans l'acte de la louange divine, pour dire à Dieu notre amour et lui demander le sien ; pour faire monter vers Dieu la gloire que sa grandeur réclame, et faire descendre vers nous le secours que notre faiblesse attend ; pour hâter la nécessaire réconciliation entre le ciel et la terre.

Nous nous donnons avec ardeur à l'étude, avec le désir et l'espoir que Dieu daignera nous parler, nous communiquer à la fois les secrets de sa vie intime et de sa vie au-dehors, et transformer cette connaissance en une puissance de vie et d'action.

Nous courons aux oraisons intimes et prolongées, avec l'unique souci de rencontrer Dieu, de prendre ses pensées, ses désirs, ses ambitions, ses

vertus, et nous identifier de plus en plus avec lui dans la recherche unique de la volonté divine.

Nous parlons aux âmes, pour que Dieu leur parle par notre bouche, et que par nous la miséricorde aille à la rencontre du repentir.

Nous fuyons le monde que Dieu n'habite pas, et nous recherchons la solitude où nous sommes sûrs de le trouver.

Nous cultivons le silence, parce qu'il est l'indispensable condition de la pleine possession de soi et de la vie d'intimité avec Dieu.

Notre vie de pénitence et de mortification enlève les obstacles qui s'opposeraient à la vie d'intimité, en domptant les passions rebelles, en gardant les sens dans la soumission à l'esprit, en nous gardant de la vaine recherche du plaisir et de la frivolité.

Nous cherchons Dieu, nous le rencontrons, nous jouissons de sa divine présence ; nous réalisons la parfaite contemplation.

Aussi à quelque point de vue que nous envisageons notre vie — vie contemplative, vie canoniale, vie d'étude, vie apostolique —, nous constatons qu'elle ouvre toutes grandes pour nous les sources de la joie divine ; la seule qui puisse vraiment nourrir nos âmes et faire de la vie présente un apprentissage de la vie bienheureuse de demain.

La vie des Saints s'appelle une extase, parce qu'ils sont les spécialistes et les experts de la contemplation ; pourquoi dès lors notre vie à nous, qui restons malheureusement trop longtemps les apprentis de la perfection, ne comporterait-elle pas une tentative et un soupçon d'extase ?

Ceci a d'autant plus d'importance pour nous, que lorsque nous dédaignons la joie divine, la tentation du plaisir nous vient ; le plaisir étant alors recherché comme un substitut aux joies absentes.

Le plaisir est d'ordre sensible ; il est trop grossier pour rassasier l'âme et la stimuler aux efforts généreux que réclame la vie développée en union avec Dieu et gardée au service des âmes. Notre vie est une vie de joie ; à la condition toutefois que nous réalisions pleinement notre idéal, et que nous nous tenions toujours près des sources d'où la joie jaillit.

C'est là une grâce à demander et une culture à faire. Cette grâce, demandons-la à Dieu qui ne la refuse jamais aux âmes de bonne volonté ; et mettons-nous loyalement à cette culture d'où dépendent pour nous et le bonheur de la vie et le succès de notre apostolat dominicain.

* *

Nous trouvons une autre source de joie dans l'histoire glorieuse de l'Ordre, laquelle s'écrit à la fois ici-bas et dans les cieux.

Nous avons tout donné à l'Ordre ; et par un heureux retour l'Ordre nous donne tout ce qui est à lui. Il se peut que notre don manque d'ampleur et soit peu en rapport avec le don que nous recevons ; mais dès lors qu'il est complet et qu'il épuise nos ressources, l'Ordre l'accepte, s'en réjouit, l'utilise, et en retour nous permet d'entrer en communion de biens avec lui.

Dieu seul pourrait dresser un inventaire complet des richesses spirituelles accumulées par l'Ordre au cours des longs siècles de son histoire ; seul il les connaît parce que seul il les enregistre.

Ce n'est pas le moment de procéder à cet inventaire détaillé ; et il suffit, pour ouvrir nos cœurs à la joie, que nous puissions soupçonner la profondeur et l'étendue des richesses qui constituent pour nous le patrimoine familial. Cet inventaire, chacun de nous peut le faire, en se plaçant au point de vue qui répondra le mieux à ses aspirations et à son état d'âme.

A la lumière de l'histoire, il nous est permis de constater : que les promesses du début ont été pleinement réalisées, et que l'Ordre est toujours demeuré fidèle à la devise qui a immortalisé son blason : « Veritas » ; que l'Eglise n'a pas eu de plus fidèles serviteurs ni de plus vaillants défenseurs que les fils de S. Dominique ; que dans tous les domaines de la science, théologique, scripturaire, canonique, historique, ou même profane, de même que dans le domaine de la littérature et des arts, l'Ordre a donné à l'Eglise et au monde d'admirables Génies, qui ont su unir dans une merveilleuse synthèse la science et la sainteté ; que ses Saints, martyrs, confesseurs, vierges, tertiaires, ne se comptent plus ; que la flamme sacrée de l'apostolat, toujours vive dans l'Ordre, a valu à l'Eglise d'innombrables conquêtes, soit sur les terres lointaines, enténébrées par la barbarie et le paganisme, soit en pays civilisés, où la lutte éternelle se poursuit contre les excès et les raffinements de la civilisation elle-même.

Nous ne sommes pas toutefois ici uniquement

dans le domaine de la pure histoire et tout ce que nous venons de dire ne peut nous donner qu'une pâle idée de l'actif réel de l'Ordre au point de vue spirituel. Il faudrait aussi tenir compte des vertus cachées, des talents ignorés, des dévouements connus de Dieu seul, des saints non officiellement proclamés, des conquêtes dont l'histoire a perdu le secret.

L'histoire héroïque de l'Ordre s'écrit sur la terre ; son histoire glorieuse s'écrit surtout au ciel, là où l'Ordre refait sa belle unité dans la pleine lumière de Dieu.

En attendant l'heure des éternelles synthèses et de l'éternel rassasiement, nous voyons tout de même assez de beautés pour captiver notre admiration, et assez de bien pour nous inviter à la joie débordante de même qu'à une sainte et légitime fierté.

Ces insondables richesses constituent pour nous l'héritage des siècles ; et l'amour filial que nous accordons à l'Ordre nous fait un devoir de nous en réjouir et d'en remercier Dieu.

Nous pouvons nous redire ces choses à nous-mêmes avec d'autant plus de liberté que l'on ne nous a jamais accusés d'exagérer nos gloires de famille. Nos Saints attendent trop patiemment au pied de l'Autel, pour que personne ne s'avise de nous adresser pareil reproche.

Toutefois, cette joie n'est légitime qu'à la condition pour nous de travailler, dans la mesure où la nature et la grâce nous en donnent la facilité, à accroître le patrimoine familial.

La joie n'est due qu'aux collaborateurs dévoués et généreux qui savent donner leur plein rendement,

en travail, en science, et surtout en vertu : les parasites qui bénéficient du prestige de la robe blanche sans l'honorer, et qui utilisent les richesses de l'Ordre sans y ajouter, sont indignes de la joie, et sont même incapables de la goûter.

A nous de nous redire où nous en sommes, et de formuler avec toute la sincérité dont nous sommes capables, les résolutions qui s'imposent ; en nous stimulant à la vie dominicaine plus intense, ces résolutions assureront un débit plus abondant à ces sources où notre joie s'alimente.

* * *

Enfin nous trouvons une source de joie tout près de nous, dans les âmes d'élite que Dieu a confiées à notre affection. Les découvrir est pour nous un devoir ; en jouir est une douceur que Dieu nous offre.

L'Ordre ne peut marcher au bien avec le summum de puissance, que si toutes les ressources, tous les talents et toutes les vertus sont utilisées ; or cela suppose que chacun de nous s'applique à cultiver l'art divin de découvrir les âmes.

Découvrir les âmes n'est pas chose facile ; cela suppose du flair, et davantage de charité. Et il est certain que nous réussirons mal à découvrir les âmes, aux moments précis où l'Ordre entrera en consultation avec nous, en vue du bien commun à promouvoir, si nous ne cultivons chaque jour l'habitude de juger les personnes d'après les principes d'une justice rigoureuse et d'une charité bienveillante.

Nous pouvons, sans aller bien loin dans la voie de l'humilité, avouer que nous avons tous une tendance à juger sévèrement les autres ; et cette tendance s'accroît malheureusement lorsque nous utilisons l'idée du bien commun pour servir de paravent à des jugements que nous savons être franchement faux, ou qui peuvent facilement le devenir par la force même de l'exagération.

Nous sommes trop susceptibles ; c'est par là que nous nous rendons souvent malheureux, tout en manquant de la plus élémentaire loyauté envers l'Ordre. Pour cultiver la joie vraie dans le mouvement de la vie fraternelle, il faut voir toujours les personnes sous l'angle des qualités ; c'est d'ailleurs l'angle de la charité.

Que de motifs de joie nous nous assurerions à nous-mêmes, si nous nous décidions une fois pour toutes à rechercher dans les âmes tout le bien qui s'y cache et qui vient directement de Dieu. Cette joie peut être très douce, parce que dans ce cas l'objet est toujours présent ; et elle est très méritoire, parce qu'il nous faut savoir faire la part des inévitables imperfections.

Dieu aime les âmes, en dépit de leurs imperfections, parce qu'à côté des imperfections il voit immensément de bien ; pourquoi ne l'imiterions-nous pas ?

C'est une grâce à demander que de voir clairement les motifs de joie que nous offre chacune des âmes avec lesquelles nous sommes appelés à vivre aujourd'hui, en attendant qu'il nous soit donné d'en jouir éternellement en paradis. En chacune se cache

une somme exceptionnelle de bien divin, puisque chacune a été appelée à vivre plus près de Dieu, et à copier plus parfaitement le divin Modèle qu'est le Christ.

Puis chacune donne à Dieu une gloire de choix, par son immolation religieuse, sa piété, son zèle, son travail, son dévouement.

Si nous savons nous réjouir du bien que Dieu possède en lui-même, nous saurons aussi nous réjouir du bien qu'il a déposé dans les âmes et du bien qu'il fait par elles.

Tout n'est pas parfait dans ces âmes ; aussi le seul moyen de ne pas trop voir les imperfections et de ne pas trop en souffrir, est-il de cultiver le goût et le désir du bien assez pour n'apercevoir que lui.

Pour jouir des âmes, il faut les voir comme Dieu lui-même les voit, dans le rayonnement de la perfection à laquelle elles sont ordonnées, et qu'elles s'efforcent de réaliser, en dépit du bagage humain de défauts et d'imperfections. Nous désirons qu'on nous voie ainsi ; pourquoi dès lors ne pas faire bénéficier les autres du même procédé ?

Sans compter qu'ici comme ailleurs, les apparences sont souvent trompeuses.

La grâce ne détruit pas la nature ; et les défauts de caractère, les lacunes de l'éducation, l'originalité, peuvent voiler bien des beautés cachées, qu'il s'agit précisément de découvrir.

Chez nous comme ailleurs, il peut bien nous arriver d'avoir à utiliser le manteau de Noé ; mais c'est un fait que les exigences de notre vocation apostolique et de notre vie d'étude nous assurent pour

l'ordinaire un beau choix d'âmes-sœurs. D'ailleurs ce qui différencie les âmes se cache presque toujours dans les profondeurs ; et c'est là qu'il faut aller pour faire les heureuses découvertes dont notre charité bénéficiera et qui nous mettront sur la route de la joie.

Sachons butiner comme les abeilles ; le miel est partout, même dans les fleurs peu gracieuses d'allures, qui ne donnent aucun parfum et qui sont parfois armées de rudes défenses.

Faisons-nous une loi sainte d'admirer le bien partout où il se trouve ; de bénir et de féliciter Dieu pour tout le bien qui se fait à nos côtés ; d'encourager toutes les initiatives qui veulent aboutir ; de collaborer activement à toute œuvre entreprise pour la gloire de Dieu et le bien des âmes. Pour tout dire d'un mot : découvrons les âmes, aimons-les, jouissons-en.

Cultivons la joie ; et pour la mieux cultiver avec plus de succès, enlevons tous les obstacles qui s'opposent à son plein épanouissement.

Retranchons de notre vie toute recherche personnelle, tout retour sur nous-mêmes, la vaine gloire, le travail trop naturel, la négligence du côté spirituel de la vie ; tout ce qui peut nous empêcher de voir les personnes et les choses sous l'angle du bien, l'égoïsme, la misanthropie, le blasement, l'ambition, la jalousie, l'envie ; tout ce qui est susceptible de faire descendre l'âme au niveau des sens, l'amour du plaisir, la recherche des aises, la bonne chère, les amusements du cœur.

Les obstacles enlevés, marchons à la conquête

du bien, et par là à la joie. Si le ciel peut être quelque part ici-bas, ce doit être chez nous, où la règle est large, où la vie est joyeuse, et où la mort l'est davantage.

Allons à la joie par l'amour, qui en reste l'inépuisable source ; et cultivons la joie, pour mieux développer l'amour.

MARIE ET L'ORDRE DE S. DOMINIQUE

Nos méditations sur l'Idéal dominicain appellent le regard d'admiration, d'amour et de confiance, sur celle que nous sommes dans l'habitude de saluer du double titre de Mère et de Reine.

La dévotion à Marie est partie intégrante de notre idéal. Ordre éminemment apostolique, l'Ordre de S. Dominique a été, dès la première heure, donné par le Christ à Marie ; et la Vierge, en sa qualité de Reine des Apôtres, a accepté l'Ordre comme sien, et n'a cessé de veiller avec amour sur ses glorieuses destinées.

Dans tous les Ordres Religieux, la dévotion à Marie est doucement chérie et jalousement cultivée ; mais il semble bien que chez nous les relations avec la bonne Mère soient marquées d'un caractère tout particulier de douceur et d'intimité.

D'ailleurs, même dans les Ordres Religieux où la Vierge est le plus doucement aimée, ce caractère est reconnu ; et on nous en félicite volontiers comme d'un privilège unique.

Nous pouvons certes nous en féliciter nous-mêmes ; mais à la condition que nous sachions nous souvenir que ce privilège comporte des charges, et que l'amour et le dévouement que nous recevons de la Vierge appellent de notre part un amour très intense, en même temps qu'un inlassable dévouement à sa gloire.

Toute notre vie se passe sous son regard et sur son cœur ; et nous allons à elle, non seulement parce que nous attendons d'elle les bénédictions qui féconderont nos travaux, mais aussi parce que nous sommes assurés de trouver en elle le repos et la joie dont nos cœurs ont besoin.

En cours de pèlerinage, nous avons souvent à lui redire les longues litanies de nos besoins, de nos faiblesses et de nos misères ; et nous savons avec quelle maternelle sollicitude elle les écoute toujours.

En terminant ces méditations sur notre Idéal, dont elle a été l'Inspiratrice, et dont elle reste la Gardienne, nous voulons lui dire des litanies plus douces et plus consolantes ; celles de notre reconnaissance, de notre amour et de notre confiance.

En notre qualité de fils de Dominique, nous n'aurons pas à aller chercher bien loin les invocations qui devront brûler nos cœurs et nos lèvres ; pendant sept siècles, l'Ordre n'a cessé de les lui redire, parce qu'elles marquent exactement les relations mutuelles de la Vierge et de l'Ordre.

Alors en union avec nos Frères et nos Sœurs de toutes nations et de toutes langues, nous lui disons :

Marie, Fondatrice de l'Ordre, priez pour nous.

Marie aime les Ordres Religieux : pour leur haute mission ; pour la gloire qu'ils donnent à Dieu ; pour le bien qu'ils font dans l'Eglise ; pour la collaboration active qu'ils apportent au salut des âmes. Marie aime les âmes religieuses ; parce qu'elles sont appelées à une perfection très haute, et qu'elles reproduisent plus parfaitement les traits augustes de son divin Fils, remplissant ainsi une mission d'honneur dans le corps mystique du Christ.

Aussi Marie est-elle justement considérée comme la Fondatrice de tous les Ordres Religieux, et comme l'Inspiratrice de toutes les Règles religieuses.

C'est pourquoi nous remarquons entre les Ordres Religieux une sainte émulation à l'effet de donner à la bonne Mère les témoignages les plus tangibles et les plus pratiques de leur amour et de leur confiance.

C'est le privilège reconnu aux mères de partager leur amour entre tous leurs enfants, sans que la qualité en soit diminuée ; de telle sorte que chacun a l'impression d'être un privilégié.

Sans vouloir monopoliser en notre faveur l'amour et les délicates attentions de la douce Mère, nous croyons pouvoir prendre la liberté d'affirmer que nous en avons reçu une très large part.

Notre Ordre a été fondé en vue de l'apostolat, et a officiellement reçu de l'Eglise le nom d'« Ordre des Prêcheurs » ; la piété filiale nous fait dès lors un devoir de croire à une protection toute spéciale de la part de celle que l'Eglise salue : Reine des Apôtres.

Reine des Apôtres, elle l'est : parce qu'elle a donné au monde le premier des Apôtres, et même l'Apôtre unique, puisque son divin message constituera jusqu'à la fin le thème unique de la prédication chrétienne ; parce qu'elle a travaillé à la formation des Douze, qui, sur l'ordre du Christ, ont marché à la conquête spirituelle du monde ; parce qu'elle n'a cessé au cours des siècles, de bénir les travaux des apôtres et de présider à la grande moisson des âmes.

La douce Vierge ne pouvait pas ne pas accorder un amour de prédilection à un Ordre fondé uniquement en vue de la conquête des âmes, que l'Eglise devait accueillir à titre de « Champion de la Vérité », et qui devait porter en traits de feu sur son blason la fière devise : « Veritas ».

D'ailleurs, comme il nous est doux de le croire, c'était elle qui avait pénétré les secrets de la divine Miséricorde, et qui par la puissance de sa prière avait obtenu la fondation de l'Ordre. Les Chroniques des premiers temps de l'Ordre regorgent de témoignages magnifiques en faveur de l'intervention de Marie dans la fondation et dans l'organisation de l'Ordre.

La critique moderne peut, en gardant le sourire moqueur dont elle a le secret, passer au crible de sa froide dialectique, les vieilles légendes, qui resteront quand même chères à nos cœurs ; c'est un fait d'histoire que les Frères ont toujours cru que l'Ordre devait sa naissance aux supplications ardentes de Marie, et que c'est par une conséquence de cette douce croyance qu'ils se faisaient un devoir d'enre-

gistrer soigneusement le détail des preuves attestant cette intervention miraculeuse.

Ainsi il est rapporté que de saints religieux, appartenant à divers Ordres, furent favorisés de révélations et d'extases, au cours desquelles ils virent la Bse Vierge intercédant en faveur du monde dont les crimes avaient provoqué la divine colère, et s'offrant à envoyer à son secours une nouvelle armée de Prêcheurs.

Nous pouvons facilement accepter la conclusion qu'il a pu y avoir exagération dans les détails ; mais ce ne peut être là une raison de tout nier, surtout si l'on veut bien se souvenir que les premiers Prêcheurs étaient des hommes de haute science et de sens pratique, peu enclins par conséquent aux visions de l'illuminisme.

En retour de cette maternelle sollicitude accordée à l'Ordre par Marie, les Frères la saluaient « Fondatrice de l'Ordre » et lui accordaient un profond amour et une confiance inébranlable.

Nous avons fait nôtres leur amour et leur confiance ; il nous est donc permis de dire à leur suite : Marie, Fondatrice de l'Ordre, priez pour nous.

Obtenez pour chacun de nous l'esprit apostolique ; et donnez à l'Ordre une légion de saints apôtres.

Couvrez de votre maternelle protection vos enfants bien-aimés ; maintenez en eux l'esprit de prière, de pénitence et de mortification ; accordez votre maternelle bénédiction aux œuvres qu'ils entreprennent pour la plus grande gloire de Dieu ; accompagnez-les dans le champ de leur labeur apos-

tolique, afin que sous votre direction et avec votre protection, ils puissent offrir à Dieu une belle moisson d'âmes.

Marie, Vestiaire de l'Ordre, priez pour nous.

C'est pour reconnaître officiellement et publiquement son titre de Fondatrice de l'Ordre, que le Prêcheur promet obéissance à la Vierge : à ses pieds il veut inaugurer une vie qui tout entière devra rester à son service et être couverte de sa protection.

Le don royal de la vie appelait un autre don, non moins précieux et non moins digne d'une mère ; celui de l'habit.

Quand les mères se sentent bénies de Dieu, elles concentrent tout leur amour et toutes leurs attentions sur le berceau où la vie bientôt apparaîtra ; et elles se font elles-mêmes les ouvrières de la robe magnifique que l'enfant devra porter au jour de son baptême. Elles sentent que rien ne peut être trop beau ni trop riche, pour honorer la naissance spirituelle de l'enfant et saluer la présence de Dieu dans son âme.

Marie avait obtenu la naissance de l'Ordre, grâce à ses supplications ardentes, devenues comme la rançon de sa maternité sainte : elle ne laisserait à nul autre qu'à elle-même le soin de donner à l'Ordre nouvellement né le vêtement d'honneur que les siècles salueraient comme le symbole de leur mutuel amour.

L'habit religieux symbolise l'union de l'âme avec le Christ, le Roi-Vierge ; il ne doit pas plus changer que l'esprit qu'il symbolise.

Le Bx Réginald fut choisi par la Vierge elle-même pour recevoir le don royal, au nom de l'Ordre.

Le Bx Réginald, doyen du Chapitre de Saint-Aignans, à Orléans, et professeur de Droit-Canon à Paris, était l'une de ces âmes qui ont la pureté et la transparence du cristal, et avec lesquelles le Ciel aime à entrer en communication. Il avait été gagné à l'Ordre par le Bx Père Fondateur, qui l'estimait à cause de sa haute science et de sa grande pureté.

Peu de temps après son entrée dans l'Ordre, il fut conduit aux portes de la mort par une attaque subite de fièvre maligne ; et c'est au cours de cette maladie qu'il fut visité par la Vierge, laquelle vint à lui accompagnée de sainte Catherine et de sainte Cécile.

La Vierge fit sur son serviteur, avec une huile mystérieuse, les sept onctions que l'Eglise est dans l'habitude d'accorder à ceux qui vont partir pour le mystérieux au-delà ; et ces onctions, faites par la Vierge, mirent la mort en fuite et rendirent le malade à la pleine santé.

Puis la Vierge lui montra un habit religieux complet, en lui disant : « Voici l'habit de ton Ordre ! »

A ce même moment, nous disent les vieilles Chroniques, S. Dominique était en oraison devant le Seigneur ; et il vit, en esprit, la Vierge qui oignait de ses mains virginales le corps de son fils bien-aimé.

Trois jours après, la cérémonie mystérieuse se renouvela, cette fois en présence du Bx Père ; et le Bx Réginald reçut des mains de S. Dominique l'habit dominicain, tel que la Vierge elle-même l'avait présenté.

On a pu discuter sur les détails de l'intervention mystérieuse de la Vierge : le fait même de l'intervention reste définitivement acquis à l'histoire. Et chose assez remarquable, les détails se retrouvent dans la plupart des récits de nos meilleurs historiens, à quelques variantes près.

Le don de la Vierge consistait surtout dans le scapulaire, lequel devait remplacer le surplis jusque-là porté par les Frères en leur qualité de Chanoines Réguliers.

La pratique constante de l'Ordre fait écho à l'antique tradition : le scapulaire est, en effet, la seule partie de notre habit que l'on bénisse, et que les Prêcheurs reconnaissent devoir à la Vierge. Ils le portent avec amour et respect, dans la vie et dans la mort.

Ainsi fut donné à l'Ordre par la Vierge elle-même, le vêtement d'honneur qui a conquis l'admiration et le respect des siècles, et qui n'a jamais connu d'autre souillure que celle du sang de ses martyrs.

Notre habit fond dans une merveilleuse unité le blanc et le noir ; le blanc qui est une couleur parfaite, et le noir qui n'en est pas une ; le blanc symbolisant la pureté et le noir symbolisant la pénitence ; le noir couvrant le blanc comme la pénitence protège la pureté ; la pureté et la pénitence

couvrant le Chevalier du Christ d'une armure invincible et capable de défier la force de l'enfer.

Demandons à la douce Vierge, Vestiaire de l'Ordre, pour nous-mêmes et pour tous nos frères, la grâce de porter toujours avec respect et honneur notre saint habit, et de le garder pur de toute souillure.

Demandons-lui de faire de nos maisons comme autant de centres d'attraction où se donneront rendez-vous les âmes pures, assoiffées de la gloire divine, désireuses d'entrer dans le champ de l'apostolat et de marcher à la conquête spirituelle du monde.

Marie, Vestiaire de l'Ordre : aidez-nous à comprendre la haute signification de notre habit, à l'aimer d'un amour chaque jour plus fort, à le porter avec respect, à lui assurer le respect de tous ceux qui bénéficient de notre ministère, comme aussi de tous ceux qui d'une façon ou d'une autre prendront contact avec nous.

La gloire de l'Ordre doit être chère à la mère comme aux enfants ; en votre qualité de Mère, aidez-nous à la garder toujours inviolée.

Marie, Protectrice de l'Ordre, priez pour nous.

Grâce à ses ardentes supplications, Marie avait obtenu la naissance de l'Ordre ; elle avait elle-même vêtu ses enfants de prédilection : sa mater-

nelle protection était assurée à l'Ordre pour le temps et pour l'éternité.

Cette protection, aussi puissante que délicate, Marie ne devait jamais cesser de l'accorder à l'Ordre qu'elle avait daigné appeler le sien ; toutefois aux heures du début, elle se manifesta par une longue série d'interventions miraculeuses, en retour desquelles l'Ordre accorda à la Vierge un amour de choix et une confiance sans bornes.

L'une des formes de cette protection consistait dans la bénédiction qu'elle se plaisait à donner aux frères pour les protéger contre les assauts de l'enfer. L'ennemi du salut, dont l'audace est égale à la malice, rageait à la vue des conversions innombrables opérées par la prédication des nouveaux Frères ; et il s'essayait de mille manières à décourager leurs efforts.

Au témoignage des Frères eux-mêmes, le démon leur apparut successivement sous les formes d'une femme qui les sollicitait au mal, d'un âne armé de cornes, d'un serpent de feu. Les choses en étaient à ce point qu'ils ne pouvaient goûter de repos durant la nuit, et que l'on dut établir une garde, afin que les Frères pussent reposer à tour de rôle.

C'est en cette occurrence que les Frères eurent recours à Marie, leur Fondatrice et Protectrice ; et le Bx Jourdain, deuxième Maître de l'Ordre, ordonna que dans tous les couvents de Frères et de Sœurs, l'on se rendit en procession dans la partie de l'église réservée aux fidèles, en chantant le *Salve Regina*. A partir de ce jour l'enfer vit sa puissance enchaînée ; et les Frères ne furent plus molestés.

L'Ordre est resté fidèle à cette pieuse et touchante cérémonie : il y attache une telle importance que personne n'est dispensé de l'assistance à l'office de Complies. Personne n'a le droit de se croire dispensé d'aller présenter ses hommages à la douce Protectrice, et de s'incliner sous sa maternelle bénédiction.

Dans la vie du Prêcheur, cette heure est sacrée entre toutes : c'est l'heure délicieuse où il dépose aux pieds de sa Mère du ciel le fardeau du jour, et se prépare au repos nécessaire qui préludera à de nouvelles tâches.

C'était à cette heure bénie que la plupart des Frères avaient reçu la grâce de leur vocation ; aussi après l'Office des Complies se faisaient-ils un devoir de courir à l'autel de la Vierge, pour lui dire leur amour, lui exposer leurs besoins, et terminer près d'elle la journée inaugurée par la récitation de son Office.

Il n'était pas étonnant dès lors de voir la bonne Mère, répondant à l'appel de leur amour, mettre à leur service les réserves de sa puissance et les inspirations de son amour.

Leur ayant obtenu la grâce de la vocation, elle leur obtenait aussi celle de la persévérance. Les ayant appelés à l'honneur d'entrer dans son Ordre, elle les aidait à l'honorer par une vie fructueuse et sainte.

Elle les gardait de tous les dangers de l'âme et du corps, vengeait leur honneur flétri par les insidieuses calomnies de leurs ennemis, bénissait leurs travaux, et les consolait dans leurs épreuves et leurs tentations.

Durant la nuit, alors qu'ils étaient sans défense contre les assauts de l'ennemi, elle veillait sur eux, les bénissait et éloignait l'ennemi.

Ce n'est pas sans une émotion très vive que l'on relit les récits des vieilles Chroniques ; et même en faisant la part des pieuses exagérations qui ont pu s'y glisser, on est forcé de reconnaître que les Frères se savaient protégés par la Vierge, et qu'ils étaient l'objet de très délicates attentions de sa part.

D'ailleurs ne voyons-nous pas très souvent de nos jours des Ordres Religieux jouir de semblables privilèges ; pourquoi la Vierge aurait-elle fait moins pour son Ordre de prédilection ?

Laissons le monde sourire ; et continuons d'aimer et de lire nos vieilles Chroniques.

Ce que la Vierge a fait, de façon plus ostensible et plus merveilleuse pour l'Ordre naissant, elle a continué de le faire au cours des siècles, bien que de façon plus discrète.

L'ère des manifestations extérieures et sensibles est passée ; mais celle des interventions mystérieuses et des miracles cachés se continuera jusqu'à la fin, jusqu'à ce moment heureux où tous ses enfants, groupés autour d'elle, entonneront le « Magnificat » éternel.

Marie, Protectrice de l'Ordre, priez pour nous. Douce et tendre Mère, nous vous devons un éternel merci pour nous avoir appelés à l'honneur de faire partie de votre Ordre, de porter vos saintes livrées, et de travailler sous votre regard et avec votre protection.

Gardez-nous dans notre vocation sainte ; et dé-

fendez-nous des dangers de la chair et du monde, nous aidant à garder nos cœurs et nos corps dans une inviolable pureté. Par vos inspirations, stimulez-nous à un idéal plus élevé, à une vie spirituelle plus intense, à des vertus plus fortes et plus agissantes, à un zèle plus ardent.

Adoptez nos œuvres ; et appelez sur elles la rosée vivifiante de la grâce.

Sous vos yeux, et près de votre cœur, nous voulons vivre, prier, travailler, souffrir et mourir. Mère au cœur débordant d'amour, demeurez avec nous ; car le soir tombe.

Marie, Espérance de l'Ordre, priez pour nous.

L'Ordre de S. Dominique représente une glorieuse armée de volontaires qui se sont laissés tenter par la grande aventure du Christ : c'est la conscription de l'amour qui les a groupés sous l'étendard de la Vérité.

Aussi, la règle se fait-elle large pour eux ; car elle n'ignore pas que ce qu'ils entendent donner à l'Ordre, ils le donneront librement, spontanément, joyeusement. Si quelque crainte les anime, ce ne sera toujours que la crainte filiale ; la crainte qui part de l'amour et qui vit de l'amour.

Dans l'Ordre de la Vierge, les mercenaires ne sont pas à leur place ; ils courent même le risque d'y devenir traîtres ou déserteurs.

Dans les couvents des Prêcheurs, la vie est joyeuse, en raison même de cette largeur de la règle qui stimule les âmes généreuses à l'héroïsme. Une autre cause de cette joie, est la présence de la Vierge chez nous.

Nos maisons sont honorées de la présence de la Vierge, sanctifiées par sa bénédiction et gardées par sa maternelle vigilance. Son image constitue l'ornement obligé du dortoir ; et devant cette image une lumière doit briller toujours, pour attester la présence de Marie dans la maison.

Dans chaque cellule, l'image de la Vierge accompagne celle du Bx Père.

En sa qualité de Protectrice, elle a reçu la profession des Frères ; et elle se doit de présider elle-même au déploiement d'une activité qui désormais lui appartient. A intervalles réguliers, sa louange se fait entendre ; et nuit et jour l'Ave Maria met un goût de miel sur les lèvres de ses enfants.

Dans les couvents des Prêcheurs, Marie est aimée comme une Mère et honorée comme une Reine. Chevaliers de Notre-Dame, officiellement chargés de propager son Rosaire, les Frères et les Sœurs n'ont qu'une ambition dans la vie : celle de travailler pour elle et pour son divin Fils, en attendant d'aller, près d'elle, se reposer des fatigues de la grande tâche chrétienne et religieuse.

En dépit des épreuves de la vie, des rudesses de la règle, des épuisants travaux de la vie apostolique, le cœur du Prêcheur reste fermé à la tristesse : sa vie se passe trop près du ciel pour ne pas être bercée par les échos qui arrivent jusqu'à lui de la

patrie céleste, où la Vierge l'appelle et l'attend.

Espérance de l'Ordre, la Vierge n'a jamais cessé de l'être ; et jamais elle n'a cessé de s'intéresser à sa vie, à ses besoins, comme aussi de garder sa puissance à son service.

Espérance de l'Ordre, elle l'est ; parce que sa maternelle tendresse couvre les Frères dans la mort comme dans la vie, et qu'elle prépare ainsi la belle et glorieuse unité de l'Ordre au ciel.

Ce n'est qu'au ciel que la gloire d'un Ordre atteint à sa plénitude ; lorsque tous ses membres sont appelés à chanter ensemble le cantique de la reconnaissance et de l'amour. La vision symbolique du manteau entr'ouvert de la Vierge nous dit assez clairement avec quelle sollicitude la douce Mère travaille à assurer à l'Ordre cette gloire complète, digne couronnement de ses travaux.

C'est pourquoi, si dans les maisons des Prêcheurs la vie est joyeuse, la mort l'est bien davantage. Dans la « Légende Dorée », de Gérard de Frachet, cent pages du livre sont consacrées à des faits et à des révélations en rapport avec la mort des Frères. On peut quelque fois exagérer, mais l'on n'invente pas tout ; et cette surabondance de faits nous laisse un résidu très substantiel, même après un triage sévère.

Près du lit de mort des Frères, les larmes ne nous disent rien ; et l'Ordre, conscient de la protection de Marie, nous invite à bercer leurs derniers moments par ce même *Salve Regina* qui avait bercé chacun des soirs de leur vie mortelle. Nous trouvons naturel qu'une vie consacrée à Marie, se termine par un chant en son honneur, et que le dernier cantique

de la terre serve de prélude au cantique éternel des cieux.

Là est le secret de la joie débordante que nous goûtons dans notre vie dominicaine : nous vivons, nous prions, nous travaillons, en gardant au cœur ce doux espoir que les jours du pèlerinage terrestre passés, Marie viendra à notre rencontre, en réponse à l'amour qui si souvent nous aura jetés à ses pieds et groupés autour d'elle.

Fondatrice de l'Ordre, elle nous reconnaîtra pour ses enfants de prédilection.

Vestiaire de l'Ordre, elle nous revêtira de gloire et d'immortalité.

Protectrice de l'Ordre, elle assurera notre victoire définitive sur les puissances du mal.

Espérance de l'Ordre, elle nous délivrera des flammes du purgatoire, et nous conduira elle-même à Jésus que si souvent nous lui aurons demandé de nous montrer.

Ce sera là notre dernière prière, à la fin de ces douces méditations auxquelles nous avons demandé de nous pousser à une meilleure connaissance et à un amour plus fort de notre belle vie dominicaine.

Marie, Espérance de l'Ordre, priez pour nous.

Accordez-nous, pour le temps et pour l'éternité, votre maternelle protection. Obtenez-nous la grâce de vivre toujours sous votre regard caressant, et de nous montrer dignes de vous.

Faites que nous n'ouvrions jamais notre cœur qu'à ce double amour ; celui de Jésus et le vôtre. Car nous ne voulons aimer et servir que Jésus et vous ;

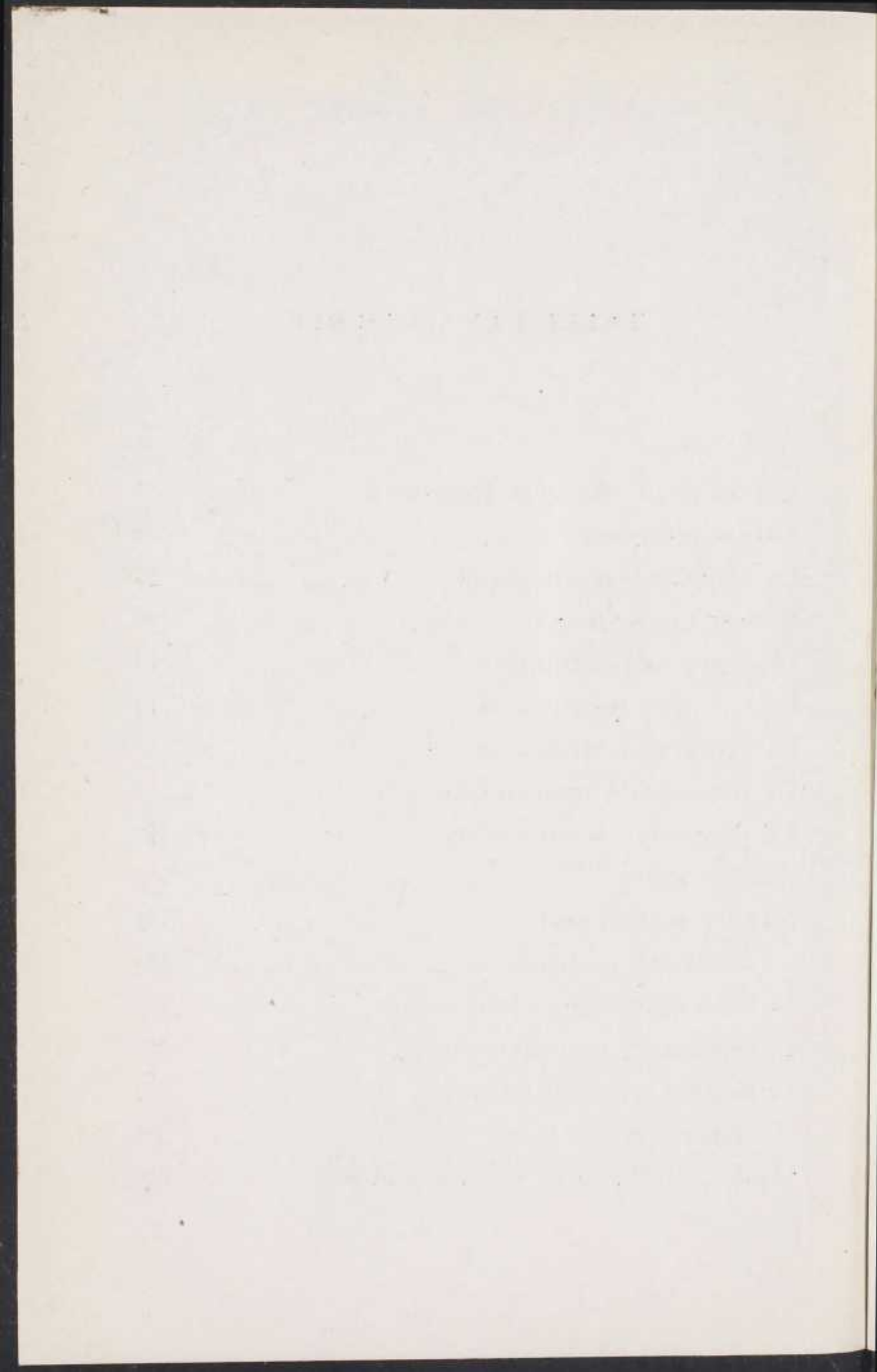
nous ne voulons travailler que pour Jésus et pour vous ; nous ne voulons marcher dans la vie qu'avec Jésus et avec vous ; nous ne voulons mettre notre confiance qu'en Jésus et en vous ; nous ne voulons recevoir la couronne que des mains de Jésus et des vôtres ; et finalement nous voulons reposer éternellement avec Jésus et avec vous.

Et tous, en regardant vers le ciel où Marie nous attend, disons : Ainsi soit-il.

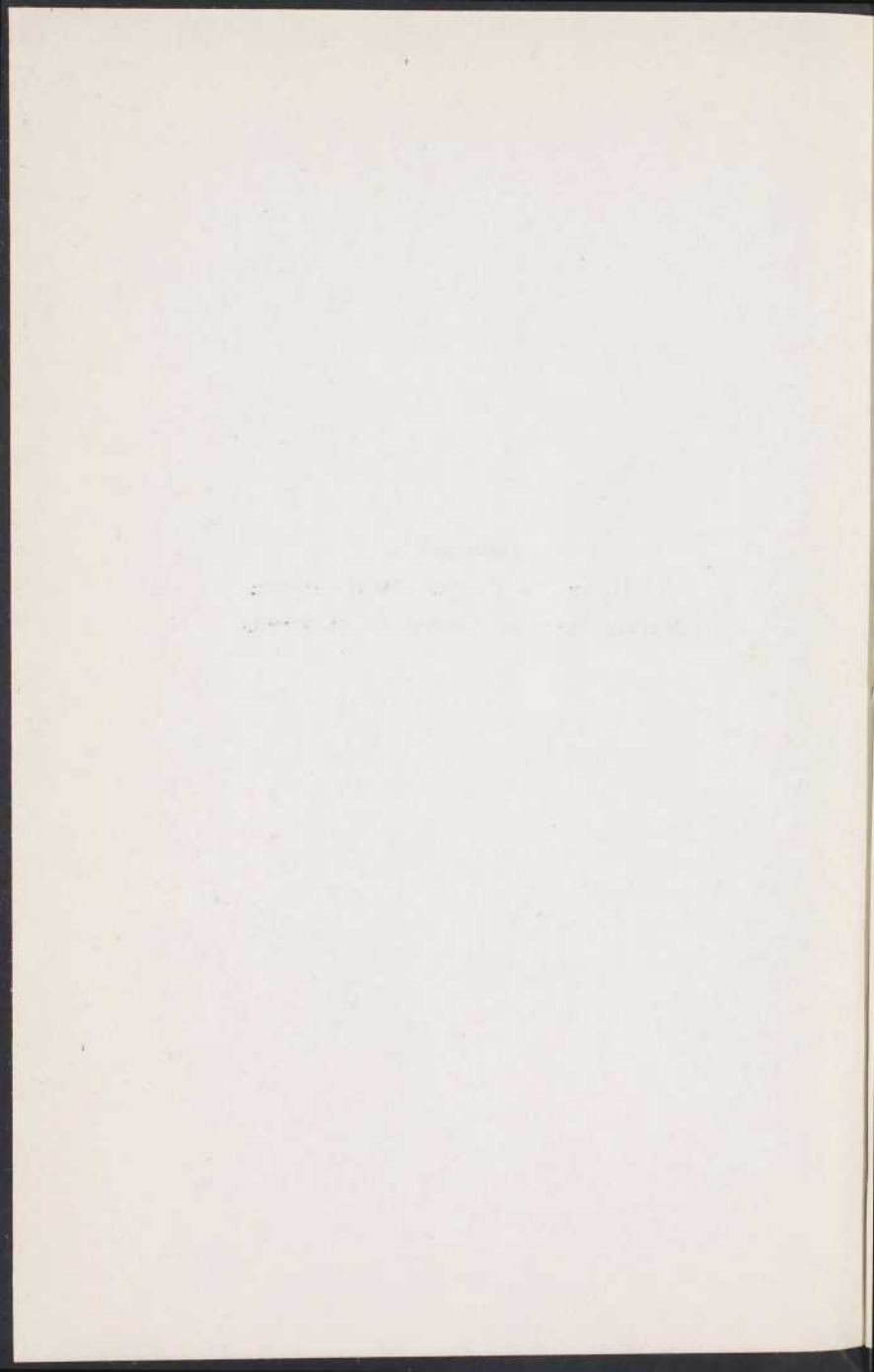
1871
The first of the year was a very dry one
and the crops were much injured by the
drought. The wheat was particularly
affected and the yield was very small.
The corn crop was also much injured
and the yield was very small. The
cattle and sheep were also much
affected and the loss was very great.
The first of the year was a very dry one
and the crops were much injured by the
drought. The wheat was particularly
affected and the yield was very small.
The corn crop was also much injured
and the yield was very small. The
cattle and sheep were also much
affected and the loss was very great.

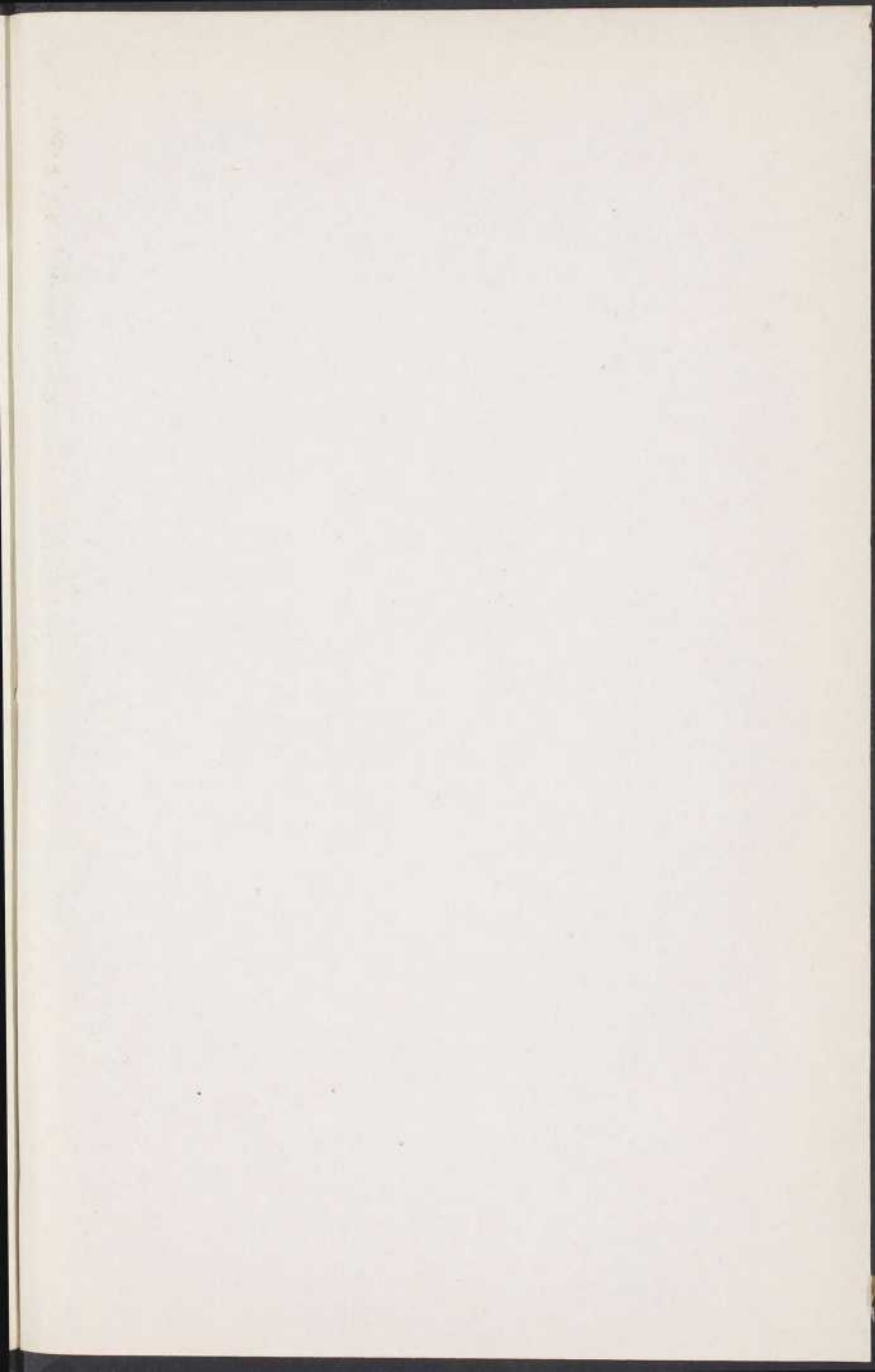
TABLE DES MATIERES

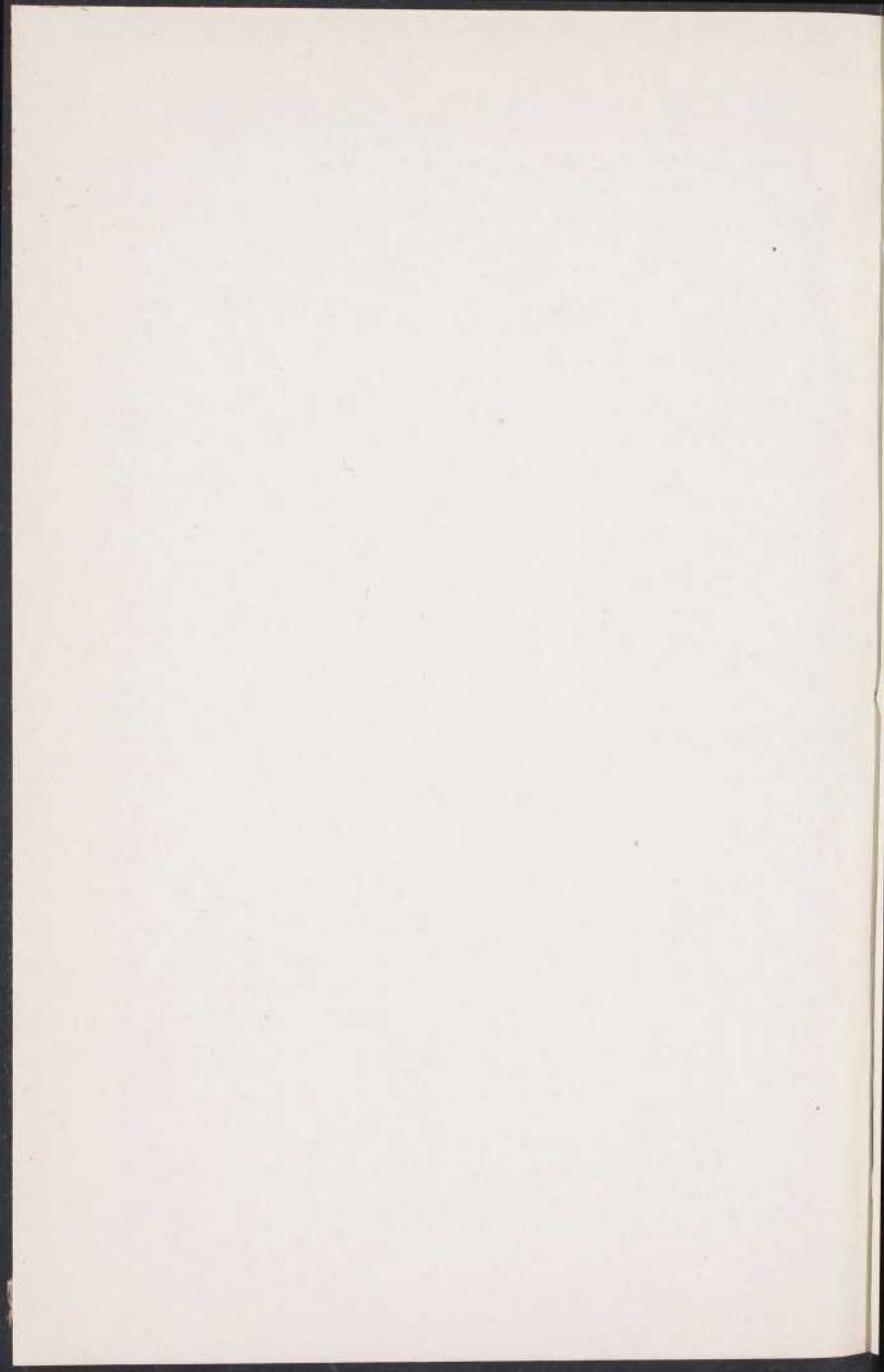
	PAGES
LETTRE DU T. R. PÈRE PROVINCIAL	7
L'IDÉAL DOMINICAIN	9
LA FERFECTION DOMINICAINE	27
L'APOSTOLAT DOMINICAIN	45
L'OBÉISSANCE DOMINICAINE	63
LA CHASTETÉ DOMINICAINE	81
LA PAUVRETÉ DOMINICAINE	95
LA SPIRITUALITÉ DOMINICAINE	113
LA PÉNITENCE DOMINICAINE	129
L'OFFICE DIVIN	145
L'ÉTUDE DOMINICAINE	165
LA DISCRÉTION DOMINICAINE	181
LA SIMPLICITÉ DOMINICAINE	197
LA CONSCIENCE DOMINICAINE	213
LA FRATERNITÉ DOMINICAINE	231
LA JOIE DOMINICAINE	245
MARIE ET L'ORDRE DE S. DOMINIQUE	263



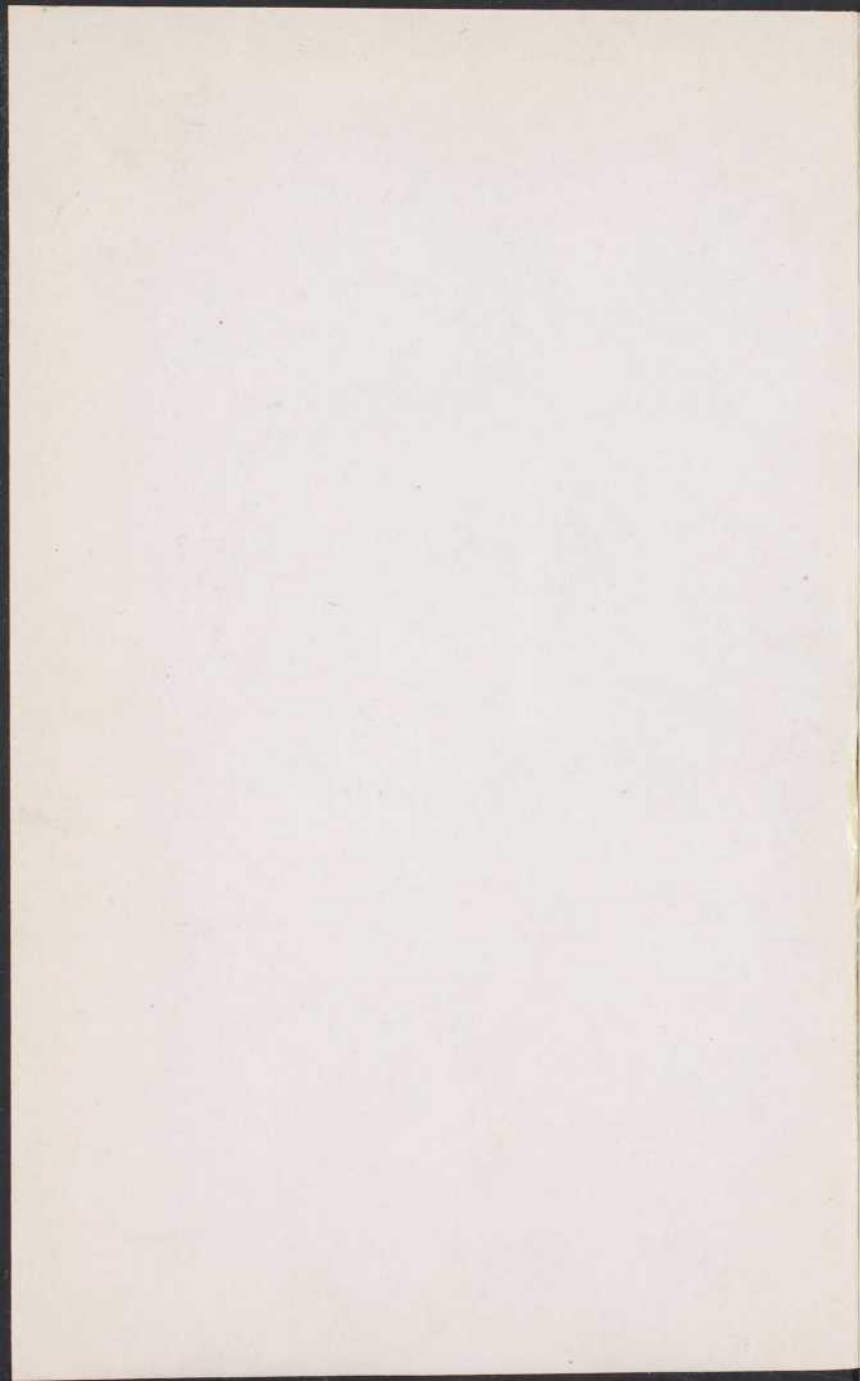
IMPRIMÉ À
L'ŒUVRE DE PRESSE DOMINICAINE
NOTRE-DAME DE GRÂCE — MONTRÉAL

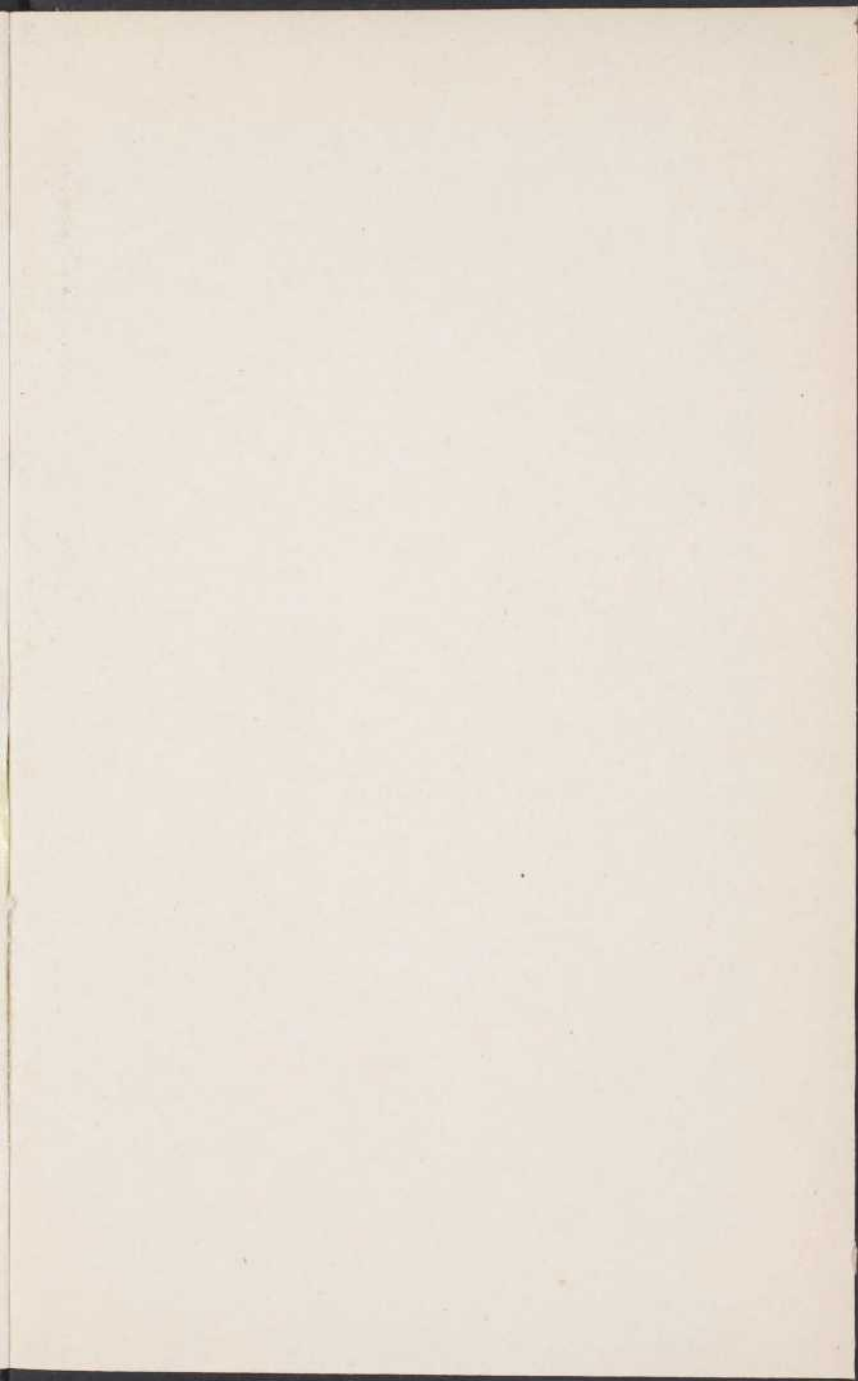


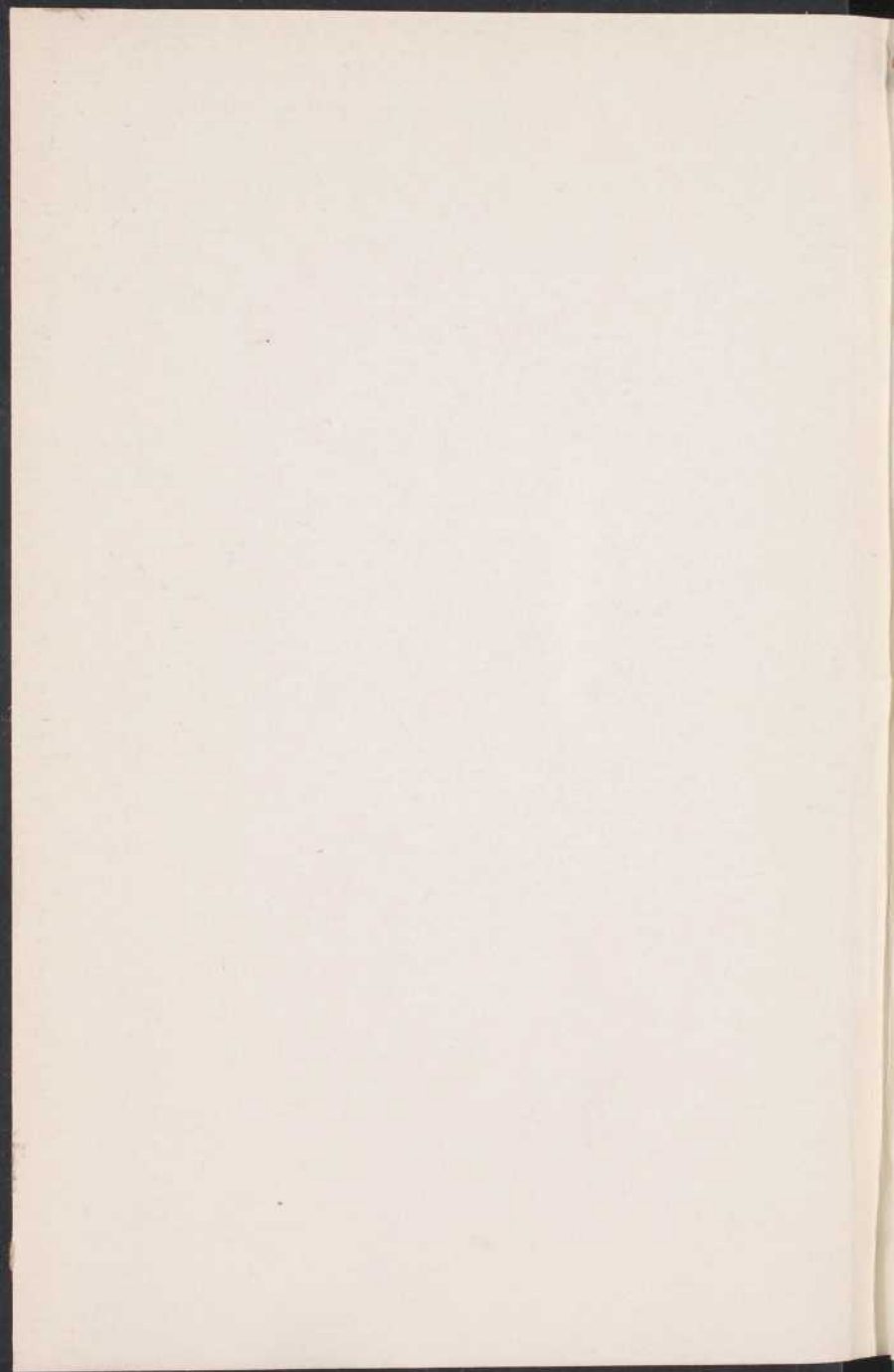


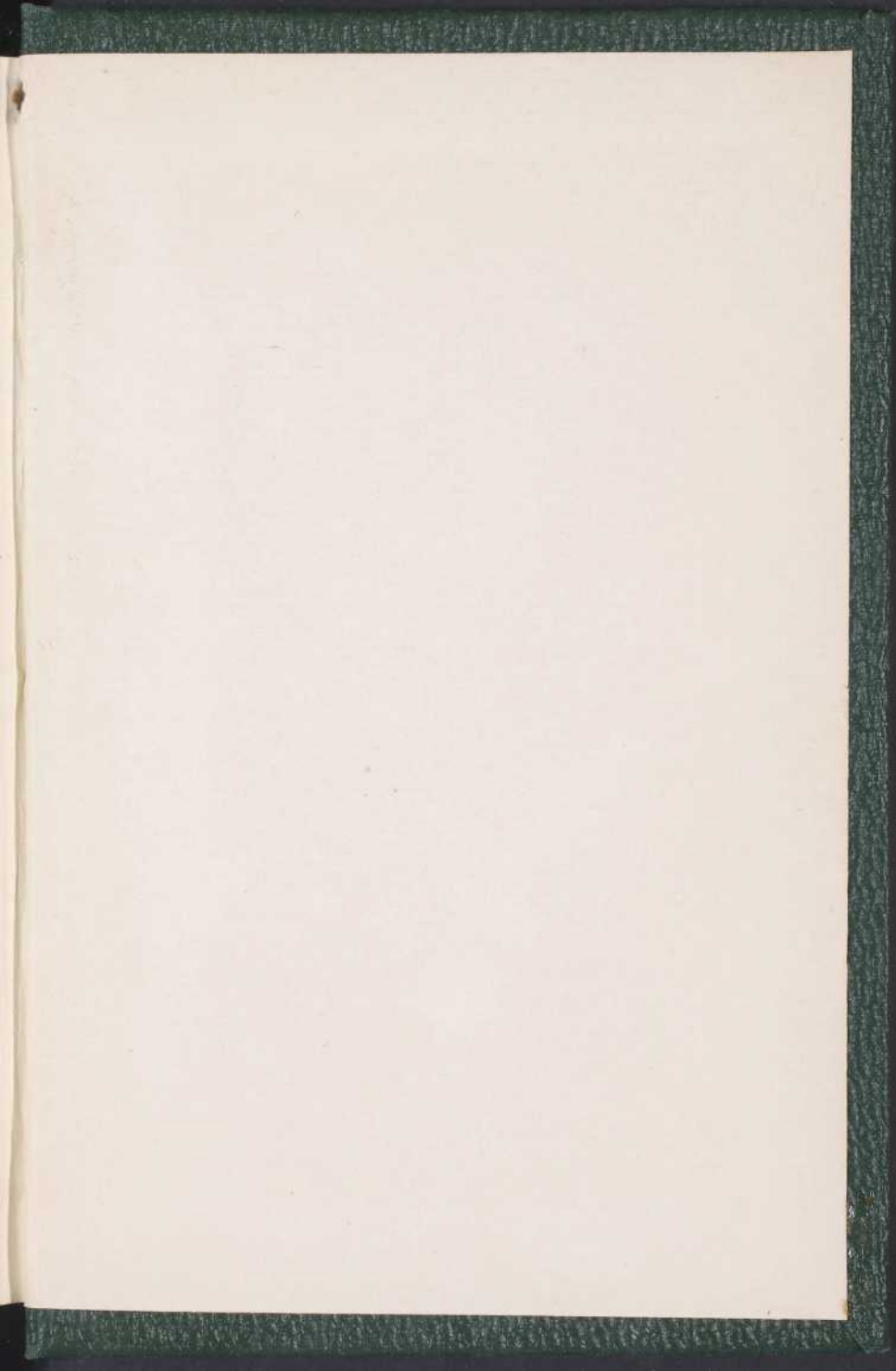












BNQ



000 484 796